

6157820

ŒUVRES COMPLÈTES

ILLUSTRÉES

DE

ANATOLE FRANCE

TOME XXIV

PAGES D'HISTOIRE
ET DE LITTÉRATURE

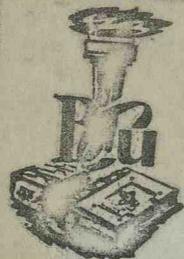
I

BOIS GRAVÉS DE CONSTANT LE BRETON

PARIS

CALMANN-LÉVY - ÉDITEURS

1934



BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
București

Cota III 468647

Inventar C. 199800467

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ

EXCLUSES

COTA

III 468647

43/98

B.C.U. București



C199800467

ILLUSTRATIONS AND BIBLIOGRAPHICAL NOTES
COPYRIGHTED BY CALMANN-LÉVY, 1934.

PAGES D'HISTOIRE
ET DE LITTÉRATURE

MADAME DE LA SABLIERÈ

NOTICE



Madame de La Sablière¹

MARGUERITE HESSIN, née en 1630 d'une famille bourgeoise et réformée, comptait parmi ce qu'on appelait à la Cour les Grisettes. Elle avait un oncle magistrat et un frère, Pierre, qui, avec l'aide de Lauzun, devint secrétaire des dragons.

1. Cette dame, qui reçut chez elle La Fontaine et veilla sur lui avec tant de grâce, est peu connue et pourtant bien intéressante à étudier. La présente notice, tirée des documents originaux, fixera peut-être quelques traits de cette figure qu'il n'est pas facile de ressaisir entièrement. Nous avons entre les mains une copie authentique des lettres de madame de La Sablière à Rancé. Nous y avons puisé quelques indications; nous nous réservons d'employer cette correspondance dans un travail plus étendu.

C'était un homme d'esprit et de lettres, mais un terrible homme. Il voulait toujours contredire et se fâchait tout rouge quand, par malencontre, il trouvait quelqu'un de son avis. Boileau, qui était avec Racine l'ami de M. Hessin, disait :

« Puisqu'il veut toujours contredire, qu'on le mette avec Charpentier qui doit toujours être contredit. Ils seront merveilleux ensemble. »

Il fut doux quatre jours de sa vie et Racine ne le reconnaissait plus. Mais il eut contentement le jour que le carrosse d'un conseiller des aides donna dans le sien et lui tua un cheval; ce fut une belle colère et un beau procès. Que de sacs! Plaider! voilà qui est vivre! On devine si le poète des Plaideurs se moqua de lui. M. Hessin était souvent malade : il se plaignait de vapeurs; on le saignait. Vous savez si la médecine d'alors épargnait les saignées, mais ce régime convenait à un corps si bouillant.

Sa sœur Marguerite était d'une humeur plus humaine. Point jolie, mais agréable, elle avait beaucoup d'esprit et le goût de toutes les belles connaissances.

Elle épousa à vingt-quatre ans, en 1654, Antoine de Rambouillet de La Sablière, fils du financier Rambouillet qui, titulaire d'une des cinq grosses fermes, avait tracé à grands frais, dans le faubourg Saint-Antoine, des jardins magnifiques.

Antoine était conseiller du roi et des finances, régisseur des domaines de la couronne et par-dessus tout riche. Il prêta quarante mille écus au prince de Condé. Il avait trente ans; il était poli, agréable et léger, et tournait fort joliment les vers. Ils vécurent tous deux doucement et

facilement dans le bel hôtel de la rue Saint-Honoré, noble résidence qui s'étendait dans un faubourg tout vert, entre les jardins des Feuillants, des dames de la Conception et des Tuileries. Aimables tous deux, ils semblent avoir été d'abord étroitement unis. Ils eurent trois enfants en trois ans : Nicolas, l'aîné, en 1656, puis Anne, la cadette, en 1657, puis Marguerite, la troisième, en 1658. Madame de La Sablière accomplissait ces travaux domestiques au moment où les précieuses devenaient ridicules pour avoir trop duré. Molière les acheva avec sa comédie, en 1660. Dès lors il n'y en eut plus : mais il y eut les illustres. Mêmes mœurs, même langage, seulement le nom était changé. Madame de La Sablière était trop vive, trop naturelle pour devenir jamais une illustre bourgeoise. Une autre mode convenait mieux à son esprit ouvert. Il y avait des femmes savantes : elle fut de celles-là et fit figure dans le groupe des libertins et des libertines. Le libertinage, à entendre ce mot comme on l'entendait alors, était un libertinage d'esprit et consistait à ne croire à rien, sans trop le dire pour toutes sortes de bonnes et de mauvaises raisons. Les libertins formaient une petite société fort brillante qu'ornaient Saint-Évremond et mademoiselle de Lanclos. Le roi tolérait leur impiété de boudoir, bien moins dangereuse pour la paix religieuse que la polémique des solitaires de Port-Royal. Descartes, trop dogmatique, plaisait médiocrement à cette société de sceptiques ; leur homme était Gassendi, l'abbé Gassendi, athée sans scandale, copernicien au nez et à la barbe de la Sorbonne, qui ne s'aperçut de rien, le plus fin, le plus avisé des philosophes et le plus doux des hommes. Ces aimables gens

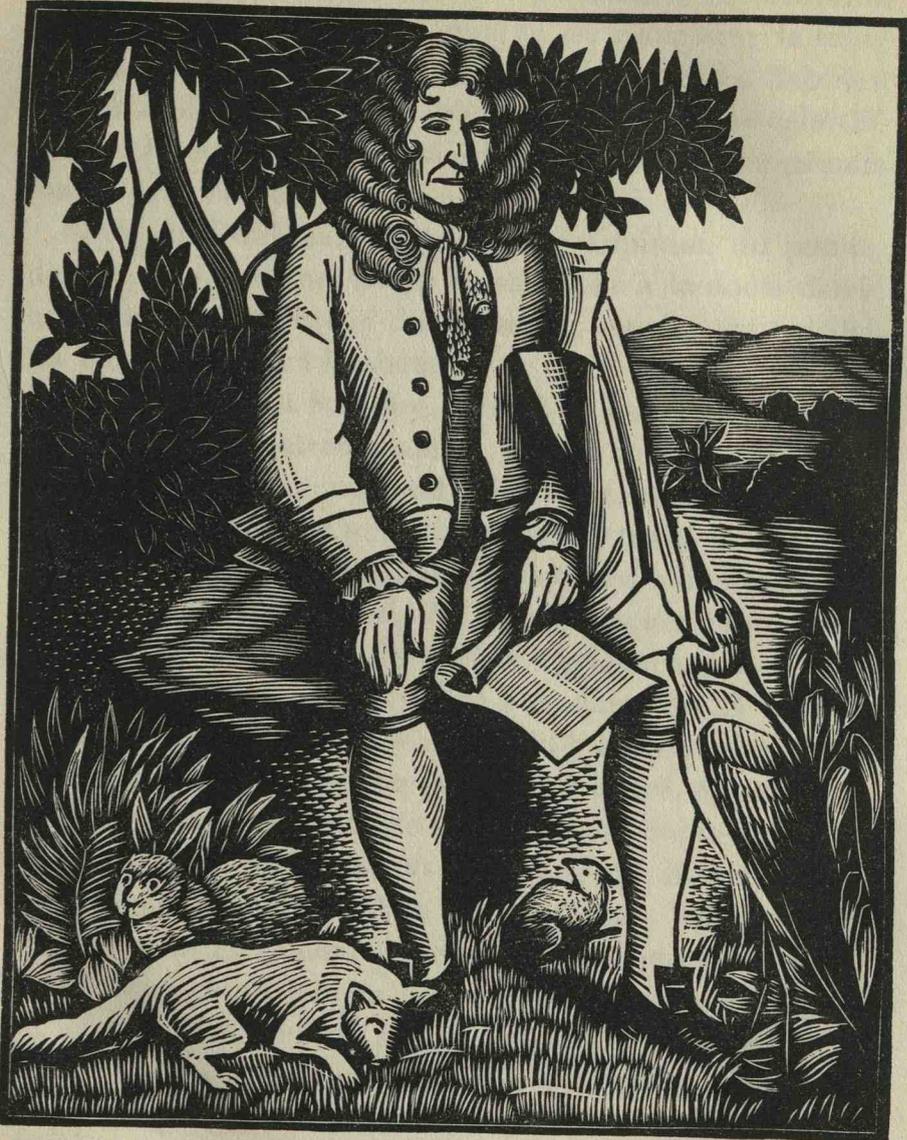
eussent juré par lui, s'ils n'avaient cru plus sûr de ne jurer de rien.

Épicuriens et sensualistes d'esprit, ils furent amenés à régler leur conduite sur leurs maximes et il est certain qu'ils se donnaient de très grandes facilités de mœurs.

Pendant que M. de La Sablière, qui avait tout juste autant de cervelle qu'un oiseau, faisait des petits vers pour les belles dames, madame de La Sablière se jeta avec une ardeur extraordinaire dans la philosophie et dans la science des libertins. Le vieux mathématicien Roberval lui donnait des leçons, Bernier logeait chez elle; c'était un esprit charmant et divers, à la Fontenelle. Étant allé partout, revenu de tout, il étudiait le plus possible et croyait le moins possible. Ses longs voyages lui donnaient un attrait extraordinaire. Il avait parcouru la Syrie, l'Égypte, l'Inde, la Perse, et servi de médecin à Aureng-Zeb.

Saint-Évremond vantait sa taille, sa figure, ses manières, sa conversation et le surnommait le joli philosophe. Bernier fit pour madame de La Sablière un abrégé du système de Gassendi de qui il avait été l'ami, et cet abrégé, imprimé à Lyon en 1678, n'a pas moins de huit volumes. Fontenelle, qui mit peu de temps après l'astronomie en cent pages, pour l'enseigner à la fille de madame de La Sablière, fut un philosophe encore plus joli, en même temps qu'un esprit étonnant par la rectitude et l'étendue. Il était du même monde épicurien.

Un jour madame de La Sablière reçut chez elle un grand garçon de vingt ans, un Manceau bègue et gauche, remarquable pour avoir fait des siphons avec des chalumeaux de paille pour tous les petits polissons de la Flèche, et



regardé par son régent de collège comme un incurable imbécile. Il s'annonçait en qualité de géomètre; le titre, en ce temps-là, était singulier. Madame de La Sablière voulut avoir un géomètre chez elle; elle garda celui-là. C'était Joseph Sauveur, qui devint un des plus grands mathématiciens du siècle.

Bayle, qui dirigeait avec autorité l'opinion du public, dans le dix-septième siècle finissant, fit à la docte dame, à propos de cet abrégé de Gassendi, qui lui était dédié, un compliment fort honnête.

« Madame de La Sablière, écrivit-il, est connue partout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs. M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là n'immortalise son ouvrage plus que son ouvrage n'immortalisera son nom. » (*Nouvelles de la république des lettres, septembre 1685.*) Perrault, le parfait académicien, qui louait volontiers les femmes, donnait à madame de La Sablière les éloges les plus délicats, quoiqu'il y eût bien des choses en elle qui dussent choquer un esprit modéré. A trente ans, elle était illustre dans tout le monde savant; Saint-Évremond était en correspondance avec elle; le roi Sobieski l'allait voir. Pour tout dire d'un coup, c'était Vénus Uranie sur la terre. Et jamais curieuse ne fut moins précieuse. C'était une petite femme toute vraie, qui apprenait pour le plaisir d'apprendre et qui, d'ailleurs, comme nous l'allons voir, ne vaquait pas qu'à la philosophie. Elle avait des passions vives, un cœur obstiné, l'esprit ouvert. Elle ne quittait les choses qu'après les avoir épuisées. Non certes! elle n'était pas pédante, quoi qu'en ait pensé

Boileau après qu'elle eut blessé son amour-propre de rimeur.

Boileau était un bon humaniste, mais il n'avait pas grande curiosité; il s'enferma sans peine toute sa vie dans le cercle des belles lettres. Il lui arrivait donc de dire tout naturellement des sottises en physique. Quand Marguerite lut les *Épîtres*, elle s'arrêta, dans la cinquième, à ces vers :

Que l'astrolabe en main, un autre aille chercher
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe...

Elle marqua de l'ongle ce passage et se moqua du satirique qui parlait de l'astrolabe sans savoir ce que c'était et disait un parallaxe quand il fallait dire avec tous les savants une parallaxe. M. Hessin lui-même n'en eût point disputé. L'austère Boileau, le régent du Parnasse, pris en faute comme un écolier et corrigé par une femme, eut du dépit. Elle le jugeait trop ignorant; il la jugea trop savante et lui garda rancune. Il avait le cœur excellent, mais il cultivait la satire et était vindicatif par profession. Donc, il polit et repolit dans sa tête quelques vers destinés à figurer dans sa satire des femmes. On ne peut dire au coin de quel bois, selon son usage, il en trouva les rimes; mais c'est assurément l'ombre du bonhomme Chrysale qui, lui tenant lieu de muse, les inspira. Le poète y désignait, sans la nommer,

cette savante

Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente.

En fait, il connaissait peu les femmes; mais il ne fut pas si mal avisé, je pense, en voulant piquer celle-là, de dire que l'astronomie lui gâtait le teint. D'où vient, s'écrie le satirique dans un mouvement d'enthousiasme calculé,

D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni?
C'est que, sur le calcul, dit-on, de Cassini,
Un astrolabe en main, elle a, dans sa gouttière,
A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Vous voyez que l'astrolabe lui tenait au cœur. Il avait enfin appris ce que c'était. La critique est parfois utile aux critiques. Le trait eût porté. Marguerite, qui voulait plaire aux jeunes galants pour le moins autant qu'aux mathématiciens et aux philosophes, se fût sentie blessée. Mais l'irréprochable Boileau, satisfait d'avoir pu se venger, ne se vengea pas. *Satis est potuisse videri*. Il garda ses vers en manuscrit.

Il n'aurait pas eu, d'ailleurs, tous les rieurs de son côté et quelques gentilshommes auraient pu payer ses rimes, un soir, au coin d'une rue, d'une volée de bois vert. Le duc de Bouillon tranchait par des coups les querelles littéraires auxquelles il daignait se mêler. Il prouva, au moyen du bâton, que la *Phèdre* de Racine ne valait rien. L'hôtel de La Sablière était fréquenté par des seigneurs trop vifs pour toujours respecter un poète, historiographe du roi. Rochefort, Brancas et de Foix étaient légers de la tête et prompts de la main. Qu'était-ce donc quand les yeux de la dame échauffaient leur insolence. Elle les ensorcelait tous.

Lauzun s'oubliait lui-même près d'elle, Lauzun, le plus

effronté petit homme qu'on eût vu depuis un siècle, dit La Fare. La grande Mademoiselle en fut avertie. Rochefort lui dit que Lauzun « alloit quelquefois chez une petite femme de la ville nommée madame de La Sablière, qu'il avoit donné la charge de secrétaire des dragons à son frère; qu'il falloit qu'elle fût bonne à quelque intrigue, parce qu'elle étoit vieille, laide, et avoit eu quelque galanterie ». C'étoit en 1670, et elle avoit quarante ans; elle pouvait n'être plus fraîche, mais elle avoit encore ses heures pour être jolie.

M. de La Sablière n'étoit point des soupers de sa femme et l'abbé de Chaulieu y donnoit le ton. En lui commençant l'espèce des abbés d'alcôve qui devoit bientôt pulluler dans tous les salons de la ville, autour des coquettes. Il faisoit les affaires des princes de Vendôme et les siennes en même temps. Chapelle lui avoit appris au cabaret à rimer des chansons. Il usait de ce petit talent aux soupers de Madame de La Sablière. Une nuit, il récita des vers à la louange du beau duc de Foix.

Le beau duc de Foix nous réveille,
Chantons Vénus et Cupidon;
Chantons Iris et la bouteille
Du disciple d'Anacréon.

Vénus l'accompagne sans cesse,
Les grâces, les ris et les jeux.
Qu'il est doux d'être la maîtresse
De ce jeune voluptueux!

Verse du vin, jette des roses,
Ne songeons qu'à nous réjouir,
Et laissons là le soin des choses
Que nous cache un long avenir.

Madame de La Sablière, qui lisait Horace dans le texte, devait bien sentir que ce n'était pas là tout à fait de l'Horace; mais il y a lieu de croire qu'elle trouvait ces couplets fort délicats, puisqu'ils la louaient de son choix.

Il faut être discret et ne pas écouter aux portes. Nous ne rechercherons point ce que dura la fortune du comte de Foix. Un magistrat, oncle de madame de La Sablière, vint voir un jour sa nièce. Il avait la mine grave; il s'assit, mit sa canne à pomme d'or entre ses jambes et commença un sermon. « Eh! madame, toujours des amourettes! On n'entend parler que de cela dans cette maison. Mettez au moins un intervalle. » Et le bonhomme, s'échauffant, eut recours à cet argument qui plaisait si fort à l'abbé Gobelin, dragon devenu jésuite et confesseur de madame de Maintenon : « Les animaux eux-mêmes n'ont qu'une saison pour cela. » « C'est que ce sont des bêtes! » lui répondit lestement sa nièce. Voilà qui est franc et point précieux du tout!

La petite femme n'était pas paresseuse. Elle se jetait dès le matin en carrosse, allait chez le physicien Dalancé faire des expériences au microscope, assistait chez le médecin Verney à une dissection et rejoignait au cours le comte de Foix ou quelqu'autre. Ce ne sont pas là des journées perdues. Quant aux nuits, nous savons déjà que les planètes en prenaient une partie.

M. de La Sablière n'était point d'humeur à changer ce train de maison : il y trouvait son compte et profitait de la liberté que celle de sa femme lui laissait. Le brillant financier, blanchi dans la galanterie, faisait des vers pour expliquer ses méthodes en amour :

J'aime bien quand je suis aimé,
Mais je ne puis être enflammé
Des belles qui sont inhumaines :
Je ne subis jamais la loi,
Et ne souffre jamais de peines
Qu'autant qu'on en souffre pour moi.

.
Aussi toutes sortes d'objets
Ne peuvent être des sujets
Pour forcer mon cœur à se rendre,
Et si l'on veut me posséder,
Il faut des charmes pour me prendre
Et des faveurs pour me garder.

En 1671, Charles de Sévigné rencontra madame de La Sablière chez une belle personne qui donnait un concert; c'était cette demoiselle Raymonde, qui chantait, dit-on, admirablement en s'accompagnant sur le théorbe, et qui se retira quelques années plus tard au couvent de la Visitation. La compagnie était plus brillante que pure; il y avait là mademoiselle de Fiennes qui fut enlevée par le chevalier de Lorraine dont elle eut un fils, madame de Salins qui fit beaucoup parler d'elle. « Madame de Salins, écrit la marquise de Sévigné, a chassé son portier : je ne sais ce qu'on dit, on parle de manteau gris, de quatre heures du matin, de coups de plats d'épée. » Il y avait aussi Ninon, la grande Ninon, fort recommandable sans doute par son esprit et sa philosophie, respectable, si l'on veut, par son demi-siècle d'âge, mais galante comme on sait. Ninon n'avait pas de préjugés; il en restait quelques-uns à Marguerite. C'est pourquoi Bernier au fond estimait moins celle-ci que l'autre. Causant un jour avec Saint-Évremond

de la mortification des sens, Bernier lui dit : « Je vais vous faire une confidence que je ne ferais pas à madame de La Sablière, à mademoiselle de Lanclos même, que je tiens d'un ordre supérieur; je vous dirai en confidence que l'abstinence des plaisirs me paraît un grand péché. » Le gassendiste était perspicace : l'événement prouva bien qu'il connaissait à fond les deux esprits de femme dont l'un, celui de Ninon, était libre par nature et l'autre émancipé avec une sorte d'étourderie, avec une violence, une furie qui ne devaient point durer. Les sens l'emportaient. Ce n'est point là de la philosophie, même épicurienne et gassendiste. Les sens! ils ont donné à l'église ses ascètes les plus exemplaires et ses plus illustres pénitentes. Bernier le savait bien.

Parmi toutes les idées qui se pressaient et se mêlaient dans la tête de la dame qui avait recueilli Sauveur, il y en eut une charmante, ce fut celle de recueillir Jean de La Fontaine qui faisait parler les alouettes et donnait de la sagesse aux bêtes, Jean qui sentait la nature et fut le poète le plus vrai de son temps, Jean, chose légère, chose divine!

Il mangeait son fonds avec son revenu. A mesure qu'il avançait dans la vie, sa part des choses de ce monde diminuait. Ayant, comme sa cigale, chanté tout l'été, il se trouvait maintenant dépourvu. Il n'avait plus le surintendant Foucquet chez qui toucher ses quartiers; M. de Vendôme et le prince de Conti ne lui faisaient que des gratifications capricieuses et trop rares. L'intelligente femme eut l'honneur d'assister le poète. Il est de divins mendiants.

Et quel heureux ménage ce fut que celui de la jeune



savante et du vieux poète resté enfant ! Ce fut en 1673 qu'il trouva la table et le couvert dans l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. Madame de La Sablière pourvoyait à tous ses besoins, persuadée, dit d'Olivet, qu'il n'était guère capable d'y pourvoir lui-même.

Elle disait : « C'est mon fablier », comme elle eût dit : c'est mon pommier, pour marquer qu'il produisait naturellement des fables, comme un pommier donne des pommes. Elle se montra l'hôtesse la plus délicate, ne l'intimidant jamais, ne lui imposant ni soins ni devoirs, le laissant libre d'être sage ou fou, comme il lui plairait. Quand elle jugeait qu'il y aurait quelque contrainte pour lui à être traité comme une personne humaine, comme une personne raisonnable, elle le dispensait de ce privilège onéreux. Un jour qu'elle avait congédié tous ses domestiques à la fois :

« Je n'ai gardé chez moi, dit-elle, que mes trois animaux : mon chien, mon chat et La Fontaine. »

Elle savait d'ailleurs que celui-ci était un honnête et fidèle animal.

« La Fontaine ne ment qu'en vers », disait-elle.

Elle ne lui demandait pas qu'il eût constamment de l'esprit pour prix de l'hospitalité. Souvent le bonhomme, pour se reposer, ne disait rien ou répondait de travers et faisait la mine d'un sot. Dans ces moments-là, renonçant à rien tirer de lui, elle disait gaiement :

« En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit. »

La Fontaine, qui était reconnaissant, qui avait défendu Foucquet, quand c'était un crime d'État de le défendre,

MADAME DE LA SABLIERE

eut pour sa bienfaitrice des sentiments d'attendrissement et d'admiration qu'il exprima, comme il savait tout exprimer, avec une grâce souveraine. Il lui dédia *le Corbeau, la gazelle, la tortue et le rat*, une fable qui, de même que son titre, s'allonge et traîne un peu, mais une fable toute candide et affectueuse, de génie hindou. Il y vanta les traits, le sourire de son Iris (c'est ainsi qu'il la nomme),

Son art de plaire et de n'y penser pas.

Il traça en vers le portrait achevé de cet esprit si intelligent et si affectueux qui, dit le poète,

A beauté d'homme avec grâce de femme.

La Fontaine, comme on pense, n'était pas le seul soin de la dame qui l'oubliait par moments, tout aussi bien que son chien et son chat. Au reste, il vint une heure dans sa vie où elle oublia sa longue lunette « à faire peur aux gens », la philosophie de Gassendi, les tourbillons, l'astrolabe, tout enfin. Ce fut quand elle vit La Fare.

Le marquis de La Fare disait sans fatuité qu'il n'avait pas une figure déplaisante. Sorti de quelque gentilhomme du Vivarais, il entra dans le monde à l'âge de dix-huit ans et fut présenté au roi dans le mois de décembre 1662. Il était d'épée. Mestre de camp au régiment de Languedoc, puis guidon dans la compagnie des gendarmes du Dauphin, il servit sous le comte de Coligny, sous Condé et sous Turenne qui l'estimèrent hautement, car il avait la tête solide dans le danger. Il était plein de courage et cette vertu commune était chez lui d'une qualité rare : elle

était froide et réfléchi. Il le prouva lors de la défaite des Turcs au passage de la Raal et dans les combats de Sennez, de Mulhausen et de Turckhein. Il n'en resta pas moins petit guidon. Beaucoup de ses compagnons d'armes, qui ne le valaient pas, montaient haut en grade. Il parla pour être fait brigadier; ses actions d'éclat parlaient en même temps que lui. Mais Louvois ne voulut rien entendre. « Le marquis de Broglie et son frère sont maréchaux de camp, disait La Fare, moi, j'étais à tel endroit; j'ai fait ceci, cela. » Louvois répondit :

« Vous avez raison; mais cela ne vous servira de rien. »
On ne peut être injuste avec plus de franchise.

C'est que le vieux ministre était jaloux du jeune guidon. La Fare avait été bien reçu de la maréchale de Rochefort que Louvois aimait. Louvois avait assez montré cet amour, en mettant le bâton de maréchal de France dans la main du marquis de Rochefort qui était, au camp comme chez sa femme, un sot en trois lettres et qui n'en succéda pas moins à Turenne dans le plus haut grade de l'armée. Pouvait-on faire davantage pour un mari? Les vieux amants sont de complexion jalouse. Celui-ci crut les affaires de son rival encore meilleures qu'elles ne l'étaient effectivement. Il n'eut pas la bonne grâce héroïque du Sertorius de Corneille qui, dans un cas pareil, s'écrie :

On ne doit plus aimer quand on n'est plus aimable.

Il se vengea en privant l'armée d'un bon officier. La Fare jouait de malheur. Le bonhomme Le Tellier fut jaloux aussi de lui. L'était-il pour son propre compte ou pour le compte de son fils, on ne saurait trop le dire, mais il

l'était. C'était se faire deux puissants ennemis pour une coquette, car il n'y avait dans tout cela que mines et caquetages, peu ou point de sentiment.

En ce temps-là, madame de La Sablière, chez qui il soupait, l'aima. La réponse de Louvois l'avait dégoûté du service : elle était bien faite pour cela. Une charge de sous-lieutenant coûtait cher, et La Fare n'était pas riche; elle donnait des soins, et La Fare était paresseux. C'était bien des raisons pour s'en défaire. L'amour de Marguerite décida le marquis. Avec la permission du roi, il vendit sa charge quatre-vingt mille livres au marquis de Sévigné, enseigne dans cette même compagnie des gendarmes du Dauphin.

La Fare, naturellement incapable d'un amour violent, était jeune alors. Sa maîtresse, qui n'était modérée en rien, entra dans l'âge où les passions s'exaspèrent. Par bonheur pour elle, son mari, déjà fort distrait, devint, environ ce temps-là, amoureux à en perdre la tête d'une demoiselle Manon de Vaughangel pour qui il faisait des madrigaux. Marguerite se jeta éperdument dans les bras du marquis qui répondit à ces élans avec toute la vivacité de la jeunesse. Mais on ne peut se changer. Il était l'homme des soupers et buvait la nuit. Bien que d'un esprit solide au fond et point éventé, s'il faisait à quelque époque de sa vie quelques réflexions sérieuses, c'était seulement après une débauche, vers midi, dans sa chambre, une serviette mouillée sur la tête. Et, quand la nuit revenait, il retournait souper avec des filles de théâtre et Chaulieu.

Chaulieu, son maître, lui décernait, au milieu des flacons, les louanges les plus honorables :

« Vous avez pris la place de Comus, lui disait-il, et vous vous faites adorer sous le nom de La Fare. » L'abbé ne manquait pas d'ajouter l'éloge de l'inconstance et de l'infidélité naturelles à son disciple. On buvait. L'abbé, s'attendrissant :

« J'étais né vertueux », soupirait-il. Et, comme l'assemblée se récriait à cette surprenante affirmation, l'abbé reprenait avec une belle fatuité :

« J'étais né vertueux; ces bonnes dames qui crient si fort m'ont rendu libertin; ne les écoutez pas; il y en a bien là quelqu'une qui me pardonnerait d'être libertin, si je voulais bien n'être pas indifférent pour elle. »

Quant à La Fare, à table comme au feu, il avait la tête froide. C'était à tout prendre un débauché fort sage. Rien ne troublait sa paisible indifférence. Comme il ne croyait à rien, il ne se disputait guère. On vantait la facilité de son commerce, et ses amis admiraient l'indulgence plénière qu'il donnait à tout le genre humain.

Voilà l'homme que madame de La Sablière aimait avec toutes les exigences et toutes les jalousies du dernier amour. Lui, flatté du choix d'une dame aussi célèbre, eut d'abord de la reconnaissance et il en marqua dans des petits vers de grand seigneur :

Je sers une maîtresse illustre, aimable et sage,
Amour! tu remplis mes souhaits.
Pourquoi me laissais-tu, dans la fleur de mon âge,
Ignorer ses vertus, ses grâces, ses attraits?

Pendant quelque temps, il fut très empressé. Ses compagnons de table, qu'il négligeait, se moquaient de lui. Chaulieu vint lui dire :

« On vous met à la place de la tourterelle pour être le symbole de la fidélité. »

Mais ce beau feu tomba vite; la « maîtresse illustre, aimable et sage » le vit de jour en jour moins assidu, plus distrait. Les tourments de la pauvre femme ne cessèrent plus; il lui fallut essuyer sans relâche « les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir¹ ».

La Fare avait suivi son penchant voluptueux. Maintenant, il soupait comme devant. La Champmeslé lui donnait des distractions. Il succédait doucement dans le cœur de la comédienne à M. de Tonnerre qui y avait succédé doucement à Racine. De plus, s'il faut en croire l'effronté petit abbé de Chaulieu, La Fare versa un soir avec Louison devant la porte de madame de La Sablière qui eut bientôt une troisième rivale plus redoutable que les autres : la bassette.

En 1680, ce jeu de cartes était encore dans sa nouveauté. C'est M. Justiniani, l'ambassadeur de Venise, qui l'avait introduit en France, où il faisait fureur. Le comédien Champmeslé, qui faisait des pièces avec La Fontaine, donna *la Bassette* qui fut jouée huit fois de suite à partir du 3 mai 1680. Le chevalier d'Her****², qui écrivait des lettres sur les mœurs du temps, reprochait vigoureusement à ce jeu de nuire à la galanterie. « Cette maudite bassette, écrivait-il, est venue pour dépeupler l'empire d'Amour, et c'est le plus grand fléau que la colère du ciel lui pût

1. Lettres de madame de Sévigné.

2. Fontenelle.

envoyer. On peut appeler ce jeu-là l'art de vieillir en peu de temps. » Le mathématicien Sauveur, le protégé de madame de La Sablière, fit une table de probabilités pour montrer qu'il y avait dans ce jeu des coups plus avantageux les uns que les autres. On crut dans le public que cette table enseignait les moyens de jouer à coup sûr. La rage des joueurs en redoubla. M. Caderousse perdit aux cartes tous les bijoux de sa femme. Un soir qu'il entra dans la maison où l'on tenait une table de basset, quelqu'un lui dit : « Que venez-vous faire ici ? Vous n'avez pas un quart d'écu et votre bonne femme n'a plus ni bagues ni joyaux. » En ce moment, madame de Caderousse était, avec la maîtresse du logis, dans l'alcôve où on ne la voyait pas. Elle fut suffoquée de s'entendre traiter ainsi et tomba de son long. On la porta dans son carrosse, puis dans son lit, où elle mourut quatre jours après. Le tout pour la plus grande gloire de la basset.

La Fare, en dépit de cette modération renouvelée d'Horace, qu'il pratiquait, devint un des plus obstinés joueurs. Il passait ses jours et ses nuits à Saint-Germain, devant des cartes, avec un visage enflammé. Il perdait assez, car le bruit de sa déveine parvint jusqu'à La Fontaine, alors à l'ombre et au vert dans son pays natal. Pendant qu'il jouait, madame de La Sablière se consumait d'angoisse et de dépit, séchait dans la fièvre et dans les larmes. M. de La Sablière, de son côté, dépérissait de chagrin. Ayant appris brusquement la mort de cette mademoiselle Manon de Vaughangel qu'il aimait, il s'affaissa, languit pendant un an et mourut le 3 mai 1679, âgé de cinquante-cinq ans, après vingt-cinq années de mariage.

MADAME DE LA SABLIERE

Madame de La Sablière, veuve sans regrets, mais aussi sans honneur, ne se sentit pas tout à fait innocente de cette mort. Vieillissante, malade, trahie, désespérée, ruinée, elle tourna vers la religion. Sa réforme fut complète, et sa conversion au catholicisme attira l'attention de la cour. Le marquis de Sourches, grand prévôt de France, qui la connaissait peu, car il ne savait trop si elle était « femme ou fille d'un certain Rambouillet qui avait été toute sa vie dans les partis », nota dans son mémorial à la date de mars 1685 cette libéralité de Louis XIV : « le roi donna plusieurs pensions; il en donna une de deux mille livres à madame de La Sablière, femme qui n'étoit pas de grande naissance mais qui étoit connue par son bel esprit, et qui s'étoit aussi convertie depuis peu de temps. Il en donna aussi une de trois mille livres à mademoiselle de Martel, autrement de Marennes, damoiselle de bonne maison de Poitou qui avoit aussi été autrefois huguenote ». On étoit au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes. Madame de La Sablière, devenue pieuse, prit le parti des Longueville, des La Vallière et de tant d'illustres pécheresses. Toujours vive, elle fit un brusque départ. On ne la vit plus. D'abord elle alla soigner les malades aux *Incurables*; puis elle se retira dans cette maison des pauvres.

Cet hôpital, fondé depuis quarante-trois ans, gardait dans sa chapelle les viscères du comte de La Rochefoucauld qui l'avait doté. Il étoit ouvert aux hommes et aux femmes qui, selon les termes de l'ordonnance de fondation, étant privés de fortune et de secours, n'avaient pas même la consolation d'entrevoir un terme aux maux dont

ils étaient affligés. Les gens du commun disaient plus simplement, en passant devant le bâtiment neuf de la rue de Sèvres : « C'est l'hospice des incurables. » Et ils donnaient le nom qui a prévalu. Madame de La Sablière vint partager là avec les sœurs grises le service des malades, et elle accomplit son humble office avec le naturel qu'elle gardait en toutes choses et tout l'élan d'un cœur vrai.

Ce fut une grande surprise dans les ruelles quand on apprit que la savante était devenue infirmière. « Voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie femme ! » s'écria, à cette nouvelle, madame de Sévigné qui se faisait vieille et devenait sermonneuse.

Ce serait trop dire que la maîtresse rebutée de La Fare, dès qu'elle eut noué à sa taille le tablier de serpillière, trouva la paix du cœur et goûta les joies du renoncement. Mais peu à peu les révoltes et les troubles s'apaisèrent dans le travail régulier de la retraite et de la pénitence. Cette femme qui avait regardé si avant dans la science et dans la volupté ne voyait désormais plus rien sur la terre qu'un crucifix au chevet d'un malade qui avait été l'artisan de cette réforme, l'âge, l'abandon, la maladie, et aussi le grand moine qui du fond de sa solitude régissait tant d'âmes du siècle. Les lettres de madame de La Sablière à Rancé marquent dans leur monotonie les progrès de cette âme qui dans la pénitence comme dans la faute ne s'arrêtait pas en chemin.

Pendant qu'elle soignait les pauvres, le monde qu'elle avait quitté suivait son train. La Fontaine, reçu de l'Académie, donnait, devant cette assemblée, des louanges à sa protectrice absente et logeait encore chez elle où elle ne

MADAME DE LA SABLIÈRE

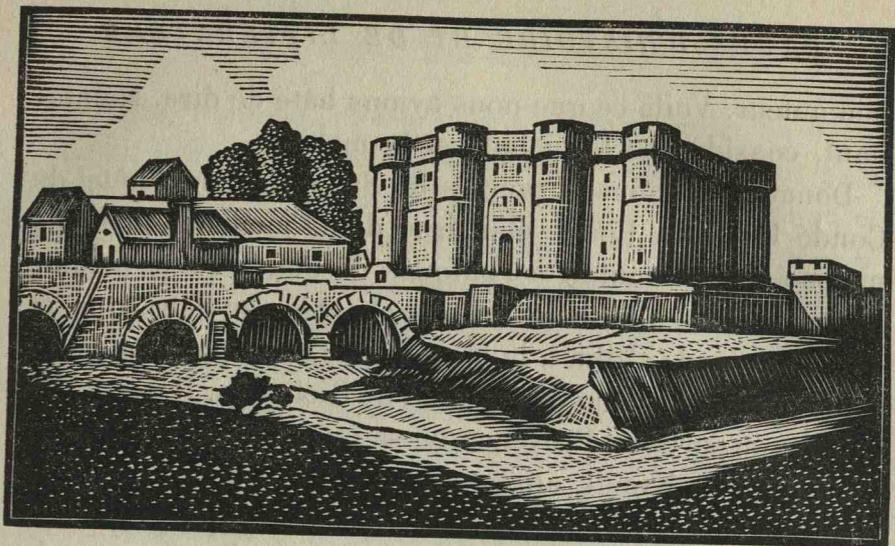
logeait plus. Chaulieu gagnait la goutte à souper. La Fare faisait des petits vers et se mariait.

Madame de La Sablière, après treize années de pénitence, malade depuis longtemps d'un cancer au sein, décéda dans son humble logis de la rue aux Vaches, âgée de soixante-trois ans, en 1693, le sixième jour de janvier. Elle fut enterrée le septième par le clergé de Saint-Sulpice.



LE MARQUIS DE SADE

NOTICE



I

Nous ne l'avons pas cherché, ce sujet rare, ce beau et riche sujet de pathologie littéraire. Mais, puisqu'il se présente à nous, nous nous faisons un devoir de l'observer. Toutefois, avant de rédiger quelques notes sur le cas surprenant qu'il nous offre, avertissons les lecteurs très choisis auxquels s'adresse cette plaquette que la nouvelle qui y est publiée pour la première fois ne nous servira nullement de pièce justificative. Bien que du marquis de Sade, elle n'est pas sadique; elle est au contraire fort innocente et ne porte aucune trace de la maladie mentale qui déshonora

son auteur. Voilà ce que nous avons hâte de dire. Maintenant, considérons le malade et la maladie.

Donatien-Alphonse-François de Sade, né dans l'hôtel de Condé le 2 juin 1740¹, était issu d'une ancienne et noble maison qui remontait à Foulques de Sade et à sa femme Laure de Noves, la dame austère chantée par Pétrarque, et qui, plus tard, s'allia à la maison de Condé par mademoiselle de Maillé, nièce du cardinal de Richelieu. Il passa son enfance en partie en Provence, où sa famille avait des terres, et en partie à Exeuil, en Auvergne, auprès de son oncle, le vicaire général de Toulouse et Narbonne, qui joignait à la galanterie d'un abbé de cour le savoir d'un homme de cabinet, et précéda de loin Fauriel, avec une spirituelle érudition, dans des recherches sur la poésie provençale. Le jeune marquis fit ses études au collège Louis-le-Grand qu'il quitta à quatorze ans, pour entrer dans les chevau-légers. De là, il passa comme sous-lieutenant au régiment du Roi, puis il fut lieutenant dans les carabiniers, fit la guerre en Allemagne et gagna sur le champ de bataille le grade de capitaine de cavalerie. Il revint à Paris en 1766, et ceux qui le connurent alors se firent de lui l'idée d'un aimable libertin. Ses folies de jeunesse ne passaient pas ce qui était permis en ce temps-là à un jeune homme de famille. Toutefois, son père résolut d'y mettre fin en le mariant. Il s'entendit à ce sujet avec son ami, M. de Montreuil, président à la Cour des aides, qui destina sa fille aînée au marquis. C'était

1. Cf. *le Marquis de Sade*, par Jules Janin, dans la *Revue de Paris* de 1834, t. XI, p. 321; *La Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade*, par Paul L. Jacob, bibliophile, dans la *Revue de Paris* de 1837, t. XXXVIII, p. 135. — Voir aussi la biographie Michaud.

une belle, honnête, pieuse et froide demoiselle. Sa sœur cadette, avec moins de rectitude dans l'esprit, avait plus de charme sur sa personne. Le marquis de Sade l'aima et déclara que c'était elle qu'il voulait épouser. Son père et M. de Montreuil, tous deux bien opiniâtres dans cette affaire, exigèrent, l'un qu'il se mariât, l'autre qu'il prît l'aînée. Après d'impérieuses sollicitations, le marquis céda. Un an après ce mariage forcé, la mort de son père le mit en possession d'une grande fortune et du titre de comte que portaient les aînés dans sa famille, mais qui, par une singularité inexplicable, ne prévalut jamais, pour lui, sur celui de marquis que l'usage lui a conservé. Il se jeta alors dans de furieuses débauches avec des roués, des hommes de lettres, des laquais et des merlans. Cela est ignoble, mais n'a rien de particulier.

Le premier acte, rendu public, qui révèle une aberration caractéristique du sens moral chez cet homme, date du 3 avril 1768. Ce jour-là, tandis que deux filles racolées par son valet de chambre l'attendaient dans sa petite maison d'Arcueil, il rencontra à Paris une femme du peuple nommée Rose Keller, à qui il offrit à souper et qui ne se fit pas prier. Quand il entra avec elle dans la maison, les deux filles étaient à table, couronnées de roses selon la mode grecque, remise en honneur par l'abbé Barthélemy. Mais, au lieu de la faire asseoir au banquet, il la poussa dans un grenier avec l'aide de son valet, la mit nue, la lia, la fouetta au sang, et redescendit souper avec les deux créatures. Il était jour quand Rose Keller, folle de terreur, parvint à rompre ses liens et se jeta par la lucarne dans la rue où elle tomba nue, bleue de coups et ensanglantée par sa chute. On la

releva, le peuple s'amassa autour d'elle, les cris, les menaces éclatèrent, et le marquis de Sade, encore ivre, s'enfuit poursuivi par des paysans indignés. Rose Keller porta plainte, et le marquis, dont l'aventure occupait les salons, fut enfermé dans le château de Saumur, puis dans la prison de Pierre-Encise, à Lyon. Mais, au bout de six semaines, la famille du marquis obtint des lettres d'abolition portant, dit-on, que le délire du 3 avril était d'un genre non prévu par les lois, et que l'ensemble en présentait un tableau si obscène et si honteux, qu'il fallait en éteindre jusqu'au souvenir. Quoi qu'il en soit de ces lettres, dont il faudrait vérifier la teneur, l'accusation était mise à néant par le désistement de la plaignante qui, moyennant une somme de cent louis, donna quittance de sa fessée. Avec ces cent louis pour dot, elle trouva mari l'année suivante. D'ailleurs, c'était une prostituée; mais l'acte commis sur elle par Sade n'en était pas moins une monstruosité.

Un sentiment unique et violent, une sorte de désespoir amoureux précipitait ainsi le marquis, s'il faut l'en croire, dans l'enfer de la débauche, jusqu'au septième cercle. Autant il détestait sa femme, autant il adorait sa belle-sœur. Il avait quelque raison de croire que celle-ci répondait à ses sentiments, si peu avouables qu'ils fussent, et M. de Montreuil avait cru devoir prendre la précaution de la cacher au fond d'un couvent que Sade ne put découvrir. De plus, il obtint un ordre de la police pour que son gendre fût exilé en Provence, au château de la Coste. Il y emmena une fille de théâtre qu'il fit passer pour sa femme et qu'il présenta à toute la noblesse des environs.

Bientôt la vraie marquise de Sade vint habiter avec sa

sœur, nouvellement sortie du couvent, la terre de Saumane, qui touchait à la fontaine de Vaucluse. Le marquis courut les rejoindre. Il demanda pardon à sa femme de l'avoir offensée. Mais il ne venait que pour revoir mademoiselle de Montreuil, dont il était encore épris. A celle-ci il jura qu'il n'avait jamais aimé qu'elle, et que les fautes même dont il s'avouait coupable n'étaient que le résultat de cet amour poussé au désespoir; il menaça de se frapper de son épée, de se noyer dans la Sorgue, de se jeter du haut des tours de Saumane, si elle refusait de lui pardonner et de lui rendre le même amour dont il s'était cru digne avant de contracter un mariage détesté. Il reconnut, à l'effet de ses paroles¹, que la jeune fille l'aimait encore, et il résolut de l'enlever. Dans le courant de juin, il se rendit à Marseille avec le domestique qui l'assistait dans ses débauches. Pourvu de pastilles de chocolat dans la composition desquelles entrait une forte dose de cantharides, il se rendit dans une maison publique où il prodigua aux filles les vins, les liqueurs et les pastilles. Ces créatures, ainsi excitées et empoisonnées, s'agitèrent avec une telle frénésie et poussèrent de tels cris que la foule s'ameuta autour de la maison. Une malheureuse, devenue tout à fait folle, se jeta par la fenêtre. Sade et son valet s'étaient enfuis, mais le parlement d'Aix fut saisi de cette affaire scandaleuse. Deux filles moururent des blessures qu'elles s'étaient faites pendant l'accès déterminé par les cantharides². Le marquis,

1. Ces paroles sont citées par M. Paul Lacroix (*loc. cit.*), sur la foi des témoignages qu'il invoque en ces termes : « J'ai souvent interrogé des personnes respectables, dont quelques-unes vivent encore, plus qu'octogénaires (1837); je leur ai demandé avec une indiscrete curiosité d'étranges révélations sur le marquis de Sade... »

2. Les *Mémoires de Bachaumont, Nouvelles à la main*, 1772, racontent tout autre-

bien que caché, se fit écrire par un conseiller une lettre qui lui annonçait l'issue inévitable du procès : la roue. Muni de cette lettre, il se rend secrètement à Saumane et se jette aux pieds de sa belle-sœur, les lui baise en sanglotant, « se nomme lui-même un monstre indigne de pitié, s'accuse des plus grands forfaits et déclare qu'il va s'en punir par un suicide ». Elle tremble, elle pleure, elle le plaint doucement.

Il lui tend la lettre et lui raconte obscurément quelque drame de désespoir. « ... Je sais que vous ne m'aimez pas ; je sais que vous me méprisez ! cette pensée a fait mon crime... j'ai préparé de mes mains le poison... plusieurs personnes ont succombé... le hasard m'a sauvé... je vais me faire justice. Adieu ! »

Mademoiselle de Montreuil ne comprend rien, sinon qu'il va mourir dans un supplice infâme, et qu'elle l'aime. Elle le retient, elle le supplie de ne pas se perdre.

« Eh bien ! s'écrie-t-il, je consens à vivre, je consens à fuir, si vous ne m'abandonnez pas, si vous m'aimez ! Autrement, adieu ! laissez-moi mourir¹. »

Une heure après, mademoiselle de Montreuil montait dans la chaise de poste qu'il avait préparée et qui les emporta en Italie.

Le marquis de Sade, pendant qu'il était rompu vif en effigie, par arrêt du 11 septembre, jouissait dans un palazzo de l'inceste qu'il avait préparé par des moyens

ment cette affaire. C'est à sa belle-sœur, selon le nouvelliste, que le marquis aurait, dans un dîner, à Marseille, offert les pastilles de chocolat aux cantharides. Cette version ne se soutient pas.

1. Pour l'authenticité de ce dialogue, je n'ai que les références indiquées à la note de la page 32.

plus abominables que le but même. Mademoiselle de Montreuil mourut dans ses bras, d'une maladie violente, à l'âge de vingt et un ans, et son amant, dont le cerveau se troublait de plus en plus, revint en France, où il fut pris, conduit à Vincennes, en vertu d'une lettre de cachet, et ensuite transféré à la Bastille. Sa maladie cérébrale se développa étrangement dans le régime de la prison, qui avait d'abord été très dur : ni linge l'été, ni bois l'hiver. Toujours attentive à son devoir, la marquise de Sade lui fit passer, dès qu'elle le put, des vêtements, des livres, du papier. C'est alors qu'il écrivit ces récits de l'érotisme le plus noir, pleins de flagellations, d'orgies de sang et de vin, de cadavres poignardés et violés, d'enfants mutilés, ces abominables romans ayant leur morale particulière, leur philosophie et leur doctrine propres, ces manuels compliqués de la débauche et de la cruauté, auprès desquels les petits livres polis du XVIII^e siècle sont innocents¹. *Justine*, puisqu'il faut nommer le monstre, ne ressemble pas plus aux *Bijoux indiscrets* que Sophie

1. Pourtant l'esthétique que le marquis de Sade a exprimée dans son *Idée sur les Romans* est assez soutenable et n'est nullement celle de ses œuvres.

Dans cet opuscule, après avoir loué le naturel de *Clarisse*, il ajoute : « C'est donc la nature qu'il faut saisir quand on travaille ce genre (le roman), c'est le cœur de l'homme, le plus singulier de ses ouvrages, et nullement la vertu, parce que la vertu, quelque belle, quelque nécessaire qu'elle soit, n'est pourtant qu'un des modes de ce cœur étonnant, dont la profonde étude est si nécessaire aux romanciers, et que le roman, miroir fidèle de ce cœur, doit nécessairement en tracer tous les plis. » (P. xxv).

Plus loin, Sade exige de l'auteur qui veut parvenir à la connaissance du cœur humain deux conditions, auxquelles il avait lui-même satisfait et qui résumaient pour ainsi dire sa vie, telle du moins qu'il se la représentait : malheurs et voyages. « Il faut, dit-il, avoir vu des hommes de toutes les nations pour les bien connaître, il faut avoir été leur victime pour savoir les apprécier. » (P. xxxiii).

Jules Janin conte (*loc. cit.*) l'histoire d'un honnête petit jeune homme, neveu de

Arnould ne ressemble à la Brinvilliers. Pendant que le marquis de Sade écrivait à la Bastille ses rêves monstrueux de malade, le faubourg Saint-Antoine s'agitait, et le gouverneur de Launey, craignant que la vue de ses prisonniers excitât le populaire, supprima la promenade quotidienne sur la plate-forme. Le marquis de Sade, irrité de cette mesure, saisit un long tuyau de fer-blanc terminé en entonnoir qu'on lui avait fabriqué pour vider ses eaux, et s'en fit un porte-voix au moyen duquel il appela le peuple aux armes. M. de Launey en écrivit à Versailles. On lui répondit qu'il pouvait disposer de la vie de son prisonnier, mais il se contenta de l'envoyer à Charenton. Le 17 mars 1790, le décret de la Constituante, qui rendait la liberté à tous les prisonniers enfermés par lettres de cachet, délivra le marquis de Sade. Sa belle-mère, en apprenant qu'il était libre, se contenta de dire : « Fasse le ciel qu'il soit heureux ! »

Il avait vécu en trop mauvaise intelligence avec l'ancien régime pour n'être pas partisan du nouveau. D'ailleurs, les révolutionnaires l'accueillaient avec enthousiasme, comme une victime de la tyrannie. Sa longue captivité lui valut des honneurs municipaux. Secrétaire de la société des Piques, il usa de son influence avec une douceur qu'on n'eût point attendue d'un être dénaturé par un si furieux érotisme. Pendant la Terreur, il se montra humain et s'employa à sauver son beau-père et sa belle-mère de qui il se savait haï et méprisé, et qui ne l'avaient point épargné. Sa bienveillance et son nom le rendirent suspect.

curé, qui, ayant lu un soir un roman du marquis de Sade, devint incurablement idiot le lendemain à son réveil. C'est un conte à dormir debout.

Accusé de modérantisme, il fut emprisonné aux Madelonnettes, d'où la réaction thermidorienne le tira plus fou que jamais, car la guillotine, sur la place de la Révolution, et les nudités provocantes du Palais-Égalité, pendant la fièvre de la Terreur, n'étaient pas des spectacles propres à le guérir de sa monomanie.

Le Directoire, pendant lequel il fit, pour vivre, de mauvaises pièces de théâtre, lui fut remarquablement favorable. Il trouva un capitaliste pour lui imprimer ses livres en beaux caractères, sur beau papier, avec vignettes; il trouva des libraires pour les vendre. On en imprima cinq exemplaires sur papier vélin pour les offrir aux Directeurs, qui remercièrent l'auteur. En outre, le marquis crut bien faire en présentant son ouvrage doré sur tranches au général Bonaparte. Le mari de Joséphine fut peu flatté de ce présent cynique. Devenu empereur et plus soucieux que jamais de l'ordre moral depuis que c'était *son* ordre, à lui, il fit saisir chez le marquis une édition clandestine, illustrée de cent figures, et fit enfermer l'auteur à Charenton. Le marquis de Sade y passa les quatorze années qui lui restaient à vivre. C'était un beau vieillard blanc, dont la politesse était parfaite. Il disait doucement d'abominables ordures, traçait du bout de sa canne, sur le sable du préau, des figures obscènes, et écrivait dans sa cellule de sanglantes infamies. Il composait des comédies qu'il faisait jouer par les fous sur un théâtre élevé dans la prison. Et de belles dames venaient, dit-on, assister à ces représentations. Il resta jusqu'au bout sain et robuste de corps, et mourut doucement, presque sans maladie, le 2 décembre 1814.

Son crâne fut étudié par les disciples de Gall, qui y trouvèrent une grande ressemblance avec le crâne d'Héloïse. Cette grave bouffonnerie n'a aucune importance, puisque l'étude des bosses de la tête en apprend sur le moral de l'homme exactement autant que le vol des oiseaux et la position des astres. C'est le cerveau qu'un physiologiste moderne aurait examiné, et c'est dans la substance grise centrale de la couche optique qu'il aurait cherché la lésion, car c'est là que sont disséminées les incitations génitales dont la perversion était notoire chez ce sujet¹. Mais il n'aurait probablement rien trouvé. On a étudié le cerveau de gens affectés de satyriasis sans y rien remarquer d'anormal. S'il est certain que le marquis de Sade était un malade, le trait clinique fondamental de sa maladie est encore aujourd'hui impossible à saisir, et la pathologie s'arrête avec nous, en ce cas, dans les domaines un peu vagues de l'analyse psychologique. Remarquons tout d'abord, dans cet ordre d'idées, que la folie du marquis de Sade fut rigoureusement localisée. Dans tous les rapports qui n'intéressent pas le sexe, il se montra inoffensif, et parfois même, comme nous l'avons vu, humain et généreux. On l'a comparé au maréchal de Raiz; c'est très injuste. Raiz commit réellement des mutilations lubriques; Sade, qui ne fit qu'en raconter, ce qui est déjà beaucoup trop, ne lacéra jamais des enfants ou des femmes. L'indécente flagellation de Rose Keller et les pastilles offertes aux filles de Marseille sont des actes très mauvais,

1. Luys, le *Cerveau*, p. 222. Ce savant physiologiste ajoute, dans son remarquable livre : « Il a été jusqu'à présent impossible de déterminer d'une façon précise, soit le noyau spécial qui leur est réservé (aux incitations génitales) dans la couche optique, soit le territoire où elles opèrent leur dissémination dans les réseaux du *sensorium*. »

mais qui n'atteignent pas à l'atrocité des mutilations dont Néron fut soupçonné et Raiz convaincu. Je sais bien que ces deux faits d'Arcueil et de Marseille, qui ne devinrent publics que grâce à des circonstances particulières, en font raisonnablement supposer d'autres tout aussi détestables, mais il est certain que la folie de Sade n'alla jamais jusqu'au meurtre. Quand cette folie prit, dans les cachots, une issue théorique, elle se complut dans des idées scélérates, mais la morale la plus sévère n'égale pas les crimes imaginés aux crimes perpétrés. Notre fou aurait été en somme peu dangereux si on avait brûlé ses livres au lieu de les imprimer. Il était intelligent; il y a, dans son *Idée sur les Romans*, des observations judicieuses et un sens littéraire assez droit. La remarque qu'il y fait que « ce n'est qu'en travaillant que les idées viennent » frappera, sans doute, par sa justesse, tous ceux qui ont quelque expérience de la production intellectuelle. A la façon dont il parle¹ de la *Princesse de Clèves*, de *Manon Lescaut* et de *Clarisse Harlowe*, il semble que ces œuvres charmantes se soient reflétées dans son âme sans déformation ni enlaidissement. La nouvelle, que nous publions pour la première fois, ressemble à ces petits récits romanesques que l'abbé Prévost sema dans *le Pour et le Contre*, et n'est pas inférieure à la plupart de ces contes noirs. Le désordre mental, qui est manifeste dans les actes et dans les écrits du marquis de Sade, résulte de l'association, et, par suite, de la confusion de deux idées qui restent parfaitement distinctes et même opposées dans

1. Dans son *Idée sur les Romans*. Cet opuscule, placé par l'auteur en tête des *Crimes de l'Amour*, a été réédité récemment chez M. Rouveyre, par les soins de M. Octave Uzanne.

toutes les intelligences saines : le plaisir et la souffrance. Des images de volupté et de supplices se formaient simultanément dans le cerveau de ce malheureux. Cela apparaît dès son premier crime et cela est la caractéristique de sa littérature. Sur un de ses derniers manuscrits, écrits à Charenton, Jules Janin lut cette phrase : « J'ai oublié deux supplices. » J'ai vu, il y a quelques années, dans un cabinet d'autographes, un plan de maison publique tracé par l'incurable vieillard; la destination de toutes les salles était marquée; celles du fond portaient ces légendes : « Ici l'on estropie. Ici l'on tue. » On voit que l'abominable association de ces deux séries d'idées fut suivie avec une terrible logique par ce fou dont Carrier réalisa l'idéal en faisant ses mariages républicains.

Cette folie est rare; elle n'est pas unique, et le monde romain en sentit les atteintes sous les empereurs. Le temps où Sade fut élevé n'en fut point infesté. On imprima beaucoup de sottises au XVIII^e siècle, et on en fit encore davantage; mais on les dit et on les fit gaiement, et c'est ce qui les rend pardonnables. Je laisserai dans le livre du docteur Tardieu l'histoire assez récente de ce sergent qui déterrait les morts et qu'on eut bien tort de ne pas mettre dans un cabanon de fous; il y a entre cet homme et le marquis de Sade une certaine parenté morale, mais je ne veux pas sortir de la tératologie littéraire. Un livre, publié il y a une vingtaine d'années, en Belgique, et que je me garderai bien de nommer, contient un grand nombre de scènes dans lesquelles la débauche et la cruauté sont étroitement unies et confondues pour former des tableaux d'une obscénité dégoûtante. L'auteur, quel qu'il soit, de cette

infamie, la produisit dans un accès d'érotisme scélérat tel que le marquis de Sade n'en éprouva jamais d'aussi violent. Nous rappelons ici ce livre innommable parce qu'on y retrouve à chaque ligne ce que nous considérons comme l'aberration initiale du marquis de Sade.

Ce mal, que l'auteur de *Justine* a eu la triste gloire de nommer, le sadisme¹, n'est pas toujours à l'état aigu. Il s'est rencontré avec quelque bénignité chez plusieurs écrivains qui n'en sont pas morts. Il serait odieux de rapprocher d'un nom déshonoré un nom digne au contraire d'honneur, puisque c'est celui d'un poète qui a trouvé une forme neuve et rare du beau. Mais comment ne pas noter sur ces feuillets de nosologie littéraire le penchant irrésistible de l'auteur des *Fleurs du Mal*² à associer le crime et la volupté, en sorte qu'on ne sait plus s'il chante, dans ses strophes d'un sombre éclat, le crime de la volupté ou la volupté du crime? La peste sadique n'a pas tué ce poète magnifique et singulier, mais elle l'a atteint, comme elle en a atteint plusieurs autres en ce temps-ci.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

1. Le mot n'est pas dans Littré.

2. Lisez surtout à cet égard *une Martyre*. Toutefois le poème est encore normal, puisqu'il est beau, et ne sort pas des lois esthétiques qui relèvent en somme de la morale publique.

II

La nouvelle que nous publions ici pour la première fois, d'après le manuscrit autographe signé, devait entrer dans le recueil intitulé *les Crimes de l'Amour* (Paris, Massé, an VIII (1800), 4 vol. in-12), comme l'indique une note mise au crayon par l'auteur en marge du premier feuillet : « Le crime de l'amour, dans ce conte, n'est que l'épisode, car le sujet principal est bien réellement l'action de l'être vertueux qui veut sauver une victime des loix. » Le marquis de Sade a raison, et son récit rentre dans ce genre vertueux, fort goûté aux approches de la Révolution. L'histoire de Dorci fut certainement écrite sous l'ancien régime, pendant la détention du marquis. L'auteur, renonçant à la faire entrer dans *les Crimes de l'Amour*, où elle s'adaptait assez mal, comme il le reconnut judicieusement, songea à l'insérer dans un autre recueil. C'est ce qui ressort de l'avis qu'on lit en marge de la dernière page et que voici :

« A l'éditeur.

« Ce conte est bon. Il doit produire de l'effet. Il faut le mettre avec un bien long. »

Mais on était alors en pleine révolution, et la rédaction primitive, qui datait de l'ancien régime, fut soumise à un système curieux de corrections : « Le comte et le marquis de Dorci » devinrent « Paul et François Dorci. » Cela était nécessaire. Paul Dorci « a de la sensibilité et des vertus » ;

il ne peut donc pas être un aristocrate. Le « château », qui éveillait dans les âmes des patriotes des idées odieuses, devint la « maison » ; la « terre » devint la « possession ». Un homme libre ne peut labourer la terre du seigneur, mais il peut travailler sur la possession d'un citoyen, ce qui est bien différent, n'est-il pas vrai ? Dans la rédaction primitive se trouvait une jeune paysanne du nom d'Annette qui faisait « sa première communion ». On ne pouvait laisser plus longtemps cette innocente enfant victime du fanatisme et de l'imposture. On remplaça sa première communion par un peu d'instruction laïque, ce qui explique immédiatement « la sensibilité » d'Annette et toutes ses vertus.

Ces corrections sont dans l'esprit de l'époque. La censure en exigeait de semblables des auteurs dont elle examinait les comédies et les mélodrames. Je trouve dans un très intéressant livre de M. Henri Welschinger, sur le théâtre de la Révolution¹, des rapports de censeurs qui concluent à la suppression de tous les titres nobiliaires et de tous les termes féodaux dans les pièces qui leur sont soumises. En 1794, un auteur avait donné à son héros le nom de Louis. L'administration biffa ce nom pour la raison qu'on ne peut donner le nom de Louis à un homme, surtout à un homme vertueux. Aussi, tous les gens de lettres faisaient comme le citoyen Sade : ils effaçaient de leurs écrits jusqu'aux moindres vestiges de l'ancien régime. Les plus zélés ne s'en tenaient pas à leurs propres ouvrages. Il y eut un patriote qui mit du civisme dans *le Cid* de Corneille.

1. M. H. Welschinger et MM. Charavay, ses éditeurs, ont bien voulu me communiquer les placards de ce livre qui s'imprime en ce moment.

Cette guerre aux mots fait pitié; mais, en réalité, elle était plus odieuse qu'inepte. En matière de gouvernement, le mot importe plus que la chose. Les politiques savent qu'on se fait très bien tuer pour un mot. Dans le *Philoctète* de Sophocle, Ulysse dit très justement : « Toute chose considérée et tentée, je vois que la parole, et non l'action, mène tout parmi les mortels. » Ulysse était sage.

Nous reproduisons exactement le manuscrit du marquis de Sade avec son orthographe fautive, mais généralement régulière. Nous avons ponctué le texte pour le rendre lisible. Nous aurions pu rétablir en note tous les passages raturés; ils sont nombreux, et la leçon primitive se lit sous le trait qui l'efface. Mais nous n'avons indiqué que les changements un peu curieux. Il n'est pas nécessaire de traiter un texte du marquis de Sade comme un texte de Pascal.



JOCKO

Par C. M. de POUGENS

NOTICE



I

LE 15 août 1755, fut baptisé, à Paris, « Marie-Charles-Joseph Pougens, fils de Valbruge-Godefrigue (*sic*) d'Estamberk¹ et de Messire Charles de Pougens, ce dernier absent. « Messire Charles de Pougens n'en était pas à sa première absence, et celle-ci n'était que la conséquence d'une autre. Le nouveau-né était fils naturel du prince de Conti. Une dame Beaugé, puis la comtesse de Guimont l'entourèrent de soins, et le prince lui donna des

1. Voir Michaud. La biographie de Leipzig (1807) dit seulement « né d'une famille noble ».

maîtres excellents. Destiné à la diplomatie, le chevalier de Pougens fut envoyé à Rome en 1776, avec une lettre de Louis XVI pour le comte de Bernis. Il était extrêmement laborieux, et avait l'esprit ouvert aux choses les plus diverses. Élève de Greuze et de Bachelier, il fit, à vingt-deux ans, un tableau pour lequel il fut reçu membre de l'Académie de peinture de Rome, et, en même temps, il dépouillait avec ardeur les manuscrits de la bibliothèque du Vatican. A vingt-quatre ans, la petite vérole, dont il faillit mourir, le rendit presque aveugle; un charlatan acheva de lui crever les yeux. Il revint dans sa patrie qu'il ne revit pas, et, envoyé en mission en Angleterre, il contribua au traité de commerce conclu avec cette puissance en 1786. Libéral et philosophe, il aima la Révolution, fut ruiné par elle, et l'aima encore. La Convention, sur la proposition de Marie-Joseph Chénier, lui fit une pension que l'Empire et la Restauration lui conservèrent. Mais il voulut, à l'exemple des Anglais qu'il avait vus chez eux, rétablir lui-même sa fortune par le négoce. Il fonda une imprimerie et une maison de commission pour la librairie. Ces établissements, compromis par une faillite, eussent sombré sous l'Empire, sans le secours de Napoléon qui prêta quarante mille francs au chevalier libraire, et ne voulut être remboursé que de la moitié de la somme. Ainsi fut sauvé l'honneur commercial d'un membre de l'Institut, car Pougens avait été reçu, en 1799, dans la section des Inscriptions et Belles-Lettres. En 1805, sur le déclin, il épousa une Anglaise, Miss Sayer, et, trois ans après, il se retira à Vauxbuin, près de Soissons, où il mourut le 19 décembre 1833, après une vie consumée dans des tra-

vaux de philologie, d'art, de diplomatie, de négoce, de politique, de morale, de physique, de botanique, de géologie, de minéralogie, de poésie, d'archéologie, de mythologie, d'histoire et de jurisprudence criminelle. Son œuvre, étonnante et médiocre, est une encyclopédie qui représente, sur tous les sujets, l'état moyen des esprits à la fin du XVIII^e siècle. Il fut tout le monde : être tout le monde, c'est énorme quand on vit, ce n'est rien quand on est mort; et de tous les livres, gros ou minces, du chevalier de Pougens, il ne reste plus rien aujourd'hui, rien qu'un mignon petit conte qui s'appelle *Jocko*.

II

Jocko, que l'auteur détacha d'un recueil inédit de lettres sur l'instinct des animaux, fut publié pour la première fois en 1824¹, mais c'est bien un ouvrage conçu dans

1. *Jocko*, anecdote détachée des lettres inédites sur l'instinct des animaux. Paris, l'Auteur, 1824, in-12, 2 fr. 50 c.; pap. vélin, 5 fr.

Parmi les réimpressions, signalons : troisième édit., Paris, Mongie aîné, 1827, in-18; Quatrième édit., Paris, Gustave Sandré, s. d. (vers 1854), in-16.

En 1825, *Jocko* fut mis sur le théâtre.

Sous ce titre : Peters, *Littérature anglaise*, et avec ces signatures : John Griffiths (*Quatre années dans l'île de Ceylan*) traduit par Henri Soustraes, le *Musée des Familles* du mois de mai 1834 donne la nouvelle de Pougens, abrégée et défigurée. Même exposition, mêmes épisodes (moins celui des diamants), même dénouement. Ce plagiat est des plus effrontés.

Les *Lettres sur l'Instinct des animaux* sont restées inédites, avec une très notable partie des œuvres de Pougens.

l'esprit du XVIII^e siècle et exécuté dans le goût Louis XVI. C'est là son charme. L'héroïne du conte a le naturel recommandé aux demoiselles par madame de Genlis, et la « sensibilité » sans laquelle il n'y a point d'objet aimable; elle cultive l'amitié; elle sait dresser une table frugale et elle aime la musique, quand la musique est mélancolique et tendre; et ce n'est ni une gracieuse Française, ni une sincère Anglaise, ni une Portugaise ardente, comme on en mettait dans les romans et dans les drames; ce n'est pas davantage une jeune sauvage, taïtienne ou indienne, ainsi qu'on en voyait tant; non, c'est la femelle d'un orang-outang. Mais rassurez-vous; elle a, dans son île de Ceylan, des grâces françaises. Elle ne déparerait point, cette enfant de la nature, le salon de madame d'Houdetot, et, pour la pudeur, elle ne le cède point à la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, ainsi qu'on en peut juger par le curieux passage qui commence par ces mots : « Comme ses bras, sans être entièrement disproportionnés... » (p. 18).

Enfin, pour tout dire, Jocko est de la religion du vicaire Savoyard; Jocko reconnaît l'Être suprême; du moins Pougens se plaît à le croire, et, quand il la voit élever son bras droit vers le soleil couchant, il se figure qu'elle adresse à l'Auteur de la nature une prière philosophique et morale. Sensible, naturelle et philosophe, telle est Jocko.

Eh bien! il a fallu de l'art, et un art très discret, pour dessiner cette figure si fine et si coquette dans son absurdité charmante; pour l'animer, pour composer ses mines et ses gestes de bête des bois et de petite demoiselle, pour la faire vivre enfin d'une vie ambiguë qui semble réelle. Car elle est vivante, cette gentille Jocko, elle est

sympathique, elle est touchante, et, à tout prendre, pas si absurde que j'ai dit, car on peut entrevoir bien des choses mystérieuses dans l'âme de ces frères sauvages de l'homme, qui, moins puissants que lui, sont restés plus innocents.

Et même je ne puis m'empêcher de ranger *Jocko* dans les romans scientifiques. C'en est, si vous voulez, la première fleur, fleur toute mince, qui ne fait pas prévoir la lourde végétation qui menace aujourd'hui de nous étouffer. Il y a plus de poésie dans les vingt-cinq pages de Pougens et plus de vérité aussi que dans tous les volumes de M. Jules Verne. Pougens a donné ses preuves à la suite de son récit. Elles ne sont pas toutes bonnes; on pourrait facilement les redresser et les renforcer. Mais irons-nous, à propos d'une agréable bagatelle, interroger Darwin et consulter Broca? Non, Pougens lui-même a trop cédé à l'envie de prouver, et il n'avait nul besoin d'appeler en témoignage, comme il l'a fait, don Félix d'Azara et Gas-sendi. Nous touchons au côté faible de son conte. On voit trop comment il est composé, et que chaque circonstance est inspirée par une lecture. Le plus souvent, après avoir rapporté quelque fait et geste de sa petite *Jocko*, il ajoute : « Je me rappelai alors ce que j'avais lu dans plusieurs relations de voyages, » ou... « Je me rappelai dans cet instant que quelques naturalistes, observateurs, etc... » Ou bien encore, à propos de la cabane que bâtit *Jocko* : « Je me rappelai bientôt que l'existence de ces constructions agrestes était constatée par plusieurs voyageurs célèbres et par nos premiers naturalistes. » Cela ôte l'illusion et trahit le compilateur. Pougens n'était pas allé dans l'Inde; il ne faut pas toujours le croire sur parole. Il se

trompe, par exemple, quand il dit que Jocko trouva du lait dans une noix de coco fraîchement cueillie. Puisque la noix était fraîche, Jocko y trouva une eau légèrement acide et fort agréable à boire. Les compilateurs sont sujets à ces méprises. Il ne faut pas chicaner les gens pour une noix. Mais les noms génériques donnés par l'auteur à son héroïne présentent quelques difficultés. Pougens, après avoir semblé distinguer le pongo et l'orang-outang, les confond, et veut que sa Jocko soit en même temps l'un et l'autre, ce qui est tout à fait impossible. Patrie, mœurs et figure, tout s'accorde pour faire reconnaître en Jocko un jeune individu de l'espèce que les naturalistes ont nommée *pitachus satyrus* et les matelots *orang-outang*. Ces deux derniers mots sont malais et veulent dire homme de forêt. C'est le nom que prennent les indigènes eux-mêmes dans la presqu'île de Malacca. Quant au *Pongo*, il est à coup sûr africain; son nom appartient à la langue mpongwe, qui se parle sur les deux rives du Gabon. Le Pongo, selon toute apparence, n'est autre que le gorille, et l'on sait que celui-là est un terrible compagnon chez qui les vertus et les grâces de la tendre Jocko n'ont jamais fleuri. Mais voilà assez et trop de lourde critique.

Le petit conte de Jocko est inspiré et embelli d'un bout à l'autre par un sentiment vrai de pitié et de respect pour les animaux. C'est là ce qui lui donne, malgré ses mines vieilles et son petit air rococo, une physionomie encore gracieuse, encore vive, encore touchante.



APPENDICE (de Jocko)

Jocko au Théâtre

J'AI dit que le petit conte de Pougens a été mis au théâtre. Quand, par qui et comment, c'est ce que nous dira le titre d'une brochure que j'ai sous les yeux :

« *Jocko ou le Singe du Brésil*, drame en deux actes, à grand spectacle, mêlé de musique, de danses et de pantomime, par MM. Gabriel et Rochefort, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 16 mars 1825; et, le 6 avril, devant Son Altesse Royale Madame, Duchesse de Berry. Musique de M. Alexandre Piccini, ballet de M. Blache, décorations de M. Ciceri. Prix : 1 fr. 25 cent. Avec une jolie lithographie. Paris, chez Quoy, libraire éditeur de pièces de théâtre, boulevard Saint-Martin, n° 18. — 1825. »

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

La « jolie lithographie » annoncée sur ce titre est effectivement abominable. Elle est signée Feillet; elle représente Jocko avec les beaux mollets et la fine taille d'un maître danseur, prenant dans ses bras un enfant épouvanté à la vue d'un serpent qui se lève.

L'imagination de MM. Gabriel et Rochefort ajouta beaucoup à celle de Pougens, tant pour l'action que pour les personnages, dont voici la liste avec les noms des acteurs :

JOCKO	M. MAZURIER.
FERNANDEZ, traitant portugais, faisant le commerce du riz	M. GOBERT.
PEDRO, vieux domestique de Fernandez	M. PIERSON.
DOMINIQUE, fils de Pedro, d'un caractère simple	M. PAUL.
CORA, jeune Brésilienne, esclave de Fernandez	Mlle LOUISE PIERSON.
FERNAND, fils de Fernandez; il a sept ans	Mlle CHARLOTTE BORDES.
UN BRÉSILIEEN parlant	M. BLANCHARD.
UNE JEUNE FEMME, personnage muet.	
MATELOTS, BRÉSILIENS, CRÉOLES ET NÈGRES	

Jocko, cette Virginie des bois, transportée sur la scène du boulevard par les deux joyeux vaudevillistes, perd, avec son sexe dont il n'est plus question, sa naïveté, sa grâce, son charme, et tout ce qu'elle avait d'original. Ce n'est plus qu'un quadrumane moqueur, jovial, qui fait des grimaces et des sauts périlleux, renverse malicieusement un pot de crème et une bouteille d'eau-de-vie et enferme fort à propos deux amoureux dans le filet destiné à le prendre lui-même. Mais il est capable des plus belles actions. Fernandez, « traitant portugais, faisant le commerce du riz », lui a sauvé la vie dans des circonstances que le même Fernandez raconte en ces termes à son jeune domestique Dominique : « Il y a six mois environ, que, tourmenté par le désir de

JOCKO

découvrir des objets d'histoire naturelle, je dirigeai ma promenade du côté du Morne de la Grande-Savane, dans l'espoir de trouver au bord de la mer quelques-uns de ces coquillages qui ornent mon cabinet; lorsque, tout-à-coup, des cris aigus frappent mon oreille; je m'approche et je vois un énorme serpent qui livrait un combat terrible à un fort gros singe, dont l'espèce est connue sous le nom de Jocko; le reptile venimeux quitte sa victime pour s'élancer sur moi... »

DOMINIQUE

« Ah! mon Dieu!

FERNANDEZ

« J'étais armé, je tirai sur lui et le tuai. Jocko, tout couvert de sang, restait sur la place; ses flancs, déchirés et meurtris, battaient avec force; le commun danger que nous avions couru tous les deux m'inspira pour lui un vif intérêt. Je pensai ses blessures, et j'obtins en peu de temps la plus complète guérison. »

C'est, on le voit, la dernière scène du roman, avec un heureux dénouement, au lieu d'un funeste. On a remarqué, sans doute, que Fernandez, malgré le désir qui le tourmente de découvrir des objets d'histoire naturelle, n'est pas fort avancé dans cette science, puisqu'il prend les jockos pour de grands singes, tandis qu'en réalité ils en sont de fort petits.

Jocko est plein de reconnaissance. Remarquant que Fernandez porte un diamant au doigt, et se rappelant en avoir vu de pareils « dans une mine », il va les lui chercher et l'enrichit de la sorte. Il faut admettre que dans « cette

mine » se trouvaient à fleur de terre des diamants tout taillés. Mais, hors cette petite difficulté, la chose se conçoit assez bien. MM. Gabriel et Rochefort ont pris cet épisode à Pougens, mais ils ont fait comme les malfaiteurs qui martèlent l'argenterie qu'ils ont volée.

Le reste du drame est inepte et ne rappelle plus en rien notre conte. Le jeune fils de Fernandez, ayant fait naufrage, est jeté sans connaissance sur la côte. Jocko le relève, le fait revenir à la vie et l'enlève pour le sauver de la morsure d'un serpent qui va l'enlacer. Mais, à ce moment, ce singe sublime est tué par un matelot qui croit bien faire.

« Jocko, dit alors le livret, Jocko, qui a encore rassemblé assez de force pour aller jusqu'à sa cabane, où il a saisi avec peine les diamants qu'il avait apportés le matin, se traîne difficilement près de Fernandez et les jette à ses pieds. »

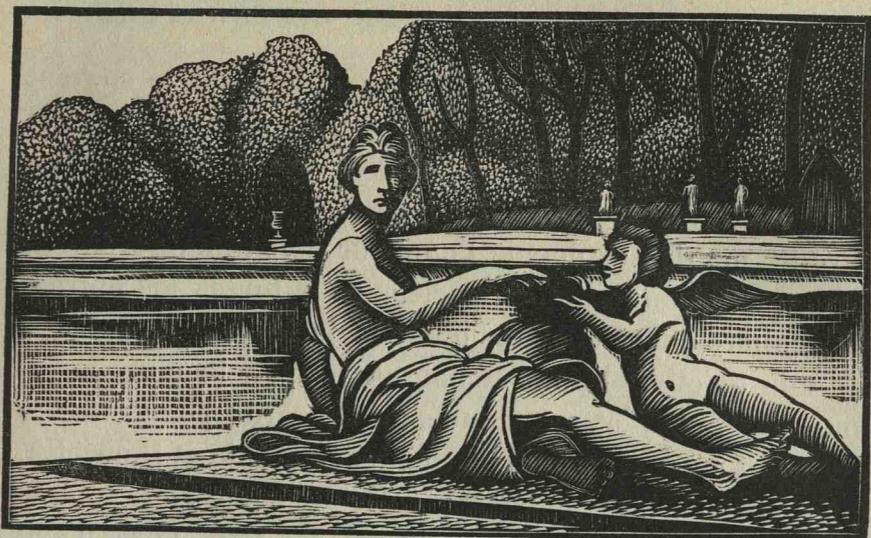
Malgré ses graves défauts, *Jocko* obtint un grand succès, non seulement au théâtre, où la mise en scène pouvait l'expliquer, mais encore en librairie, car, si nous en croyons Quérard, il y eut trois éditions de cette pièce, outre celle que nous signalons.



HISTOIRE
D'HENRIETTE D'ANGLETERRE

Par Madame de LA FAYETTE

ÉTUDE



I. — COMMENT LE LIVRE INTITULÉ HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE FUT FAIT ET QUELLE PART Y PRIT HENRIETTE D'ANGLETERRE.

MARIE-MADELEINE PIOCHE DE LA VERGNE ayant épousé, en 1655, à l'âge de vingt-deux ans, François Motier, comte de La Fayette, frère de la belle et innocente amie de Louis XIII, allait souvent visiter au couvent des Filles-Sainte-Marie de Chaillot sa belle-sœur qui, sous le nom de mère Angélique, était supérieure de cette maison. Elle y vit Henriette-Marie de France, veuve de Charles I^{er}, et sa fille Henriette d'Angleterre, encore enfant, qui plus tard épousa le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Les rencontres furent

assez fréquentes, car la reine exilée habitait le couvent de Chaillot pendant une grande partie de l'année, et la comtesse se lia peu à peu avec la jeune princesse d'Angleterre. « Cette connoissance, dit madame de La Fayette, me donna depuis l'honneur de sa familiarité, en sorte que, quand elle fut mariée, j'eus toutes les entrées particulières chez elle; et, quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle, elle me témoigna jusqu'à la mort beaucoup de bonté, et eut beaucoup d'égards pour moi¹. » Il y avait entre elles une mutuelle sympathie et Henriette, après son mariage, confiait à cette ancienne amie tout ce qui ne touchait pas le *secret du roi*. En 1665, après l'exil du comte de Guiche, qui laissait en partant un vif souvenir à la princesse désœuvrée, celle-ci dit à madame de La Fayette : « Ne trouvez-vous pas que, si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire? » Et, songeant sans doute à une nouvelle, qu'elle connaissait fort bien, car elle y fit allusion un jour dans une conversation avec Vardes², je veux dire la *princesse de Montpensier*, elle ajouta : « Vous écrivez bien : écrivez, je vous fournirai de bons mémoires. »

Or, d'aller lui dire : non,
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités.

Madame de La Fayette écrivit; il y avait dans les mémoires fournis par l'héroïne des endroits délicats :

1. Page 5 de l'édition Charavay.

2. Page 100 de l'édition Charavay.

car cette charmante Henriette était, avec beaucoup d'intelligence, de droiture et de bonté, une terrible étourdie. Heureusement madame de La Fayette avait dans l'esprit autant d'adresse que de sincérité; elle savait tout dire. L'idée de cette histoire fut laissée par fantaisie comme elle avait été prise. Mais en 1669, Madame (son mariage avec le duc d'Orléans donnait ce titre à la princesse d'Angleterre), ayant fait ses couches à Saint-Cloud et n'ayant qu'une cour peu nombreuse, se rappela cette idée et dit qu'il fallait la reprendre. Elle fut si contente de ce qu'écrivit madame de La Fayette, qu'elle y ajouta quelques morceaux de sa main. La comtesse prit soin de les marquer d'un signe qui s'est malheureusement perdu à l'impression. Petitot¹ crut retrouver un de ces morceaux dans la quatrième partie; on y lit :

« Il (le Roi) envoya prier Montalais de lui dire la vérité : *vous saurez ce détail d'elle*. Je vous dirai seulement que le maréchal (de Gramont), qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne conduite, etc., etc.². »

Petitot remarque d'abord que ce passage est écrit à la première personne et que tout le reste du livre l'est à la troisième. Il fait observer ensuite que la phrase : « *Vous saurez ce détail d'elle* », n'a de sens que si c'est Madame elle-même qui renvoie la comtesse de La Fayette à mademoiselle de Montalais pour s'informer plus amplement. Petitot a raison; on ne conçoit pas la comtesse parlant au public, ou, pour mieux dire, à la bonne compagnie pour laquelle elle écrivait, et disant : « Une fille de Madame,

1. Notice sur madame de La Fayette, collect. Petitot, t. LXIV, page 360.

2. Page 115 de l'édition Charavay.

Montalais, vous fera savoir ce détail. » Au contraire on s'explique très bien que Madame, ayant noté rapidement, en vue de son histoire intime, un fait qu'elle ne savait et ne pouvait savoir que par une de ses filles, ait ensuite indiqué qu'il serait bon, avant de rédiger ce passage, d'interroger la fille elle-même.

En 1670, Madame fit le célèbre voyage d'Angleterre dont elle ne revint que pour mourir. Quand survint cette mort désolante, madame de La Fayette avait posé la plume sur le récit de la dernière entrevue de Madame avec le comte de Guiche, en 1665. Elle ne la reprit que pour écrire une relation de ces neuf heures d'inexprimables douleurs pendant lesquelles Madame montra une douceur et un courage extraordinaires constamment alliés à la plus parfaite simplicité. Dans cette relation les paroles sont en harmonie avec les choses; il faut l'avoir lue pour savoir tout ce que vaut la simplicité dans une âme ornée¹.

II. — NOTE POUR SUPPLÉER AU SILENCE DE MADAME DE LA FAYETTE SUR L'ENFANCE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE.

Ayant dit que la princesse d'Angleterre, fille d'une reine exilée et pauvre, fut élevée dans la simplicité d'une condition privée, madame de La Fayette ajoute que « cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité

1. Comparez, pour mieux sentir cela, la relation de la mort d'Henriette par madame de La Fayette et la relation de la mort de madame de Beaumont par Chateaubriand (dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*).



HENRIETTE D'ANGLETERRE

et toute l'humanité des conditions ordinaires¹ ». Cette remarque pleine de sens et qui est le résultat d'observations nombreuses et bien faites, laisse entrevoir toute la sagesse d'âme, toute la solidité d'esprit de cette dame qui disait : « C'est assez que d'être » et qui ne s'éblouit de rien. Mais il n'était ni dans le plan de Madame, ni, par conséquent, dans celui de la comtesse de rappeler les détails de cette simple enfance, de dire comment, à Sainte-Marie de Chaillot, la mère d'Henriette Stuart faisait elle-même les comptes de sa maigre dépense², et comment, après le départ du prince de Galles pour l'Écosse, la reine exilée fut abandonnée de tous ses gens, qu'elle ne pouvait payer. « L'étoile était alors terrible contre les rois », dit madame de Motteville. Et elle rapporte que, la recevant dans une mauvaise chambre des Carmélites, Henriette de France lui montra une petite coupe d'or dans quoi elle buvait et lui jura « qu'elle n'avoit d'or, de quelque manière que ce pût être, que celui-là³. » La fille de Henri IV vendit ses hardes pour subsister⁴; il y eut un moment

1. Page 33 de l'édition Charavay.

2. « Estant à Sainte-Marie de Chaliot où elle a pratiqué beaucoup de vertus, nous l'avons veue prendre sens répugnance et sens chagrin le soin de sa despence quy a esté en certains temps fort petite; elle en fesoit les contes, et s'occupoit à cela dens un esprit de pénitence et d'humilité. » (*Mémoire ayant servi à Bossuet pour l'Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, Londres, 1880, in-4°, pp. 27-28.*) Ce mémoire, fort curieux, a été publié pour la première fois par M. Gabriel Hanotaux.

3. Le 14 juillet 1648. *Mémoires* de madame de Motteville, collect. Petitot, t. XXXVII, p. 414.

4. Voir le mémoire publié par M. G. Hanotaux :

« Nous luy avons veu vendre toutes ses hardes l'une après l'autre, ces meubles et le reste de ces piérieres, et engager jusques aux moindres choses pour pouvoir subsister quelques jours de plus. Elle nous fit l'honneur de nous dire un jour, estant dans les grandes Carmélites, qu'elle n'avoit plus ny or ny argent à elle qu'une petite tasse dens quoy elle buvoit ». P. 28.

où elle manqua de bois et presque de pain pour son enfant. C'est le cardinal de Retz qui en témoigne :

« Cinq ou six jours, dit-il, devant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de madame sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit pas fait payer à la Reine de sa pension¹, que les marchands ne vouloient plus fournir, et qu'il n'y avoit plus un morceau de bois dans la maison². »

Mais ce dénuement étoit passager et résultait du désarroi que la guerre civile avait mis dans le service des maisons royales. La princesse d'Angleterre, qui avait alors quatre ans et demi, ne devait pas recevoir de ces privations une impression bien forte.

Elle avait vingt et un ans en 1665, quand il lui vint en tête de fournir des mémoires à son amie. Elle étoit encore trop jeune et trop occupée de sa jeunesse pour se plaire aux souvenirs de son enfance. Aussi n'a-t-elle rien dicté qui se rapportât aux premières années de sa vie. On dirait que cette jolie femme se croyait née le jour où elle fut aimée pour la première fois. Ce fut quand le duc de Buckingham la vit à Londres; elle avait seize ans et c'est de ce moment que son historien commence à la peindre.

1. Elle étoit de dix mille écus par mois, mais ne suffisait pas à soutenir la foule des pauvres royalistes.

2. *Mémoires du cardinal de Retz*, publ. par A. Feillet, édit. A. Régner, t. II, p. 197.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

III. — DE LA NATURE PHYSIQUE ET MORALE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE. SES PORTRAITS.

Mademoiselle de Montpensier parle avec une malice assez agréable du charme qui enveloppait la princesse d'Angleterre et cachait en elle certaine disgrâce fort apparente d'ordinaire : « Elle avoit trouvé, » dit Mademoiselle¹, « le secret de se faire louer sur sa belle taille, quoi qu'elle fût bossue, et Monsieur même ne s'en aperçut qu'après l'avoir épousée. » Voilà une bossue bien dissimulée, mais une bossue enfin ; et la bonne demoiselle n'est pas seule à le dire. La Fare, fort détaché, dit que Madame, « quoi qu'un peu bossue avait non seulement dans l'esprit, mais même dans sa personne, tous les agréments imaginables² ».

Elle avait, en effet, le dos rond. A ce signe, comme à l'éclat particulier de son teint, à sa maigreur et à la toux qui la secouait constamment, on pouvait reconnaître la maladie que l'autopsie révéla³ et qui l'eût emportée si une autre plus rapide ne fût survenue. Ces symptômes frappèrent le vieux doyen de la Faculté de médecine de Paris, Guy Patin, qui écrivait à Falconnet, le 26 septembre 1644 : « Madame la duchesse d'Orléans est fluette, délicate et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. Les Anglois sont sujets à leur maladie de con-

1. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLIII, p. 157.

2. *Mémoires de La Fare*, collect. Petitot, t. LXV, p. 176.

3. « On trouva... le poumon adhérent aux côtes du côté gauche, rempli d'une matière spumeuse, le côté droit meilleur, mais non pas tout à fait bon. » (*Mémoire d'un chirurgien du roi d'Angleterre qui a été présent à l'ouverture du corps de Madame*. Biblioth. nat.; ms. franç. n° 17052.)

somption, qui en est une espèce, une phthisie sèche ou un flétrissement du poumon¹. »

Tout en elle, jusqu'à son perpétuel besoin d'agitation, trahissait la poitrinaire. Elle avait une coquetterie intrépide et un goût de galanterie que n'interrompaient ni les malaises, ni les grossesses, ni les couches les plus pénibles; c'est que ce goût était tout de tête et seulement pour l'imagination. On conçoit qu'avec son tapage et ses bravoures elle agaçait la reine Marie-Thérèse, bonne femme et simple, ne connaissant que l'étiquette. La reine se plaignait que, pendant qu'elle était en couches, Madame était venue la voir « ajustée avec mille rubans jaunes et coiffée comme si elle étoit allée au bal ». Elle ajoutait avec quelque aigreur qu'« une coiffe baissée et un habit modeste » eussent marqué plus de respect. Mais les hommes n'entraient pas dans les rancunes de la Reine et leur témoignage atteste unanimement l'attrait de cette malade charmante.

Il y a dans les premiers mémoires de Daniel de Cosnac, évêque de Valence et grand aumônier de Monsieur, un portrait de Madame qui a son prix, venant d'un ami respectable et d'un confident discret. Le voici :

« Madame avoit l'esprit solide et délicat, du bon sens, connoissant les choses fines, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il faudroit faire, mais quelquefois ne le faisant pas, ou par une paresse naturelle, ou par une certaine hauteur d'âme qui se ressentoit de son origine et qui lui faisoit envisager un devoir comme une bassesse. Elle

1. *Lettres de Guy Patin*, Paris, 1846, in-8°, t. II, p. 127.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

mêloit dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvoit point dans toutes les autres personnes royales. Ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté; mais elle en savoit user d'une manière plus facile et plus touchante; de sorte qu'avec tant de qualités toutes divines, elle ne laissoit pas d'être la plus humaine du monde. On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun, et c'est ce qui a aisément donné sujet de croire qu'elle étoit bien aise de plaire à tout le monde et d'engager toutes sortes de personnes¹. »

C'est bien ainsi qu'elle nous apparaît : intelligente, délicate, douce et fière, fidèle aux amis, faible et désarmée contre les flatteries et les caresses, humaine. Ce dernier mot dit beaucoup, et contient, à mon sens, la plus belle louange qu'on puisse donner à une princesse, c'est-à-dire à une personne que les mœurs publiques et privées tiennent en dehors de la sympathie et de l'humanité. L'évêque de Valence ajoute à ce portrait moral un portrait physique galamment tracé et qui sent le fin connaisseur. C'était le temps des Retz et des Chanvallon :

« Pour les traits de son visage, on n'en voit pas de si achevés; elle avoit les yeux vifs sans être rudes, la bouche admirable, le nez parfait, chose rare! car la nature, au contraire de l'art, fait bien presque tous les yeux et mal presque tous les nez. Son teint étoit blanc et uni au-delà de toute expression, sa taille médiocre mais fine; on eût dit qu'aussi bien que son âme, son esprit animoit tout son corps. Elle en avoit jusqu'aux pieds, et dansoit mieux que femme du monde.

1. *Mémoires de Cosnac*, t. I, pp. 420-421.

» Pour ce *je ne sais quoi* tant rebattu, donné si souvent en pur don à tant de personnes indignes, ce *je ne sais quoi* qui descendoit d'abord jusqu'au fond des cœurs, les délicats convenoient que chez les autres il étoit copie, qu'il n'étoit original qu'en Madame; enfin, quiconque l'approchoit demeuroit d'accord qu'on ne voyoit rien de plus parfait qu'elle¹. »

Voilà un gracieux portrait; nous avons aujourd'hui le goût plus fort et nous voudrions plus d'accent. Les écrivains du XVII^e siècle mettaient dans ces sortes d'ouvrages plus d'élégance que de précision. Quand ils ont dit qu'on a le teint *beau* et la gorge *belle*, ils croient avoir tout dit. Madame de La Fayette nous avertit qu'on trouva à la princesse Henriette, dès le sortir de l'enfance, « un agrément extraordinaire », mais elle ne nous dit pas si Henriette étoit brune ou blonde.

La bonne madame de Motteville, qui n'avait pas pour Henriette les yeux de Buckingham, accorde du moins à la jeune princesse ce qu'on appelle la beauté du diable :

« Elle avoit, dit-elle, le teint fort délicat et blanc; il étoit mêlé d'un incarnat naturel comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants. Son nez n'étoit pas laid; sa bouche étoit vermeille et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter, mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin². »

Cela est froid et fort éloigné de la vivacité de Cosnac. Mais ne nous dira-t-on pas si Madame étoit brune ou blonde?

1. Cosnac, *loc. cit.*, pp. 420-422.

2. *Mémoires* de madame de Motteville, collect. Petitot, t. XXXVIII, p. 317.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

Elle était blonde avec des yeux bleus¹; c'est un libelle qui nous l'apprend, un libelle d'assez bon ton, dont nous parlerons dans un autre paragraphe. Voici le portrait qu'on trouve dans ce petit écrit, intitulé : *La Princesse ou les amours de Madame*.

« Elle est d'une taille médiocre et dégagée, son teint, sans le secours de l'art, est d'un blanc et d'un incarnat inimitable, les traits de son visage ont une délicatesse et une régularité sans égale, sa bouche est petite et relevée, ses lèvres vermeilles, ses dents bien rangées et de la couleur des perles; la beauté de ses yeux ne se peut exprimer : ils sont bleus, brillans et languissans tout ensemble; ses cheveux sont d'un blond cendré le plus beau du monde; sa gorge, ses bras et ses mains sont d'une blancheur à surpasser toutes les autres². »

Cela donne dans le joli et dans le fade; mais le libelliste était journalier, comme Madame; il avait ses heures heu-

1. Choisy dit, il est vrai, que les yeux de Madame étaient noirs. Mais les yeux bleus, ceux surtout qui sont d'un bleu de saphir, et ce sont les plus beaux, paraissent noirs quand la pupille est dilatée. Voici d'ailleurs, si peu qu'il vaille, le portrait tracé par l'abbé : « Jamais la France n'a vu une princesse plus aimable qu'Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa : elle avoit les yeux noirs, vifs et pleins du feu contagieux que les hommes ne sauroient fixément observer sans en ressentir l'effet; ses yeux paroisoient eux-mêmes atteints du désir de ceux qui les regardoient. Jamais princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charmes; l'on s'intéressoit à elle et on l'aimoit sans penser que l'on pût faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, et qu'elle s'en apercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, et tout celui qu'il faut pour les affaires importantes, si les conjonctures de les faire valoir se fussent présentées, et qu'il eût été question pour lors à la Cour d'autre chose que de plaire. »

(*Mémoires de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, pp. 385-386.)

2. *La Princesse ou les amours de Madame*, dans *L'Hist. amoureuse des Gaules*, 1754, t. II, p. 119.

reuses et c'est lui qui nous donnera sur cette jeune femme le mot magique qui dit tout, le mot qui sert de talisman pour évoquer la belle ombre :

« Elle a, dit cet inconnu, elle a un certain air languissant, et quand elle parle à quelqu'un, comme elle est toute aimable, on diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire¹. »

On dirait qu'elle demande le cœur, voilà le secret de Madame, le secret de ce charme qui agit sur tous ceux qui la virent et qui n'est pas encore rompu; j'en appelle à tous ceux qui ont essayé de réveiller son souvenir.

Si cette aimable jeune femme n'a pas à se plaindre des portraits que firent d'elle évêques, libellistes, abbés, seigneurs, duègnes et vieilles demoiselles, elle est trahie au contraire par ceux qui semblaient devoir être ses défenseurs naturels : je veux dire les dessinateurs, les graveurs et les peintres.

Les portraits d'Henriette d'Angleterre sont assez nombreux (je parle des portraits faits de son vivant); par malheur ils ne se ressemblent pas entre eux.

Cela tient sans doute à ce que les artistes ont mal vu et peu compris leur modèle, mais cela tient aussi, et beaucoup, à ce que le modèle n'avait pas des traits bien accentués et que sa physionomie était changeante et diverse.

Les tissus très mous, comme on le voit aux joues qui tombent, se pénétraient facilement et gonflaient les traits

1. *La Princesse*, loc. cit., p. 108.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

naturellement fins. De là, cet aspect tour à tour grêle et empâté qu'on voit à ses portraits.

Je l'ai dit tout à l'heure : cette blonde était ce qu'on appelle journalière. Son charme, tout d'expression, était insaisissable pour des artistes qui, comme ceux de son temps, ne se permettaient ni le croquis rapide, ni la touche légère, et qui ne se proposaient pas de saisir la nature en un moment par un coup d'adresse et d'esprit.

Une gravure de Claude Mellan¹ nous montre Henriette encore très jeune, au temps où, dédaignée par Louis XIV, elle paraissait sans éclat à la Cour. Mellan nous représente, dans sa manière un peu lâche, une jeune fille de seize ou dix-sept ans avec de beaux grands yeux, un nez rond, de grosses lèvres, la mâchoire inférieure trop saillante, des joues lourdes, un visage à la fois chétif et bouffi, un air intelligent et bon. C'est bien ce qu'avec une grosse gaieté Louis XIV nommait « les os des saints Innocents ». Sur le cou, ceint d'un collier de perles, une guimpe transparente est jetée. Ce collier de perles se retrouve sur tous les autres portraits de la Princesse.

Une peinture de Van der Werff², reproduite par plu-

1. Buste. « Madame Henriette-Anne, Princesse de la Grande-Bretagne. CM del. » Nous reproduisons ce portrait ci-contre. (Édition Charavay, p. xxiii.) Des épreuves postérieures portent « Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, née à Exeter le 16 juin 1644, morte à Saint-Cloud le 30 juin 1670. Cl. Mellan G. del. et sc. »

2. « Henriette d'Angleterre, dernière fille de Charles I^{er}, Roy de la Grande-Bretagne, et de Henriette-Marie de France, née à Excester, le 15 juin 1644, accompagna la Reine sa mère, lors qu'elle se sauva par mer en France. A Paris, chez L. Boissuin. » Non Signé.

Le même : « Van der Werff pinxit. J. Audran sculpsit. »

Plus récemment les graveurs Tavernier et Dieu ont donné chacun une copie très

sieurs graveurs, notamment par J. Audran, rappellerait la gravure de Claude Mellan, si le nez, beaucoup plus droit, la bouche mieux faite et la joue plus pleine ne composaient pas un ensemble incomparablement plus agréable. D'ailleurs même air de bonté intelligente. Le buste, pris dans un *corps* très raide comme on en portait alors, est richement orné d'orfèvrerie avec perles et grosses pierreries. C'est à peu de chose près le costume de presque tous les autres portraits. « Elle était étincelante de pierreries », dit le libelliste.

Un portrait, signé : Grignon sculs.¹, nous montre une figure sensiblement différente : le nez est gros, mais les yeux relevés sur les tempes et les lèvres retroussées aux deux coins s'accordent avec les mèches folles et les boucles en coup de vent de la chevelure pour composer une physionomie vive, riieuse, mutine et moqueuse. Et, bien que la gravure soit dure et noire, Henriette y paraît gentille et plaisante. Si l'on veut, ces portraits forment, malgré leurs dissemblances, une famille, dont le caractère commun est l'air de jeunesse et de sympathie.

Tout différent est l'aspect des autres figures que nous avons sous les yeux. Le graveur anonyme de 1663², Joul-

infidèle de ce portrait de Van der Werff. On le trouve reproduit à l'eau forte, en tête de ce volume, par M. Boulard fils.

1. De face. « Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, dernière fille de Charles I^{er} du nom, roy de la Grande-Bretagne, et de Henriette-Marie de France, nasquit à Exceter le 15 juin 1644, accompagna la reine sa mère lors qu'elle se sauva par mer en France, espousa Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique du Roy. »

2. De trois quarts. Elle porte une guimpe empesée et montante, le costume est sévère. C'est ainsi que la reine accouchée aurait voulu voir Madame à ses relevailles (v. p. 70). Au fond, une draperie dont un coin soulevé laisse voir à gauche une chasse en forêt.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

lain¹, Desroches² et F. Schouten³, sans bien s'accorder pour les détails, nous présentent tous un visage régulier, plein, avec un air de maturité; ni expression, ni caractère propre : ce n'est pas là cette princesse à qui l'on trouvait « un agrément extraordinaire ».

Le musée de Versailles possède trois portraits anciens d'Henriette d'Angleterre. Le meilleur⁴ a été reproduit dans l'ouvrage de Gavard par une mauvaise gravure qui n'en donne pas la moindre idée. La Princesse y est représentée avec de beaux yeux d'un bleu sombre, un nez sans beaucoup de caractère mais qui peut, à la rigueur, mériter le compliment que l'évêque de Valence fit à l'original, une bouche retroussée aux coins avec une expression plus gaie que tendre et une jolie gorge sous une guimpe transparente. Elle tient sur ses genoux un petit chien qui porte galamment à l'oreille un pompon de soie rouge.

Le même petit chien avec le même pompon à l'oreille figure sur un autre portrait⁵ conservé dans l'attique du palais et que le catalogue donne pour être de l'école de

1. De trois quarts. « Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. »

2. De face. « Henriette Stuard, Desroches sc. »

Cette princesse à qui tout avoit concouru
Pour lui gagner les cœurs et se voir adorée,
Semble n'avoir paru
Que pour estre pleurée.

3. De face. « Henriette-Anne d'Angleterre épouse de Philippe de France, duc d'Orléans. G. Schouten f. » Plusieurs épreuves non signées. Ce portrait a été mis dans l'édition de 1720.

4. N° 2083 du catalogue. — École française, xvii^e siècle. — H. o, 72-L. o, 62. On lit en haut du tableau : Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

5. N° 2502 du catalogue. — Ecole de Mignard. — H. o, 76-L. o, 63. Elle est représentée assise, vêtue d'une robe bleue fleurdelisée. On lit sur le tableau : Henri d'Angl. D. Dorl^{ans}.

Mignard. On n'y trouve ni charme, ni expression, ni caractère d'aucune sorte. Le troisième portrait¹ fut peint, en 1664, par Antoine Matthieu, dans le genre olympien. Henriette, drapée comme une figure d'allégorie, y soutient le portrait du duc d'Orléans, avec une ampleur de geste qui sied mieux à une déesse qu'à une dame de la Cour. Aussi bien est-ce une déesse que l'artiste a voulu peindre en cette figure qui montre un long et étroit pied nu dans des sandales d'or et de pierreries, le pied de Diane. Le visage, mince et distingué, ne ressemble ni à l'un ni à l'autre des précédents portraits.

Il y a enfin, dans les appartements de Louis XIV, un ample tableau de Jean Nocret qui représente la famille du grand roi dans des costumes de ballet et avec des attributs allégoriques². Les têtes n'y manquent pas de caractère; elles ne semblent pas flattées; celle de Madame y est chétive, blafarde, maladive, point jolie. C'est celle d'une personne qui n'est pas, comme la Belle-au-Bois-dormant, belle sans y penser, mais qui peut plaire à son réveil, avec, ce qui ne manque guère, un peu de bonne volonté. Elle a un air de vérité, cette figure de Jean Nocret; malheureusement elle ne ressemble à aucun des autres portraits d'Henriette.

En somme, de toutes les images de cette Princesse, deux seulement nous restent dans les yeux en y laissant quelque air de vie et de vérité : d'abord, celle d'une très jeune fille, souffreteuse, avec de beaux yeux et un air de

1. N° 3503 du catalogue. H. I. 75. — L. I, 39.

2. N° 2157 du catalogue. « Famille de Louis XIV par Jean Nocret. » Madame y porte le costume et les attributs du Printemps.

bonté, celle enfin qu'on voit dans la gravure, d'ailleurs médiocre, de Claude Mellan. Puis, grâce aux progrès de l'âge, l'image d'une aimable personne, brillante et douce à la fois, agréable malgré ses joues lourdes et son menton mal fait, charmante d'expression : c'est Audran qui nous la fait voir le mieux ainsi. Ces deux gravures sont reproduites, la première, en regard de la page xxij ; l'autre, de la main de M. Boulard, dans une eau-forte qui sert de frontispice à ce volume¹.

IV. — MADAME ET LE ROI.

La petite-fille de Henri IV avait dix-sept ans quand, mariée au frère de Louis XIV, elle prit rang à la Cour d'un prince qui n'était pas encore ce « héros » dont parle Despréaux, ce

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des Dieux,
Soutient tout par *lui* même et voit tout par *ses* yeux².

C'était, en attendant, un fier garçon de bonne mine et de gros appétit, fort ignorant, parlant mal mais peu, étranger aux affaires, occupé principalement de danser dans les ballets. Il montrait pour les femmes un goût qui, s'il ne s'adressait qu'à quelques-unes, les occupait toutes.

1. [L'une et l'autre indication concerne l'édition Charavay (Note de l'éditeur).]

2. Discours au Roi, 1666.

De là, une émulation mauvaise. Songez que cette Cour, oisive jusqu'au malaise, se traînait dans des divertissements perpétuels. Les hommes y perdaient tout caractère et leur platitude devint bientôt un lieu commun de poésie satirique sur lequel La Fontaine, par exemple, est intarissable. Une telle société était fort capable de gâter une très jeune femme. Et pour celle-là, les femmes étaient plus dangereuses que les hommes, parce qu'un instinct avertit la moins expérimentée de ce qu'elle peut craindre de la part d'un beau diseur, tandis qu'elle se livre sans défense à des femmes intéressées à ce que nulle n'ait sur elles l'avantage d'une vie exemplaire. C'était un intérêt que la surintendante de la maison de la Reine, la comtesse de Soissons, avait autant et plus qu'une autre, et l'intimité de cette Italienne fut très mauvaise pour la jeune Stuart.

Le mari d'Henriette d'Angleterre, le second personnage du royaume par le rang, n'était point lâche ni tout à fait méchant, mais c'était le plus mauvais mari qui pût échoir à une femme de cœur. Il fut toute sa vie un enfant vicieux, une fausse femme, quelque chose de faible, d'inquiétant et de nuisible. Son incapacité pour les affaires auxquelles sa naissance le destinait, son incroyable puérilité et son entière soumission à ses favoris faisaient de lui une espèce d'infirmes et lui donnaient un maintien pitoyable dont son frère riait et voulait être le seul à rire.

Joli garçon, d'ailleurs, son plaisir fut longtemps de s'habiller en femme. Son rang seul l'empêcha d'aller, comme l'abbé de Choisy, à l'église et à la comédie avec

HENRIETTE D'ANGLETERRE

une jupe et une fausse gorge¹. Du moins, il se rattrapait au bal. Ce même abbé de Choisy raconte qu'une nuit qu'on dansait en masque au Palais-Royal, Monsieur s'habilla comme une dame et dansa le menuet avec le chevalier de Lorraine. Et l'abbé ajoute du ton d'un connaisseur satisfait : « On ne sauroit dire à quel point il poussa la coquetterie en mettant des mouches, en les changeant de place...² »

Voilà le mari qu'on donnait à une jeune femme spirituelle, bonne, indocile, ambitieuse, sensible à la gloire, à l'amour, aux arts, à toutes les belles et grandes choses et mettant dans toutes ses pensées l'impatience d'une malade. Car Henriette d'Angleterre, conçue dans de royales angoisses et portée, au bruit des armes, par une princesse en péril, naquit fière et brisée. On verra dans la deuxième partie du livre de madame de La Fayette quels sentiments Madame et le Roi eurent l'un pour l'autre. On sait que, précédemment, Louis XIV l'avait dédaignée quand il pouvait l'épouser. Leur inclination mutuelle éclata à Fontainebleau dans le bel été de 1664. Alors « elle fut occupée,

1. L'abbé se faisait appeler, comme on sait, madame de Sancy. Sur la fausse dame de Sancy, voir la chanson :

Sancy, au faubourg Saint-Marceau,
Est habillé comme une fille.
.....
Tout le peuple de Saint-Médard
Admire comme une merveille
Ses robes d'or et de brocard,
Ses mouches, ses pendants d'oreille,
Son teint vif et ses yeux brillants.
Il aura bientôt des amants.

(Ms. de Choisy, t. III, f° 57.)

2. *Mémoires* de Choisy, collect. Petitot, t. LXIII, p. 127.

dit la comtesse, de la joie d'avoir ramené le roi à elle¹ ». Madame de Motteville donne à Henriette les mêmes sentiments avec une nuance un peu trop sombre de rancune :

« Elle se souvenoit que Louis XIV l'avoit autrefois méprisée, quand elle auroit pu prétendre à l'épouser, et le plaisir que donne la vengeance lui faisoit voir avec joie de contraires sentimens qui paroisoient s'établir pour elle dans l'âme du Roi². »

Sans être touché jusqu'aux larmes, comme Bossuet³, des sentiments que Louis XIV avait pour la femme de son frère, nous ne ferons pas un crime au jeune Roi d'un peu de surprise à se trouver si près d'une jeune femme dont le charme troublait tout le monde. Ce ne fut qu'un éclair et ils en vinrent bientôt à s'aimer comme frère et sœur, et même un peu moins, s'il est possible. Je place ici deux lettres du Roi à Madame qui font honneur à la politesse de celui qui les a écrites. L'une, que je crois la plus ancienne, n'est pas datée. Elle a été publiée pour la première fois par mon ami M. Étienne Charavay, dans sa *Revue des documents historiques*⁴. La voici :

« Ce vendredi.

« Les grottes et la fraischeur de St-Clou ne me font
« point souhaitter dy estre car nous avons des lieux ja
« asses beaux pour nous consoler de ni estre pas, mais

1. Page 44 de l'édition Charavay.

2. *Mémoires*, coll. Petitot, t. XXXIX, p. 117.

3. *Oraison funèbre* d'Henriette d'Angleterre.

4. T. II, p. 2, avec le fac-simile en regard.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

« la compagnie qui sy treuve est si bonne qu'elle me
« donne des tentations furieuses de mi treuuer, et si je ne
« croiois vous voir demain je ne sait quel parti je pren-
« drois et si je pourrois m'enpescher de faire un voyage
« au pres de vous. Faites que toutes les dames ne moublie
« pas et vous souvenés de l'amitié que je vous ai promise;
« elle est telle qu'elle doit estre pour vous plaire, si vous
« auez envie que j'en aie beaucoup pour vous. Assures
« fort mon frère de mon amitié. »

La suscription porte entre deux cachets noirs aux armes de France : « A ma seur. »

L'autre lettre, écrite de Dijon, au milieu de l'heureuse et rapide campagne de 1668, n'est aussi qu'un petit compliment bien tourné.

« A Dijon, le 5 février 1668.

« Si je ne vous aimois tant, je ne vous escrirois pas
« car je nai rien a vous dire apres les nouvelles que j'ai
« mandees a mon frere mais je suis bien aise de vous
« confirmer ce que je vous ai dit qui est que j'ai autant
« damitie pour vous que vous le pouvés souhaitter. Soiés
« persuadés de ce que je vous confirme par cette lettre et
« faite mes complimens s'il vous plait a M^{mes} de Monaco
« et de Tianges¹. »

Cette lettre ou plutôt ce billet, dont l'original appartenait à feu M. Chambry² qui avait bien voulu m'en donner copie, était resté inédit.

1. Sur madame de Monaco, voir page 40, note 1, de l'édition Charavay. Sur madame de Thianges, voir page 16, note 4, de la même édition.

2. Catalogue Chambry, par Étienne Charavay, 1881. N° 381.

Madame, il faut le dire, fut la première à manquer à ce qu'elle devait à son beau-frère. Dépitée de ce que le Roi, venu à elle un peu tard, l'eût quittée si vite pour s'occuper de La Vallière, elle se mêla beaucoup plus qu'elle n'aurait dû de la lettre espagnole que Vardes et la comtesse de Soissons écrivirent à la jeune reine pour l'instruire des infidélités du Roi. Elle connut cette mauvaise action, l'approuva, ou du moins n'y contredit pas. Ce fut non pas méchanceté, mais faiblesse de sa part. M. de Cosnac disait bien qu'elle ne faisait pas toujours ce qu'elle savait devoir faire.

Il vint un temps où l'attachement qu'elle avait pour Louis XIV reçut de nouvelles atteintes. Ce fut quand elle se brouilla tout à fait avec Monsieur. Elle vit alors qu'elle ne pouvait pas compter sur le Roi. Elle écrivait, le 14 avril 1670, à l'ancienne gouvernante de ses enfants, madame de Saint-Chaumont, une lettre confidentielle qui nous montre qu'il est très délicat, même pour un souverain, d'être pris pour arbitre dans des querelles de ménage. Madame n'y cache pas son mécontentement. « Quoi que le Roi, dit-elle, de lui à moi, soit très bien disposé, je le trouve, en mille endroits, insupportable, faisant des fautes et des imprudences incroyables, sans en avoir l'intention. »

Elle expose ensuite les façons embarrassées et incohérentes du Roi à son égard, et elle ajoute : « Avouez qu'un esprit un peu droit est bien étonné d'une pareille conduite. »

La lettre se termine par un trait fort dur mais tracé de main de maître et digne d'un bon peintre de mœurs :

« Le Roi n'est point de ces gens à rendre heureux ceux qu'il veut le mieux traiter. Ses maîtresses, à ce que nous

HENRIETTE D'ANGLETERRE

voyons, ont plus de trois dégoûts la semaine. Voyez à quoi ses amis se doivent attendre¹. »

Elle confiait ces plaintes à madame de Saint-Chaumont le 14 avril 1670. Dans les deux mois qui lui restaient encore à vivre, elle rendit, par le voyage de Douvres, un éclatant service à la France et au Roi. On peut croire qu'il lui marqua son contentement avec assez de force, bien que nous sachions qu'il n'alla pas au-devant d'elle pour ne pas déplaire à Monsieur. Il vint la voir à son lit de mort. Là, elle lui dit « qu'il perdait la plus véritable servante qu'il aurait jamais² ». Cette parole est haute et fière, à la bien comprendre. Ce n'est pas à Louis qu'elle s'adresse, mais au Roi, c'est-à-dire à l'État. C'est la parole d'une petite-fille de Henri IV, mêlée aux affaires de deux royaumes, servant la France avec zèle et qui se voit mourir au milieu de grandes entreprises.

V. — MADAME, LE COMTE DE GUICHE ET LE MARQUIS DE VARDES.

La langue du XVII^e siècle, exprimant des mœurs fort différentes des nôtres, est devenue plus difficile à comprendre qu'on ne pense. Ce n'est point tout à fait une langue morte, et, comme nous en avons gardé presque tous les mots, il arrive que nous les prenons tout naturellement dans leur acception moderne, lors même que c'est un vieux

1. *Mémoires de Cosnac*, t. I, p. 415.

2. Voir p. 139 de l'édition Charavay.

texte qui nous les donne. Nous faisons ainsi un grand nombre de contre-sens dont nous ne nous doutons pas. C'est à ce point que je ne crois pas qu'on puisse lire couramment vingt-cinq vers de Racine en étant bien certain de les comprendre tout à fait comme les contemporains du poète. Il y faut un peu d'exégèse; c'est à quoi les nouvelles éditions critiques avec notes et lexiques ont amplement pourvu. Mais on les consulte peu, et un Français ayant passé par le collège croira difficilement qu'il a besoin d'un dictionnaire pour comprendre Racine ou Molière, ce qui est pourtant la vérité. On fera encore moins de façons pour lire les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier ou ceux de madame de La Fayette, dont le style plus familier semble plus facile et, en réalité, demande beaucoup plus d'étude. Est-on sûr seulement de bien entendre les termes que ces écrivains emploient le plus ordinairement, ceux, par exemple, de *maîtresse*, d'*amant*, de *galanterie*?

Je crois que ces réflexions sont très bien à leur place ici, parce que l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* est un des livres qui perdent le plus à être lus à la moderne, si j'ose dire, et sans une attention suffisante aux changements que les mots ont éprouvé dans leur sens depuis le siècle de Louis XIV.

Tout spécialement, les sentiments de M. de Guiche pour Madame ne peuvent être bien sentis que si l'on fait effort pour rendre à certains termes l'honnêteté qu'ils ont perdue en deux siècles, dans les aventures de la société française. Ainsi, ce que madame de La Fayette nomme *galanterie* était alors, en langage de Cour, « une manière polie, enjouée

et agréable de faire ou de dire les choses¹ ». C'était plus encore, c'était un art que cultivaient ceux qui en avaient le loisir et le talent; les *galants*, comme tous les artistes, mettaient dans la satisfaction de l'amour-propre leur plus haute récompense, et, faisant œuvre d'esprit, ne gâtaient leur ouvrage par rien de grossier. Je ne dis point qu'en fait il en était toujours ni même souvent ainsi. Ce serait méconnaître la nature dont les pièges sont vieux comme le monde et sans cesse tendus. Je parle de la galanterie telle que la concevaient les « honnêtes gens » et telle qu'on devait la pratiquer pour mériter l'estime des connaisseurs. Aujourd'hui c'est quelque chose de moins et quelque chose de plus.

Vaugelas, qui avait vécu à la cour de Gaston d'Orléans et fréquenté l'hôtel de Rambouillet, plaça dans son livre « utile à ceux qui veulent bien lire » une remarque sur les mots *galant* et *galamment* qui est tout un chapitre de l'histoire des mœurs monarchiques.

Parlant de cette sorte de galants qui donnaient le ton à la Cour, il se demande ce qui les fait tels et à quoi l'on peut les reconnaître. « J'ai vu, autrefois, dit-il, agiter cette question parmi des gens de la Cour et des plus galants de l'un et de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns soutenoient que *c'est je ne sais quoi*, qui diffère peu de la *bonne grâce*; les autres que ce n'étoit pas assez du *je ne sais quoi*, ni de la *bonne grâce*, qui sont des choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un et l'autre fût accompagné d'un certain air, qu'on prend à la Cour et qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les grands

1. Dictionnaire de Furetière, au mot *galanterie*.

et les dames. D'autres disoient que ces choses extérieures ne suffisoient pas, et que ce mot de *galant* avoit bien une plus grande étendue, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualités ensemble; qu'en un mot, c'étoit *un composé où il entroit du je ne sais quoi, ou de la bonne grâce, de l'air de la Cour, de l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie et de la gaieté, le tout sans contrainte, sans affectation et sans vice*. Avec cela, il y a de quoi faire un honnête homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivi comme le plus approchant de la vérité, mais on ne laissoit pas de dire que cette définition étoit encore imparfaite et qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer; car pour ce qui est, par exemple, de *s'habiller galamment, de danser galamment*, faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner une définition; mais quand on passe du corps à l'esprit et que, dans la conversation des grands et des dames et dans la manière de traiter et de vivre à la Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est pas si aisé à définir; car cela présuppose beaucoup d'excellentes qualités qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, et dont une seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*¹. »

Le bon Vaugelas s'attarde; pour faire vite, disons avec Saint-Evremond que l'air galant « est ce qui achève les honnêtes gens et les rend aimables² ».

1. *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien lire et bien écrire*. 1647, in-4°.

2. Dans le *Trévoux*, au mot *galant*. Voir aussi La Bruyère : « Une femme galante veut qu'on l'aime, etc., etc. »

Madame était née « avec des dispositions galantes », dit la comtesse de La Fayette; Madame était « naturellement galante », dit l'abbé de Choisy. Cela veut dire que Madame était polie, enjouée, agréable et qu'elle aimait à se montrer telle, en toute rencontre, à ses risques et périls, bien entendu. Les galants et les galantes avaient leurs modèles, leurs parangons, dans les princes et les princesses des tragédies et des romans; c'était leur affaire d'accorder des sentiments délicats et quasi héroïques avec les brutalités de la vie et les fragilités de la nature.

Madame aurait aimé à entretenir avec le Roi un commerce de ce genre, mais il lui échappa vite, par l'effet de sa complexion amoureuse et faute de s'en tenir aux plaisirs de l'esprit. Elle trouva, par contre, en M. de Guiche un homme entêté de galanterie. M. de Guiche, fils du maréchal de Gramont, était un compagnon de jeunesse de Monsieur qu'il traitait avec un sans-façon dont on peut juger par ce que la grande Mademoiselle rapporte d'un bal donné à Lyon, en 1658, par le maréchal de Villeroi.

« Le comte de Guiche, dit-elle, y étoit, lequel, faisant semblant de ne pas nous connoître, tirailla fort Monsieur dans la danse et lui donna des coups de pied au cul. Cette familiarité me parut assez grande; je n'en dis mot, parce que je savois bien que cela n'eût pas plu à Monsieur, qui trouvoit tout bon du comte de Guiche¹. »

M. de Guiche qui, avec une jolie figure et un esprit cultivé, donnait dans tous les travers à la mode, se faisait devant les dames la mine d'un vrai berger et d'un parfait héros de roman. C'est par là qu'il plut à la jeune princesse

1. *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, coll. Petitot, t. III, p. 389.

qui ne semble pas avoir été attirée vers lui par des influences plus secrètes et plus irrésistibles. Depuis le moment où, répétant dans un ballet avec Madame, il s'écria, à peu près comme Mascarille, « au voleur! au voleur!¹ » jusqu'au jour où, déguisé en laquais, il fit ses adieux à sa maîtresse et tomba évanoui dans la cour du Louvre, le comte de Guiche se conduisit en parfait amant, plein à la fois d'audace et de respect, imaginant les rencontres les plus singulières, prenant les travestissements les plus étranges, portant sur son cœur le portrait de sa dame, sur lequel, à la guerre, venaient s'aplatir les balles, bravant les disgrâces, parlant peut-être un peu trop, défaut auquel les chevaliers errants eux-mêmes sont sujets, se jetant dans tous les périls, jaloux jusqu'à perdre la raison et surtout, ce qui était le grand point, écrivant des lettres. Il en faisait des volumes et nous devinerons tout à l'heure de quel style elles étaient. Madame les lisait sans trop s'en cacher et trouvait de temps en temps de bonnes raisons pour ne pas jeter dans les dernières extrémités du désespoir un chevalier si terrible et si soumis. Est-ce là tout? Je le crois.

M. de Guiche, sachons-le bien, professait un grand dégoût pour les réalités de l'amour; cela ne prouverait rien, car ce dégoût-là est de ceux qu'on surmonte à l'occasion. Mais on disait que M. de Guiche avait de bonnes raisons pour s'y tenir. C'étaient des dames de la Cour qui parlaient

1. Remarquons, en passant, que Molière fait parler Mascarille et Jodelet, non comme des valets qui singent leurs maîtres, mais comme des marquis véritables. Ce qu'ils disent est ridicule, mais n'est nullement de mauvais ton. Il n'est pas extraordinaire qu'en les écoutant Cathos et Madelon crussent entendre des personnes de qualité. Mademoiselle de Scudéry ou quelque autre « illustre » de l'hôtel de Rambouillet s'y fût trompée comme elles.

ainsi, mesdames de Motteville et de Sévigné. Et que ne disaient pas les libellistes et les chansonniers! ¹. « Guiche, disaient-ils, ne fait que patrouiller. » *Patrouiller*, vous entendez bien, faire quelques reconnaissances dans le pays du Tendre, mais sans pousser loin ni forcer de places ².

On en contait bien d'autres. Si ce sont là des choses qu'on dit sans savoir, on ne les dit pourtant pas de tout le monde. On n'avait pas dit cela de Henri IV, enfin! Et il fallait que M. de Guiche eût la figure d'un amoureux transi.

C'était le bel air d'ailleurs, quand on savait le relever par la bonne mine et les grandes façons. Alors l'amour-propre y trouvait son compte et c'est cette passion que M. de Guiche était porté à satisfaire de préférence à toute autre. Il vécut d'amour-propre, il mourut d'amour-propre. La vanité le jetait dans toutes les affectations à la mode. A une époque peu éloignée de celle où il aimait Madame, la marquise de Sévigné nous le dessine d'un trait dans un petit tableau joliment crayonné sur nature pendant une représentation de *Bajazet* :

« Tout le bel air étoit sur le théâtre. M. le marquis de Villeroi avoit un habit de bal, le comte de Guiche

1. « Il avoit épousé la fille du duc de Sully, petite-fille, par sa mère, du chancelier de France (Séguier), bien faite, sage et riche; mais jusqu'alors (1665), elle avoit été mariée sans l'être. » (*Mémoires de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XL, p. 227.) Si l'on étoit sous Louis XV, cela ne vaudrait rien dire, puisqu'il s'agit d'une femme, non d'une maîtresse. Mais nous sommes en 1665, et le mot est significatif. D'ailleurs madame de Sévigné est plus nette encore, à propos d'une maîtresse. (Voir plus bas, p. 93.)

2. Un sottisier lui fait dire aux dames :

....je n'ai point d'armes

Pour vous servir, comme le grand Saucourt.

Je ne commente point. Voyez aussi la chanson citée plus loin page 100.

ceinturé comme son esprit, tout le reste en bandits¹. »

Mademoiselle de Scudéry et le comte de Bussy-Rabutin, excellents juges, nous apprennent qu'il poussait l'affectation en écrivant jusqu'à se rendre incompréhensible : « Comme il est fort obscur dans ses lettres, je n'ose assurer ce qu'il veut dire. — C'est proprement un entortillement d'esprit que ses expressions, et surtout dans ses lettres; il n'est presque pas possible d'entendre ce qu'il écrit. »

Il s'agit de lettres d'amitié. On peut croire que ses lettres d'amour étaient plus inconcevables encore et que l'ithos et le pathos n'y manquaient pas. Madame, jeune comme elle était, dut les trouver fort belles, car la jeunesse est portée à admirer ce qu'elle ne comprend pas; et il est croyable qu'elle put les lire sans rougir, tant elles étaient hors de la nature. Si ces miraculeuses épîtres sont perdues², il reste, pour nous en donner une idée, la lettre de Don Quichotte à Dulcinée du Toboso. M. de Guiche travaillait sur ce modèle et ce qui prouve qu'il y faisait effort, c'est qu'il écrivait fort bien dès qu'il ne se surveillait plus. Nous avons de lui des *Mémoires concernant les Provinces-Unies* et une *Relation du Passage du Rhin*, qu'on lit avec le plaisir que donne un style vif, clair et facile. La relation, il la fit au galop et n'eut point le temps de la gâter. Quant aux *Mémoires*, il ne les écri-

1. Lettre du 15 janvier 1672. Elle écrivait trois mois auparavant : « Le comte de Guiche est à la Cour tout seul de son air et de sa manière, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. » (Lettre du 7 octobre 1671.)

2. Les deux lettres qu'on trouve pour la première fois dans l'édition de 1754 de *l'Histoire amoureuse des Gaules* (t. II, pp. 120 et 148) sont apocryphes. Voir Appendice I, à la fin de l'édition Charavay.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

écrivit pas pour ses contemporains. Un tel détachement porte souvent bonheur aux écrivains, et c'est à cette disposition d'esprit qu'on doit de bien aimables chefs-d'œuvre.

D'ailleurs, il s'oubliait parfois. « J'ai vu deux fois ce comte (de Guiche) chez M. de La Rochefoucauld, dit madame de Sévigné; il me paroît avoir bien de l'esprit, et il étoit moins surnaturel qu'à l'ordinaire ¹. » Elle dit ailleurs, en parlant de lui : « Nous avons fort causé », ce qui, de la part d'une telle femme, est, en quatre mots, un assez joli compliment ².

Nous avons vu ce qu'étoit la galanterie de cour au xvii^e siècle et ce que pouvait être, en particulier, celle de M. de Guiche. Lisez, ainsi avertis, le roman (c'est le mot) qu'il eût avec Madame et que je ne raconterai pas, parce que ces notes sont destinées à faciliter la lecture du livre que je publie et non à la rendre inutile. Vous verrez, dans ce livre, qu'au mois d'avril 1662 M. de Guiche quitta la Cour pour aller se battre en Lorraine d'où il partit pour la Pologne. Ce voyage va nous arrêter un moment, et, bien que je n'aie pas du tout l'intention d'écrire la vie ni même une partie de la vie de M. de Guiche, j'introduis cet épisode dans mes notes pour le plaisir de publier deux lettres intéressantes. M. de Guiche donc partit pour la Pologne à la fin de 1663. Il portait son épée de gentilhomme à ce peuple catholique dont la Reine étoit cette Marie de Gonzague qui, Française de naissance et de sentiments, s'efforçoit, malgré les Palatins, d'assurer la survivance de la couronne de Pologne au duc d'Enghien,

1. Lettre du 15 janvier 1672.

2. Lettre du 29 avril 1672.

filz du grand Condé. Elle faisait subir son impérieuse influence au Roi son mari, Jean-Casimir, qui l'aimait. C'était un cardinal et un jésuite relevé de ses vœux, assez bon homme, raisonnable et prudent. Sous son règne, les Suédois avaient occupé Varsovie, mais il les en avait chassés à la tête des Palatins en 1660 : l'union, si rare, de la noblesse et du Roi avait sauvé la Pologne; mais, dans l'automne de 1663, Jean-Casimir franchissait le Dnieper, pour combattre les Moscovites et sa propre armée qui s'était tournée contre lui avec Lubomirski.

Le comte de Guiche et son jeune frère le comte de Louvigny arrivèrent à Varsovie au mois de novembre. Voici en quels termes Marie de Gonzague instruisit de leur arrivée le maréchal de Gramont leur père :

« Ce 16 novembre [1663].

« Mr le comte de Guiche est si résolu d'aller trouver le
« roy par delà le Boristène, qu'il voudroit partir dès
« aujourd'huy, s'il n'estoit retenu par la foule des banquets
« que tout le monde lui veut faire. Il vous escrira le destail
« de seluy que M. Rey lui a fait il y a deux jours, où le
« vin de Tocaie ne fut pas oublié. M. le comte de Louvigni
« s'en est trouvé un peu incomodé. Je leurs doneray des
« gardes pour les premiers affin qu'ils n'en boivent plus
« tant, se vin estant d'une forse extraordinaire.

« Jusques astheure, ils ont gagné le cœur de tous les
« Polonois qui les on veus. Seluy que j'avois envoyé
« quérir pour les conduire est arrivé et il se rancontre
« encore une ocasion très sure. Le palatin de Sandomirie,

HENRIETTE D'ANGLETERRE

« ne pouvant, à cause de sa maladie, aler à l'armée, donne
« toutes ses compagnies, qu'il avoit gardés pour lui servir
« d'escorte, à son nepveu le duc de Aisniowicj qui i va,
« tellement qu'avec selles de Niesabitouski, qui est le nom
« de selui qui est isy lieutenant de la seconde compagnie
« d'hussards du Roy, ils feront près de huit cens chevaux,
« et avec tous les soins que je prans pour toutes les autres
« comodités dont ils auront besoin, je suis assurée qu'ils
« oront des difficultés et peines extrêmes et ils n'ariveront
« qu'à Noël. Je ne fais point de doute que le roy Monsei-
« gneur ne les resoive de la manière qu'ils méritent. Je
« ne croi pas qu'il se rancontre d'occasion avec le Mos-
« covitte qu'environ ce tans là, parse qu'il sera besoin de la
« gelée, autrement les terres seroient trop humides dans
« se tans isy. Ils veulent s'attacher avec M. Garneski, lequel
« je priray bien fort pourtant de ne leur point permettre
« de s'hasarder. Tout se qu'il y a de gens de condition, ils
« les ont visité et l'archevesque i a envoié; s'il estoit en
« santé, il i seroit venu lui mesme. S'estoit l'évesque de
« Varmie¹ en France qui se resouvient de toutes les sivi-
« lités qu'il a reseus de vous à Paris. Mr le Nonse leur
« envoya demander audianse. Mr le comte de Guiche me
« consulta dessus se qu'il devoit faire. Je luy conseillé de
« ne la pas refuser, me fondant sur ce que Mr de Lumbres,
« aiant demandé en France coume il se comporteroit avec
« lui et ne lui aiant point esté fait de response là dessus
« à ce qu'il m'a dit, j'ai creu que s'estoit une chose qu'on
« traittoit de rien, et, si Mr de Lumbres m'avoit voulu

1. Ermeland, en latin *Varmia*, petit pays dans le palatinat de Marienbourg, qui appartient à la Pologne de 1466 à 1772. L'évêque avait le titre de *Prussiarum regiarum primas*.

« croire, il n'eroit point desisté de le visiter, me persua-
« dant que vostre roy qui est si habile et si diligent
« n'eroit point manqué de lui comander de rompre tout
« comerse s'il avoit jeugé que sela fût de son intérêt.
« Dessus se fondement, j'ai creu que, s'il refusoit l'audiance
« de se nonce, que les Polonois s'en scandaliseroient
« grandement. S'est dont moi qui suis chargée de toutes
« leurs conduitte et je me fortifie de plus en plus que
« j'orai trouvé les vrais sentimans du Roy son maistre.
« Ils partiront lundy. Je suis assuré qu'ils seront fort
« diligens de vous escrire par toutes les ocasions. Pour
« moi, je n'en manquerai pas une, quand j'en saurai des
« nouvelles, de vous les faire sçavoir. J'asure isy madame
« la duchesse de Gramont leur mère que tant qu'ils seront
« en Pologne, je tiendrai sa place auprès d'eux. Si la
« poste du Roy arive devant que sette letre se ferme, je
« vous manderai toutes les nouvelles. Je me trouve un
« peu mal depuis six jours.

« Mon cousin Monsieur le Mar^{al} duc de Gramond. »

Quatre mois plus tard, Marie de Gonzague mandait au maréchal la belle conduite de ses fils. Voici la lettre qu'elle lui écrivit à ce sujet :

« Ce 14 mars [1644].

« La pene ou j'estois le dernier ordinaire de n'avoir
« point des nouvelles de l'armée n'est pas diminuée pour
« en avoir resu puisque vous aprenrés des lettres que
« je vous anvoie que le roy et toute l'armée s'alloient

« joindre à selles de Lithuanie pour ensuite prendre les
 « résolutions que l'on jugera à propos sur l'approche de
 « deux généraux moscovittes. Vous croirés facilement
 « l'inquiétude où je me trouve de l'événement d'une bataille
 « qu'aparament l'on voudra et qu'on sera aubligé d'ha-
 « sarder et qui me paroist absolument néssessaire pour
 « finir sette guerre. Quand vous saurés se que les contes
 « de Guiche et de Louvigni ont fait à deux assaut qui ont
 « esté donné à une plase que j'aurois bien voulu qui n'eust
 « point esté assiégé, vous aurés grand sujet de remersier
 « Dieu de se qu'il les a conservés, l'aisné ayant esté suivi
 « de son cadet dans tous les lieux les plus périlleux, à la
 « grande admiration des Polonois. Le roy Monseigneur ne
 « se peut lasser de m'en dire du bien. Il les fit appeller
 « plusieurs fois sans qu'ils voulussent rien escouter. Je ne
 « vous puis dire combien ils mettent en réputation la
 « nation fransoise et sur tout leur roy, auprès duquel on
 « dit qu'il a esté nourri. Mes soins pour eux ogmentent
 « encore mes penes, craignant que, si on vient à quelque
 « combat, ils ne se hasardent trop. Les Polonois ont acous-
 « tumé toujours de battre les Moscovittes avec bien peu
 « de perte, mes qui peut savoir se que Dieu a résolu sette
 « fois isi. Pour moi, je suis d'un naturel à prendre tou-
 « jours toutes chosses au pis et je souffre bien souvent en
 « imagination se qui n'arive jamés. Plusieurs croient que
 « les Moscovittes n'hasarderont pas une bataille, n'ayant
 « dans tous leurs péis que se qu'ils ont ramassé de troupes
 « et qu'ils conduisent par forse, et qu'en présance des deux
 « armées, ils demanderont à ttreter, et je veux croire
 « que le roy Monseigneur acseptera le parti le plus doux,

« s'ils se veulent mettre à la raison, estant fort nécessaire
« pour lui de ne point aussi hasarder ses troupes, sur tout
« ayans les Turc si proches de nos frontières. Je prie
« Madame la comtesse de Guiche de faire prier Dieu par
« toutes les bonnes personnes qu'elle connoist. Ses affères
« seront finis aparament devant que vous receviés sette
« lettre; més, comme tout est présent à Dieu, les prières
« qu'on fera lui sont desja conus.

« Mon cousin Monsieur le Mar^{al} duc de Gramont. »

Ces deux lettres, qui n'étaient point connues et que je publie sur les originaux écrits de la main de Marie de Gonzague et signés de son monogramme¹, nous fournissent assez à propos un trait du caractère de M. de Guiche. Je veux parler de cette bravoure furieuse qu'il avait précédemment montrée en Flandre, qu'il devait montrer plus tard au passage du Rhin et dont il étonna les Polonais. Ces grands coups reçus et donnés entraînent dans la pratique de la galanterie. Les romans et les tragédies du temps nous font connaître que l'on n'était point un parfait amant, que l'on n'était point un prince aimable sans « se baigner dans le sang des ennemis » et « se couvrir de funérailles ». Peu importait le sujet de la querelle; les blessures étaient tout. M. de Guiche en avait une magnifique à la main. Elle servit à Madame à le reconnaître, une nuit qu'il était masqué².

Sa conduite en Pologne ne laissa pas d'avancer ses

1. Elles nous ont été communiquées par M. Étienne Charavay.

2. Cela nous ramène encore aux *Précieuses ridicules* et à la « furieuse plaie » de Mascarille. Je le répète, ce Mascarille est un vrai marquis.

affaires dans le cœur de Madame. Elle en fut instruite à un souper du roi, non par la lettre qu'on vient de lire, mais par des récits plus alarmants. Elle « en fut si saisie, dit la comtesse de La Fayette, qu'elle fut heureuse que l'attention que tout le monde avoit pour la relation empêchât de remarquer le trouble où elle étoit¹ ».

La guerre des Polonais et des Moscovites ne se termina qu'en 1667; mais le comte de Guiche étoit de retour en France dès l'été de 1664. Il y resta dix mois pendant lesquels il vit Madame à la dérobée, comme le raconte madame de La Fayette. Puis il fut « exilé pour la troisième fois et s'en alla en Hollande finir les aventures du roman. La passion qu'il a eue pour Madame lui avoit attiré de grands malheurs; mais la vanité, dont il ne paroissoit que trop susceptible, lui en avoit sans doute ôté toute l'amertume² ».

C'est madame de Motteville qui parle ainsi, en personne sensée. M. de Guiche, si occupé qu'il fût de cette maîtresse qu'il ne devait plus revoir, se donnoit beaucoup de peine pour étonner les Hollandais. Il se promenoit à cet effet, à la Haye, en habit de carnaval. Le roman, voyez-vous, étoit fini.

Il en recommença un autre à son retour en France. Dix-huit mois après la mort de Madame, le comte de Guiche faisoit de belles lettres et de beaux discours à madame de Brissac. Madame de Sévigné nous apprend que c'étoit « en tout bien et en tout honneur³ ». Madame de Brissac étoit toujours chez elle, et M. de Guiche n'en sortoit

1. Page 99 de l'édition Charavay.

2. *Mémoires* de madame de Motteville, coll. Petitot, t. XL, p. 232.

3. Lettre du 13 janvier 1672.

pas. Mais cela ne donnait pas lieu à la médisance. C'est encore madame de Sévigné qui nous l'apprend : « Ils sont tellement sophistiqués tous deux, qu'on ne croit rien de grossier à leur amour et l'on croit qu'ils ont chacun leur raison d'être honnêtes¹. »

Le chansonnier croit au contraire que l'empêchement n'était que d'un côté et que madame de Brissac finit par congédier un amant si respectueux :

Le pauvre comte de Guiche
Trousse ses quilles et son sac ;
Il faudra bien qu'il déniche
De chez la nymphe Brissac.
Il a gâté son affaire
Pour n'avoir jamais su faire
Ce que fait, ce que défend
L'archevêque de Rouen².

Ce fut le dernier roman de M. de Guiche. Il mourut à Creutznach, dans le Palatinat du Rhin, le 29 novembre 1673, à l'âge de trente-six ans.

« Il voulait maîtriser toujours et décider souverainement de tout, lorsqu'il convenoit uniquement d'écouter et d'être souple : ce qui lui attira une envie générale, et enfin une sorte d'éloignement de la part du Roi, qui lui tourna la tête et ensuite lui donna la mort, car il ne put tenir à nombre de dégoûts réitérés³. »

Voilà quel homme c'était et comment il aimait. Il est des choses secrètes et cachées par leur nature même. Je ne

1. Lettre du 27 avril 1672.

2. L'archevêque de Rouen était Harlay de Chanvallon.

3. *Mémoires* du maréchal de Gramont, édit. Petitot, t. LVII, p. 95.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

veux pas avoir l'air de savoir ce qu'on ne sait jamais, mais, en vérité, les apparences, puisqu'il faut s'y tenir, sont favorables à Madame, et, en ce qui la concerne, le meilleur à croire est aussi le plus croyable.

Madame de La Fayette, il est vrai, donne à sourire quand elle dit que des entrevues périlleuses « se passaient à se moquer de Monsieur et à d'autres plaisanteries semblables¹ ». Mais cet enfantillage est bien dans la nature de ce comte de Guiche si gâté par le respect humain et la vanité. Quand cet Amadis quittait sa cuirasse, il jouait comme un écolier et s'amusait de bon cœur aux espiègleries les plus enfantines. Et que dit ce terrible libelle qui fut imprimé en Hollande et empêcha Madame de dormir²? Il dit qu'au moment le plus critique de sa passion pour Madame, M. de Guiche, revenu d'exil, s'amusait, de concert avec elle, à mettre de l'encre dans les bénitiers pour que Monsieur se barbouillât la main et le visage. Madame de La Fayette avait l'esprit trop sérieux pour entrer dans ces gaietés, qui contrastent, il faut l'avouer, avec le galant et le tendre, mais sont tout à fait innocentes.

Puis conviendrait-il qu'on fût plus sévère que Bossuet? Et ne me permettra-t-on pas de prendre, en cette occasion, un peu de cette magnanime indulgence que tout ce grand xvii^e siècle, marquises et prélats, accordaient à d'élégantes faiblesses? N'est-on point tenté de dire avec l'Œnone de Racine :

Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.

1. Page 65 de l'édition Charavay.

2. *La Princesse*, voir la note de la page 103.

Je n'ai point, comme M. Feuillet, que vous allez connaître¹, le cœur à dire des duretés. Encore disait-il les siennes à Madame, dans l'exercice de son ministère, quand elle était vivante et pouvait les entendre. Dès que nous rentrerons dans le temps présent nous ne relâcherons rien de la plus stricte morale; mais pourquoi froncer le sourcil quand il s'agit des dames du temps jadis? Ce qui est fait est fait.

Cette jeune princesse ne s'en fit pas moins un grand tort par ses étourderies, et ce que le public apprit de ses aventures avec M. de Guiche fut matière à calomnie. Ceci m'amène à compléter sur un point le récit de madame de La Fayette. Elle dit que toute cette affaire de Guiche fit un bruit fâcheux. Il y avait là-dessus une anecdote que Madame ne lui fit point écrire, non qu'elle l'eût oubliée, mais plutôt parce que le souvenir lui en était pénible et qu'elle voulait l'étouffer. C'était celui d'un manuscrit intitulé : *Les Amours de Madame et du comte de Guiche*, qui courait Paris et s'imprimait en Hollande. Elle chargea M. de Cosnac, évêque de Valence, d'en avertir Monsieur, pensant bien qu'il ne manquerait pas de gens pour le faire avec moins d'adresse ou de charité. En effet, l'évêque de Valence fut devancé. Mais Madame avait à cœur de faire disparaître l'édition. Cosnac la fit racheter par l'intermédiaire de Charles Patin, fils du célèbre médecin Guy Patin. Madame en était quitte pour la peur; du moins, elle croyait l'être, mais quelques exemplaires du libelle furent conservés et le texte reparut en 1754 sous le titre de *La Princesse ou les amours de Madame* dans l'*Histoire amoureuse* de Bussy-

1. Voir p. 138 de l'édition Charavay.

Rabutin¹, qui n'en était pas l'auteur mais à qui sa mauvaise réputation le fit attribuer.

Ce petit ouvrage, dont vous avez lu plus haut quelques lignes, est d'un ton décent et fort poli. L'auteur connaissait assurément le comte de Guiche qu'il représente comme un personnage affecté et comme un amant nuageux. Il fait parler Montalais² avec un grand air de vérité et donne à Madame une coquetterie naïve et facile, un goût d'aimer, une douceur fine qui ne vont point à l'encontre de ce qu'on sait mais qui vont bien au delà.

Nous avons d'autres témoins (si tant est qu'il y ait des témoins en ces sortes de choses). Madame de Motteville nous apprend que la Reine mère, « qui condamnoit la conduite apparente de Madame, la croyoit en effet pleine d'innocence ». Cette bonne dame de Motteville, sévère comme sa maîtresse pour les « jeunes erreurs », ne voyait du moins dans le passé de Madame « rien de criminel ». Madame de La Fayette, aussi croyable et mieux avertie, fait entendre suffisamment que les galanteries de Madame restèrent dans l'innocence. Car, après les avoir racontées, elle rapporte cette parole d'Henriette, mourante et se sen-

1. Tome II, p. 99. On en connaît au moins trois manuscrits, tous plus complets que l'imprimé de 1754. Un de ces manuscrits a servi à M. Charles Livet pour sa publication de *La Princesse* dans le troisième volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, édition Jannet. La Bibliothèque nationale en possède deux; l'un fait partie d'un recueil de pièces satiriques et a pour titre : *Histoire de Madame et du comte de Guiche, de madame la comtesse de Soissons et de M. de Wardes* (in-4° f. fr. 15229). L'autre, intitulé *Histoire des amours de Madame*, est précédé d'une relation confuse et erronée des relations de Louis XIV avec Madame qui ne peut être du même auteur que le reste (in-8°, f. fr. 13777). Nous donnons en appendice deux fragments de ce libelle.

2. Sur Montalais, voir p. 60 de l'édition Charavay.

tant mourir, au duc d'Orléans son mari : « Je ne vous ai jamais manqué. »

Le marquis de Vardes était beaucoup plus dangereux que son ami le comte de Guiche. Vardes, fils de cette belle comtesse de Moret, qu'aima Henri IV, n'était plus de la première jeunesse aux environs de 1663, ayant été nommé mestre de camp en 1646, mais il était encore et pour longtemps « l'homme de France le mieux fait et le plus aimable ». Cosnac le dit en propres termes. Puis il avait l'esprit naturellement agréable. La « merveille aux cheveux blonds », la mystique princesse de Conti l'écouta presque, elle qui n'avait pas écouté le Roi. La belle et sage duchesse de Roquelaure « lui accorda tout, mais seulement pour lui plaire », à ce qu'assure Conrart. La comtesse de Soissons devint folle de lui et ne put s'en lasser. Quand il se déclara à Madame, elle l'écouta avec trop d'indulgence. Elle en fit elle-même l'aveu. Elle avait, dit la comtesse de La Fayette, « une inclination plus naturelle pour lui que pour le comte de Guiche ». Je le crois, certes, bien ! C'était un merveilleux séducteur que ce Vardes et le grand sorcier des ruelles.

Pourtant elle ne lui permit pas de rompre avec la comtesse de Soissons et bientôt elle rompit avec lui, indignée de ses trahisons. Il lui en avait fait, et des plus noires. Cet homme était doué pour le mensonge d'une aptitude vraiment merveilleuse. L'Euphorbe de Corneille est la droiture même auprès de Vardes qui trahit son ami, ses maîtresses, son Roi, Madame et soi-même. Car il finit par être sa propre dupe et se fit chasser.

Pendant son exil de dix-neuf ans dans son petit gou-

vernement d'Aigues-Mortes, il fit les délices de la noblesse de Provence. A cinquante ans, il se fit aimer d'une jeune fille de vingt ans, mademoiselle de Toiras, qu'il désespéra par son inconstance. Madame de Sévigné l'admirait malgré elle. Quand Louvois, le sombre Louvois, passa en Provence, Vardes l'ensorcela comme les autres et par lui obtint son rappel. « Il arriva (à la Cour) avec une tête unique en son espèce et un vieux justaucorps à brevet¹ comme on en portait en l'an 1663. Oui, il y a de cela vingt ans (c'est madame de Sévigné qui parle), cette mode ne se voyoit plus que dans les portraits de famille. Le roi lui-même ne put garder son sérieux, et se prit à rire en le voyant. « Ah ! Sire, » s'écria de Vardes, dont l'esprit étoit toujours de mode, « quand on est assez misérable pour être éloigné de « vous, on n'est pas seulement malheureux, on est ridicule. » Le roi fit appeler le Dauphin et le présenta à Vardes comme un jeune courtisan. Vardes le reconnut et le salua. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise : « vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus « rien, j'ai tout oublié ; il faut que Votre Majesté me pardonne « jusqu'à trente sottises. — Eh bien ! je le veux, dit le Roi ; « reste à vingt-neuf. »... De Vardes, toujours de Vardes, c'est l'évangile du jour². »

Il reprit rang, donna le ton, fit la mode, et mourut à soixante-dix ans, charmant. Ce n'est pas avec un homme comme Vardes qu'une femme peut sans danger « avoir l'air de demander le cœur ».

1. L'habit de cour qu'on ne pouvait porter sans brevet.

2. Lettre du 26 mai 1683.

VI. — DE LA VIE DE MADAME A PARTIR DU PRINTEMPS DE MIL SIX CENT SOIXANTE-CINQ, ÉPOQUE A LAQUELLE S'ARRÊTE LE RÉCIT DE MADAME DE LA FAYETTE.

Le récit de la comtesse de La Fayette s'arrête court (nous l'avons dit) au printemps de 1665 sur la dernière entrevue du comte de Guiche et de la Princesse. On pourrait le regretter pour la gloire de Madame dont la pensée prenait dès lors plus de gravité, de sagesse et d'étendue; mais le cahier abandonné était si bien destiné à recevoir des récits de galanteries, qu'on conçoit qu'il ait été laissé précisément dans le temps où la vie de Madame ne fournissait plus de sujets de ce genre. Il était complet. Qu'après le départ du comte de Guiche, Monsieur, entré brusquement dans le cabinet de Madame, l'ait trouvée « ayant un petit portrait du duc de Luxembourg dans la main et une lettre de lui devant elle », comme le dit le libelliste¹, c'est une aventure qui fit peu de bruit dans une Cour où tout se savait. Pour retourner le proverbe, à voir si peu de fumée on ne peut croire qu'il y eut grand feu. Et, si Madame dansa en 1668 des contredanses avec son jeune neveu de la main gauche, le duc de Monmouth², âgé alors de dix-neuf ans, il nous est impossible de voir en cela l'indice d'une intrigue. Monsieur, averti par le

1. Voir *La Princesse*, à la fin de l'édition Charavay. Je cite ici d'après le ms. de la Biblioth. nat., f. fr. 13777.

2. Voir p. 116 de l'édition Charavay.

chevalier de Lorraine, se plaignit bien haut. Mais on récusera le juge et le témoin.

Au côté d'un mari sot, jaloux et tracassier, la vie d'Henriette fut frivole, sa vie, mais non son âme. Elle avait dans l'esprit plus d'étendue et de solidité que n'en feraient soupçonner les jolis riens et les dangereuses fantaisies de sa première jeunesse. Elle devinait les hommes avec une rare pénétration. Nous avons vu qu'elle reconnut fort bien le vrai fonds égoïste et médiocre de Louis XIV. Elle savait exactement que penser de « la fausse capacité¹ » de Villeroi. Elle savait placer sûrement sa confiance. Sa discrétion, attestée par Bossuet et par madame de La Fayette, la rendait propre aux affaires. Si elle y faillit une fois, à notre connaissance, en montrant à un homme sans foi, mais si séduisant, des lettres confidentielles du roi d'Angleterre, elle avait du moins alors l'excuse d'une extrême jeunesse et d'une grande inexpérience. Le premier aumônier de Monsieur, Daniel de Cosnac, évêque de Valence, la considère, dans ses *Mémoires*, comme une personne fidèle et très sûre.

L'évêque de Valence, ambitieux et honnête, avait le caractère de ces grands serviteurs des princes, de ces fiers domestiques dévoués à leur maître et hautains avec lui, gens qu'on vit à l'œuvre sous Henri IV et Louis XIII, et qui se faisaient rares depuis lors. Il s'obstina longtemps à faire de Monsieur un homme d'État. Par là, il déplut au Roi, qui n'aimait pas à voir son frère si bien conseillé, et il déplut à Monsieur dont il contrariait la paresse et les vices. Mais Henriette entra dans les projets de ce poli-

1. Lettre à madame de Saint-Chaumont, Cosnac, *loc. cit.*, p. 407.

tique en camail et elle le mettait dans la confiance de ses propres affaires. Elle ne put faire qu'il ne fût chassé par Monsieur et exilé dans son diocèse par le Roi, mais elle continua de correspondre avec lui. Une grande affaire l'occupait, le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Elle prenait en main avec les deux rois cette vaste intrigue et elle comptait y employer l'évêque de Valence, pour qui elle avait déjà obtenu, sans le nommer, le chapeau de cardinal. Tout cela resta en projet et en imagination, mais Henriette, par le voyage de Douvres, prit une grande part à la diplomatie de son temps.

Louis XIV, voulant détacher Charles II de la triple alliance, choisit pour médiatrice entre les deux rois de France et d'Angleterre la duchesse d'Orléans, « lien naturel » de leur union¹. Madame passa à Douvres et y rencontra comme par hasard Charles II son frère. Elle rapporta de ce voyage un traité secret qui servit de base à des négociations que l'éditeur du petit livre de madame de La Fayette n'a pas à suivre.

Au milieu de ces occupations, Madame souffrait beaucoup de l'humeur jalouse et tracassière de son mari. On dit même que le voyage de Douvres avait pour elle un autre intérêt que celui des deux couronnes et qu'elle poursuivait en le faisant un but secret et domestique qui ne fut point atteint, celui d'obtenir de son frère un asile à la Cour d'Angleterre pour y vivre séparée de son mari. On trouvera, dans notre texte, entre crochets et en italiques, plusieurs fragments des *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier qui, mis bout à bout, donnent une

1. Lettre de Louis XIV, septembre 1669.

idée des chagrins qui gâtèrent les dernières années de la vie de Madame.

Mais on n'y trouvera rien qui se rapporte aux deux *Bérénice*, écrites, l'une et l'autre en 1669. Madame de La Fayette, à supposer qu'elle eût terminé son histoire, n'y aurait peut-être pas parlé du tout de cette élégante espièglerie de Madame, qui imagina d'inspirer en même temps au vieux Corneille et à Racine l'idée de la même tragédie et qui s'y prit avec assez d'adresse pour que chacun des poètes ignorât quel sujet traitait l'autre. Ce sujet était galant; il y fallait représenter Louis XIV sous le nom de Titus et Marie Mancini sous celui de Bérénice. Car c'est bien cela et cela seul qu'on peut voir dans *l'invitus invitam dimisit*. Et il est impossible, au contraire, d'y rien trouver qui rappelle les sentiments d'Henriette pour le Roi. On a reproché à Madame d'avoir fait courir au vieux Corneille une fâcheuse aventure et causé une mauvaise pièce. L'aventure fut fâcheuse en effet pour Corneille; quant aux défauts de sa pièce, ils ne peuvent être imputés au sujet. On a dit qu'il était trop galant, mais il n'y avait pas de sujets trop galants pour Corneille et les autres poètes du Palais-Cardinal. Ceux-là ne séparaient point l'héroïque du tendre. D'ailleurs l'auteur vieilli de *Cinna* faisait depuis quelque temps de mauvaises pièces sans que Madame s'en mêlât. *Attila* est de 1667 et *Pulchérie* de 1672. La tragédie de *Tite et Bérénice*, venue dans l'intervalle, ne vaut ni plus ni moins. Madame ne devinait peut-être pas que la *Bérénice* de Corneille, démodée avant que de naître, attesterait le déclin d'un illustre vieillard, tandis que la *Bérénice* de Racine serait une élégie belle comme l'amour, noble

comme la douleur et touchante comme la vie. Au contraire, si, caressée par les louanges délicates que le plus jeune et le mieux doué des deux poètes lui avait données¹, si, se rappelant les larmes qu'elle avait versées en écoutant *Andromaque*, elle désira que le duel² préparé par sa ruse spirituelle se terminât à l'avantage de Racine, on ne la blâmera pas d'avoir mis ses souhaits du côté de la poésie la plus humaine, la plus touchante, la plus vraie et la plus belle. Je ne parle ici des deux *Bérénice* que pour rappeler que Madame avait l'esprit très cultivé. « On savoit, lui dit Racine, en 1667, dans l'épître dédicatoire d'*Andromaque*, on savoit que Votre Altesse Royale avoit daigné prendre soin de la conduite de ma tragédie. » Cela veut dire, non qu'elle aida véritablement le poète, mais que, parfois, au milieu des divertissements, elle s'occupait de beaux vers et de hautes pensées. Bossuet nous apprend que, dans un âge un peu plus avancé, elle se plaisait aux livres d'histoire.

VII. — DE LA MORT DE MADAME.

Ce fut au retour de l'entrevue de Douvres que Madame mourut. On la crut victime d'un crime et l'indignation publique désigna les coupables. On nomma le chevalier

1. Dans la dédicace d'*Andromaque*, en 1667.

2. « *Bérénice* fut un duel dont tout le monde sait l'histoire. Une princesse fort touchée des choses de l'esprit, et qui eût pu les mettre à la mode dans un pays barbare, eut besoin de beaucoup d'adresse pour faire trouver les deux combattants sur le champ de bataille sans qu'ils sussent où on les menoit. » (Fontenelle, *Vie de Corneille*, dans l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, 1729, in-4^o, p. 195.)

de Lorraine et un homme de sa bande, d'Effiat. On sait que le chevalier de Lorraine, beau comme Maugiron, audacieux, fier, « un vrai Guizard », dit Saint-Simon, avait pris à la cour de Monsieur la place de Madame. Celle-ci supportait mal ces étranges rivalités. Le roi exila le chevalier de Lorraine; on dit que ce fut à la prière de Madame; elle s'en défendit; on devait la croire, car elle n'était pas menteuse, mais on ne la crut pas¹, et le chevalier put emporter en exil la pensée intolérable qu'il était chassé par une femme. Il s'en alla dans cette Italie, considérée depuis les Borgia comme la terre classique des poisons; Monsieur, qui s'était évanoui comme une femme à la nouvelle qu'il perdait le chevalier, avait d'Effiat auprès de lui comme premier écuyer.

Il n'en fallait pas davantage pour faire naître le soupçon, vraisemblable malheureusement, d'un horrible drame domestique. Madame l'avait eu la première.

Voici quel était le véritable état des choses. Le 29 juin 1670, Madame écrivit à la Princesse palatine, qui lui était désignée comme médiatrice entre le duc d'Orléans et elle. La Palatine, sœur de la reine de Pologne que nous avons vue recevoir M. de Guiche, était devenue, par l'effet de l'âge, fort respectable et de bon conseil. Mazarin avait raison de dire que le temps est un galant homme. Cette lettre nous apprend que Monsieur, de plus en plus aigri contre Madame, avait mis trois conditions à son raccommodement. Les deux premières étaient relatives au désir qu'il avait de se mettre en tiers dans les affaires de Madame et de Charles II et à la pension de son fils mort,

1. Voir p. 118 de l'édition Charavay.

laquelle il voulait toucher. La troisième, qui lui tenait seule au cœur, était le rappel du chevalier de Lorraine. Et vraiment Madame, qui craignait ce retour, n'était pas la personne qu'il fallait pour l'obtenir. Elle avait négocié du moins pour que le chevalier fût honorablement reçu en Angleterre. Sur les deux autres points elle avait obtenu à peu près ce que Monsieur demandait. Mais il ne voulait rien entendre qu'on ne lui eût rendu son chevalier. Il querellait, boudait, menaçait. Les choses étaient au pire. Henriette, les ayant exposées à la Princesse palatine, ajouta : « L'on ne me fera jamais rien faire à coups de bâton¹. »

Cette lettre, comme j'ai dit, est datée du 29 juin 1670.

Le même jour, Madame, ayant bu un verre d'eau de chicorée, sentit tout à coup une grande douleur à l'estomac, se crut empoisonnée, le dit et ne cessa de le croire pendant les neuf heures qui lui restaient à vivre. Si elle n'en parla plus à la fin, ce fut par soumission à son confesseur, le dur M. Feuillet, et parce que, chrétienne ardente, elle reportait toutes ses pensées sur l'éternité dont elle se sentait proche. Mais ses soupçons, loin de finir avec elle, se répandirent dans toute la société, et la rumeur publique fut que le chevalier de Lorraine avait envoyé le poison et que d'Effiat avait mis ce poison dans l'eau de chicorée. Saint-Simon, qui n'a point en la cause l'autorité d'un témoin, puisqu'il naquit cinq ans après la mort de Madame, inséra dans ses *Mémoires*² un récit très circonstancié de l'empoisonnement. Ce récit, qui présente

1. Voir Appendice II, à la fin de l'édition Charavay.

2. Édit. Chéruel, 1856, t. III, p. 180 et suiv.

en lui-même de graves difficultés¹, ne dispense en aucune façon l'historien d'interroger les faits. Les relations de la mort de Madame sont fort nombreuses et suffisamment concordantes. On possède en outre deux procès-verbaux d'autopsie².

A l'aide de ces documents, M. E. Littré, doublement préparé aux explorations de ce genre par ses connaissances médicales et par sa rigoureuse méthode de critique historique, a recherché si vraiment Madame avait été empoisonnée. La dissertation de ce savant, inspirée par une bonne foi parfaite et conduite avec le zèle d'un esprit curieux et sincère, aboutit à une négation formelle. On la trouvera dans le volume intitulé *Médecine et Médecins*³ et, comme les personnes les plus étrangères à l'érudition pourront se plaisir à ces pages ornées de littérature et empreintes de cette sagesse affectueuse qui est le propre du vénérable vieillard qui les a écrites, notre désir serait

1. Saint-Simon dit, par exemple, qu'un garçon de la chambre de Madame fit l'eau de chicorée, et madame de La Fayette, qui était de la maison et savait comment tout s'y passait, dit précisément que madame Desbordes, première femme de chambre de Madame, prépara l'eau de chicorée. Il fallait que Saint-Simon fût bien mal renseigné sur Madame, car il dit dans ce récit qu'elle « étoit d'une très bonne santé ». La lettre de Guy Patin qu'on a lue plus haut, le *sentiment de monsieur Vallot sur la mort de Madame* (ms. de Conrart, t. XIII), l'abominable propos de Monsieur, pendant le voyage de Flandre (voir p. 120 de notre édition), prouvent que Madame n'avait pas même les apparences de la santé. Mademoiselle de Montpensier qui la vit après le voyage de Douvres fut effrayée : « Elle (Madame) entra chez la reine comme une morte habillée, à qui on auroit mis du rouge, et comme elle fut partie, tout le monde dit, et la reine et moi nous nous souvînmes que nous avions dit : « Madame a la mort peinte sur le visage. » (*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, collection *Petitot*.)

2. Voir édition Charavay : note I de la page 123. Lisez cette note en mettant une virgule au lieu d'un point à la ligne 5 (entre t. III et l'abbé Bourdelot).

3. 1872, in-8°, pp. 429 et suiv. Cette étude avait d'abord été publiée dans la *Philosophie positive*, en septembre-octobre 1867. M. Littré a mis Valet pour Vallot et le chevalier du Temple pour le chevalier Temple.

d'y renvoyer simplement le lecteur; mais on est en droit de demander au plus récent éditeur de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* un précis de l'état actuel de la science relativement à la question controversée de la mort de Madame; c'est pourquoi nous croyons devoir nous approprier les principaux arguments fournis par M. Littré. Le lecteur voudra bien tout d'abord lire attentivement la relation qu'il trouvera aux pages 123 et suivantes de ce volume; qu'il remarque ensuite :

1° Que l'eau de chicorée¹ fut apprêtée par une femme sûre, madame Desbordes, cette première femme de chambre « qui était absolument à Madame ».

2° Que madame Desbordes but de la même eau de chicorée et ne fut pas incommodée. (Madame de La Fayette dit bien qu'on lui en apporta un verre, mais il n'est pas croyable qu'elle ait bu avant la princesse, et on ne voit pas qu'elle ait bu après².)

3° Que, si le poison n'était pas dans la bouteille, il n'était pas non plus dans le verre, car madame Desbordes n'aurait pas versé à boire à la Princesse dans un verre enduit sur

1. Madame de La Fayette dit que cette eau était dans une bouteille. Saint-Simon dit qu'elle était dans un pot. Cela n'a l'air de rien et pourtant trahit l'arrangement. D'Efflat pouvait jeter très vite le poison dans un pot. Le couler dans une bouteille était plus difficile et plus long. On risquait d'être surpris pendant l'opération. La métamorphose de la bouteille en pot a donc son intérêt.

2. Lefèvre d'Ormesson dit, dans son journal : « Les dames qui étoient avec elle (Madame) avaient bu de cette même eau et ne l'avoient point trouvée si mauvaise. » (T. II, p. 593.) Mais Lefèvre d'Ormesson ne fut pas témoin et madame de La Fayette l'était. Ce qui est rapporté à ce sujet dans une lettre de Bossuet, citée par Floquet, est encore moins croyable, car la lettre elle-même est véhémentement soupçonnée d'être fausse. « Monsieur, est-il dit dans cette lettre, Monsieur qui avoit donné à boire à Madame de Meckelbourg, qui s'y trouva, acheva de boire le reste de la bouteille pour rassurer Madame. » On voit dans la relation de madame de La Fayette qu'il était lui-même peu rassuré et nullement disposé à tenter une épreuve de ce genre.

les bords d'une substance inconnue ou contenant au fond quelque poudre.

4° Que Madame, ayant bu, se prit le côté et dit : « Ah! quel point de côté! Ah! quel mal! » il faudrait donc supposer un poison capable de causer instantanément une vive douleur à l'estomac sans procurer à la bouche et à la gorge une sensation appréciable; or, il n'y a pas de poison semblable. Les alcalis et les acides concentrés brûlent la gorge; l'arsenic et le phosphore ne causent point une douleur immédiate. Quant aux poisons foudroyants, comme ceux de Locuste¹, on n'en peut parler à propos d'une patiente qui subit neuf longues heures de torture.

Toutefois, ces preuves négatives ont, malgré leur force, un vice de nature. Elles sont insuffisantes par cela même, qu'elles sont négatives. Ce n'est pas assez de dire comment Madame n'est pas morte; il faut dire, s'il se peut, comment elle est morte.

Si l'on interroge les médecins qui firent l'autopsie, ils répondent que Madame mourut « d'une trop grande effusion de bile », ce qui ne veut rien dire du tout. Mais quand ils disent qu' « il sortit du ventre une vapeur fétide » et qu'ils trouvèrent « l'épiploon tout mortifié et gangrené, les intestins tendant aussi à mortification et putréfaction », ils indiquent clairement les effets d'une inflammation du péritoine. Il est acquis, par cela seul, que Madame mourut d'une péritonite.

Recherchons maintenant la cause et la nature de cette atroce douleur au côté qui suivit immédiatement l'ingestion du verre d'eau de chicorée et qui se renouvela (il est utile

1. Et comme le curare.

de le rappeler) quand Madame prit de l'huile et du bouillon; et voyons quelle peut être la lésion qui, après quelques malaises indéterminés, se signale par une douleur d'estomac foudroyante, suivie d'une péritonite suraiguë.

M. Vallot ne peut nous répondre, mais Littré, fort des observations de la médecine moderne, n'hésite pas à diagnostiquer l'ulcère simple de l'estomac¹, que le professeur Cruveilhier fut le premier à décrire et que les médecins de Madame ne purent reconnaître, puisqu'ils ne le connaissaient pas. Il est certain que depuis quelque temps Madame, après ses repas, souffrait de l'estomac. Le liquide qu'elle prit le 29 juin détermina la perforation de la paroi ulcérée. De là cette cruelle douleur au côté, puis la péritonite que nous avons constatée.

Les médecins qui ouvrirent le corps trouvèrent, en effet, que l'estomac était percé d'un petit trou; mais comme ils ne pouvaient s'expliquer l'origine pathologique de ce trou, ils s'imaginèrent qu'il avait été fait par mégarde pendant l'autopsie, « sur quoi, dit l'un d'eux, je fus le seul qui fis instance² ». Cette illusion s'explique d'autant mieux que, dans cette lésion maintenant connue, le pertuis, ne présentant aucune induration sur ses bords parfaitement réguliers, semble artificiel. Jaccoud signale « la délimitation très nette de l'ulcère, l'absence d'inflammation et de suppuration périphérique³ ».

Ce n'est pas tout : les médecins trouvèrent dans le bas-

1. Ulcère simple de l'estomac (Cruveilhier), ulcère perforant de l'estomac (Rokitansky).

2. *Mémoire d'un chirurgien du roi d'Angleterre*, voir plus haut, page 69, note 3.

3. *Pathologie*, 1877, t. II, p. 159.

ventre une matière « grasse comme de l'huile ». C'en était, en effet. C'était l'huile que Madame avait bue comme contre-poison, et qui s'était épanchée hors de l'estomac perforé.

En résumé : avant le 29 juin, douleurs gastriques causées par l'ulcération. Le 29, déchirure de l'ulcération et péritonite suraiguë.

Tel est, fort abrégé, le système de M. Littré. Nous en avons reproduit les principales dispositions en y ajoutant quelques faits qui y entraient parfaitement. Mais ce système a été attaqué dans plusieurs de ses parties. Un érudit que la sagacité de son esprit a voué particulièrement à l'étude des points obscurs de l'histoire moderne, M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans, a inséré, en 1872, dans le journal *le Temps*, trois articles consacrés à l'examen des mêmes faits¹, et sa conclusion, comme celle du savant positiviste, est que Madame, succombant à des influences naturelles, est morte d'une péritonite. Mais M. Loiseleur n'admet pas avec M. Littré que cette affection ait été déterminée par une perforation intestinale. Il relève, tout d'abord, dans le récit de madame de La Fayette deux particularités que Littré a négligées, bien qu'elles aient pu avoir quelque effet sur la santé de la Princesse. Il s'agit d'un bain froid et d'une promenade de nuit.

En effet, le 27 juin, Madame, étant à Saint-Cloud, se baigna dans la rivière, malgré la défense du médecin; et elle se trouva fort mal de ce bain. Le lendemain, elle se promena au clair de lune jusqu'à minuit. C'est à ce bain et à cette promenade que M. Loiseleur est tenté de rap-

1. Les 2, 3 et 4 novembre.

porter l'origine de la péritonite. Il est vrai que le froid peut déterminer cette affection. Mais Jaccoud nous enseigne que le cas est rare et que l'inflammation du péritoine procède presque toujours d'une lésion interne, telle que rupture ou perforation. En admettant même, avec M. Loiseleur, l'influence décisive d'un froid humide, on ne s'explique pas l'action foudroyante du verre de chicorée, et c'est pourtant là le point culminant de ce drame pathologique. La perforation, au contraire, rend de cette action un compte terriblement exact.

Consultons Jaccoud et il nous dira : « La péritonite par perforation éclate par une douleur extrêmement violente qui, localisée d'abord sur un point, s'étend bientôt à tout l'abdomen¹. » Peut-on décrire plus précisément l'état de Madame?

Mais M. Loiseleur, qui sait s'informer en toutes choses, n'ignore pas que l'ulcère simple de l'estomac va rarement jusqu'à la perforation. Je trouve dans le maître qui me guide² qu'elle n'a guère lieu qu'une fois sur sept ou huit cas, et qu'assez souvent des adhérences en empêchent l'effet foudroyant. Et c'est là pour M. Loiseleur une raison de douter, car, en bonne critique, plus un fait est extraordinaire, plus il a besoin de preuves pour être croyable. Mais cette perforation est d'une rareté relative : elle est rare par rapport à la lésion qui la produit et qui, par contre, est très fréquente. « Brinton, réunissant un très grand nombre de relevés, démontre qu'elle est rencontrée cinq fois sur

1. *Loc. cit.*, p. 309.

2. Jaccoud, *loc. cit.*, p. 162.

cent autopsies. Elle est plus commune chez la femme que chez l'homme¹. »

Il n'est donc bien extraordinaire ni qu'Henriette d'Angleterre en ait été atteinte, ni même qu'elle en ait été atteinte sous la forme la moins commune. Jusqu'ici la démonstration de Littré n'est pas beaucoup contrariée, ce nous semble. Mais M. Loiseleur va l'atteindre sur un point important et qui semblait décisif. En effet, vous avez vu tout à l'heure que, quand les médecins ouvrirent le corps, ils trouvèrent l'estomac percé d'un petit trou que Littré reconnaît pour être la lésion mortelle, mais qu'ils crurent avoir fait par mégarde pendant l'autopsie. « Sur quoi, dit l'un d'eux, je fus le seul qui fis instance. » Celui qui parla ainsi est un médecin anglais. Son témoignage sur ce point n'est pas unique. L'abbé Bourdelot, présent à l'autopsie, rapporte l'incident d'une tout autre manière :

« Il arriva, par mégarde, dit-il, lors de la dissection, que la pointe du ciseau fit une ouverture à la partie supérieure du ventricule, sur laquelle ouverture beaucoup de gens se récrièrent, demandant d'où elle venoit. Le chirurgien dit qu'il l'avoit faite par mégarde et M. Vallot dit avoir vu quand le coup avoit été donné². »

S'il en est ainsi, si cette version dont Littré n'a pas tenu compte et que M. Loiseleur oppose à celle du chirurgien anglais, est des deux la véridique, il faut renoncer à voir et à toucher du doigt, comme nous faisons tout à l'heure, le pertuis, la perforation de l'ulcère, le petit passage que la mort s'est frayé dans le corps de la jeune femme.

1. Jaccoud, *loc. cit.*, p. 160.

2. Voir p. 123, note I de l'édition Charavay.

Le chirurgien anglais est d'accord avec Bourdelot pour attribuer l'ouverture à un coup de ciseau donné par l'opérateur. Mais, tandis que le chirurgien anglais dit qu'il fut seul à remarquer cette ouverture, Bourdelot déclare que « beaucoup de gens » demandèrent d'où elle venait. En cela, les deux témoins se contredisent étrangement; on ne peut admettre la version de l'un sans repousser celle de l'autre. Or, ce qui nous intéresse le plus, c'est ce que Bourdelot seul nous apporte : je veux dire l'aveu de l'opérateur qui offensa le ventricule et le témoignage de M. Vallot qui le vit faire. Ce sont là, ce semble, deux dépositions irrécusables. Mais je me défie, pour ma part, de l'opérateur, de l'abbé Bourdelot et de M. Vallot lui-même, qu'on sait avoir été fort embarrassé dans toute cette affaire. Les médecins français tremblaient de trouver dans les entrailles de la Princesse les indices d'un crime dont le soupçon eût atteint la famille du roi. Ils craignaient même tout ce qui prêtait au doute, et, par cela seul, à la malveillance. Sachant que la moindre incertitude sur la cause de la mort ou l'état du cadavre serait interprétée par le public dans un sens qui les perdrait, ils avaient pour tout expliquer la raison de l'intérêt et le zèle de la peur. Or, dans l'impossibilité où ils étaient de rapporter à un type pathologique normal une lésion inconnue à tous et suspecte, peut-être, à quelques-uns, ils avaient grand avantage à expliquer par un accident d'autopsie cette plaie énigmatique. Et l'on comprend qu'ils crurent naturellement ce qu'ils désiraient croire. Les chirurgiens anglais, aussi ignorants qu'eux, acceptèrent leurs raisons faute d'en trouver de meilleures.

HENRIETTE D'ANGLETERRE

Cette considération me rend assez perplexe à l'endroit du coup de ciseaux. En somme, je crois que, malgré l'atteinte que lui porta la main exercée de M. Loiseau, la construction médico-historique de M. Littré garde à peu près toute la solidité que comporte la double nature des matériaux qui y sont employés. Dans tous les cas, il est certain qu'Henriette d'Angleterre n'est pas morte empoisonnée.

VIII. — BIBLIOGRAPHIE DE L' « HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE ».

Il y avait dans la collection Fontette un manuscrit de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* avec des notes qui n'ont pas été imprimées. Ni ce manuscrit, ni celui qui fut donné à l'imprimeur, ne se retrouvent aujourd'hui. L'édition originale, en un volume in-12, a pour titre : « Histoire de madame Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, par dame comtesse de La Fayette. Amsterdam, chez Michel-Charles Le Cène, M. D. CC. XX. Avec portrait : « Henriette-Anne d'Angleterre, « épouse de Philippe de France, duc d'Orléans. G. Schou-
« ten f. »

Cette édition fut faite avec autant de négligence que les libraires de Hollande en mettaient d'ordinaire à publier les libelles qui foisonnaient dans leurs magasins. Beaucoup de noms y sont altérés et souvent les notes de l'éditeur brouillent ce qu'elles veulent éclaircir. Toutefois ce

texte fut reproduit sans grand amendement dans les *Œuvres complètes de madame de La Fayette* et dans les Collections de *Mémoires sur l'histoire de France*. L'historien de Louis XIII, A. Bazin, entreprit le premier « de restaurer ce petit chef-d'œuvre ». Il rétablit des noms et des dates; mais il était mort quand le libraire Techener fit imprimer le texte ainsi amélioré¹ et le prote qui vit les épreuves fut très inattentif². Cette édition nous a pourtant été fort utile.

Forcé de suivre, à défaut de tout manuscrit, le texte de 1720, nous n'en avons conservé ni l'orthographe ni la ponctuation. Les virgules y sont semées au hasard et les doubles points extraordinairement multipliés sans qu'on en puisse deviner la signification. D'ailleurs, pour publier aussi exactement que possible l'écrit d'une dame française du siècle de Louis XIV, fallait-il adopter l'orthographe d'un imprimeur hollandais du XVIII^e siècle?

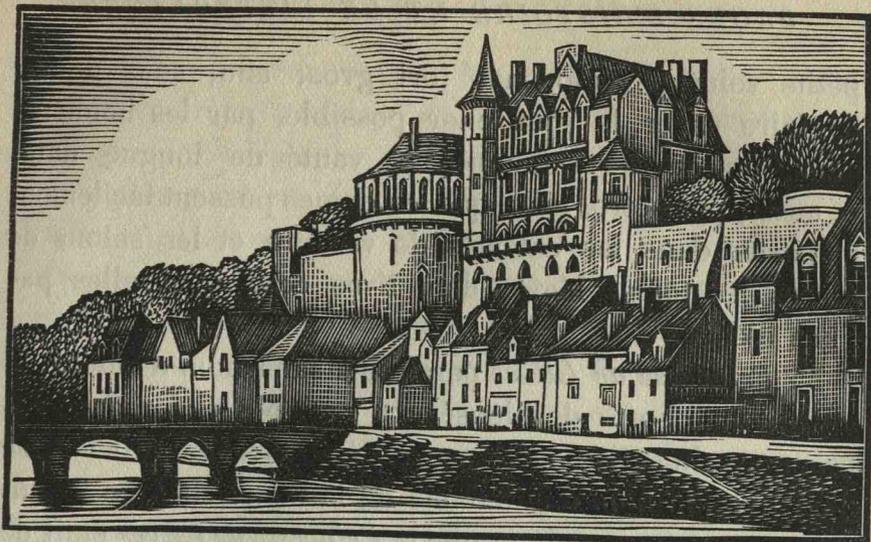
1. *Histoire de madame Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans*, par madame la comtesse de La Fayette, publiée par feu A. Bazin. Paris, Techener, M D. CCC. LIII, in-16, avec un portrait qui n'est que le cuivre des *Galleries de Versailles* découpé en médaillon ovale.

2. Il ne remarqua pas, par exemple, une certaine note de la page viij qui donne à l'héroïne même de l'histoire les prénoms de sa mère, et il laissa madame Desbordes, première femme de chambre de Madame, devenir madame Descois.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

Madame de LA FAYETTE

PRÉFACE



LA *Princesse de Clèves* parut en 1678, au printemps, chez Claude Barbin, sur le second perron de la Sainte-Chapelle. C'était la bonne marque; Barbin éditait les plus excellents auteurs, Boileau, La Fontaine et Racine. La *Phèdre* était encore toute fraîche dans sa boutique; on y mettait en vente le premier volume d'une édition nouvelle des *Fables*, et l'on y promettait pour l'automne la cinquième édition fort augmentée des *Maximes* de M. de La Rochefoucauld. Barbin n'était point un Elzévir. Il travaillait, non pour les savants ou les curieux, mais pour la Cour et la ville. Ses livres, imprimés sans beaucoup de raffinement, étaient faits pour courir de main en main. Il avait habilement divisé la *Princesse de Clèves* en quatre

petits volumes, imprimés fort gros, afin, sans doute, de faire payer le plus cher possible, par les honnêtes gens, un ouvrage annoncé et vanté de longue date, et aussi, peut-être, pour que les dames pussent facilement emporter dans les cabinets de verdure et les salons de glaces les tomes légers d'un livre écrit pour elles par l'une d'elles.

La *Princesse de Clèves* paraissait sans nom d'auteur. Il y avait une sorte de bienséance à ne pas étaler dans les échoppes du Palais et de la rue Saint-Jacques, sur le titre d'un livre, le nom d'une dame de la Cour. Mais ce n'était un secret pour personne que la *Princesse de Clèves* était de madame de La Fayette. On croyait savoir que le duc de La Rochefoucauld, dont madame de La Fayette était l'amie, y avait mis la main, et que peut-être Segrais y avait travaillé¹. Segrais, gentilhomme pauvre et académicien, avait demeuré, en effet, quelque temps chez madame de La Fayette, dans une élégante et noble domesticité. En 1670,

1. Le texte était précédé de cette note, qui ne niait rien, n'avouait rien, et contenait une promesse qui n'a pas été tenue :

« LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

« Quelque approbation qu'ait eue cette histoire dans les lectures qu'on en a faites, l'auteur n'a pu se résoudre à se déclarer; il a craint que son nom ne diminuât le succès de son livre. Il sait, par expérience, que l'on condamne quelquefois les ouvrages sur la médiocre opinion qu'on a de l'auteur, et il sait aussi que la réputation de l'auteur donne souvent du prix aux ouvrages. Il demeure donc dans l'obscurité où il est, pour laisser les jugements plus libres et plus équitables, et il se montrera néanmoins si cette histoire est aussi agréable au public que je l'espère. »

On ne croyait pas encore au dix-huitième siècle que la *Princesse de Clèves* fût tout entière de la main de madame de La Fayette. Gordon de Perceval dit dans sa *Bibliothèque des romans* (1734) : « La *Princesse de Clèves* est de François VI, duc de La Rochefoucauld, de madame la comtesse de La Fayette et de Jean Renaud de Segrais. » (T. II, p. 81.)

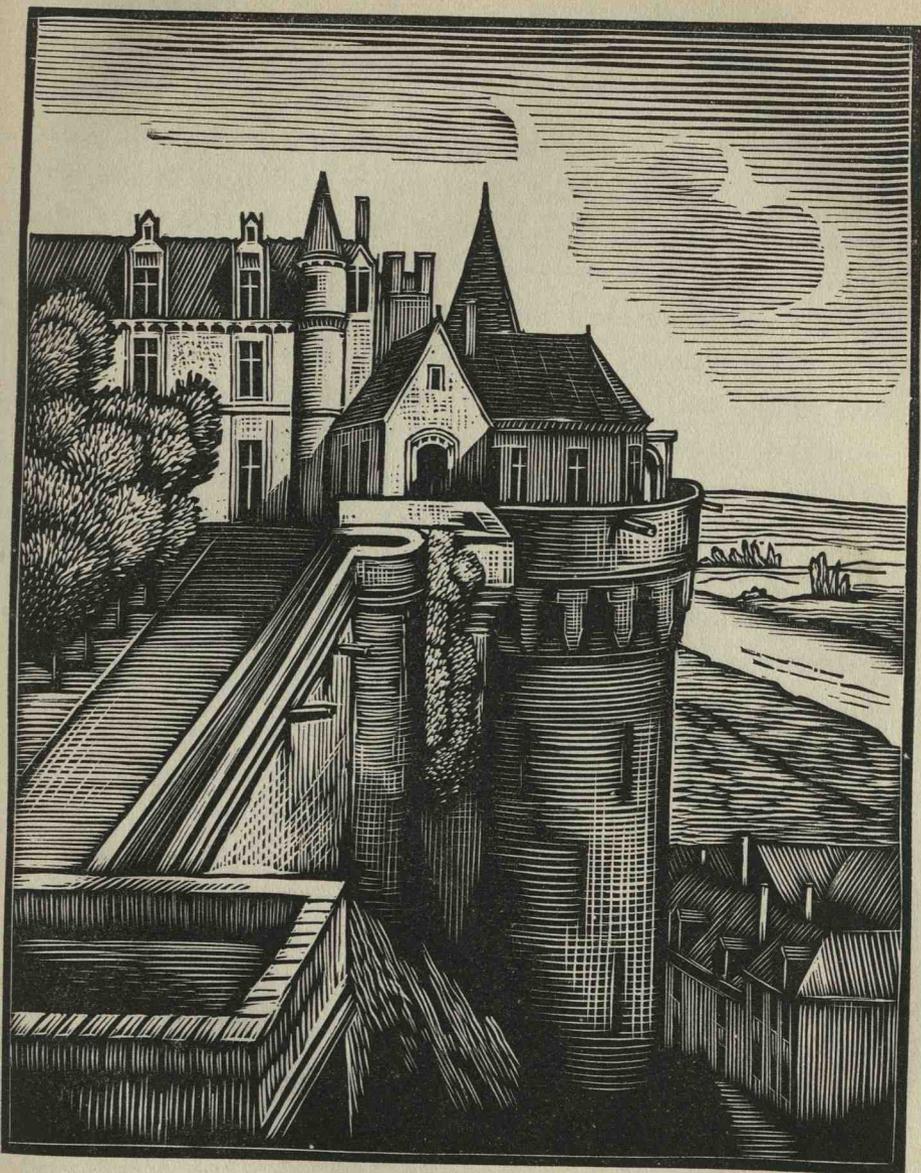
il avait signé de son nom *Zaïde, histoire espagnole*¹, que M. Huet et toute la société du duc rendaient bien haut à madame de La Fayette et que l'excellent gentilhomme appela plus tard sa *Zaïde*, apparemment par un excès d'amitié. Après tout, il avait bien pu faire le plan de cette *Zaïde* et même en écrire quelques pages. On conçoit assez bien Segrais travaillant dans le romanesque de cette histoire espagnole, mais on ne voit pas du tout ce qu'il a pu faire dans la *Princesse de Clèves*, qui est d'un tout autre ton. Le goût de Segrais resta toujours au tendre et au joli, et ce n'est pas ce goût qui règne dans le roman de 1678. Il n'est même pas bien sûr que Segrais ait intérieurement approuvé un si simple récit. Il devait y préférer beaucoup *Zaïde*, sa *Zaïde*, où l'on voyait des enlèvements, des naufragés, des pirates, des solitudes affreuses, et où de parfaits amants soupiraient dans des palais couverts de peintures allégoriques. Segrais, quand parut la *Princesse de Clèves*, était retourné depuis deux ans à Caen, sa ville natale.

Le livre était sans doute écrit avant qu'il eût quitté la maison de madame de La Fayette, mais y eût-il prêté la main au besoin, comme secrétaire, ce n'était pas son livre, ce n'était pas sa *Princesse*. Quant au duc de La Rochefoucauld, il était, on le sait, l'ami déclaré de madame de La Fayette. La liaison avouée qui les unissait tous deux était respectée du monde, et plusieurs circonstances, en effet, atténuaient le caractère scabreux d'une telle familiarité. Le duc était vieux; madame de La Fayette n'était plus

1. *Zayde, histoire espagnole*, par M. de Segrais, avec un traité de l'*Origine des Romans*, par M. Huet. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chappelle, M. DC. LXX. Avec privilège du Roi, 2 vol. petit in-8°.

jeune et n'avait jamais été belle; ils étaient tous deux malades, infirmes, presque mourants. Enfin il était prince; et elle était dévote. Il était naturel de croire qu'ils faisaient leurs romans ensemble comme Monsieur et madame Dacier faisaient du grec en tête-à-tête. On savait, d'ailleurs, que le duc lisait volontiers des contes. Il disait même, après avoir été aimé de madame de Sablé, de madame de Longueville et de madame de La Fayette, qu'il n'avait trouvé l'amour que dans les romans. On lui donna une part à la *Princesse de Clèves*, uniquement parce qu'il était possible qu'il en eût une; mais on ne savait ni quelle était cette part, ni même s'il en avait aucune. Je ne crois pas, pour moi, qu'il y ait ni inspiré ni conspiré en rien. Il avait l'imagination grande, mais courte; il touchait à tout, mais tout lui glissait des doigts. D'ailleurs il se sentait infiniment las. Madame de La Fayette, au contraire, bien que prête sans cesse à rendre l'âme, ne mangeant pas, ne dormant pas, brûlée par la fièvre, desséchée, à demi morte, était fort agissante et fort écrivante. Entre autres affaires qu'elle s'était mises sur les bras, elle gouvernait depuis une douzaine d'années la Savoie, par correspondance, comme agent secret de la régente. Huet atteste l'avoir vue écrire *Zaïde*; madame de Sévigné, sa plus intime amie, lui attribue, sans l'ombre d'une hésitation, et la *Princesse de Montpensier*¹ et la *Princesse de Clèves*, et je ne sache pas qu'aucun témoignage se soit élevé contre une attribution si probable, hors le témoignage de madame de La Fayette elle-même.

1. *La Princesse de Montpensier*. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la *Bonne-Foi couronnée*. MDC L X I I. Avec privilège du Roi. Petit in-8°.



LA PRINCESSE DE CLÈVES

Les relations de madame de La Fayette avec la petite Cour de Savoie, ignorées en France des amis les plus familiers de la comtesse, ont échappé, par la suite, à tous ses biographes. Sainte-Beuve lui-même, dont le flair est rarement en défaut, n'eut point vent des intrigues politiques qui occupèrent une vie qu'il croyait uniquement remplie par la piété, par les lettres et par une tendresse sérieuse. Il y a huit ans à peine que M. A. D. Perrero publia les lettres de madame de La Fayette qu'il avait découvertes dans les archives de Turin¹. Ces lettres font voir la grave amie de La Rochefoucauld sous un jour nouveau : plus affairée, plus politique, plus homme d'affaires qu'on n'aurait voulu. Sans doute elle travaille pour la France et ne réclame que des bagatelles comme prix de ses services, mais on est surpris de lui découvrir un tel esprit d'intrigue, et l'on est bien obligé de reconnaître que cette bonne madame de Sévigné, qui la disait si vraie, ne la connaissait pas du tout. Je me garderai bien de dire que madame de La Fayette n'était pas vraie. Mais il est certain qu'elle était fort secrète et qu'elle a bien trompé son monde. Autour d'elle on la croyait sans cesse noyée dans une vague rêverie; on l'appelait le Brouillard; et c'était en réalité l'esprit le plus précis, le plus positif. Vraie, elle l'était sans doute. Il est un point toutefois sur lequel il ne nous sera pas possible de la croire : c'est quand elle nie avoir écrit la *Princesse de Clèves*.

Ce désaveu se trouve dans une lettre écrite, le 13 avril 1678²,

1. *Lettere inedite di madame de Lafayette*. Torino, 1880, in-8°. Cf. aussi l'article d'Arvède Barine dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1880.

2. Le privilège de la *Princesse de Clèves*, accordé à Claude Barbin pour vingt années,

au secrétaire de la régente de Savoie, Lescheraine, avec qui la comtesse était en correspondance diplomatique. Voici le passage intéressant de cette lettre :

« Un petit livre, qui a couru il y a quinze ans et où il
 « plut au public de me donner part, a fait qu'on m'en
 « donne encore à la *Princesse de Clèves*. Mais je vous
 « assure que je n'y en ai aucune et que M. de La Roche-
 « foucauld, à qui on l'a voulu donner aussi, y en a aussi
 « peu que moi; il en fait tant de serments qu'il est impos-
 « sible de ne le pas croire, surtout pour une chose qui
 « peut être avouée sans honte. Pour moi, je suis flattée
 « que l'on me soupçonne et je crois que j'avouerais le
 « livre, si j'étais assurée que l'auteur ne vînt jamais me
 « le redemander. Je le trouve très agréable, bien écrit
 « sans être extrêmement châtié, plein de choses d'une déli-
 « catesse admirable et qu'il faut même relire plus d'une
 « fois, et surtout ce que j'y trouve, c'est une parfaite
 « imitation du monde de la Cour et de la manière dont on
 « y vit; il n'y a rien de romanesque et de grimpé, aussi
 « n'est-ce pas un roman; c'est proprement des mémoires,
 « et c'est, à ce que l'on m'a dit, le titre du livre, mais on
 « l'a changé. Voilà, Monsieur, mon jugement sur *Madame*
 « *de Clèves* : je vous demande aussi le vôtre, car on est
 « partagé sur ce livre-là, à se manger; les uns en condam-
 « nent ce que les autres en admirent; ainsi, quoi que vous
 « disiez, ne craignez point d'être seul de votre parti. »

On voit par cette lettre que madame de La Fayette ne voulait pas qu'on sût, en Savoie tout au moins, qu'elle

est daté du 16 janvier 1678. Il est suivi de la mention : *Achévé d'imprimer pour la première fois le 8 mars 1678.*

était auteur et qu'elle avait reçu ce titre de la main de Claude Barbin, libraire au Palais. Elle renie du même coup la *Princesse de Clèves* et *Zaïde*, qui courait depuis quinze et même dix-sept ans, à bien compter¹. Elle ne veut point y avoir de part, non plus que M. de La Rochefoucauld, dont elle atteste les serments. Mais il s'en faut qu'elle méprise ce qu'elle renie. A l'entendre, si la *Princesse de Clèves* n'est pas d'elle, elle voudrait bien l'avoir faite, et elle est presque tentée de la voler à l'auteur véritable. Elle vante le livre autant et mieux que nous ne saurions faire. La sincérité en moins, elle fait songer à cette pauvre fille qui disait en soupirant : « C'est si joli, les enfants ! Quel dommage que cela déshonore ! » Madame de La Fayette considérait-elle la *Princesse de Clèves* comme un aimable péché, comme une douce honte ? Je ne serais pas très éloigné de le croire. Voltaire devait, plus tard, donner de nombreux exemples de ces sortes de désaveux. Mais Voltaire mentait sans trop de déplaisir. Il y avait cette sorte de grâce qui trahit un goût naturel. Ce grand ennemi des préjugés n'hésita jamais à mettre le mensonge au service de la vérité. Parfois même il mentait par plaisir, contrairement au précepte d'un grand connaisseur, M. de Talleyrand, qui avait coutume de dire : « Le mensonge est une si excellente chose, qu'il ne faut point en abuser. » Quoi qu'il en soit, on comprend fort bien pourquoi Voltaire reniait tel ou tel de ses livres. Le désaveu de madame de La Fayette nous surprend davantage, venant de la plus « vraie » des femmes ; il s'explique aussi moins facilement, et les raisons n'en sautent point

1. Nous avons dit que *Zaïde* était de 1670. Il y en eut des réimpressions en 1705 et en 1719.

aux yeux. Arvède Barine¹ suppose que peut-être madame de La Fayette craignait de fâcher la régente de Savoie, qui était une princesse de Nemours, en s'avouant l'auteur d'un roman dans lequel un Nemours est représenté comme l'homme le plus beau de son temps, mais ayant eu une infinité de galanteries.

Voilà bien de la délicatesse, et qui ne semble pas bien utile. La régente, Marie de Nemours, Madame Royale, comme on l'appelait, avait aussi une infinité de galanteries qu'elle ne se donnait pas la peine de cacher. Et M. de Nemours n'était pas plus fait pour la scandaliser par sa conduite que pour lui déplaire par sa figure. D'ailleurs, se fût-elle montrée aussi prude qu'elle l'était peu, il n'est pas de dévote assez bégueule pour rougir d'avoir eu un Nemours dans sa famille.

Je croirais plutôt que madame de La Fayette, qui avait du plaisir à écrire parce qu'elle écrivait bien, redoutait de passer pour auteur, surtout dans les Cours. C'est elle, il faut bien le dire, qui était prude et dévote. Or, aux environs de 1678, les femmes auteurs ne jouissaient pas d'un bon renom. Madame de La Fayette appartenait par son âge et par ses amitiés à la société brillante de la Fronde. Du temps qu'elle était mademoiselle de La Vergne et qu'elle en remontrait pour le latin à son maître Ménage, l'hôtel de Rambouillet donnait le ton à un monde fort épris de gloire et qui ne raffinaient pas moins sur le sentiment que sur l'intelligence. Alors, il était de mode pour les femmes d'unir la pureté des mœurs à l'éclat du bel esprit. Se dire savante, c'était se dire vertueuse; et la sagesse, dans le

1. Dans l'article cité plus haut, *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1880.

sens antique, où elles l'entendaient alors, comportait la rhétorique, l'astronomie et la chasteté. Mademoiselle de La Vergne l'entendait ainsi et voulait bien qu'on la crût savante. Après son mariage, qui ne lui apporta aucune joie, elle fréquenta ces ruelles où les précieuses faisaient les renchéries et affectaient de mépriser les plaisirs des sens. On en était là quand elle lança la *Princesse de Montpensier*. Mais, dès ce moment même, le sentiment public changeait. La génération nouvelle se montrait sévère pour ces illustres tant célébrées naguère, et ramenait assez rudement les femmes aux soins domestiques. De toutes parts les railleries pleuvaient sur les Précieuses. Ces dames étaient attaquées à la fois par Molière et par l'abbé de Pure. Madame de La Fayette, en personne bien avisée, cacha son latin et se soumit au sentiment nouveau, bien qu'elle se sentît le génie d'écrire. Si elle risqua *Zaïde* en pleine réaction, alors que Madeleine de Scudéry elle-même, cette illustre Sapho, passait pour une personne assez ridicule, c'est avec les précautions que l'on sait et sous le masque de M. de Segrais. Dix-huit ans plus tard, une personne aussi jalouse de sa réputation qu'était madame de La Fayette devait encore user de quelque prudence en se faisant imprimer. Les femmes auteurs passaient alors pour galantes, et ce n'était pas sans raison. Madame Deshoulières avait été légère, et madame de La Suze l'était encore. Mademoiselle de Villedieu vivait avec un officier. Les savantes telles que madame de La Sablière accordaient beaucoup au sentiment. Madame de La Fayette ne voulait plus passer pour savante et n'entraît que sous un triple voile dans la république des lettres. D'ailleurs, elle était

dévote et de la petite coterie de Port-Royal. Les romans y étaient en abomination. M. Nicole, qui était le plus doux des hommes, disait en ce temps-là :

« Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il peut causer par ses écrits pernicieux. » On voit que madame de La Fayette avait quelques raisons, après tout, de ne point avouer trop ouvertement la *Princesse de Clèves*.

Le livre, apparu dans un demi-mystère, alla aux nues. Ce fut, pendant une saison, le public entretien. Madame de La Fayette n'exagérait pas en disant qu'on était partagé sur ce livre-là « à se manger ». Le jeune Valincour, l'ami de Racine, en fit une critique qu'on attribua au père Bouhours, et un abbé de Charmes y répondit par une apologie qui courut sous le nom de Barbier d'Aucour¹. Bour-sault en tira une tragédie, car tout ce qui a la vogue en France finit par être traîné sur les planches.

Or, jamais succès ne fut plus légitime. Madame de La Fayette introduisit la première le naturel dans le roman; la première elle y peignait des caractères humains et des sentiments vrais; en cela elle entraît dignement dans le concert des classiques, et venait harmonieusement à la suite de Molière, de La Fontaine, de Boileau et de Racine, qui avaient rendu les muses à la nature et à la vérité. *Andromaque* est de 1667; la *Princesse de Clèves*, de 1678 :

1. *Lettres à madame la marquise de ... sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, 1678, in-12.

Conversations sur la critique de la Princesse de Clèves. Paris, 1679, in-12.

la littérature moderne part de ces deux dates. La *Princesse de Clèves* est le premier roman français dont l'intérêt repose sur la vérité des passions.

Mais il faut bien prendre garde que si ce roman atteste par l'élégant naturel du style et de la pensée que Racine est venu, apportant Monime et Bérénice, madame de La Fayette n'en appartient pas moins, par l'esprit même de son œuvre, à la génération de la Fronde et de Corneille. Elle demeure héroïque dans sa simplicité, et, comme l'auteur de *Cinna*, elle garde de la vie un idéal glorieux et superbe. Par le fond même du caractère, son héroïne est, comme Émilie, une « adorable furie », furie de la pudeur, si l'on veut, mais on n'en devine pas moins quelques têtes de serpents dans sa belle chevelure blonde. Par sa philosophie, madame de La Fayette est cornélienne et tient au passé, comme c'est l'usage des femmes qui ne sont plus jeunes. Racine, et ce fut le grand coup de ce génie charmant dans sa puissance, Racine fit paraître les héros et les héroïnes de la tragédie comme des victimes touchantes du cœur et des sens. Corneille avait exalté la volonté jusqu'à l'absurdité; Racine montra la toute-puissance des passions, et il fut à cet égard, à son insu, le plus hardi des novateurs. Il apporta dans la poésie une vérité nouvelle, inouïe, profonde. Les contemporains n'en eurent pas une vue bien nette. Ceux même qui, comme Saint-Évremond, devaient entrer le plus aisément dans cette philosophie, furent arrêtés par des préjugés littéraires. Aussi ne faut-il pas s'étonner si madame de Sévigné méprisait étourdiment des œuvres dont la grandeur dépassait de beaucoup la portée de son entendement. Son amie bien chère, madame de

La Fayette, était infiniment plus réfléchie et plus intelligente; elle comprenait des choses que la marquise ne soupçonna jamais. Néanmoins, elle s'en tint et voulut s'en tenir, dans l'étude des passions, à la psychologie de Corneille et des Précieuses. Quel était le fond de sa pensée? Nul ne le saura jamais. Cette personne vraie était impénétrable. Son confesseur lui-même ne la connaissait pas. Prude, dévote et bien en Cour, je la soupçonnerais presque d'avoir douté de la vertu, peu cru en Dieu et, ce qui est plus étonnant pour l'époque, haï le roi. J'entrevois que c'était un esprit terriblement fort. Elle n'a pas dit son secret, même dans la *Princesse de Clèves*.

Je n'analyserai pas ce roman; il est connu de ceux même qui ne l'ont pas lu. On sait que l'action s'y passe à la Cour de Henri III, mais qu'en réalité les mœurs qui y sont peintes sont, avec quelque idéal, celles des personnes de qualité du temps où vivait l'auteur. Les esprits du xvii^e siècle n'avaient aucun sens du passé, et ils se peignaient involontairement eux-mêmes sous des noms anciens ou étrangers. Aussi madame de La Fayette prête-t-elle, sans la moindre affectation, aux contemporains des Valois, le langage et les mœurs des courtisans de Louis XIV. Je ne dis pas qu'elle ne connût pas l'époque des Valois, je dis qu'elle la sentait mal. Et il faut se féliciter qu'elle ne l'ait pas peinte : ce n'eût été qu'un effort d'érudition, tandis qu'elle a laissé couler son génie. A peine est-il besoin de rappeler la fable si simple qui remplit ce petit livre exquis. Madame de Clèves, la plus belle personne de la Cour, est aimée de M. de Nemours, le plus accompli cavalier de tout le royaume. M. de Nemours, qui avait été très galant, devient timide dès qu'il est amou-

reux. Il cache sa passion, mais madame de Clèves la devine et, bien involontairement, la partage. Pour se fortifier contre le péril où son cœur l'entraîne, elle ne craint pas d'avouer à son mari qu'elle aime M. de Nemours, qu'elle le craint et se craint elle-même. Celui-ci la rassure et la console d'abord; mais, par l'effet d'une imprudence et d'une indiscretion du duc de Nemours, il se croit trahi, et meurt de chagrin. Sa veuve n'estime pas avoir ainsi reconquis sa liberté. Elle reste fidèle à la mémoire de l'époux qu'elle n'avait jamais aimé.

Voilà qui, à bien des égards, semble admirable. Il n'en est pas moins vrai que madame de Clèves met la vertu à bien haut prix, puisqu'elle ne croit pas la payer trop cher de la mort d'un mari et du désespoir d'un amant. (Je prends ce dernier mot dans le sens qu'il avait au xvii^e siècle.) « Qu'en pensez-vous? » ai-je demandé à une femme dont j'admire l'esprit hardi et pénétrant. Voici ce qu'on voulut bien me répondre :

« La princesse de Clèves, la préciosité en moins, est bien une héroïne de l'hôtel de Rambouillet. Elle est divine comme Clélie et comme Arthénice. Sa beauté est sans égale et son âme sans faiblesse. Mais madame de Clèves n'est pas une héroïne factice, et les mobiles qui la font agir tiennent à la réalité et n'empruntent rien à la fiction. Les soucis qui la guident sont très humains et sans idéal d'aucune sorte; la sagesse et la raison, qui sont des vertus temporelles, dirigent sa vie et règlent ses sentiments. Et, mieux encore que la sagesse, c'est la notion de sa grandeur mondaine qui la pénètre et la sauvegarde. Elle a au plus haut point le culte des apparences, et sa belle attitude de fierté hautaine lui

adoucit peut-être bien des peines secrètes. Je me figure qu'à cette belle personne, d'une psychologie et surtout d'une morale moins troublées que les nôtres, le monde devait apparaître comme un beau salon très éclairé et qu'il s'agissait de traverser avec dignité et noblesse. Puis, sur une révérence majestueuse, on se retirait et tout était dit. C'est le triomphe de l'étiquette, d'une étiquette qui peut aller jusqu'à l'héroïsme, car il faut plus de courage parfois et plus de fermeté d'âme pour sourire au milieu d'une fête que sur un champ de bataille. La princesse de Clèves a cette sorte de courage, elle l'a jusqu'à l'oubli, jusqu'à l'immolation d'elle-même; elle est sans faiblesse, mais aussi elle est sans pitié. Elle laisse se désespérer et mourir deux hommes dont l'un au moins est aimé d'elle. Elle est sans remords, puisqu'elle est restée irréprochable et que rien n'a sérieusement dérangé le bel ensemble de sa conduite. Elle est une preuve de ce que produisent des principes sociaux très fermes et une règle de vie très sévère sans rien de supérieur à ces principes mêmes. Elle est aussi un exemple, édifiant peut-être, mais désolant, de ce que peuvent la morale et la vertu pour le bonheur des hommes. En face de cette âme loyale et impitoyable, on se prend à songer aux autres, aux héroïnes d'amour qui furent faibles, qui furent coupables, mais qui furent douces. Et l'on se demande si, à la base de cette vertu altière, n'était pas un orgueil qui l'a consolée de tout, même du mal qu'elle faisait. »

Ce qu'il y a de plus original dans la conduite de madame de Clèves, c'est sans doute l'aveu qu'elle fait à son mari d'un amour qui n'est pas pour lui. A considérer la simple humanité, elle n'a pas lieu, il faut bien le dire, de s'en

LA PRINCESSE DE CLÈVES

féliciter beaucoup, car cet aveu est la première cause de la mort de M. de Clèves. Si elle n'avait point parlé, M. de Clèves ne serait pas mort; il aurait même vécu tranquille, heureux, dans une douce illusion. Mais il fallait être vraie à tout prix. Ce fut aussi l'avis d'une dame célèbre qui renouvela cent ans plus tard cette scène d'aveux. Madame Roland éprouva à trente-neuf ans « les vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste ». L'homme qu'elle aimait avait comme elle un sentiment exalté du devoir. C'était le député Buzot. Ils s'aimèrent sans être l'un à l'autre. Madame Roland avait un mari plus vieux qu'elle de vingt ans et caduc, couvrant son vieux corps de haillons sordides. Elle crut devoir, à l'exemple de madame de Clèves, avouer à ce bonhomme qu'elle avait de l'amour pour un autre que lui. L'aveu fait à un mari si amorti ne pouvait tourner au tragique; et, à cet égard, madame Roland semblera peut-être moins imprudente que madame de Clèves. Pourtant, elle n'eut pas lieu de se féliciter d'une telle confidence. Elle en fit l'aveu dans ses mémoires: « J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père vertueux, à qui elle sacrifierait même son amant; mais j'ai trouvé l'homme qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. Mon mari, excessivement sensible et d'affection et d'amour-propre, n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire: son imagination s'est noircie: sa jalousie m'a irritée; le bonheur a fui loin de nous. Il m'adorait; je m'immolais à lui, et nous étions malheureux. Si j'étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse: une âme comme la mienne ne

laisse jamais les sacrifices imparfaits. Mais Roland s'aigrit à l'idée d'un sacrifice, et la connaissance une fois acquise que j'en fais un pour lui renverse sa félicité, il souffre de le recevoir et ne peut s'en passer¹. »

Roland n'en mourut pas. Il fut sublime, dit-on, et promit de faire place un jour à celui qu'on aimait si l'on continuait à l'aimer invinciblement². Madame Roland fut sublime aussi et refusa par avance un si généreux sacrifice. Mais, pour sublimes qu'ils furent, ils se tracassèrent et s'aigrirent. Le ménage allait mal, quand le 31 mai leur donna d'autres soins et noya dans le public désastre leurs disgrâces domestiques.

Madame de Clèves n'eut pas, dans sa cruelle franchise, que je sache, d'autre imitatrice que madame Roland. Je n'ose dire qu'il faille le regretter. Toutefois, pour être juste, s'il est possible, il faut considérer qu'en agissant comme madame de Clèves, madame Roland n'avait pas de si bonnes raisons. Madame de Clèves, en se confiant à son mari, lui demandait secours dans sa détresse, elle implorait un appui. Madame Roland ne voulait qu'étaler sa passion. Cela est bien différent. Quant à madame de La Fayette, elle fut si contente de ces aveux tragiques qu'elle fit ensuite une nouvelle tout exprès pour montrer une autre femme faisant le même aveu dans des circonstances plus pénibles encore, car elle est coupable et elle se confesse au mari qu'elle a trompé.

1. *Mémoires de madame Roland*, édition Dauban. Plon, 1864, in-8°, p. 172-173.

Ce passage avait été supprimé dans les éditions précédentes.

2. « Une tradition, non dénuée d'autorité, va jusqu'à prétendre qu'il avait annoncé la résolution de se retirer un jour, si elle ne parvenait pas à étouffer cet amour : résolution héroïque à laquelle elle n'eût pas consenti. »

Étude sur madame Roland, par A. Dauban. Plon, 1864, in-8°, p. cxcv.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

La *Comtesse de Tende*¹, qui prend son mari pour confident de ses faiblesses, dépasse madame Roland elle-même en héroïque sincérité.

Voilà encore une femme vraie. Il est piquant que ces femmes vraies soient sorties de l'imagination d'une femme qui ne se confessait pas même à son confesseur.

ANATOLE FRANCE.

P.-S. — Je crois avoir gardé la mesure. Je crois avoir justement admiré *La Princesse de Clèves* et justement estimé madame de la Fayette. Mais c'est peu d'être juste. On doit à un chef-d'œuvre et à une femme autre chose que la justice. Il me vient des scrupules. Je crains d'avoir manqué à cette politesse, à cette courtoisie sans laquelle les belles-lettres elles-mêmes demeurent rudes et barbares. C'est pourquoi, songeant qu'Auguste Comte a admis la *Princesse de Clèves* dans la *Bibliothèque positiviste*, je prends la liberté de demander à l'héritier du maître, au chef vénéré des positivistes, de vouloir bien m'écrire quelques mots sur cette *Princesse*, qu'il admire, je le sais, avec une intelligente ferveur. M. Pierre Laffitte veut bien me répondre. Voici cette lettre², qui corrigera ma préface. Elle est telle, cette lettre, que je l'attendais d'un philosophe animé, comme l'antique Épicure, du fougueux enthousiasme de la raison.

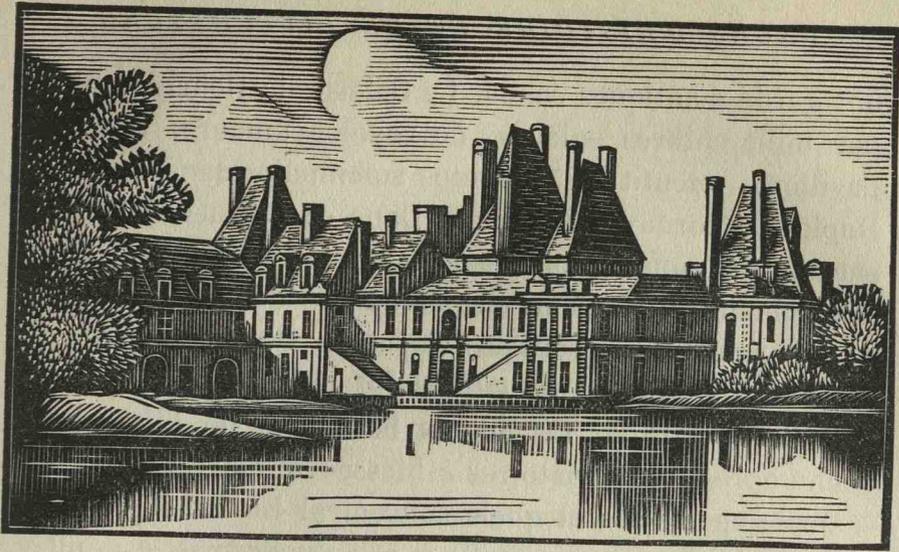
1. La *Comtesse de Tende* n'a pas été publiée, que je sache, du vivant de madame de La Fayette.

2. On trouvera cette lettre reproduite à la fin de la *Notice Bibliographique*, p. 387 du présent volume (*Note de l'Éditeur*).



LE PALAIS DE FONTAINEBLEAU

PRÉFACE



JE n'imagine pas de plaisir plus noble et plus charmant à la fois qu'une visite au château de Fontainebleau. S'il est vrai qu'aux temps évangéliques les pierres criaient la gloire de Dieu, là, elles chantent les beautés de la France, et c'est un émerveillement que de marcher parmi ces témoignages somptueux d'un passé tragique ou galant, magnifique ou terrible. Depuis François I^{er} jusqu'à Napoléon, tous les souverains y ont laissé des souvenirs de leur passage et des monuments de leur magnificence. L'art de la Renaissance l'a doté de ses plus riches merveilles et le goût Louis XVI de ses plus délicats ornements. Il garde, dans son silence, un air de fête et de courtoisie. L'histoire s'y lit mieux que dans un livre. Ces salles

ont gardé d'antiques échos. La Galerie de Henri II trahit, par mille chiffres enlacés, de royales amours. Dans ce pavillon, retentit la dispute solennelle dans laquelle Duplessis-Mornay fut vaincu. Dans ce cabinet, Henri IV sacrifia un compagnon d'armes au bien de l'État; dans cette chambre, madame de Maintenon décida, en faisant de la tapisserie, du sort de l'Espagne. Dans cette salle de spectacle, *le Devin du village* fut représenté devant le roi. Cette cour vit les adieux héroïques de l'Empereur déchu après trente victoires « blessée à mort ».

Quels spectacles et quels souvenirs! En est-il de plus propres à charmer les yeux, à remplir l'esprit, à gonfler les cœurs?

Je voudrais, pour ma part, que tous les Français fissent le pèlerinage de Fontainebleau. Ils y apprendraient à respecter, à admirer, à aimer l'ancienne France, qui a enfanté ces prodiges. Nous croyons trop aisément que la France ne date que de la Révolution. Quelle erreur détestable et funeste! C'est de la vieille France que la nouvelle est sortie. Ne serait-ce que pour cela, il faudrait la chérir. Il n'y a de salut pour nous que dans la réconciliation de l'ancien esprit et du nouveau. Il me semble que, bien mieux que partout ailleurs, c'est à Fontainebleau que cette réconciliation pourrait s'opérer par un coup de la grâce. C'est pourquoi je supplie tous mes compatriotes d'aller passer une journée dans ce palais, dont les souvenirs marquent la continuité de l'esprit français à travers tous ces régimes qu'une illusion nous montre opposés entre eux, mais qui, en réalité, sortent naturellement, nécessairement l'un de l'autre. Ils s'en

iraient de là, j'en suis sûr, dans un heureux état d'esprit, aimant leur temps, qui est ingénieux, inventif, tolérant, spirituel, et respectant les vieux âges et leur fécondité magnifique.

Ils ne manqueront pas, au sortir du Palais, de se promener dans la forêt, dont les arbres séculaires, qui verdoient pour nous, verdissent encore pour nos enfants et nous enseignent que la vie est trop courte pour qu'on doive l'occuper d'autre chose que de ce qui élève et de ce qui console.

Et vraiment, nous avons maintenant, pour nous accompagner dans notre visite au Palais de Fontainebleau, un guide sûr, un compagnon excellent. Je l'ai éprouvé par moi-même. Un artiste, un savant que ses vastes travaux ont mis dans les premiers rangs de notre École d'architecture archéologique, l'auteur d'une grande Monographie du Palais de Fontainebleau admirée des connaisseurs, M. Rodolphe Pfnor, après avoir travaillé trente ans pour des spécialistes, a, dans un élan de sympathie, composé un petit livre qui s'adresse à tout le monde : une description du Palais de Fontainebleau, le *Guide artistique et historique*. C'est un itinéraire tout à fait pratique et qui nous conduit de salle en salle, dans l'ordre déterminé par les règlements. Chaque salle est décrite, son histoire contée avec agrément et bonhomie. C'est un artiste qui parle, et cet artiste est historien, même philosophe au besoin, et toujours galant homme. Et puis, songez qu'il a étudié vingt ans son Fontainebleau, qu'il l'aime, qu'il en connaît toutes les pierres, qu'il en évoque tous les souvenirs. Aussi son livre a-t-il le charme des choses faites avec

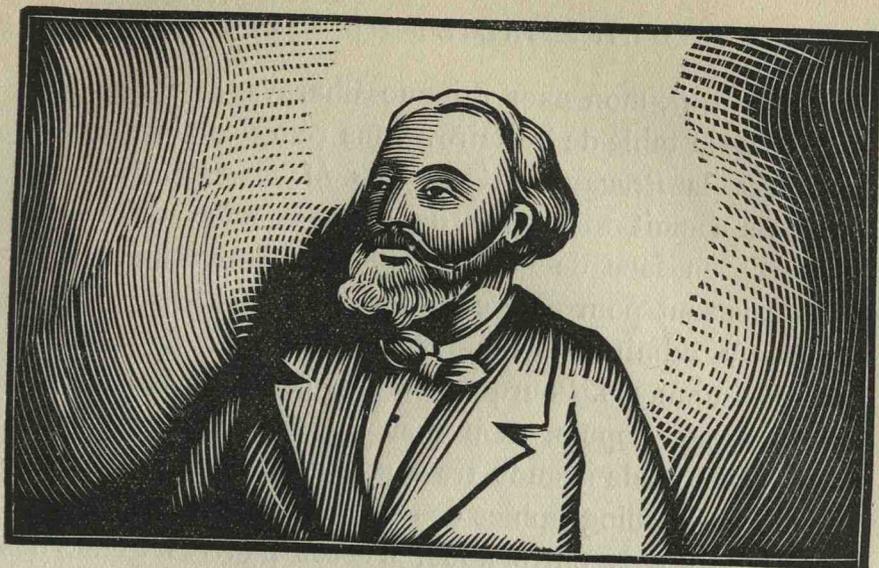
PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

amour. Un des principaux mérites de cet ouvrage est dans les figures qui sont d'une finesse merveilleuse et telles qu'on devait les attendre d'un dessinateur aussi habile que M. Rodolphe Pfnor. Au retour vous pourrez feuilleter votre *Guide* et vous croirez être encore dans la Galerie de Henri II ou dans la Chambre de Marie-Antoinette.

J'ai les gravures sous les yeux et je ne me lasse pas de les examiner, d'y chercher les moindres détails des moulures et des sculptures ou de l'ameublement, et c'est avec une entière satisfaction que je présente au public le livre et l'auteur.



LE CAFÉ PROCOPE



LE café Procope a disparu. Il avait beaucoup de gloire, mais point d'argent. Or, Petit-Jean l'a dit, sans argent l'honneur n'est qu'une maladie. Et le Procope est mort. Un Italien l'avait fondé au temps où parut *Candide*, et Voltaire avait été un des premiers habitués de ce café où naguère encore on montrait sa table. Il me souvient, quand j'habitais la rive gauche, d'y être venu de temps à autre avec mon ami Étienne Charavay, l'archiviste. On nous donnait la table de Voltaire. Mais la bière n'en était pas meilleure. Cette table était de marbre roux, avec un mouvement Louis XV sur le devant, comme une console. Qu'est-elle devenue? Et n'est-il pas venu à l'esprit de M. Cousin de l'acheter pour le musée Carnavalet? Vous

en souvient-il, mon cher Etienne Charavay, du café Procope et de la table de Voltaire? Vous rédigeiez alors, à vous tout seul, la *Revue des documents historiques*, que Motteroz imprimait tout seul, dans une remise de la rue Visconti, en face de la vigne plantée par Jean Racine. Elle avait tout pour elle, cette revue : un texte savant, des *fac-simile* admirables, une belle impression et même quelques abonnés. Pourquoi a-t-elle cessé de paraître? Il est vrai que, depuis, mon cher Étienne Charavay, vous avez accompli de grands travaux d'érudition, reconstitué sur pièces les biographies des conventionnels, qui étaient pour la plupart, entre nous, d'assez pauvres gens, des coqs de village tombés inopinément dans cette grande marmite révolutionnaire et qui faisaient cocorico pour n'avoir pas l'air très effrayés. Et vous avez fait bien autre chose encore depuis le Procope, mon cher Étienne Charavay. Vous avez organisé la très belle et très curieuse exposition que nous admirions tous, l'an passé, au pavillon de Flore : ce musée de la Révolution, où les visiteurs admiraient l'ordre dans lequel vous aviez disposé les portraits des grands hommes de la Constituante, de la Législative et de la Convention, les drapeaux des sections et les lunettes du grand Carnot. Ces lunettes étaient toutes rondes et leur vue tira des larmes au petit-fils du grand Carnot. Pourquoi notre ami Calmettes n'a-t-il pas éternisé cette scène par une belle composition peinte? Il était là, notre ami Calmettes, le premier avec vous au travail. N'est-ce pas lui qui avait mis en place, avec autant de goût que de méthode, toutes ces reliques de la Révolution française? Mais revenons au Procope. Nous y avons passé

LE CAFÉ PROCOPE

de longues et douces heures, mon cher Étienne Charavay, à discuter sur tout ce qui est objet de discussion, c'est-à-dire sur tout et sur le reste, et à vérifier cette parole de l'Écriture : *tradidit mundum disputationibus eorum*. Nous étions alors de violents darwinistes. Vous en souvient-il, mon cher Étienne? Nous faisons de l'amphioxus une étude attentive. L'amphioxus nous intéressait infiniment. Pensez donc, un intermédiaire entre les vertébrés et les invertébrés!... La planète Mars nous intéressait aussi et nous étions très occupés des conditions de la vie à sa surface. Nous ne doutions pas qu'elle ne fût habitée; je n'en doute pas davantage aujourd'hui. Mais alors nous étions persuadés qu'un jour ou l'autre nous établirions des communications avec les hommes et les primates de Mars. Cette idée excitait notre enthousiasme, même le vôtre, mon cher Étienne, bien que vous fussiez plus calme que moi. Vous m'avez toujours donné l'exemple de la sagesse. Je vous tiens, Charavay, pour le plus sage des hommes. Et, puisqu'on ne peut pas communiquer avec les habitants de Mars, que peut-on faire de mieux, en ce monde sublunaire, que d'étiqueter dans une armoire, comme vous faites, les besicles et la tabatière du grand Carnot? Sur le marbre rouge de cette table de Voltaire, nous faisons des plans, des tableaux et une multitude d'images schématiques. Nous y avons renouvelé toute la philosophie des sciences. Quel édifice! J'y apportais ma fougue, vous y mettiez votre imperturbable raison, mûrie sur des vieux parchemins; car vous êtes archiviste. Vous l'êtes et vous avez raison; il n'est tel que des vieux papiers pour apaiser les âmes et calmer les cœurs. J'ai le malheur de n'être point archi-

viste; mais il me souvient de nos bonnes soirées du Procope, quand nous faisons de la philosophie sur la table de Voltaire, tandis qu'à côté de nous, sur la table de Piron, qui ne fut rien, pas même académicien, le vieux Pingart faisait sa partie de piquet avec le vieux Jouffroy, de l'Institut. Le souvenir de ces lointaines soirées a été conservé. On lit dans un petit livre d'Auguste Lepage, sur les cafés de Paris, que nous fréquentions tous deux le Procope, mon cher Charavay. Cela est imprimé. De très grands hommes y avaient bu du café et philosophiquement disserté avant nous. Lepage nous apprend que d'Alembert, Marmontel, Helvétius, Duclos, Lamothe, Palissot, Fréron, Mercier, Chamfort, Rivarol, et ce sublime coquin de Jean-Jacques, sans compter Voltaire et Piron, s'étaient assis avant nous chez le glacier Procope, au nom byzantin.

C'est un assez beau plat d'originaux et de grands esprits. Vous possédez leur histoire par le menu, mon cher Charavay, car vous êtes l'homme du monde qui sait le mieux l'histoire du XVIII^e siècle, à moins que ce ne soit notre camarade Maurice Tourneux. Vous dites que c'est Tourneux. Tourneux dit que c'est vous. Vous vous accusez l'un l'autre. Je n'en disputerai point.

Il y avait aussi, dans cet illustre Procope, la table sur laquelle, un soir, l'éditeur Renduel monta, un manuscrit à la main. Il fit le signe de la croix et lut d'une voix apostolique les *Paroles d'un croyant*. B

C'est un livre de flamme et de fumée. Nous sera-t-il donné d'entendre ces paroles embrasées? Le temps des apocalypses ne reviendra-t-il plus? M. Fulbert Dumonteil raconte avec sa bonne grâce et son esprit coutumiers qu'il rencontra

LE CAFÉ PROCOPE

Gambetta au Procope. C'était quelques années, cher ami, avant le déclin où nous avons tous deux passé doucement et sans éclat, philosopant et darwinant jusqu'à minuit. C'est au Procope que Gambetta faisait son éducation politique. Il y dînait. Et, pendant le dîner, il prenait la Bastille et votait la mort de Louis XVI.

M. Fulbert Dumonteil vit un jour qu'à mesure que les plats lui étaient servis, son voisin, M. Cornil, aujourd'hui de l'Académie de médecine et du Sénat, les lui enlevait adroitement et les repassait intacts au garçon. Le bavard demanda un brie, puis un camembert, et s'étonna d'avoir faim encore.

Il en fut quitte pour recommencer à dîner, et cette fois il ne dévora pas seulement la royauté et l'Empire. Gambetta, qui était après tout un bon diable, traînait au Procope un tome dépareillé de Rabelais. C'était, disait-il, son auteur favori. En fait, il ne l'avait jamais ouvert. Il ne lisait rien et était parfaitement incapable de rien lire.

Il suffit de jeter les yeux sur le galimatias triple, tiré de ses discours, qu'on a inscrit sur son monument de la place du Carrousel, pour se persuader que cet excellent Gambetta n'avait jamais ouvert un seul auteur français.

N'est-ce pas lui qui disait : « Quand je ne parle pas, je ne pense pas. »

M. Fulbert Dumonteil nous conte encore une histoire tout à fait amusante de ce terrible bavard. Un soir, au Procope, Gambetta traitait la question romaine. Avec quelle abondance, vous le devinez bien. Vers minuit, amis et adversaires du jeune tribun avaient quitté la place. Alors, en quête d'auditeurs, Gambetta tourne à droite, à gauche,

cherche, regarde, puis pousse un cri de joie : il venait d'apercevoir deux étrangers paisibles et graves, qui le regardaient. Il les apostrophe, les prend à témoin, leur développe des arguments nouveaux. Quand il a fini, ils lui répondent par signes : ils étaient sourds et muets.

Vous êtes maintenant un homme tout à fait considérable, mon cher Étienne Charavay : vous figurez dans les biographies des contemporains, vous êtes décoré, vous avez un peu de ventre et quelques poils gris au menton. Tout cela est important. Mais ne vous rappelez-vous pas, dites-moi, avec plaisir le temps où, sans rien avoir de tout cela, vous disputiez avec moi de la sélection naturelle, de l'amphioxus et de l'habitabilité de la planète Mars, sur la table de Voltaire, dans le vieux café de la rue de l'Ancienne-Comédie?

La maison existe encore de l'Ancienne Comédie. J'y suis allé voir un avocat de mes amis. Les appartements y sont circulaires et suivent la courbe de l'ancienne scène. Très bourgeois au reste, et point hantés par le souvenir des jolies comédiennes qui y mettaient de la poudre et des mouches et y recevaient des billets doux.

Tout passe; il faut se résoudre à l'écoulement universel des choses. Mais je regrette le Procope, mon cher Étienne Charavay.

GÉROME.

Ce texte, conforme au manuscrit original d'Anatole France, a été publié pour la première fois dans *l'Univers illustré* du 26 juillet 1890, sous le pseudonyme de « Gérome ».

VIEUX PÉCHÉS

PRÉFACE



Cher Monsieur,

Vous souvient-il de nos promenades du soir, sur les coteaux couverts de vignes renaissantes, quand, levant les yeux vers votre beau ciel d'Aquitaine, vous appeliez par leur nom les étoiles, à mesure qu'elles paraissaient dans l'azur? Vous nous répétiez tout ce que savent de ces illustres étrangères les savants et les bergers, et il vous arrivait parfois de nous dire quelque jolie fable, quelque conte ingénieux dont on devinait que vous étiez l'auteur.

Et nous vous disions : « Docteur, récitez-nous encore une fable, encore un conte! » Vous le faisiez volontiers pour nous être agréable et aussi parce que vous êtes poète, et que les poètes disent naturellement leurs vers.

Le lendemain matin, on vous rencontrait dans les prés

humides, cueillant des fleurs dont vous nous contiez bien joliment la vie et les amours. Vous aviez encore dans votre souvenir quelque mignon poème sur ce sujet, et vos vers trahissaient un si tendre amant de tout ce qui est beau, qu'on pensait bien, en les écoutant, que vous aviez respiré toutes les fleurs de la nature, même les ardentes fleurs qu'il est à la fois si doux et si cruel d'aimer : Ἠδίστον τὰ τὸν ἀλγεινὸν θ' ἄμα. C'est notre vieil Euripide qui le dit, cher docteur! La plus charmante et la meilleure des hôteses vous taquinait un peu là-dessus; sous son aiguillon délicat, votre esprit s'animait, et vous nous disiez, avec un mélange exquis de douceur et de vivacité, les plus jolies choses du monde.

Puis, vous ajoutiez avec un sourire : « Je suis un grand-père! » Et, pour nous le prouver, vous nous disiez quelque fable dédiée à vos petits-enfants. La fable était excellente; vos petits-enfants sont très beaux. Heureux poète, heureux grand-père!

J'aime beaucoup vos vers, cher Docteur; je les aime parce que vous les donnez comme un arbre donne ses fruits, et qu'il est visible qu'ils ne vous ont coûté ni peine ni contrainte. Je les aime parce qu'ils parlent aisément de toutes les belles choses de la vie.

Tous ne sont pas d'un grand-père. Cela doit tenir à ce que vous ne l'avez pas toujours été. Il y a des gens qui naissent vieux. Vous, cher Docteur, vous resterez toujours jeune. C'est un don des Muses. Médecin et poète, vous me faites songer à ce Nicias à qui Théocrite écrivait :

« Ni les onctions ni les poudres ne sont un remède à

VIEUX PÉCHÉS

l'amour; il n'en est d'autre que les Muses. Ce remède, qui allège et réjouit, est accessible aux hommes, mais il n'est pas facile de l'acquérir. Tu le connais, étant médecin et très cher aux neuf sœurs. »

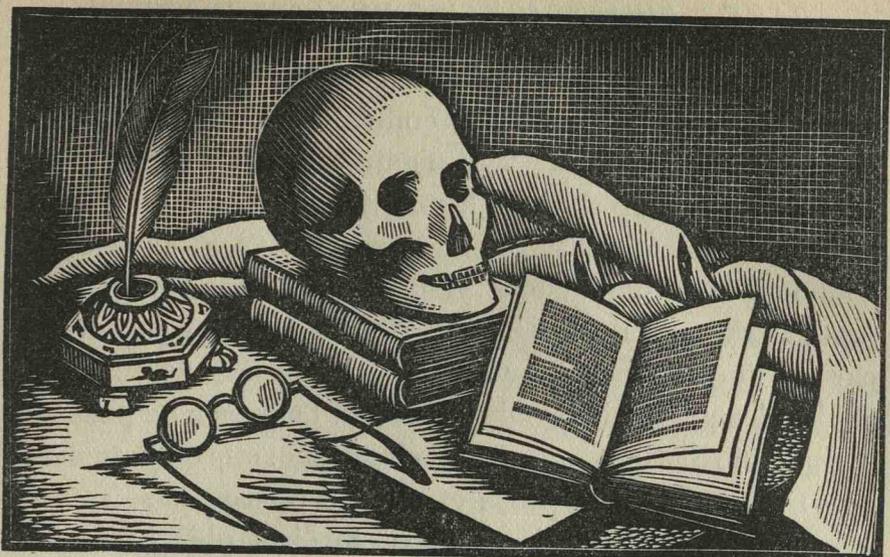
Vivez, chantez, et croyez-moi votre ami.



LE FAUST DE GOETHE

LETTRE PRÉFACE

A propos d'une traduction nouvelle



A M. CAMILLE BENOIT

L me semble, cher ami, que vous devez être très heureux, puisque vous êtes musicien. J'en suis arrivé à croire que c'est seulement par la musique qu'on peut approcher en ce monde du parfait contentement. La musique, c'est l'art par excellence. Je ne me consolerais jamais d'être organisé de manière à ne la pas bien sentir. La nature, en me donnant les oreilles de Caliban, a fait, j'ose le dire, une cruelle sottise. Comme j'aimerais la musique, s'il m'était permis ! Mais, ne pouvant l'aimer, je la désire. Vous savez que le désir est puissant : il crée ce qu'il veut. Aussi je suis bien sûr, pour peu que nous soyons immortels, de devenir un jour un bon musicien.

En attendant, je me contenterais de la poésie, si j'étais sage. Elle a amusé, avec des contes, l'enfance de l'humanité; mais aujourd'hui, elle n'amuse plus que les poètes. Elle tient par trop de fils à la réalité, elle suit de trop près les accidents vulgaires, pour nous exalter et nous ravir comme le fait la musique. La poésie s'exprime par des mots et dépend du langage : c'est une grande infirmité, car les langues ont pour principe l'utile et non le beau, et c'est les pervertir que de les orner. La poésie ne possède ni domaine distinct, ni apanage légitime : elle dispute sans cesse ses sujets à la prose et elle ne réussit pas à s'enfermer dans des frontières fixes. Je dirai plus : elle n'a pas, pour ainsi dire, d'instrument qui lui soit propre. Son mode d'expression, le vers, change selon les temps et selon les lieux. Un vers grec, un vers hébreu, un vers français, un vers allemand résultent de combinaisons si différentes, que c'est un abus de les désigner par le même nom. Le vers français a, pour sa part, toutes sortes de belles qualités; mais il était surtout, dans l'origine, un excellent aide-mémoire. Tout perfectionné qu'il est aujourd'hui, il ne suffit plus aux exigences de ceux qui l'emploient. La poésie se rapproche de jour en jour de la musique. Bientôt elle se perdra en elle. C'est un progrès vers lequel les poètes de la jeune école marchent obscurément.

En attendant, il y a des poésies, il n'y a pas *une* Poésie, tandis qu'il y a *une* Musique. La musique, cher ami, est en même temps le plus libre des arts et le plus régulier. Il ne connaît de loi que celle des nombres, et c'est la seule qui ne se laisse jamais fléchir. La musique est, comme la

mathématique, exacte parce qu'elle est idéale. Être à la fois mathématicien et musicien, c'est posséder le bonheur parfait, c'est embrasser les deux pôles de la certitude humaine, c'est vivre exempt de trouble et d'inquiétude.

Mais on veut quelquefois être troublé. Le mal de l'inquiétude est cher au cœur de l'homme. Le monde de l'harmonie est comme les jardins de Rasselas. Il lasse par ses délices. C'est pourquoi, sans doute, au sortir de vos concerts, vous vous jetez si volontiers dans les disputes de la pensée et parmi les images des arts. Vous avez été désigné pour conserver, au Louvre, nos trésors de peinture, et jamais les chefs-d'œuvre n'eurent un plus digne gardien. Vous êtes curieux, cher ami, de science, d'art et de littérature. Vous êtes bon prince, et ce n'est pas vous qui auriez cherché à la poésie les querelles que je viens de lui faire. Tout à l'heure, j'étais injuste : je lui demandais l'impossible. Elle le donne quelquefois. Faut-il se fâcher parce qu'elle ne le donne pas toujours ? Du moins, vous voulez que la poésie soit poétique. C'est pourquoi vous allez la chercher volontiers en Angleterre et en Allemagne.

Aucun de ceux qui vous connaissent n'a été surpris de vous voir vivre de longues heures le *Faust* de Goethe. Je viens de lire, pour la troisième fois, la traduction fidèle que vous avez faite de ce grand poème. Je n'avais jamais vu le monstre de si près, ni si distinctement. Grâce à vous, je crois le sentir comme il faut. J'ajouterai que je ne le comprends pas plus qu'il ne faut. Goethe, vous le savez, ne craignait rien tant que les grands exégètes. « Les Allemands, disait-il, sont d'étonnantes gens !... Les voilà qui viennent et me demandent quelle idée j'ai voulu personnifier dans mon

Faust, comme si je le savais moi-même. » Dieu me garde d'en savoir plus que Goethe sur ce sujet ! Vous seriez le premier à m'arrêter si j'osais soumettre la fantaisie du poète à un rigoureux système d'interprétation.

Goethe, m'avez-vous dit vous-même, a marché dans son *Faust* d'image en image et de sentiment en sentiment, associant les motifs poétiques et cherchant matière à une merveilleuse variété de rythmes. C'est là une vérité. Vous me l'avez enseignée, cher ami ; vous avez fait mieux encore : vous me l'avez fait sentir. L'on suit dans votre version la trace rompue, mais harmonieuse encore, des mètres divers employés par le poète. Cette richesse d'art abonde surtout dans la deuxième partie du *Faust* : elle pénètre, elle submerge, elle entraîne tous les matériaux intellectuels qui lui sont apportés. Gardons-nous d'expliquer ce que l'on doit seulement sentir. En face de la beauté d'une femme, qu'ajouterait la myologie au désir ? Devant un chef-d'œuvre, il n'y a qu'un sentiment qui réponde à tout : c'est l'admiration.

Est-ce à dire qu'il faille en user timidement envers ce qui est beau ? Non pas. Le grand poète ne fait ses chefs-d'œuvre que pour que chacun de nous les refasse à son tour. Lire une œuvre, c'est la créer à nouveau. Quand je lis le *Faust*, c'est mon *Faust*. Je l'ai refait à mon image. Les plus beaux ouvrages de l'humanité sont ceux qui se prêtent le mieux à ces appropriations, ceux qui sont tout à tous, ceux dans lesquels nous pensons le mieux.

On peut dire, en ce sens, qu'un certain degré de vague est nécessaire aux conceptions des poètes pour qu'elles se répandent dans la conscience populaire. Les images indé-

LE FAUST DE GÛTHE

terminées nous donnent seules le frisson du beau. Nous n'avons d'amours surhumaines que pour les Andromaque, les Didon, les Ophélie, les Chimène, les Marguerite. Or, ce que nous savons d'elles est en somme peu de chose. Elles cesseraient d'être idéales si elles étaient mieux connues. Le *Noli me tangere* est le grand secret de la poésie comme il est la suprême habileté de l'amour.

Je dirai plus. Toute la poésie consiste dans le vague. Le plus grand poète ne saurait ajouter un atome à la nature. Où le prendrait-il? Il peut, au contraire, il doit retrancher beaucoup. Et, dans le fait, plus il a de génie, plus il simplifie. Quand il a détourné notre esprit d'un très grand nombre de circonstances et concentré notre attention sur quelques points choisis, il a fait son œuvre. Voyez Marguerite. Elle est poétique parce qu'elle ne fait que passer et que nous ne connaissons d'elle que sa destinée. Toute destinée, vue d'ensemble et comme à vol d'oiseau, est essentiellement touchante et poétique. La plus commune nous émeut quand on nous la montre en raccourci. Une fille séduite et qui tue son enfant, la belle affaire! disent des critiques qui croient avoir tout dit. Tout beau! Cette fille, c'est l'irréremédiable misère des filles ignorantes et pauvres. C'est une destinée qui renferme mille et mille destinées.

Les économistes, les moralistes, les historiens du crime ou de la charité rencontrent tous les jours une nouvelle Marguerite, et ils nous la racontent. Mais ils ne savent pas faire tenir en elle toutes les Marguerite. Le poète le sait.

Voilà pourquoi l'humanité aime ceux qui lui content en vers ou en prose de belles aventures. Nous voulons qu'on

nous parle de nous sous des noms magiques. Nous nous cherchons, nous nous trouvons dans Hamlet, dans Don Quichotte, dans Faust.

Faust, c'est vous, c'est moi, c'est l'homme. Quand je dis l'homme, je veux dire l'élite du genre humain, l'homme par excellence, celui qui est, comme on disait au temps de Faust lui-même, le vrai microcosme, le reflet intelligent et sensible de l'univers. Au point de vue purement philosophique, je ferais bon marché de toutes les diableries dont il est tympanisé, s'il ne portait véritablement en lui les démons que le poète nous montre; mais l'enfer est dans son cœur. Il n'est pas jusqu'à Méphistophélès qui ne soit l'expression visible de l'âme du docteur. Oui, Méphistophélès, c'est le génie de Faust; c'en est au moins la moitié. Si vous n'y consentez pas, je dirai que c'est la moitié de sa destinée et de sa fatalité.

Un jour, comme je dînais avec des amis, une vieille servante bretonne nous déclara, en mettant un plat sur la table, qu'elle avait vu le diable à Quimper. Un rationaliste qui l'entendit ne s'avisa-t-il pas de lui répondre qu'elle rêvait et qu'il n'y avait pas de diable. Certaine personne de ma connaissance parla tout aussitôt plus sagement.

— Ma bonne femme, lui dit-il, à supposer même que le diable n'existât pas avant que vous l'eussiez vu, il existe maintenant : vous l'avez créé. Gardez-vous-en.

Eh bien! Faust a créé son diable comme ma vieille servante créa le sien. L'un est un diable de commère, l'autre est un diable de philosophe. Ce dernier est de la pire espèce. Nous faisons nos diables à notre image.

Et quel drame touchant que ce drame intérieur dont le

héros est double et se combat lui-même! Quelle situation que celle de Faust, placé entre l'intelligence et le sentiment!

Il s'est donné pendant soixante ans la joie de comprendre, et il a reconnu que cette joie était triste. Il a voulu sentir, et c'est alors qu'il a rencontré Méphistophélès. Pourquoi? Ah! c'est que le monde du sentiment est le monde de l'action, c'est qu'aimer c'est agir, et qu'il n'y a pas d'action qui soit tout à fait innocente. Faust a-t-il donc mal fait de vouloir aimer et agir? Non, car c'est là vivre. Si aucun de nos actes n'est entièrement bon, aucun n'est entièrement mauvais. On doit vivre quand on est vivant. Il n'est que trop vrai : le diable est en chacun de nous. Mais, quoi qu'en dise une farouche théologie, nous ferons notre salut et le sien, parce que tout, en définitive, nous conduit à nos fins, que ces fins doivent être bonnes, et que le monde est divin, s'il est vraiment le monde.

C'est là un peu, ce me semble, la morale de M. Ernest Renan. Ce grand homme aussi veut que tout le monde soit sauvé. Je voudrais bien savoir ce que l'auteur de l'*Abbesse de Jouarre* pense du premier *Faust* et de l'apparition de Marguerite au milieu des alambics et des cornues. Le cabinet où, dans un angle du Collège de France, travaille et médite le savant, qui est le plus grand esprit de notre temps, voit aussi s'élever, le soir, sur la poussière des bouquins, quelque blanc fantôme de grâce et d'harmonie. Marguerite se montre aussi à notre doux savant. Mais les élégantes et scholastiques évocations de M. Renan n'ont point de pouvoir sur le diable; Marguerite s'y montre seule; et Marguerite sans Méphistophélès, c'est Marguerite-

Uranie, c'est le secret des choses et l'harmonie du monde. Malheureux Faust ! Heureux Renan !

Puisque Marguerite est sauvée et que Faust sera parmi les élus, je réclame aussi pour le « *famulus* » Wagner une sainte et paisible immortalité. Il me semble que tout le monde traite bien sévèrement ce bonhomme, parce qu'il n'est qu'un savant. Sans doute, il est au-dessous de Faust par le sentiment et par l'intelligence. Il n'a pas souffert parce qu'il n'a pas failli, et son infériorité vient surtout de son innocence. Je l'estime pourtant. Il excelle dans la chimie organique. M. Berthelot n'est qu'un écolier auprès de lui : Wagner fait un homme. Il est vrai que ce n'est qu'un petit homme, un avorton. Mais j'augure assez bien de sa tentative. Les hommes artificiels, pour peu qu'on les perfectionne, vaudront mieux que les hommes naturels, pour la raison que l'homme vaut mieux que la nature. Elle a créé la maladie, il a créé le médecin. Elle a établi la guerre, il a rêvé la paix. Elle a installé la force, il a inauguré la justice. Je compte bien que les hommes que fabriqueront, dans leur laboratoire, les disciples du *famulus* Wagner et de M. Berthelot vaudront infiniment mieux que mes semblables. Il est croyable malheureusement qu'on naîtra longtemps encore selon l'ancienne méthode. Marguerite et Faust sont terriblement instinctifs...

Je vous entends, cher ami, j'ai à peine besoin que vous me remettiez dans la voie, tant il est clair que je fais fausse route. En réalité, Homunculus est un esprit et ce n'est point un corps. Wagner, noir comme un charbonnier, les yeux rougis à la flamme et faisant apparaître, à force de souffler, le brillant petit homme dans sa cornue, ce n'est pas

LE FAUST DE GÖETHE

le fantôme anticipé du Berthelot de l'avenir, c'est l'image de la Renaissance enfantant l'humanisme. Eh bien! cela même est-il si méprisable? et l'enfant du *famulus* fait-il donc tant de honte à son père? Quand Wagner ne serait qu'un Scaliger, faudrait-il l'en mépriser? Sans la Renaissance, nous n'aurions jamais connu la beauté antique et Faust n'aurait pas possédé Hélène. Faust l'ignore moins que personne. Cet Homunculus, c'est le petit génie des humanistes qui le conduit dans le palais de l'Argienne aux bras blancs « âme sereine comme le calme des mers, fleur d'amour¹ ».

En entrant dans la Grèce héroïque, Faust trouve la beauté identique à la sagesse. Il en revient transformé. C'est ainsi que Goëthe, dans sa jeunesse, alla apaiser en Italie « sa soif brûlante de l'art ». A Rome, il contempla des marbres antiques; à Palerme, il lut l'*Odyssée*. Il retourna en Allemagne « homme nouveau ». Qui s'en étonnerait? La Grèce et Rome, c'est le divin rafraîchissement, c'est la Jouvence du génie, c'est la source éternelle et féconde.

Rome, Goëthe!... Ces deux grands noms, qu'en l'année 1832 un poète unit dans un chant de deuil et de triomphe, resteront à jamais associés. Il faut redire ces vers magnifiques :

Et toi, divin amant de cette chaste Hélène,
Sculpteur au bras immense, à la puissante haleine,
Artiste au front paisible avec les mains en feu...

.

1. Eschyle.

O Gœthe, ô grand vieillard, prince de Germanie,
Penché sur Rome antique et son mâle génie,
Je ne puis m'empêcher, dans mon chant éploré,
A ce grand nom croulé d'unir ton nom sacré,
Tant ils ont tous les deux haut sonné dans l'espace,
Tant ils ont au soleil tous deux tenu de place
Et dans les cœurs amis de la forme et des dieux
Imprimé pour toujours un sillon glorieux¹.

A vous dire vrai, cher ami, tout en approuvant Faust, je souffre cruellement de voir cette divine Hélène enfermée dans un burg germanique. C'est peut-être de l'envie. Mais ce Faust est un barbare ravisseur. Hélène est à nous, à nous Latins, à nous Français. Nous seuls pouvons la posséder sans adultère. Je vais m'expliquer en laissant là toute image. Les Allemands doivent beaucoup aux Lettres antiques. Mais ils n'en procèdent pas naturellement et fatalement. Ils ont ailleurs leurs traditions et leurs livres héroïques; ils ont leur *Iliade* dans l'*Edda*. Il pourrait exister, sans la Grèce, une littérature allemande. Quant à nous, la culture latine est notre culture nécessaire. Nous avons deux langues maternelles : le latin et le français. Les Allemands n'ont que faire d'Hélène et de sa beauté. Ils ne sont pas condamnés comme nous à la perfection, ni destinés à porter la pensée au plus haut degré possible d'ordre et d'harmonie. Ce fut là notre œuvre, à nous, fils des Romains. Mais nous perdrons notre vertu en oubliant nos pères. Si les études grecques et latines tombent chez nous, notre esprit subira un dommage irréparable. On est délicat quand on est exquis. C'est ici, c'est sur la Montagne-

1. Auguste Barbier.

Sainte-Geneviève, qu'il nous faut retenir l'Hélène symbolique.

Une de nos plus nobles fonctions, à nous Français, c'est de garder l'héritage intellectuel des Latins. N'en laissons pas la charge et le bénéfice à des étrangers, et n'écoutons pas les mauvais conseillers qui, pour nous détourner des Lettres antiques et des saines humanités, nous parlent d'avenir et de progrès. C'est le passé qui fait l'avenir, et l'homme n'est au-dessus des animaux que par la longueur de ses traditions et la profondeur de ses souvenirs. Si nous entrons dans la voie où les ennemis du latin voudraient nous pousser, nous tomberons bientôt dans l'ignorance et dans l'imbécillité. L'altération de la mémoire est chez les peuples comme chez les hommes le premier signe de la dégénérescence physique et morale.

Un enfant naît des baisers de Faust et d'Hélène, un ardent et généreux enfant qui meurt consumé en poursuivant des nymphes. Il se nomme Euphorion parmi les dieux et lord Byron parmi les hommes.

Hélène s'évanouit bientôt après la mort de son généreux fils. Elle laisse à Faust la robe qui moula sa forme divine. Ce symbole a la pure transparence des fables primitives. Il enseigne que la beauté grecque doit servir de vêtement à l'âme moderne.

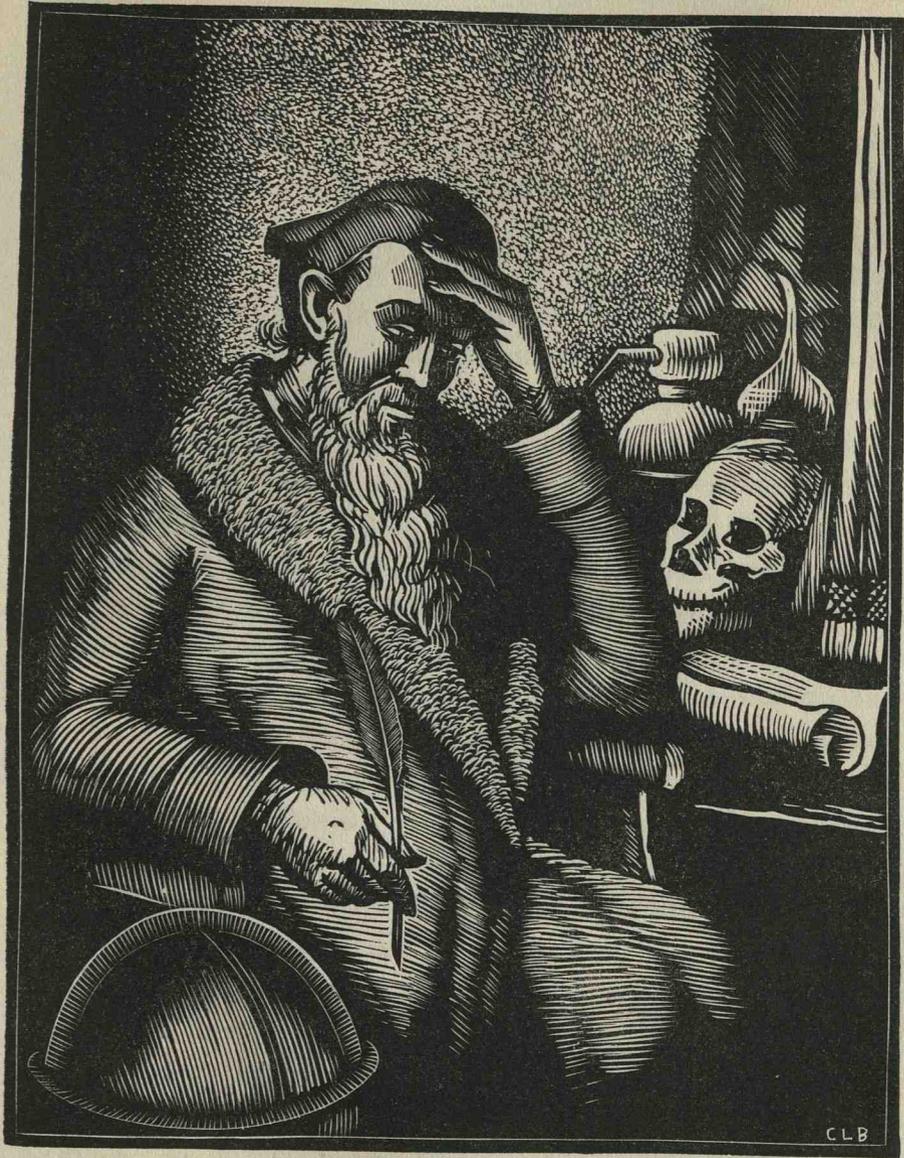
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

a dit André Chénier.

Faust n'a perdu dans les contemplations délicieuses de la nuit du Walpurgis classique ni le goût du mouvement,

ni le désir de l'action, ni le sentiment de l'inquiétude. Il devient homme d'État et guerrier. Il semblerait, au premier abord, qu'en ces nouvelles fonctions il n'a que faire de la tunique d'Hélène. Mais ce vêtement, où la beauté laissa son empreinte, doit orner non seulement l'imagination des poètes, mais aussi la pensée des politiques et jusqu'aux plans des stratèges.

Souverain d'un petit empire, Faust gouverne sagement. Oh! cher ami, que je voudrais que le gouvernement appartint aussi en France à des amants d'Hélène! Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. Nous laissons le soin des affaires aux médiocres et aux pires. C'est un crime et c'est une sottise. La politique devrait être la part des meilleurs, parce que c'est la meilleure part. Il est beau de commander : il est bon de bien commander. Je ne connais pas de plus sot orgueil que celui des contemplatifs qui, parce qu'ils ne font rien, se croient supérieurs à ceux qui font tout. Comment ne voient-ils pas que la vie ne vaut que par l'action, et qu'il n'y a rien de plus généreux que de conduire les hommes? Qu'ils méditent la belle parole qu'Homunculus, sorti de la cornue, jette au monde nouveau pour lui : « Puisque je vis, je dois agir. » Cette idée que la politique est un art inférieur et qu'on peut être quelque chose de mieux qu'un homme d'État est la première cause des misères publiques qui nous désolent aujourd'hui. Il n'est pas surprenant que Faust entre au contraire si délibérément dans le gouvernement d'une province. Goethe, dont il est à la fois la figure fantastique et vraie, fut ministre d'un grand-duc dans un petit duché, et son activité se porta,



sans déchoir, sur l'exploitation des forêts et des mines.

Comme il est dit que rien d'humain ne lui sera étranger, Faust connaîtra la guerre. Même il la fait. Goethe l'avait seulement vue. Il ne l'aimait point. Aussi bien n'est-elle guère aimable. La question est de savoir si elle est nécessaire. Les vertus militaires ont enfanté la civilisation tout entière. Industrie, arts, police, tout sort d'elles. Un jour, des guerriers armés de lances de silex se retranchèrent avec leurs femmes et leurs troupeaux derrière une enceinte de pierres brutes. Ce fut la première cité. Ces guerriers bienfaisants fondèrent ainsi la patrie et l'État. Ils assurèrent la sécurité publique; ils suscitèrent les arts et les industries de la paix, qu'il était impossible d'exercer avant eux. Ils firent naître peu à peu tous les grands sentiments sur lesquels l'État repose encore aujourd'hui; car, avec la cité, ils fondèrent l'esprit d'ordre, de dévouement et de sacrifice, l'obéissance aux lois et la fraternité des citoyens.

Le dirai-je? Plus j'y songe et moins j'ose souhaiter la fin de la guerre. J'aurais peur qu'en disparaissant, cette grande et terrible puissance n'emportât avec elle les vertus qu'elle a fait naître et sur lesquelles tout notre édifice social repose encore aujourd'hui. Supprimez les vertus militaires, et toute la société civile s'écroule. Mais cette société eût-elle le pouvoir de se reconstituer sur de nouvelles bases, ce serait payer trop cher la paix universelle que de l'acheter au prix des sentiments de courage, d'honneur et de sacrifice que la guerre entretient au cœur des hommes.

Aussi, en la traversant, Faust fait-il un pas dans la voie de la rédemption philosophique et du salut moral. A vrai

dire, il se montre, ce me semble, un guerrier peu expérimenté : s'il gagne la bataille, c'est par pur bonheur et grâce à trois auxiliaires comme on en voit peu, sans compter le Diable qu'il est bon d'avoir pour soi quand on se bat. Après cela, que M. de Moltke ait pris dans la bataille de la Kœniggraetz le plan de la bataille de Sadowa, c'est ce qu'on ne croira pas facilement, bien qu'on l'ait dit dans des livres.

La guerre a enrichi Faust. Puissant, il devient sage : c'est preuve qu'il a l'âme forte. Il se donne à la province qu'on lui a donnée. Il dessèche des marais, il élève des digues ou creuse des canaux, il ouvre un port, il trace un parc, il construit un château, il répand l'abondance et la prospérité sur une côte inhospitalière et stérile. « Vois, dit un vieillard, vois près de la prairie, la prairie verdoyante, le pâturage, le jardin, le village et le bois. » C'est là l'œuvre dernière de Faust. Et cette œuvre elle-même n'est pas tout à fait innocente; elle coûte la vie à deux vieillards pleins de bonté. Bien plus! quand le port est ouvert, le diable y entre dans un bateau richement armé. « Cultivons notre jardin », dit Candide. Et Faust fertilise un rivage. Ils ne possèdent là encore l'un et l'autre qu'une sagesse incertaine et mélangée d'erreur : les jardins et les ports de mer ne sont point fermés au mal universel. Pourtant Faust va bientôt être racheté; sa rédemption sera, comme celle de Marguerite, l'effet de la bonté optimiste du poète. Faust et Marguerite sont tous deux élus parce qu'ils rentraient tous deux dans le plan divin. Tout y rentre; tout est bien, ou le sera. Ne m'en demandez pas davantage. Et même, si vous êtes sage, n'en demandez pas beaucoup

plus à Goethe. « Malgré toutes ses sottises et tous ses égarements, vous dira-t-il, l'homme, conduit par une main supérieure, arrive heureusement à son but... Si Faust s'est laissé séduire au mal, son âme, par ses hautes aspirations, n'a jamais cessé de tendre au bien... Le génie vole droit au ciel. »

Ce n'est pas là le secret de l'univers. Ce n'est pas même une idée métaphysiquement soutenable. C'est du moins une interprétation pratique de la destinée humaine.

Au point de vue divin, c'est-à-dire à considérer le monde, s'il est vrai que le monde est harmonie, il ne saurait y avoir absolument ni bien ni mal. Les idées de bon et de mauvais n'existent que par rapport à nous autres hommes, qui sommes fort peu de chose dans l'univers. « Prends garde, dit le stoïcien, d'être dans la comédie le vers dont on rit. » Il est trop facile de lui répondre que, puisqu'il est bon qu'il y ait dans la comédie des vers risibles, il ne saurait être mauvais que je sois un de ces vers-là. Ce n'est pas à l'égard du poète comique, je veux dire Dieu, c'est à l'égard de l'humanité appréciant le spectacle, qu'il est fâcheux d'être le vers qui soulève le rire ou la colère. Mais c'est le point de vue humain qui seul touche le vieux Goethe, fort résigné depuis longtemps à ne pas comprendre Dieu.

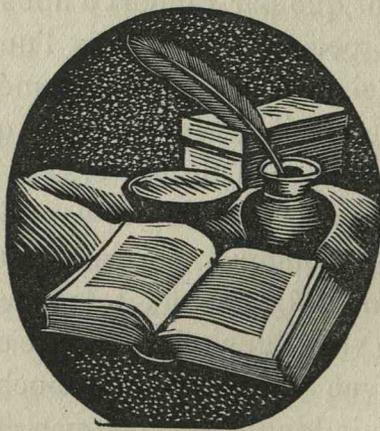
Il était peu soucieux de refaire le monde selon les règles de la métaphysique; son esprit répugnait à l'abstraction. Il n'aimait que la vie. Il se flattait de ne produire que des œuvres exemplaires et pratiques. Son *Faust* est la glorification de l'activité et du génie de l'homme. Dans cette grande œuvre, il exhorte l'Allemagne moderne au travail du corps et de l'esprit, à l'action intelligente. Il serait temps

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

de prendre la leçon pour nous. J'aurais trop à dire sur ce sujet qui nous touche, vous et moi, cher ami, plus que tout autre. Hélas! un peuple n'est grand que par le travail harmonieux de toutes ses forces.

Je m'arrête... Laissez-moi vous remercier de m'avoir fait lire un *Faust* qui garde en français toute la saveur germanique et jusqu'aux parfums sauvages du Blocksberg.

Et croyez à toute mon amitié...



LE DERNIER ABBÉ

Par PAUL de MUSSET

PRÉFACE



LE *Dernier Abbé*, qu'il m'est fort agréable de présenter aux bibliophiles, parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} novembre 1840. M. A. Ferroud, après un demi-siècle, l'en a tiré le premier et c'est une édition originale qu'il offre aux amis de beaux livres. Il faut reconnaître qu'il a mis la main sur un charmant petit ouvrage.

L'abbé Cordier, dont M. Paul de Musset nous conte l'histoire avec une élégante simplicité, appartient à l'espèce des abbés sans abbaye qui foisonnait au XVIII^e siècle. Il importe avant tout de la distinguer de l'espèce des abbés hors abbaye qui était bien différente. L'abbé hors abbaye était né, c'est-à-dire qu'il était de bonne maison,

le plus souvent cadet de famille, parfois très grand seigneur. Dès l'enfance, abbé en herbe, il avait porté la tonsure, le petit collet et le manteau court. Cet équipage le recommandait aux bontés du roi et du ministre de la feuille, qui, lorsqu'un bénéfice venait à vaquer, le lui attribuaient pour son établissement dans le monde. Dès lors, bénéficiaire d'une abbaye en commende, il en touchait les revenus dont il vivait grassement. On le soupçonnait d'être très strict à l'endroit des austérités de ses moines, qui faisaient leur salut à son profit. Au demeurant, homme de bonne compagnie; il allait dans le monde, avait ses entrées à la cour. Rien ne l'empêchait d'être homme d'esprit, philosophe épicurien et petit poète comme l'abbé de Chaulieu et plus tard l'abbé de Voisenon, lequel disait exactement son bréviaire dont il marquait les renvois avec des couplets de chansons. C'étaient des gens heureux.

Tout au contraire l'abbé sans abbaye, l'abbé de fortune n'est point né : comme à Figaro, il lui faut déployer seulement pour vivre plus d'esprit que n'en a besoin le Roi Catholique pour gouverner les Espagnes. On ne sait d'où il sort. Peu ou point engagé dans les ordres, il porte l'habit ecclésiastique, mais ce serait grand hasard si le ministre de la feuille pensait jamais à lui. Il restera toujours abbé de Sainte-Espérance, ou plus doctement abbé de Sainte-Elpide, et, comme dit le proverbe, s'il se promène dans les vignes de l'abbé, ce sera seulement en rêve. Cette espèce est de beaucoup la plus commune. « Il pleut des abbés, dit Richelet, et dès qu'un petit cuistre est habillé de noir on l'appelle Monsieur l'abbé. Son habit lui sert de passe-partout. C'est un animal domestique; il

niche dans les mansardes des hôtels. Un moraliste gagea un jour que, s'il allait de porte en porte, dans la rue de l'Université et dans la rue Saint-Dominique, demandant au suisse : « L'abbé est-il rentré? » on lui répondrait partout qu'oui ou que non. Et ce moraliste gagna son pari. » Le petit collet est aimable par nécessité. Il lui est utile de savoir racler du violon, tourner des petits vers et conter des histoires. S'il a l'art de s'employer avec adresse et discrétion dans les intrigues galantes, son sort est assuré. Il a pour gagne-pain les vices de ses maîtres, c'est pourquoi il mange tous les jours¹. Quand il n'est point en place, il est réduit à guetter à l'arrivée les riches étrangers et à tirer sa subsistance de ses ingénieuses friponneries. Tel est le petit abbé périgourdin qui fit à Candide, revenu avec beaucoup d'or des monts d'Eldorado, les honneurs de la capitale.

Il le mena d'abord à la Comédie où mademoiselle Clairon jouait la reine dans le *Comte d'Essex*. « Cette actrice, dit Candide, me plaît beaucoup; elle a un faux air de mademoiselle Cunégonde; je serais bien aise de souper avec elle. » L'abbé périgourdin n'était pas homme à approcher de mademoiselle Clairon, qui ne voyait la mauvaise compagnie que quand elle y trouvait de l'agrément. « Elle est engagée pour ce soir, dit-il à Candide; mais j'aurai l'honneur de vous mener chez une dame de qualité, et là vous connaîtrez Paris comme si vous y aviez été quatre ans. » Candide, qui était naturellement curieux, se laisse mener

1. Sur cette singulière espèce d'abbé dameret, partageant avec le carlin, la perruche et le sapajou la faveur de la femme à la mode, consulter : H. Bonhomme, *le Dernier Abbé de Cour*, 1 vol. in-18; V. Fournel, *le Petit Collet*, dans la *Revue de Famille* du 1^{er} novembre 1890.

au fond du faubourg Saint-Honoré, chez madame de Parolignac où l'on taillait une banque. Candide perdit en un clin d'œil cinquante mille livres, après quoi l'on soupa. Puis madame de Parolignac, en tête à tête avec le jeune Westphalien, le pria de lui rattacher sa jarretière qui était tombée et loua les deux diamants qu'il avait aux doigts d'une façon si expressive que Candide se crut obligé de les lui offrir. Mais l'abbé, qui n'avait qu'une petite part aux cinquante mille livres et aux deux diamants, fut contraint d'imaginer une autre friponnerie qui lui rapporta davantage et dont Candide fut encore la victime.

L'abbé Cordier est un petit abbé comme ce Périgourdin; c'est un abbé *in minoribus* et moins encore; mais il n'est pas fripon. Il ne fit jamais tort à personne. Il était d'un naturel obligeant et doux. Il respectait trop son habit pour faire quelque métier manuel. Sans s'adonner ainsi que le commun des hommes aux travaux mécaniques, il s'en reposait sur ses petits talents d'agrément du soin de sa fortune. Il offrait à point du tabac de sa tabatière aux gens en place. Il les louait à propos, non « qu'il donnât des éloges à tout le monde par flatterie ou par intérêt », mais « il trouvait du plaisir pour lui-même à vanter les gens quand il pouvait le faire sans mentir ». A table, il disait volontiers que le vin était bon, ne parlait qu'à son tour et contait des histoires gaies qui ne duraient pas trop longtemps. Même au dessert il buvait un peu d'eau-de-vie par complaisance; il jouait de la flûte, non comme un virtuose dont on pût être jaloux, mais assez bien pour faire un duo si une dame se mettait au clavecin. Il savait de botanique ce qu'il en faut pour cueillir des fleurs avec les demoiselles.

Il couchait les enfants et leur contait *Fine-Oreille*, pour les endormir. Il avait quelques connaissances en géométrie pratique. Il était de bon conseil. Enfin un homme précieux.

Il fréquentait les coulisses de l'Opéra et de la Comédie ; mademoiselle Doligny le reçut dans sa loge où il eut l'honneur de lui rajuster son croissant de diamants un soir qu'elle jouait *Phébé*. Comme il avait la figure agréable, elle lui fut reconnaissante de ce petit service et le reçut chez elle où il trouva bon souper, bon gîte, et le reste. L'ingénue eut tout loisir de s'apercevoir que l'abbé n'était pas bien nippé. Elle lui envoya une veste de soie noire, brodée de sa main. L'abbé trouva dans la poche une bourse bien garnie d'écus qu'il garda seulement pour ne pas fâcher une si aimable personne.

La Révolution éclata sans que l'excellent homme l'eût désirée ni prévue. Néanmoins il s'en accommoda, car il était accommodant. Un jour, pour n'être pas mis à la lanterne, il coupa son petit collet et d'un coup de ciseaux trancha le seul lien qui l'attachait à l'Église. Moyennant ce sacrifice, il vécut tranquille. Comme il n'avait point de préjugés, il devint facilement un bon patriote et même il fut nommé secrétaire d'une *Société des neuf sœurs* qui ressemblait beaucoup, à ce qu'il me semble, à l'*Athénée* du faubourg Saint-Honoré. Il n'était plus jeune, et il lui devenait de plus en plus difficile de vivre. Il pensa plusieurs fois mourir de faim, ce qui serait indubitablement arrivé sans un petit héritage qui lui vint sur le tard. Mademoiselle Doligny lui laissait en mourant quinze cents livres de rente.

Mademoiselle Doligny n'est point un personnage imagi-

naire, non plus que M. Berton, directeur de l'Opéra, M. Moreau, architecte du Roi, M. Vassé, peintre, qui figurent dans le récit de M. Paul de Musset. Louise-Adélaïde Berton-Maisonneuve, femme Dudoyer de Gastels, dite Doligny (elle signait d'*Oligni*), entra en 1763, à dix-sept ans, à la Comédie-Française où elle tint de longues années l'emploi des amoureuses et des jeunes premières. On a d'elle un portrait, gravé par Huber, d'Augsbourg, d'après Vanloo. Elle y paraît telle que M. de Musset l'a peinte, pas très jolie, mais très agréable; l'œil grand et doux, le nez fort, la bouche riante, l'air modeste. Cet air de modestie lui était naturel, et frappait agréablement ceux qui la voyaient, témoin ce vers qu'on lui donnait pour devise :

La pudeur fut toujours la première des Grâces.

Au reste, cette jolie personne, que M. de Musset nous montre très légère, passait, à ses débuts tout au moins, pour une fille sage. Elle en garda toujours les apparences. C'est ce dont témoigne le quatrain suivant, gravé au-dessous de son portrait :

Pour rendre plus touchants l'amour et la nature,
D'Oligny leur prêta ses secrets séducteurs.
Elle fut toujours vraie, intéressante et pure,
Et mérita l'estime en gagnant tous les cœurs.

Mademoiselle Doligny prit sa retraite en 1783 avec une pension de quinze cents livres¹. Elle mourut en 1823. L'abbé Cordier, à compter son âge sur les données de M. Paul

1. *Les Spectacles de Paris pour l'année 1788*. In-12, p. 69.

de Musset, approchait de sa soixante-quatorzième année quand il toucha le legs de sa vieille amie.

Il y avait déjà longtemps alors que l'excellent abbé souhaitait d'avoir les moyens de devenir tout à fait honnête homme. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous devons dire à la louange de M. Cordier qu'il fit un bon usage de sa fortune. Il acheta des meubles d'acajou, fit de petites promenades et de bonnes lectures. Pour dernier bonheur il trouva en M. Paul de Musset un biographe indulgent et fin, souriant et doux, gardant toujours le ton juste, le parler élégant et simple.

Il me reste à dire quelques mots de M. Paul de Musset, qui a écrit *le Dernier Abbé*, et de M. Adolphe Lalauze, qui l'a illustré. Paul de Musset, né en 1804, était le frère aîné d'Alfred. Un de ses livres est resté très célèbre; c'est *Lui et Elle*, qui fut écrit en 1859 en réponse à *Elle et Lui*, de George Sand. Mais, dès sa jeunesse, Paul de Musset avait montré dans un grand nombre de récits mi-historiques, mi-romanesques un art délicat d'esquisser des portraits et de composer des tableaux de mœurs. Il s'était plu surtout à faire revivre des figures oubliées du xvii^e siècle et du xviii^e. *Le Dernier Abbé* est un de ses plus anciens ouvrages en ce genre, et un des plus heureux. Le talent plein de délicatesse de M. Paul de Musset était justement aimé et estimé. Pourtant sa renommée pâlisait auprès de la gloire éclatante de son frère. Il avait l'âme assez haute pour n'en point souffrir. Cet aîné, vraiment gentilhomme, non seulement ne fut point offensé de la fortune littéraire de son cadet, mais il servit cette fortune avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti, et dont témoigne la pieuse biogra-

phie qu'il composa pour être jointe aux diverses éditions des œuvres complètes d'Alfred. On raconte qu'en Allemagne, à la fin du XVIII^e siècle, un musicien obscur, du nom de Beethoven, qui entendait tout le monde prononcer son nom sans que personne songeât à lui, en ressentit une mélancolie qui le conduisit au suicide. Au contraire, M. Paul de Musset écoutait avec délices toutes les louanges du nom de Musset, qui ne se rapportaient point à ses propres ouvrages. C'était un très galant homme. J'ai eu l'honneur de le rencontrer peu de temps avant sa mort survenue à Paris le 17 mai 1880. Il avait gardé dans un âge avancé la sveltesse élégante qui, vers 1840, l'avait fait ressembler à son illustre frère et il donnait l'idée d'un Alfred de Musset vieilli et blanchi. Sa conversation était intéressante et du meilleur ton.

M. Lalauze, qui a illustré avec tant de grâce, de finesse et d'esprit *le Dernier Abbé*, s'est fait, dans l'art charmant de la vignette, une réputation si brillante que je n'ai rien à apprendre aux bibliophiles sur le compte de cet artiste qu'ils aiment infiniment. On sait qu'Adolphe Lalauze, né à Rive-de-Gier en 1838, a appartenu dans sa jeunesse à cette administration de l'enregistrement, qui n'est point ennemie des lettres ni des arts, puisqu'elle a nourri dans son ombre, avec Lalauze, Theuriet et Gondinet. Lalauze, tout jeune encore, était contrôleur à Toulouse. Il fit des études de dessin dans cette ville à l'École des Beaux-Arts, qui a fourni tant d'artistes dont elle peut être fière. Quand Lalauze y entra, il y trouva Jean-Paul Laurens et Marqueste. Falguière et Mercié venaient d'en sortir. Il vint ensuite à Paris. Il était à la direction de l'enregistrement, rue de la Banque,

LE DERNIER ABBÉ

lorsque des éditeurs anglais mirent au concours l'illustration de Molière. Il concourut et remporta le prix. Ce début fut très heureux. Lalauze y révélait en même temps une abondance d'idées ingénieuses et un travail souple, brillant, coloré. Monté du premier coup au rang des maîtres les plus parfaits de la vignette, il s'est maintenu dans la faveur des connaisseurs par une production incessante et variée. Nous citerons parmi ses illustrations les plus connues son *Alfred de Musset*, son *Don Quichotte*, son *Gil Blas*, son *Perrault*, ses *Mille et une Nuits*, sa *Physiologie du Goût* et son *Vicaire de Wakefield*. Ce maître est aussi excellent dans le portrait que dans la vignette. J'éprouve quelque embarras à le louer dans un livre où il est pour ainsi dire chez lui. Je dirai seulement que M. Henri Beraldi, dans l'article consacré à Lalauze¹, a reconnu la facilité savante de sa pointe et l'élégance de ses compositions.

1. *Les Graveurs du XIX^e siècle*, t. IX, pp. 23 et suiv.



PROMENADES FÉLIBRÉENNES



Agen, dimanche 10 août 1890.

LES cigaliers et les félibres, qui vont de ville en ville célébrant les poètes, ont été reçus cette nuit à Agen par le maire, M. Gros, et par M. Bladé, président de la Société académique, membre correspondant de l'Institut de France. Une retraite aux flambeaux les a conduits à l'Hôtel de ville, où la municipalité leur a offert un vin d'honneur. M. Maurice Faure, député, a parlé avec la chaleur et la bonne grâce qu'on lui connaît, et M. Rouquet, de Cahors, félibre de l'Escolo Jansémin, a lu des vers gascons. Tout cela, quand je vous le dis, a l'air froid et officiel. Mais, en réalité, il y avait la gentillesse du Midi. Ils étaient là, félibres et cigaliers, portant à la boutonnière la cigale de bronze, et remplissant la nuit bleue et chaude

des éclats de leur voix stridente, et toute la ville applaudissait, et les fanfares éclataient d'elles-mêmes au milieu des discours.

Ce matin, la ville s'est réveillée au bruit des salves qui faisaient gronder l'écho de la colline au pied de laquelle elle s'étend joyeusement, mais sans beauté. Dans Agen, petite ville de commerce, rien ne vieillit doucement, rien ne repose; il n'y a de charme que dans cette belle colline de calcaire doré, au-dessous de laquelle passe le pont du canal. Cette montagne nue, taillée droit et couverte de verdure sombres a la fierté d'un paysage historique. La ville est plate et mal bâtie. Mais les Agenaises, sous le foulard éclatant ou sous le bandeau de toile écrue qui couronne leur noire chevelure, sont belles et d'une forme latine et classique. Toute cette population a de l'ardeur; elle s'enthousiasme pour des poètes qui célèbrent des poètes. Ce matin nous avons inauguré le monument de Cortète de Prades. J'avoue qu'hier encore je ne savais point ce que c'était que Cortète de Prades. M. Charles Ratier, d'Agen, m'apprend a propos que c'était un poète mousquetaire, un gentilhomme gascon dont les aïeux avaient manié l'épée et non la plume, « aimant mieux bien faire que bien dire ». François de Cortète, pour sa part, fit la guerre et, de plus, il rima des pastorales en gascon et en français, mais il s'en cachait; on n'en aurait jamais rien su, sans son fils qui publia ses vers...

M. Sextius Michel parla, dans les termes suivants, du poète Cortète de Prades :

« François Cortète, seigneur de Prades et de Cambes, a-t-il dit, est né entre la fin de 1585 et le commence-

ment de 1586, dans une résidence bâtie par ses ancêtres à dix kilomètres d'Agen, près des bords gracieux et fertiles de la Séourne. Quoique les indications biographiques nous fassent en partie défaut, il est incontestable qu'il embrassa la carrière militaire, selon l'habitude des cadets de Gascogne à cette époque. Placé tout jeune, en qualité de page, auprès de François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, plus tard maréchal de France, nous le retrouvons en effet, en 1639, au siège et à la prise de Salces, dans les Pyrénées-Orientales.

« Quand il mourut dans la petite ville d'Hautefaye, le 3 septembre 1667, il laissa trois comédies ou pastorales, *Miramoundo*, *Ramounet* et *Sanche Panso*, ainsi qu'un assez grand nombre de compositions de différents genres, dont une très connue, *las Lermos del Grabié*.

« Quelle est la valeur littéraire de ces œuvres ?

« Je n'hésite pas, Messieurs, à placer Cortète de Prades immédiatement après Jasmin, entre Goudouli, le célèbre poète toulousain, et Daubasse, le poète peigneur de chanvre, qui rendit populaire dans toute la Gascogne le nom de Villeneuve-sur-Lot.

« Si, dans les régions sereines où Dante a placé les poètes, mon jugement n'était pas ratifié, ce n'est pas ce qui troublerait l'harmonie qui doit régner entre ceux qui ont chanté dans la même langue.

« Mais il en est des œuvres poétiques comme de certaines fleurs, qui, longtemps dédaignées, deviennent un beau jour les reines d'un parterre et la parure favorite de la beauté.

« Cortète de Prades, pendant près d'un siècle ignoré, est aujourd'hui remis en honneur.

« Rien ne manque du reste à ses charmantes pastorales, ni la finesse, ni la couleur, ni le charme des sentiments, ni l'élégance de la versification. Lui reprochera-t-on un peu de sensiblerie et de préciosité? C'était le défaut de l'époque, et Gessner, l'auteur de *Daphnis* et de *la Mort d'Abel*, Gessner que Diderot a vanté avec enthousiasme, mérite plus souvent que lui un reproche pareil... »

Sur la foi d'un simple document, M. Ratier doute presque de l'ardeur belliqueuse du seigneur de Prades et de Cambes. Pour moi, au contraire, j'aime à me représenter ce page d'un futur maréchal de France, qui a ensuite servi sous un Montluc, petit-fils d'un des plus fameux capitaines du XVI^e siècle, je me représente ce compatriote de Henri IV comme un fier et brave compagnon d'armes. Est-il supposable d'ailleurs que ce compatriote de d'Artagnan n'ait pas pris au sérieux le métier militaire, et ne se soit pas distingué par quelques beaux exploits? Dans tous les cas, il a servi la France pendant près de quarante ans.

Agen, dimanche 10 août 1890.

Nous sommes allés, musique en tête, sur le cours Voltaire, inaugurer la plaque commémorative qui dit, en lettres d'or, sur marbre blanc, que le poète Jasmin a vécu dans cette petite maison.

Oui, c'est une petite maison à toit plat. Elle n'a que quatre fenêtres. Celles du premier étage sont en arcade, assez gracieuses. La boutique porte encore l'enseigne de

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

Jasmin. C'est un barbier encore qui l'occupe, un obscur barbier qui a mis timidement son nom à côté de celui de Jasmin. Il se nomme Merle. C'est là donc que *Moussu Jansémin*, comme ils disent, le rasoir à la main, tendant le pied et montrant ses bas blancs, une rose brodée sur ses souliers ouverts, rasait à grands gestes ses clients. Car il eut l'esprit de rester barbier jusqu'à son dernier jour. Le soir, il passait un frac et allait dans le monde agenais où il était fort estimé et fort aimé. C'était un poète, c'était surtout, à ce que j'entends, un excellent diseur.

Aujourd'hui, sa statue s'élève sur le Cours. Souvent, dit-on, sur le pas de sa porte, le soir, étendant le bras vers la place que la statue occupe aujourd'hui, il disait à madame Jasmin :

— Femme, je sais bien que je serai là en bronze. Tout de même, je voudrais bien m'y voir de mes yeux!

Nous passons sous un arc de triomphe en toile et nous entendons les airs des chansons de Jasmin et tous, avec un grain de poésie gaie et pourtant attendrie, nous allons déjeuner. Je ne savais pas qu'on pût entasser sur une table tant de viandes et de volailles, sans compter le saumon de la Garonne et les crêpes d'Agen. Je ne savais pas non plus qu'on pût faire tant de discours et de si beaux et, comme le rossignol, chanter d'un cœur gai quand il est midi et que le thermomètre marque trente-cinq degrés à l'ombre. Ces félibres et ces cigaliers, tous fraternellement jeunes sous leur longue chevelure ou noire ou blanche, vibrent dans l'air en feu. M. Faure, député, porte, la santé des femmes provençales et gasconnes et récite avec une fureur charmante *la Vénus d'Arles*, d'Aubanel. Ils parlent,

ils chantent, Et, dans la fournaise, je vois, à la place d'honneur, Paul Arène tranquille comme un bronze romain.

Comme après le banquet je cherchais un peu d'ombre, de fraîcheur et de silence dans la salle du musée, je vis, parmi des débris gallo-romains, une petite figure antique à demi-nue, mutilée et si belle que le regard ne peut s'arrêter d'en caresser les formes fines. C'est une Vénus, ou peut-être une Hébé, car elle semble très jeune.

Taillée dans du marbre de Paros, elle n'est point du pays; elle fut apportée en Gascogne par quelque homme riche au temps des Césars. Elle est là comme un don, comme un symbole de cette beauté antique, dont les femmes d'Agen devaient garder le trésor à travers les âges.

Montauban, lundi.

Nous arrivons à Montauban par une nuit sans fraîcheur et sans haleine. Les lanternes chinoises qui nous précèdent colorent la colonne de poussière dans laquelle nous étouffons aux acclamations du peuple. On nous suit, on nous presse, on nous pousse à l'Hôtel de ville, dont les cloches du beffroi sonnent à toute volée. La foule s'y précipite avec nous et le prend d'assaut. Cette fureur nous donne quelque idée de celle des défenseurs de la ville calviniste en 1621. En cette nuit claire, comme au temps de Jeanne Paulhac et de Guillemette de Gasc, les femmes se battent avec plus d'ardeur que les hommes. Enfin, nous tombons triomphants et brisés dans la grande salle, où

le maire de Montauban nous reçoit avec la plus gracieuse courtoisie, et associe à cette réception M. Pouvillon, académicien en Quercy, et partout romancier aimé et admiré. M. Pouvillon nous fait un discours d'un art achevé auquel répond, comme un berger d'Arcadie un autre berger d'Arcadie, Paul Arène, qui préside les félibres en l'absence de M. Henri Fouquier. Caron chante *la Montalbanaise* en langue d'oc et nous allons nous coucher au bruit des fanfares.

Montauban, lundi.

C'est Dominique Ingres, que félibres et cigaliers viennent fêter dans sa ville natale. Le fils du sénateur du Tarn-et-Garonne, M. Gaston Garrisson, connu par ses belles études sur nos vieux poètes, fait les honneurs de sa ville natale avec la politesse la plus exacte et la plus charmante. Il nous conduit à la sacristie de la cathédrale devant *le Vœu de Louis XIII*. C'est là qu'est conservé le fameux tableau d'Ingres. On dit même que, par l'injure de l'humidité, il s'y conserve mal. Un de nos aimables hôtes d'Agen nous assure que cette peinture tourne au noir, et qu'il y a quinze ans le manteau royal était plus bleu qu'il n'est à présent. Et il ajoute : « Il me semblait alors d'un bleu céleste. Il est vrai que j'étais amoureux... »

Nous regardons avec respect *le Vœu de Louis XIII*. C'est une excellente anthologie de Raphaël, un recueil de morceaux choisis avec amour dans les Vierges de Sanzio. Les deux anges surtout, qui tiennent un cartouche, sont

bien choisis. Mais la couleur de tout cela est triste et dure.

Nous descendons ensuite dans le faubourg tortueux de Moissac. Et là, sur le seuil de sa pauvre église, un vieux curé nous reçoit, entouré d'un chœur de jeunes filles qui chantent des chansons gasconnes qu'il a lui-même composées. L'excellent homme nous souhaite la bienvenue en patois et puis nous montre la *Sainte Germaine* d'Ingres, qui décore son église...

Après quoi nous nous rendîmes au faubourg du Moustier. C'est là, dans une mesure couverte, à l'italienne, de tuiles rouges, qu'en 1780 Dominique Ingres vint en ce monde dont il devait si bien comprendre les formes et si mal les couleurs. Son père était sculpteur en plâtre. Il décorait les plafonds et les Montalbanais montrent encore quelques-uns de ses fragiles ouvrages. Il était peintre aussi et l'on a conservé plusieurs jolies miniatures signées de son nom.

Or, la maisonnette de brique dans laquelle vint au monde le petit Dominique fut habitée depuis par l'ogresse de Montauban, une terrible faiseuse d'anges. Dès lors ces murs de briques étaient à la fois vénérables et scélérats, et comme de plus ils tenaient peu, on les démolit et c'est sur une maison neuve, qui ne sait rien du petit Dominique et de l'heureux accouchement de 1780, qu'on a posé une belle plaque de marbre blanc sur laquelle on lit en lettres d'or :

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

ICI

S'ÉLEVAIT LA MAISON

OÙ NAQUIT

J.-A.-D. INGRES

1780-1867

LA VILLE DE MONTAUBAN

LES FÉLIBRES ET LES CIGALIERS

LE 11 AOÛT 1890.

Il nous reste à visiter le monument d'Ingres. Vous savez qu'il est d'Etex. Etex avait beaucoup d'idées qui n'étaient pas toujours bonnes. Il eut celle, entre autres, de traduire en sculpture *l'Apothéose d'Homère* sur un hémicycle de pierre surmonté d'un édicule et terminé par deux piliers, et de placer au-devant la statue d'Ingres. Le monument ainsi composé est d'un effet médiocre pour diverses causes, dont la principale est l'exécution confuse et lourde des figures. On s'étonnera peut-être que les félibres, qui ont tant d'imagination, aient rendu de tels hommages à la mémoire de ce peintre à tête de bœuf, qui fut sublime de patience, mais qui n'eut point d'imagination. On s'étonnerait à tort.

Les félibres ont l'intelligence ouverte et le sens des beautés les plus diverses. Et puis, Ingres jouait du violon. Cela est particulièrement sensible à des chanteurs comme eux. M. l'abbé Pothier, président de la Société d'archéologie, dans un discours charmant, nous a vanté le violon d'Ingres. Nous l'avons vu, ce violon, au musée. Il est gardé comme une relique chère et charmante. Voulez-vous que

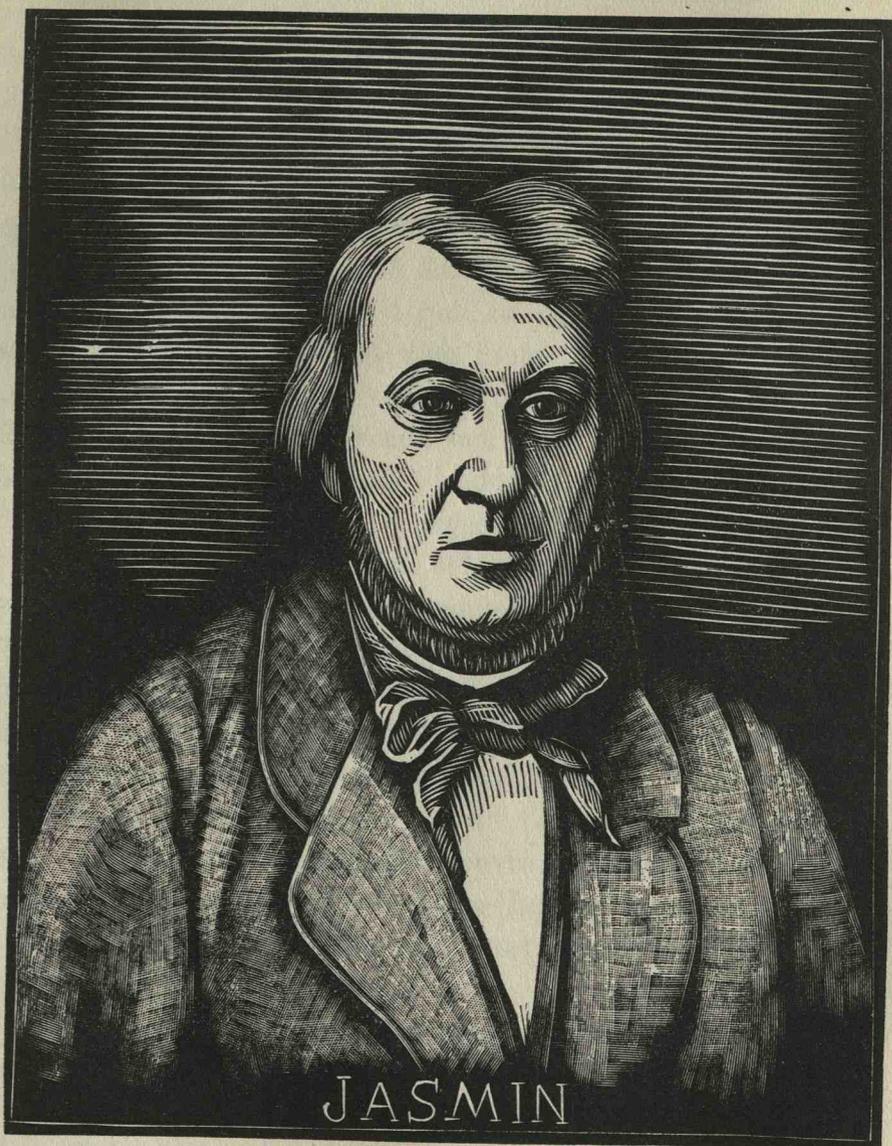
je vous dise? Le violon d'Ingres, plus que sa palette, assure sa gloire parmi les Montalbanais...

Auch, 12 août.

... Sous un soleil versant du plomb fondu, et à travers la ville montueuse, aux rues malaisées, pavées de cailloux pointus et que surmontent les deux tours classiques de la cathédrale, nous fûmes conduits par les hôtes les plus aimables du monde, et la voie nous fut douce. Quelles belles boiseries aussi dans la cathédrale! Les boiseries du chœur, d'une Renaissance encore un peu gothique, sont charmantes. Et l'on nous fit remarquer un Josué arrêtant, non le soleil, mais la terre, dans laquelle il enfonce un pieu. C'est une manière très claire de tenir pour démontré le système de Copernic et de Galilée. Après un punch d'honneur, nous inaugurons le buste de Du Bartas, étant venus précisément pour cela...

Monsieur Fourès lit un sonnet de Léon Barracand qui est beau, sans doute, mais d'une mélancolie étrange et d'un ton qui n'est point gascon. Mais les félibres n'y regardent pas de si près et applaudissent à tout rompre. Quand M. Elie Fourès s'écrie :

La double vanité de l'art et de la vie,
on croit entendre : « Aïmons, buvons, chantons, vive l'amour et la gloire! » Tout est dans le ton, voyez-vous, les paroles ne sont rien, le ton est tout. Le Midi sait cela, c'est pourquoi il chante tout et toujours.



PROMENADES FÉLIBRÉENNES

Tarbes, 14 août.

C'est dans une allée du jardin Massey, parmi les grenadiers en fleurs, au murmure des ruisseaux dérivés de l'Adour, que s'élève le buste de Théophile Gautier. L'excellent écrivain est représenté dans sa beauté tranquille, avant que l'âge eût creusé la poche des yeux et fait tomber les joues, ou plutôt les auteurs de cette figure ont voulu qu'il n'eût point d'âge. On sait que ce buste est l'œuvre de madame Judith Gautier et d'un jeune sculpteur de grand mérite, M. Bouillon. On ne sera pas surpris que la piété filiale ait mis l'ébauchoir aux mains de la fille du poète : Madame Judith Gautier, qui a le don de tous les arts, avait déjà modelé la glaise, et je me rappelle une pendule de sa composition, qui n'a point été exécutée en bronze et qui pourtant était d'un bel arrangement. On y voyait les douze heures de jour et les douze heures de nuit représentées par des jeunes filles autour du globe terrestre. Et chacune exprimait par son attitude un des travaux de la vie. Je crains bien que cet ouvrage charmant ne soit perdu. Comme la nature, Madame Judith Gautier n'a jamais eu souci de conserver ses chefs-d'œuvre. M. Edmond de Goncourt parle quelque part de l'Angélique d'Ingres sculptée par la jeune Judith dans un navet et qui se flétrissait d'heure en heure.

Il pleut. Et ce n'est pas une pluie fine et légère. Ce sont les cataractes du ciel qui tombent toutes chaudes sur nos têtes. Le banquet est préparé dans le jardin. On suspend des bâches aux arbres sur les tables. Et dans le beau jardin qui fume sous les eaux, une municipalité magni-

fique nous fait goûter les mets tarbéens les plus exquis. Mais le confit d'oie n'a pas plus de saveur que l'éloquence de M. de Cardailhac, quand il parle de ces vaillants cadets de Bigorre et de Gascogne qui servirent de modèle à Théophile Gautier pour son baron de Sigognac et au vieux Dumas pour son d'Artagnan.

Nous allons à Bagnères où la pluie nous suit.

Bagnères-de-Bigorre, 14 août.

La montagne est couverte de brumes et de nuées. Pourtant la ville reste gaie encore, et le bruit charmant de ses sources et de ses ruisseaux domine le clapotement de la pluie. Albert Tournier dit que les félibres et les cigaliers vont semant les statues. A Bagnères, qui se réjouit de ses fontaines, ils inaugurent, nos félibres, trois plaques en l'honneur de Frédéric Sintras, de Nobody et d'Alfred Roland. La cérémonie est aux thermes; je n'en dirai rien, ne l'ayant point vue. Je m'y rendais en suivant un ruisseau, mais les ruisseaux de Bagnères sont sinueux. Celui-là me conduisit dans la vallée de Campan. Il ne pleuvait plus et déjà les dents des montagnes s'aiguisaient dans le ciel allégé. Je songeais à Montaigne qui aimait Bagnères à cause « de l'aménité du lieu et de la commodité des compagnies », et aussi pour le logis et le vivre desquels ce sage s'occupait assez, ayant éprouvé que la machine humaine est délicate. Et puis je me pris à penser à Severus Seranus, lequel au temps de Tibère dédia une stèle votive aux nymphes de Bigorre qui l'avaient sauvé. Heureux Seranus qui doit son salut aux nymphes.

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

Pendant ce temps, M. Maurice Faure inaugurait les trois plaques devant les thermes dont j'avais entendu les eaux bruire la nuit comme ces marteaux à foulon qui effrayèrent tant le bon Sancho dans la Sierra Morena. Mais la voix du tribun félibre domine les voix mêmes des torrents et des cascades. On m'a dit qu'il n'avait jamais mieux parlé qu'au bruit de ces eaux jaillissantes.

Argelès-Gazost, vendredi 15.

Nous suivons en voiture la vallée délicieuse où le Gave roule ses eaux d'un vert profond, entre des montagnes boisées et des roches fauves d'une étonnante majesté. Nous rencontrons à notre gauche la ville de Lourdes qui doit sa prospérité à un miracle fructueux, et nous atteignons aux derniers feux du couchant la charmante Argelès. Ce n'est qu'une rue dans un ravin, mais les pentes boisées du Gez l'abritent et l'on ne peut rêver un nid plus doux ni plus riant. C'est là que je voudrais me reposer, si l'on pouvait songer au repos, quand on est le compagnon des félibres. Une colonie brillante d'Anglais, d'Espagnols et de Parisiens y boit les eaux de quatre sources salutaires. Les nymphes qui rendirent la vie à l'antique Seranus nagent encore dans les ruisseaux d'Argelès. Je crois, sans en être bien sûr, que nous n'inaugurons rien dans cette belle vallée. Mais une fête nous attend au casino, où l'excellent orchestre de Jules Dambé joue l'ouverture de *l'Arlésienne*. Là, les montagnards de Saint-Savin, dont la confrérie de baladins remonte au temps de Charlemagne, nous font assister à des danses immémoriales et dont on retrouve les figures

en Ubie. Ces montagnards sont vêtus tout de blanc, le pantalon attaché par des bretelles de tapisserie à fleurs. Ils portent un grand chapeau de paille à rubans et à cocardes rouges. Des bergers les précèdent, coiffés du bonnet de coton, au dos le sac en peau d'isar, aux pieds des sabots qui heurtent le sol bruyamment. Leurs danses sont des plus anciennes du monde : les femmes n'y prennent point de part. Mon vieil ami tant regretté Edmond Fuchs, qui avait écrit une histoire de la danse, perdue dans un incendie de la Commune, me disait souvent que les danses amoureuses, où les femmes ont part, marquent une phase récente des sociétés. Au commencement, les hommes, comme David devant l'Arche, et comme les prêtres saliens, exécutaient seuls des danses guerrières. Les montagnards de Saint-Savin nous ramènent aux plus antiques traditions. Ces hommes, basanés, maigres et droits, dansent avec une grâce virile une sorte de bourrée dont les figures semblent rappeler la rencontre de deux clans. Une lutte s'engage et les deux demi-chœurs jouent en mesure de ce bâton dont ces gens-là ne savent que trop bien se servir en toute rencontre, et surtout à la ville le jour de la conscription. On dirait un chant épique, mimé par des hommes d'autrefois. Cette nuit d'Argelès est le charme, la fleur de notre voyage.

Pau, 15 août.

La cérémonie d'inauguration du monument de Théophile Gautier a eu lieu hier, à Tarbes, en présence d'un grand concours de population. A trois heures, félibres et cigaliers ont

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

pris place dans les tribunes qui leur avaient été réservées. Le voile rouge qui cachait aux regards le buste du poète d'*Émaux et Camées* est tombé, et la figure du beau Théo est apparue, superbe dans sa parfaite ressemblance...

Pau, 16 août.

A Pau, au pied de ces montagnes qui font un horizon sublime à la ville de Henri IV, le maire, M. Henri Faisans, nous reçoit avec une bonne grâce relevée de bonne humeur et, après un éloge des Gascons en excellent français, il donne la parole à M. Pierre Laffitte qui nous expose avec méthode et selon les règles de la philosophie positive l'œuvre de Henri IV. Ceux qui ont entendu le vénérable successeur d'Auguste Comte savent comment il unit dans ses conférences une bonhomie souriante, égayée, à la rigueur des déductions philosophiques. M. Pierre Laffitte est mathématicien. Il est aussi Gascon. Et la chaleur de son cœur échauffe les formules les plus abstraites. Il a parlé deux heures par une nuit étouffante, et toutes les musiques de la ville réunies dans le parc entraient par les six fenêtres ouvertes de la salle, sans avoir raison de l'éloquence du vieux maître.

Le lendemain, nous avons inauguré à Oloron le monument de Xavier Navarrot, qui fut un Béranger béarnais. M. Louis Barthou, député, a prononcé, devant le buste modelé par le sculpteur cigalier Escoula, un discours d'un art exquis et d'un beau sentiment. Il faut que la parole et la pensée de M. Barthou soient d'une qualité bien rare pour avoir

charmé des voyageurs étourdis par dix jours d'éloquence, de fanfares et de locomotives.

De retour à Pau, je suis allé voir les aloès fleuris sur les coteaux fameux de Jurançon. La grande fleur de l'aloès s'élève comme un arbre aux grappes blanches. Elle jaillit avec gloire, mais la plante meurt d'avoir fleuri.

Saint-Sébastien, 18 août.

« Cygne éclatant des mers, tu te mires dans ta baie d'azur et d'argent, dont les eaux calmes reflètent, en soupirant à tes pieds, ta beauté. » Ainsi le poète guipuzcoan, don Ramon Fernandez, salue sa ville natale, toute blanche entre sa Concha, moins bleue que le poète ne l'a vue, et l'embouchure de l'Urrumea. Il ne reste de la vieille ville qu'une église de style jésuite, et une ruelle qui porte cette inscription : « *Call. de XXXI de Agosto, única que en este dia del ano MDCCXIII se libero del incendio. Rue du trente et un août, la seule qui en ce jour de l'année 1813 échappa à l'incendie.* »

Ce jour-là, après la retraite héroïque du général Rey et de neuf cents Français, l'armée anglo-portugaise, étant entrée dans la ville, la mit à feu et à sang. Saint-Sébastien sut renaître de ses cendres. Elle est aujourd'hui blanche, riche et riante.

Réunis sous les arcades de la place de la Constitution, les cigaliers et les félibres sont reçus dans la Casa Consistorial par le seigneur alcade, entouré de son conseil et précédé de deux massiers vêtus de huques de drap d'or. Le soir, banquet présidé par S. E. le Gouverneur de la province, qui

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

porte tous ses ordres. C'est, si vous voulez, un préfet; mais c'est assurément un hidalgo, et il a très grand air avec sa fine moustache blanche et son long visage d'un gris pâle, comme les figures de ces vieilles tapisseries que ses aïeux faisaient venir des Flandres...

Le lendemain dimanche, course de taureaux.

A LOS TOROS!

L'affiche annonce une « grande et brillante course avec le sympathique et intelligent Angel Pastor, de Madrid, et le tant vaillant et téméraire Espartero de Séville. »

La plaza est un cirque à ciel ouvert, percé à l'extérieur de deux rangées de fenêtres mauresques géminées. Sur de rudes charpentes, abritées par une toiture étroite de tuiles rouges, sept ou huit mille spectateurs se pressent. Du côté de l'ombre, des robes roses, bleues, vert pomme, quelques mantilles et, çà et là, des fleurs de grenadier piquées dans les chevelures noires. Notre loge est tendue des couleurs de la France et ornée de drapeaux français et espagnols en trophées.

A trois heures sonnantes, au milieu des cris de la foule, la quadrilla, l'alguazil en tête, manteau noir, chapeau à plumes noires, sur un cheval noir, puis, à pied, la capa sur l'épaule, les espadas et les banderillos, puis les picadores à cheval, puis les chulos et, enfin, les mules richement harnachées et caparaçonnées qui viendront traîner hors de l'arène les taureaux et les chevaux morts. L'alguazil s'avance sous la loge du président de la plaza et lui demande la clef du toril. Les espadas et les banderillos saluent. Tous

les yeux sont tournés vers la porte massive du toril où la bête est enfermée depuis le matin dans l'ombre. La porte s'ouvre, le taureau sort, ardent et incertain. Il gratte du pied le sable et fonce sur le premier torero qu'il voit, mais la muleta lui donne le change et ses cornes ne rencontrent qu'un voile léger. C'est sa première déconvenue. Ah! si le taureau savait! On raconte qu'une dame, qui élevait des taureaux dans la province de Salamanque, prenait soin de planter dans ses pâturages des mannequins habillés en toreros. Elle enseignait de la sorte à ses lutteurs cornus la place où ils devaient frapper. Mais les élèves de la senora furent mis en interdit. Il ne faut pas que le taureau soit trop instruit.

Le premier adversaire qu'il rencontre est le picador, monté sur son maigre cheval, coiffé d'un large feutre, les jambes bardées de fer. Il pique de sa lance entre le garrot et la tête le taureau qui, d'un coup de corne, éventre la malheureuse monture, qu'on lui oppose l'œil droit bandé et les oreilles bourrées d'étoupe. C'est là un spectacle hideux; et l'on ne peut voir d'abord sans horreur deux, trois, quatre chevaux s'empêtrant dans leurs entrailles arrachées et pendantes.

Les vieux amateurs disent qu'aux temps déjà lointains des bons picadores, il n'était pas rare de voir l'un d'eux affronter un ou plusieurs taureaux avec le même cheval. M. Pero Gil conte que le fameux Corchado, ayant parié un jour cinq mille francs qu'il piquerait les six taureaux d'une course sans que son cheval reçût la moindre égratignure, gagna son pari. Mais les picadores d'aujourd'hui ne sont pas des Corchados. Ils livrent leur monture au taureau sans autre

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

souci que de tomber sans dommage, ce qui est déjà assez difficile. On me dit qu'il n'y a plus de bons picadores. Pour se montrer tel, il faut être parfait cavalier, connaître les taureaux, avoir l'œil juste, un bras de fer et le cœur ferme.

On ne sera pas surpris que cet homme-là soit rare. Il dut l'être de tout temps. Quand le président estime que le taureau a éventré assez de chevaux, les picadores se retirent et font place aux banderillos qui piquent par un geste hardi et charmant, sur le garrot de la bête, des bâtons ornés de papier frisé. Les Espagnols disent que le banderillo doit avoir l'intelligence, le courage et la grâce, et il est vrai que peu de spectacles donnent à ce point l'idée de l'élégance virile.

Quand les banderilles sont piquées, l'espada demande au président la permission de tuer le taureau. Armé de l'estoque et de la muleta de laine rouge, il oblige l'animal à tendre lui-même le coup au fer. Il y a dans la manière de frapper la bête d'infinies délicatesses où se plaisent les connaisseurs. Dieu merci, je ne m'y entends pas, et j'espère bien ne m'y entendre jamais.

Cette fois, l'épée est entrée jusqu'à la garde et le taureau vomit des flots de sang.

On siffle, on murmure, on crie *baja!* Mon voisin, bon Espagnol et grand amateur de *torero*, m'explique que le poumon est percé et que ce coup, mortel, il est vrai, pour le taureau, ne l'est guère moins pour la gloire de l'espada qui le donne.

A la seconde course, c'est Angel Pastor, *el simpatico é inteligente*, qui tue le taureau en l'honneur des félibres.

L'animal reste quelque temps étonné, incertain, puis il

plie les jambes et se couche doucement, comme pour dormir dans la prairie. On applaudit, le coup était bon. *Por todo lo alto en los rubios.*

Et déjà je me sens pris d'une sorte de curiosité pour ces jeux cruels et ingénieux. S'il m'arrivait ce qui arriva au jeune Alypus, l'ami de saint Augustin! Étant allé à Rome pour y étudier le droit, ses condisciples, un jour, l'entraînèrent à l'amphithéâtre avec une violence amicale. Assis à son banc, il tenait les yeux fermés, mais une grande clameur s'étant élevée, il les rouvrit. Un gladiateur venait d'être frappé mortellement.

« A peine a-t-il vu le sang, dit saint Augustin, il y boit des yeux la cruauté. Dès lors, il ne détourne plus ses regards; il les arrête avec complaisance; il se désaltère à la coupe des Furies, et, sans le savoir, il fait ses délices de ces luttes féroces; il s'enivre des parfums du carnage. Ce n'était plus le même homme qui venait d'arriver, c'était l'un des habitués de cette scène barbare. Il remporta des jeux une effrayante impatience d'y revenir. Ardent autant et plus que ceux qui l'avaient entraîné, il entraînait les autres! »

Mais non. Bien que nos courses de Saint-Sébastien n'aient coûté la vie qu'à de pauvres animaux, je jure bien de ne les jamais revoir. Que nos hôtes si courtois me le pardonnent. Je n'ai pu surmonter l'horreur et la pitié qui me noient à la vue de ce sang répandu et de ces entrailles arrachées. Je devine bien la science et la beauté de ces illustres exercices, je vois bien l'exactitude parfaite de ces mouvements, j'admire cette force facile qui devient de la grâce, mais que tout un peuple en fête se réjouisse de voir souffrir et mourir des animaux, c'est une cruauté qui me

PROMENADES FÉLIBRÉENNES

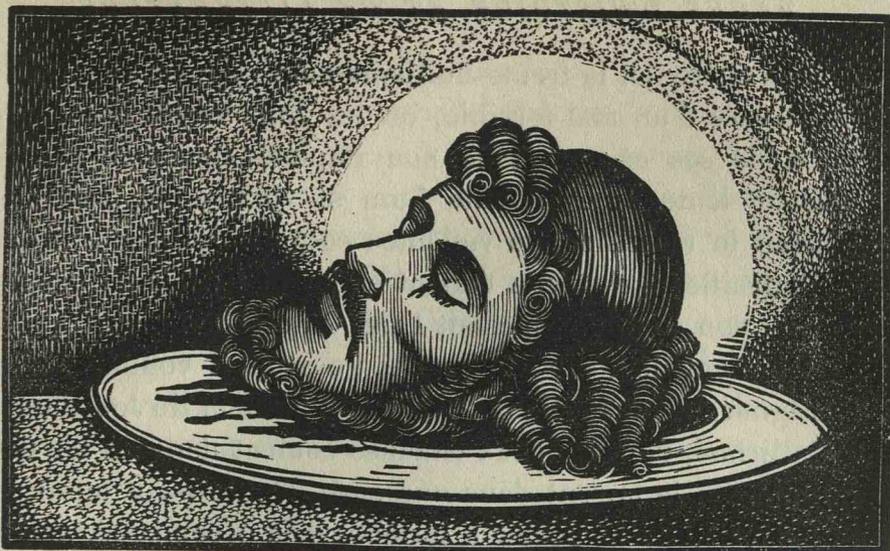
révolte. Il y a une grande ville au monde, une ville immense et charmante, où la pitié, la sainte pitié, sera toujours écoutée. C'est Paris. Certes on n'y verra jamais ce que je viens de voir. Je connais les Parisiens : ils ne le souffriraient pas.



HÉRODIAS

Par GUSTAVE FLAUBERT

PRÉFACE



I

HÉRODIADE DANS L'HISTOIRE

PETIT-FILS d'un pauvre gardien du temple d'Ascalon qu'enlevèrent des brigands arabes, fils d'un esclave qui avait plu à ses maîtres et qui, devenu munitionnaire des Romains, s'était enrichi dans les vivres, un Iduméen fit en Judée un royaume comme on fait une fortune, et gagna par ruse et par audace le saint bandeau de Salomon et de Josaphat. Bon administrateur, sage intendant, habile entrepreneur de travaux publics, homme dur et cruel, il bâtit le temple, fonda Césarée, nourrit le peuple dans les temps de famine et massacra tous ses ennemis. Ce fut Hérode le Grand.

Très vieux, en la trente-huitième année de son règne, il fut dévoré d'un mal terrible, où les Juifs virent le châtiement de ses crimes et de son impiété. Consumé d'une chaleur lente, il avait une faim si vorace que rien ne pouvait le rassasier; de violentes coliques lui déchiraient les entrailles; ses pieds étaient enflés et livides. Il suffoquait : son souffle empestait l'air. On disait que des vers paraissaient déjà sur son ventre. Pourtant il voulait vivre et régner. Les médecins l'envoyèrent au-delà du Jourdain, à Callirhoé, dont les eaux chaudes coulent dans un lac de bitume. Ils le mirent dans une cuve d'huile où il mourut presque¹. Il se fit porter à Jéricho, déjà décomposé, mais respirant encore, et se ranima pour ordonner le supplice de son fils Antipater, qui avait voulu l'empoisonner naguère et se croyait déjà roi des Juifs. Antipater périt à la veille de régner. Ce fut la dernière joie du vieil Hérode, qui, cinq jours plus tard, avait rejoint dans le Schéol ses innombrables victimes, princes du peuple, prêtres, docteurs de la loi, serviteurs, familiers, femme, fils, Hyrcan, Soëm, Costobare, Térion, Judas, Mathias, Alexandre, Aristobule, Antipater et cette belle Mariamne qu'il aimait morte, conservée dans du miel².

Il avait d'abord désigné pour son unique successeur Hérode Antipas, son fils et le fils de Malthacé la Samaritaine. Par un nouveau testament, dicté peu de temps avant sa mort, il partageait ses États entre trois de ses

1. Jos., *Ant. jud.*, XVII, VIII. — *De bell. jud.*, I, XXI.

2. Ce que dit Josèphe du projet formé par Hérode mourant de massacrer tous les anciens de la nation enfermés dans le cirque de Jéricho ne me paraît pas croyable, malgré une glose du Talmud citée par F. de Sauley dans son *Histoire d'Hérode* (1867, in-8°, p. 272).

HÉRODIAS

filz survivants. Il instituait Archélaüs roi, avec Jérusalem pour capitale; Hérode Philippe, tétrarque de la Trachonitide, de la Gaulonitide et de la Batanée; Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée et de la Pérée. Mais l'Iduméen n'avait jamais tenu sa puissance que de l'amitié de Rome. Son testament ne devenait valable que s'il recevait la sanction de l'Empereur. Archélaüs et Antipas, que leur père avait fait élever à Rome, comme les pupilles du peuple romain, concevaient une juste idée de la grandeur de l'Empire. A peine Hérode le Grand était-il couché, ceint de bandelettes, la couronne au front, le sceptre à la main, dans une chambre funèbre du château d'Hérodion, que son fils privilégié, Archélaüs, songeait à soutenir devant Auguste ses prétentions sur tout le royaume. Il étouffa en grande hâte une révolte des Juifs pieux qui, dégoûtés de sentir sur eux la main d'Esau, voulaient abattre le fils de l'impie qui avait violé le tombeau de David et mis l'aigle romaine sur le portique du temple. Comme il était pressé, il massacra au hasard et partit pour l'Italie avec Salomé sa tante et toute sa famille dans le dessein de voir l'Empereur et de lui demander le droit et le pouvoir de régner.

Aussitôt, Antipas, accompagné de parents et de conseillers, le suivit à Rome, afin de réclamer aussi l'héritage entier de son père. A l'instigation secrète de la vieille Salomé, qui n'avait accompagné Archélaüs que pour le trahir, Antipas allait contester devant Auguste la validité du second testament, fait dans un temps, disait-il, où l'esprit d'Hérode le Grand était mort avant son corps.

Auguste écouta sans impatience les humbles supplications et les subtils arguments, les plaintes et les disputes

de ces Asiatiques; il avala sans sourciller cet âcre miel d'Idumée. Puis, les congédiant les uns et les autres avec de bonnes paroles, le doux prince confirma le testament d'Hérode, à cela près que le plus favorisé des fils dut se contenter du titre d'ethnarque¹.

Archélaüs retourna à Jérusalem, et prit possession de son ethnarchie, qu'il retrouva animée contre lui d'un sombre enthousiasme. Aux yeux de ce peuple religieux et fier, il était l'impie et l'étranger. Pour régner sur tant de haines, il n'avait ni l'astuce ni l'audace de son père. Il s'endormit dans une mollesse interrompue de temps en temps par d'horribles violences. Obstins à ronger le mors, les Juifs et les Samaritains usèrent sans trop de peine un frein si mou. Leurs plaintes incessantes fatiguèrent Auguste, qui, au bout de neuf ans, déposa Archélaüs et le relégua à Vienne dans les Gaules, où l'Iduméen put brûler l'encens à loisir dans le temple d'Auguste et de Livie (an 6 ap. J.-C.).

Son frère Philippe réussit beaucoup mieux. Ce fils d'Hérode et de Cléopâtre la Hiérosolymitaine fut un chef bienveillant et plein de douceur. Il montra aux montagnards de l'Hermon une bonté unique dans la famille d'Hérode.

Cependant Antipas, tétrarque de la Galilée et de la Pérée, vivait en hôte fastueux chez son peuple pauvre. Plongé dans la langueur farouche d'un prince oriental, il méditait des repas savants et des ruses utiles. Il avait deux défauts qui le rendaient très malheureux : la poltronnerie et la crédulité.

1. Nicolas de Damas, cité par Sauley, *loc. cit.*, p. 377.

HÉRODIAS

Selon l'usage de tous les Hérodes, il rendait à César des honneurs publics, et ces honneurs semblaient impies aux Galiléens. Il mit une de ses villes sous le vocable de Julie, fille d'Auguste, dont le front eût mieux porté le lierre des bacchantes que cette couronne murale.

Quand Tibère parvint à l'Empire, Antipas s'efforça de gagner la faveur du nouveau maître du monde. Il fonda sur le bord du lac de Génézareth, au milieu des coteaux de vignes et de lauriers, une ville toute romaine, avec des colonnes, des statues, des temples, des mosaïques, et il la nomma Tibériade, en l'honneur de Tibère (an 17 ap. J.-C.).

Le prince, sensible à ces hommages, garda au tétrarque une amitié qui ne se démentit jamais. Mais les Galiléens, pauvres et pieux, de loin, en silence, regardaient ces portiques, ces idoles, avec de grands yeux pleins de fièvre et de haine.

Antipas avait épousé la fille de Hareth, émir de Pétra, qui était obéi des Arabes, dans les sables, entre la mer Morte et la mer Rouge. La fille de l'émir avait la première place dans le harem du tétrarque. Lors d'un voyage qu'il fit en Italie (on sait qu'il en fit plusieurs), il passa chez Hérode, son frère de père et fils de la seconde Mariamne, fille de Simon le grand sacrificateur. Déshérité par son père, cet Hérode vivait comme un riche particulier avec Hérodiade, sa femme, qui était aussi sa nièce et la nièce d'Antipas, étant fille d'Aristobule, leur frère à tous deux, qu'Hérode le Grand avait mis à mort¹.

1. Elle était fille d'Aristobule et de Bérénice, fille de Salomé, sœur d'Hérode.

On trouve, dans le tableau généalogique dressé par F. de Saulcy pour son *Histoire d'Hérode, roi des Juifs* (Hachette, 1867, in-8°) cette mention :

a « Hérodiad, fiancée, mais non mariée à Hérode, fils du roi Hérode et de

Dans sa maison tranquille, la petite-fille du roi des Juifs était dévorée d'ennui. L'humilité de son état l'emplissait de dégoût. Elle se sentait née pour commander aux peuples, du fond d'un de ses palais, grands comme des villes, pleins de jardins et de fontaines, pour conduire mieux qu'un homme, avec des eunuques et des affranchis, les grandes entreprises, pour faire signe au bourreau, pour posséder des coffres d'argent monnayé, des bijoux, des perles, de la vaisselle d'or, des guerriers, images de la royauté dans l'âme d'une Syrienne.

En voyant Antipas, elle songea qu'elle pourrait sortir d'une condition dont elle était indignée. L'idée lui vint de se faire aimer du tétrarque. Artificieuse et très belle, elle y réussit sur-le-champ. Dans le désir qu'il avait d'elle, il lui promit de l'épouser dès son retour de Rome, après avoir répudié la fille de Hareth.

Ce projet, tenu secret, fut pourtant découvert par la princesse arabe, qui résolut de se soustraire à l'affront. Elle feignit l'ignorance, et demanda au tétrarque la permission de se rendre à Machærous, dont la forteresse était alors gardée par les soldats de l'émir de Pétra. On le lui permit. Elle gagna Machærous, et de là se fit conduire par

Marianne, fille de Simon. Elle se sépare de lui aussitôt après la naissance de Salomé et épouse Antipas le tétrarque. »

Mais, dans le même tableau, on lit encore : *b* « Hérode fiancé et marié à Hérodiad, fille d'Aristobule et de Bérénice.

c « Antipas... épouse : 1° N..., fille d'Arétas, roi d'Arabie, et la répudie; 2° Hérodiad, séparée d'Hérode, son premier mari. »

Il y a là, entre *a*, d'une part, et *b*, *c*, d'une autre part, une contradiction d'autant plus frappante qu'elle se trouve à deux endroits très rapprochés du tableau. Je pense que c'est l'indication « fiancée mais non mariée » qui est fautive. Josèphe dit bien qu'Hérodiade était mariée à Hérode fils d'Hérode le Grand et de Marianne.

HÉRODIAS

des cavaliers nomades, de tribu en tribu, jusqu'à Pétra, où elle apprit à son père l'injure qui lui était faite. L'émir jura de la venger, et il en attendit l'occasion¹.

Cependant Hérodiad, quittant le mari dont elle avait une fille, mais de qui elle n'espérait ni gloire ni puissance, vint épouser le tétrarque. A ces demi-incestes, où se plaisait le sang âcre et fier des Hérodes, s'ajoutait cette fois l'adultère. Car ce mariage n'était qu'un adultère insolent. Les pieux Galiléens en conçurent une profonde horreur. Et tous ceux qui observaient la loi et vivaient selon le Seigneur, tous les simples, tous les pauvres, rougirent de voir cet homme et cette femme élevés au-dessus d'eux. La superbe Hérodiade, sentant monter autour d'elle l'indignation du peuple, s'enferma dans un sombre orgueil. Mais, au fond de son cœur, elle gardait au judaïsme une haine de femme, une haine vigilante et minutieuse.

En ce temps-là, l'esprit prophétique travaillait la Judée. Il y avait des hommes qui attendaient le royaume de Dieu. Ils étaient sobres, chastes et ne craignaient point la mort. Vers la quinzième année du principat de Tibère, on entendit parler, dans toute la Judée, d'un jeune nazir nommé Iakannan ou Jean, originaire de cette ville patriarcale d'Hébron, qui gardait dans ses rochers, au seuil du désert, les sépultures d'Abraham et de Sara, d'Isaac et de Rebecca, de Jacob et de Lia. Iakannan, fils de Zacharie, était de race sacerdotale. Il pratiquait, comme nazir, ces abstinences sévères qui disposent le corps à recevoir l'esprit divin. S'étant retiré dans le désert, il habitait une de ces

1. Jos., *Ant. jud.*, XVIII, VII.

grottes où jaillissent des sources sur lesquelles les caroubiers penchent leurs rameaux noirs, et là, vêtu de poil de chameau, aux reins une ceinture de cuir, il vivait de sauterelles et de miel sauvage.

Le désir de la sainteté, l'attrait de l'ascétisme, le charme de la soif et de la faim étaient puissants alors. Et beaucoup d'hommes, qui cherchaient des voies extraordinaires, visitèrent le fils de Zacharie dans sa solitude et dans sa pénitence. Il leur parlait. Voix de celui qui crie dans le désert. On croyait entendre Élie, le prophète, qui n'avait pas goûté la mort, et qui revenait pour le salut du peuple. Iakobann avait institué un rite, qui consistait en ablutions fréquentes. Il trempait ses disciples dans les eaux du Jourdain, et il répandait de l'eau sur leur tête. C'est pourquoi on l'avait surnommé le Baptiste. Des pèlerins innombrables venaient à lui, gens de toute secte et de toute condition. Jésus de Nazareth et beaucoup d'Esséniens s'attachèrent au jeune nazir.

Des prêtres, des pharisiens, des docteurs étaient curieux de l'entendre. Il leur parlait avec dureté.

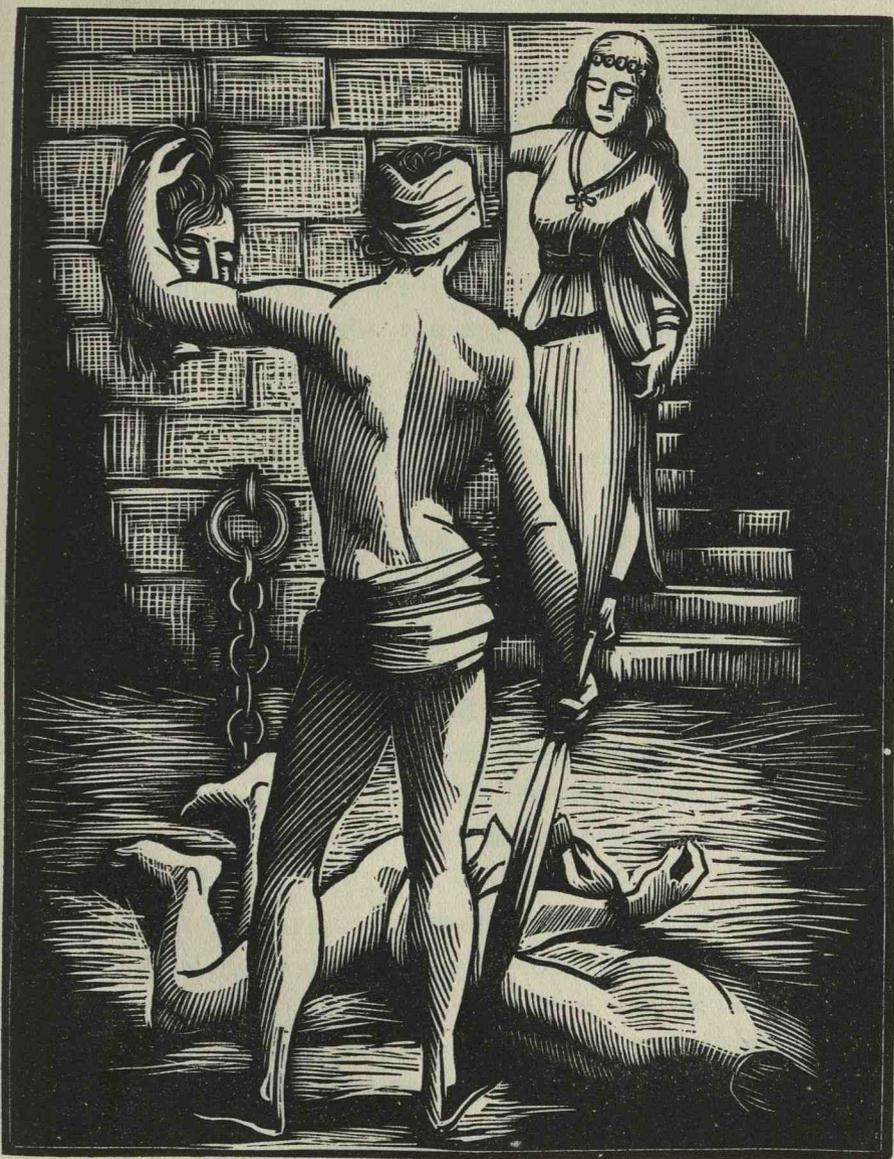
— Race de vipères, qui vous a montré à fuir devant la colère qui vient? Faites donc de dignes fruits de pénitence.

Il tenait pour rien ce nom de fils d'Abraham, dont ils étaient si fiers.

— Dieu, disait-il, pourrait faire des fils d'Abraham avec les pierres du chemin.

Il annonçait vaguement des jours de vengeance et de colère :

— Déjà la cignée est à la racine des arbres. Tout arbre



HÉRODIAS

donc qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

Il enseignait le partage des biens :

— Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même¹.

De telles paroles semblaient dangereuses au tétrarque, qui fut bien plus effrayé encore quand Iaokanann le traita, lui et son Hérodiade, comme Elie le thesbite avait traité Achab et Jézabel.

Le Baptiste osa dire au tétrarque :

— Il ne t'est pas permis d'avoir pour femme la femme de ton frère².

Hérodiade, déjà furieuse contre toute la juiverie aboyante à ses sandales d'or, perdit patience. Iaokanann fut pris et conduit à Machærous.

C'était à l'orient de la mer Morte, dans un ouadi sauvage, une forteresse énorme, renfermant un palais magnifique. On contait que les Réfaïm et les démons, avec les fils des géants, erraient alentour, sur les nappes de bitume, parmi des hommes et des femmes métamorphosés en statues de sel.

Là, le nazir fut gardé, les ceps aux pieds, selon la coutume orientale, dans une cour, sous quelque porte, où tous les serviteurs, en passant, pouvaient le voir et l'entendre.

Ses disciples le visitaient³. Il parlait avec plus de violence que jamais et répétait :

1. Matt., III, 7, 8, 9, 10.

2. Marc, VI, 18.

3. « Ce qu'il y a de certain, c'est que la détention se prolongea et que Jean con-

— Antipas, il ne t'est pas permis d'avoir pour femme la femme de ton frère.

Le tétrarque ne savait que faire de cet homme terrible. Comment le laisser aller pour qu'il hurlât au peuple les impudicités des Hérodes? Car il ne se tairait jamais.

Hérodiade disait : « Il faut le tuer. » Mais, à cette idée, Antipas tremblait de tous ses membres. Tuer l'homme qui baptisait les peuples dans le Jourdain, chassait les démons et prophétisait! Tuer le saint de Dieu!

Et si c'était vraiment Élie le thesbite, descendu du ciel! Attiré par un charme mystérieux, souvent Antipas venait voir son prisonnier; il s'arrêtait devant lui, écoutait avec étonnement cette parole brûlante comme le souffle du désert d'où elle était sortie. L'ascète lui faisait peur et l'intéressait extraordinairement.

Antipas demeurait stupide devant cet être prodigieux qui, par le jeûne, l'abstinence et les pratiques magiques, avait percé des secrets que le commun des hommes ne pénétra jamais. Il l'interrogeait, lui demandait des révélations, des signes, des avis. Il l'aurait bien volontiers pris pour astrologue et pour devin¹. Une sorte de familiarité s'était établie entre le prince et le nazir. Et Iaokanann vociférait sans cesse dans la forteresse.

Hérodiade comprit qu'elle n'obtiendrait pas sans une

serva, du fond de sa prison, une liberté d'action étendue. » (Renan, *Vie de Jésus*, 13^e édit., p. 116.) — « La prison, en Orient, n'a rien de cellulaire : le patient, les pieds retenus par des cepts, est gardé à vue dans une cour ou dans des pièces ouvertes, et cause avec tous les passants. (*Loc. cit.*, note de la page 116.)

1. « Car Hérode, sachant que c'était un homme juste et saint, le craignait et le respectait, faisait beaucoup de choses d'après ses avis et l'écoutait volontiers. » (Marc, VI, 20.)

HÉRODIAS

aide extraordinaire la tête du Baptiste. Sa beauté fatiguée n'était plus toute puissante maintenant sur cet Hérode vieilli. Il fallait d'autres armes. Heureusement elle avait sa fille, la fille du premier lit, Salomé, belle comme autrefois sa mère.

Cette année-là (an 30 de J.-C.), Hérode Antipas se trouva, le jour anniversaire de sa naissance, à Machærous. Il donna pour cette fête, dans le palais bâti par Hérode le Grand, un de ces longs festins où le fumet des viandes et les vapeurs des vins échauffent les têtes.

Hérodiade, à qui la coutume interdisait d'assister aux festins, épiait du fond du harem le moment d'agir. Quand elle jugea la fête assez avancée, elle envoya aux convives sa fille Salomé, qui dansa devant le tétrarque et ses hôtes une de ces danses lentes et lascives dont l'Orient a gardé la tradition immémoriale, scènes d'amour mimées, où, tandis que les pieds quittent à peine le sol, tout le corps exprime une volupté languissante et frénétique.

Jeune et savante dans les arts de la chair, la jeune princesse plut vivement à Antipas, qui lui dit avec l'imprudence d'un esprit excité par l'ivresse :

— Demande ce que tu voudras, je te le donnerai.

Et il lui jura :

— Quoi que ce soit que tu demandes, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume.

Salomé sortit, comme elle en avait reçu l'ordre, pour consulter sa mère, qui l'attendait anxieusement dans le harem, puis elle revint devant Antipas et lui dit en souriant ces paroles soufflées par Hérodiade :

— Donne-moi ici, dans ce bassin, la tête de Iaokanann, le Baptiste.

Elle montrait un des plateaux de fruits et de pâtisseries qui chargeaient la table¹. Le tétrarque, chagrin et mécontent de cette demande, hésita. Il aurait voulu sauver, cette fois encore, le nazir. Mais il avait fait un grand serment; s'il refusait un présent si juste, ses hôtes seraient témoins de son parjure et riraient de sa faiblesse. Le vin lui avait donné du courage. Il fit signe au bourreau qui ne le quittait jamais. Le bourreau sortit. Quelques moments après il rentra, portant dans un bassin de table la tête du Baptiste qu'il présenta à la jeune fille². Salomé la prit et la porta à sa mère.

Six ans environ après le festin de Machærous, l'émir de Pétra, qui avait médité patiemment sa vengeance, chercha une feinte querelle au tétrarque à propos des bornes du territoire de Gamala. La guerre ayant éclaté, le tétrarque n'avait pour la soutenir qu'une petite troupe de mercenaires, grossie des brigands chassés de la montagne par Hérode Philippe. Ces malheureux s'enfuirent honteusement devant les cavaliers arabes. Les Juifs reconnurent dans cette défaite le bras du Dieu vengeur, car ils n'avaient pas oublié la mort de Iaokanann, le Baptiste³.

1. « Plateaux portatifs sur lesquels, en Orient, on sert les liqueurs et les mets. » (Renan, *Vie de Jésus*, 13^e édit., p. 205, note.)

2. Matt., III, 14 et suiv. — Marc, VI, 21 et suiv. — Saint Jérôme dit qu'Hérodiade perça d'aiguilles la langue qui l'avait appelée Jézabel. Mais saint Jérôme, qui était versé dans les lettres profanes, avait lu la mort de Cicéron.

3. Flavius Josèphe, qui ne parle pas de la mort de Jean-Baptiste, dit : « Plusieurs Juifs ont cru que cette défaite de l'armée d'Hérode était une punition de Dieu à cause de Jean, surnommé Baptiste. » (*Ant. jud.*, VII, 111.) Voici en quels termes Josèphe, au même endroit, parle du Baptiste : « C'était un homme de grande piété, qui

HÉRODIAS

Antipas voyait déjà les hommes du désert camper autour de Machærous et les chevaux du vieil émir fouler les campagnes de Galilée. Dans son épouvante, il écrivit à Tibère. L'Empereur gardait son amitié au fondateur de Tibériade. D'ailleurs, la tétrarchie appartenait à l'Empire, qui ne pouvait souffrir les insultes des Arabes. Lucius Vitellius, gouverneur de Syrie, eut l'ordre de marcher sur Pétra avec deux légions. Il rassembla ses troupes à Ptolémaïs, au nord de la province. Son dessein était de traverser la Judée.

Mais les riches et les prêtres vinrent le supplier de renoncer à ce projet. Les Juifs, dirent-ils, ne pourraient voir sans scandale sur leur terre les enseignes portant les images de César, parce que ces images sont contraires à la loi. Vitellius, enclin à ménager les Juifs, n'insista pas et donna l'ordre aux légions de longer le désert.

Quand il sut que les Romains marchaient sur Pétra, l'émir inquiet consulta les devins, qui lui répondirent : « Avant que les Romains entrent à Pétra, de celui qui déclara la guerre, de celui qui la fait, de celui contre qui elle est faite, un des trois mourra. »

Si vraiment les magiciens arabes parlèrent ainsi, leur prédiction se réalisa. Vitellius apprit à Jérusalem la mort de Tibère et l'avènement de Caïus à l'Empire. Aussitôt, il rappela les légions en marche, et les envoya prendre leurs quartiers d'hiver. Lui-même, après avoir fait jurer aux Juifs d'être fidèles à Caïus, il retourna à Antioche, et s'occupa d'Artabane, roi des Parthes, qui, révolté, prépa-

exhortait les Juifs à embrasser la vertu, à exercer la justice et à recevoir le baptême après s'être rendus agréables à Dieu en ne se contentant pas de ne point commettre quelques péchés, mais en joignant la pureté du corps à celle de l'âme. »

rait la guerre et faisait de grands armements jusque chez les amis du peuple romain.

La mort de Tibère fut la ruine d'Hérode et d'Hérodiade.

Hérodiade avait un frère, homme d'intrigue et d'affaires, d'une habileté consommée et d'une prodigalité folle, Agrippa, qui s'était ruiné à Rome et, après avoir mangé les huîtres du Lucrin, vivait misérablement de dattes et de raisins secs dans le château de Malatha, en Idumée.

Le tétrarque, pour l'aider à reprendre un train honorable, le nomma premier magistrat de Tibériade et lui fit une pension. Mais un jour, à souper, Antipas, laissant voir dans l'ivresse une âme épaisse et basse, reprocha au frère d'Hérodiade le bien qu'il lui faisait, et le traita de mendiant.

Agrippa furieux jeta deniers et insignes au visage de ce grossier ivrogne, et quitta la Galilée. Se trouvant sans ressources, il retourna en Italie, pour essayer encore d'y faire fortune. Il reparut à Rome, vers la fin du principat de Tibère, et sut gagner la faveur d'un prince qui pourtant avait la haine des prodiges et des dissipateurs. Mais Agrippa était si aimable qu'on ne pouvait lui résister. Tandis qu'il accompagnait familièrement le morose empereur dans les jardins de Tusculum et sur les chemins montueux de Caprée, le Juif songeait à l'avenir. Il y avait alors en Italie un noble adolescent, chaste et sobre, nourri, chaussé comme les soldats ; c'était le fils de Germanicus et d'Agrippine, l'idole du peuple et des légions, l'espoir de Rome.

Agrippa, qui flairait le vent, se tourna du côté du jeune Caligula, s'insinua dans son intimité, sut lui plaire, et le

HÉRODIAS

connut bientôt assez pour s'apercevoir que cet enfant au pur visage avait une âme pourrie. Il lui dit alors : « Tibère dure trop. »

Malheureusement pour Agrippa, cette parole fut rapportée au vieil empereur, qui fit mettre en prison l'aimable Asiatique. Agrippa fut gardé assez étroitement. Il aurait pu lui arriver pis encore. Quand, après la mort de Tibère, Caligula fut élevé à l'Empire, il n'oublia point son ami, prisonnier depuis six mois.

Il le fit tirer du cachot, l'appela dans son palais et lui dit : « Fais couper tes cheveux, je veux mettre une couronne sur ta tête. » Il lui donna la tétrarchie de la Gaulonitide et de la Batanéé, que la mort de Philippe laissait vacante; même il y ajouta des territoires voisins et les honneurs royaux.

Lorsque Agrippa rentra, ceint du bandeau sacré, dans sa patrie qu'il avait quittée plus pauvre qu'un vigneron de Nazareth, ce fut une grande surprise et l'on admira l'homme qui faisait si bien ses affaires. Hérodiade en séchait de dépit, et, quand elle voyait passer ce frère aujourd'hui magnifique comme le grand roi des Perses, elle pâissait d'envie. L'ambitieuse pressait le timide Antipas d'aller à Rome demander de semblables honneurs.

— Si tu as pu, lui disait-elle, souffrir la vie dans une condition moins haute que n'était celle de ton père, commence au moins maintenant à souhaiter un avantage qui est dû à ta naissance; ne veuille point être inférieur à un homme que tu as autrefois nourri, ni si lâche que de ne pas travailler, dans l'abondance de tant de biens dont tu jouis, à obtenir ce qu'il a acquis, lorsqu'il était dans une

telle nécessité qu'il manquait de tout. Allons à Rome, et n'épargnons pour ce dessein ni le travail ni la dépense, puisqu'il n'y a pas tant de plaisir à conserver les trésors qu'à les employer pour acquérir un royaume¹.

Antipas aimait le repos. Cette entreprise l'effrayait. Il avait d'autant plus de répugnance à porter ses réclamations jusque dans le palais de César, que depuis quelque temps il faisait des armements pour le roi des Parthes ; son avarice l'avait poussé à ce dangereux négoce. Fabriquant des armes pour Artabane, il craignait, avec raison, qu'on n'en sût quelque chose dans le conseil de l'Empereur. Il céda pourtant, car il était faible.

Il partit pour la Ville éternelle avec Hérodiade, qui renouvela dans le voyage les somptuosités de Cléopâtre naviguant sur le Cydnus.

Agrippa n'eut pas plutôt avis du départ de ces deux envieux, qu'il envoya un de ses affranchis, nommé Fortunatus, à Caligula, avec des présents et une lettre. Fortunatus eut le vent si favorable qu'il arriva à Putéoles en même temps qu'Antipas.

Caligula prenait alors les eaux de Baies. Le tétrarque et sa femme avaient à peine salué l'Empereur, que Fortunatus présentait à César la lettre par laquelle Agrippa accusait Antipas de favoriser Artabane, roi des Parthes, et d'amasser traîtreusement dans ses arsenaux des armes pour soixante-dix mille hommes.

Ému de ce rapport dont il avait pris tout de suite connaissance, Caligula fit appeler le tétrarque et lui demanda s'il

1. Jos., *Ant. jud.*, XVIII, ix.

HÉRODIAS

était vrai qu'il eût de quoi équiper soixante-dix mille combattants. Antipas, troublé, ne nia pas. César le tint, de ce seul fait, convaincu de trahison, lui ôta la tétrararchie, dont il fit don au délateur, et envoya le malheureux Hérode Antipas en exil à Lyon, dans les Gaules. Il se montra, au contraire, bienveillant et généreux pour la sœur de son cher Agrippa. Loin de l'envelopper dans la disgrâce du tétrarque, il offrit de lui donner les biens de l'exilé. En cet écroulement de sa fortune, Hérodiade se montra magnanime. Elle refusa les faveurs de César.

— Il était digne de toi, lui dit-elle, d'en user comme tu fais à mon égard. Mais mon amour pour mon mari me défend d'accepter tes bienfaits. Comme j'ai eu part à sa prospérité, il n'est pas juste que je l'abandonne dans sa mauvaise fortune¹.

Hérodiade fit ce qu'elle avait dit : elle suivit son mari dans l'exil. Ils moururent tous deux obscurément en Espagne².

II

HÉRODIADE ET GUSTAVE FLAUBERT

Voilà tout ce que nous savons d'Antipas et d'Hérodiade. Flavius Josèphe est la source à peu près unique de cette histoire. Quant à la mort de saint Jean-Baptiste, elle n'est rapportée que dans les évangiles synoptiques. Je n'ai point à

1. Jos., *Ant. jud.*, XVIII, xi.

2. Cet alinéa veut concilier deux endroits de Flavius Josèphe qui, en réalité, sont contradictoires. On lit dans *Ant. jud.*, XVIII, xi : « Il (Caligula) le condamna

m'excuser d'avoir présenté les faits tout uniment et sans art. Un autre en va tirer le charme et la magie. Un autre en fera sortir une vision d'un sombre éclat. On sait, après ce que nous venons de rapporter, de quel pâle récit de Flavius Josèphe le poète (ce nom convient à Flaubert) tira les figures d'Antipas et d'Hérodiadès qu'il a traitées dans sa manière sobre et forte, d'un si grand effet; on voit comment il a ramassé dans un seul jour et dans un seul lieu des scènes qui languissaient éparses, et fait dans un cadre étroit une grande peinture. Cette introduction historique est bien à l'avantage de Flaubert. Il y paraît que ce puissant évocateur a su rendre aux vagues ombres de l'histoire la forme et la couleur et que son conte est un merveilleux poème¹.

L'auteur de *Salammbô*, qui avait tous les scrupules, poussait très loin celui de l'exactitude historique. Il se plongeait, pour chaque scène de ses romans et de ses contes, dans des recherches infinies. On se tromperait bien si l'on croyait que, pour son *Hérodiadès*, il se contenta de feuilleter Josèphe.

Je n'exagère pas en disant qu'il lut au moins cinquante volumes avant de rien écrire. Isaïe lui inspira les discours qu'il mit dans la bouche de laokanann. Suétone lui fournit les traits essentiels de deux figures dont il faut que je dise un mot.

(Antipas) à un exil perpétuel à Lyon, qui est une ville des Gaules. » Et l'on trouve dans *De bell. jud.* : « L'empereur donna à Agrippa sa tétrarchie (la tétrarchie d'Antipas). Ainsi il (Antipas) s'enfuit en Espagne; sa femme l'accompagna, et il y mourut. »

1. Gustave Flaubert. Trois contes : *Un Cœur simple, la Légende de saint Julien l'Hospitalier, Hérodiadès*. Paris, G. Charpentier et C^{ie}, éditeurs, 1877, 248 pages, plus le faux-titre et la table.

Hérodiadès occupe dans ce volume les pages 165 à 248.

HÉRODIAS

Lucius Vitellius, gouverneur de Syrie, dont j'ai à peine parlé dans mon introduction historique, tient une grande place dans le conte d'*Hérodias*. C'était un administrateur habile, mais un homme d'un caractère bas. Il fut deux fois consul et censeur sous le principat de Claude. Un jour, pour flatter l'Empereur, il demanda à Messaline la grâce de la déchausser. Il lui ôta un brodequin qu'il ne voulut plus lui rendre. Il le portait constamment sous sa toge et le couvrait de baisers. Son fils, Aulus, que Flaubert a peint avec tant de force, fut élevé à l'Empire par les soldats et succéda à Othon. Il était, en réalité, aussi gourmand que dans le conte, et l'on sait qu'il inventa un plat composé de foies de carrelets, de cervelles de paons, de langues de flamants et de laitances de lamproies, qu'on appelait l'égide de Minerve.

Il serait intéressant de rapporter les circonstances dans lesquelles le parfait écrivain a conçu cet *Hérodias*. Mais nous n'avons rien appris à cet égard. Peut-être Flaubert, qui avait été élevé à Rouen, et qui y faisait de fréquents séjours, eut-il la première idée de ce conte tragique, en regardant la Salomé de la cathédrale. On la voit sculptée sur la façade occidentale, parmi les scènes de l'histoire de saint Jean-Baptiste, au tympan de la porte de gauche. Elle danse sur la tête, ou plutôt sur les mains. Cette attitude lui a valu parmi les Rouennais une célébrité qu'elle n'eût point acquise autrement. Car elle n'a rien pour plaire. Renversée dans sa longue robe, elle ressemble à quelque religieuse démoniaque du moyen âge. Pourtant, n'est-ce point à cette méchante figurine que Gustave Flaubert songeait en écrivant la phrase qui termine, dans *Hérodias*, la plus

prodigieuse description de la danse qui ait jamais été faite? « Elle se jeta sur les mains, les talons en l'air, parcourant ainsi l'estrade, comme un grand scarabée. »

Quoi qu'il en soit, Flaubert entreprit, ce jour-là, une tâche difficile. Peindre en quelques pages Rome, la Judée, l'Évangile. Mais cet homme fort cherchait la difficulté. Sa nature athlétique le poussait à se battre contre son œuvre. Cette fois encore, il sortit vainqueur de la lutte avec l'ange.

III

HÉRODIADE ET M. GEORGES ROCHEGROSSE

Il ne s'agissait plus, pour interpréter plastiquement l'*Hérodiade* de Gustave Flaubert, de représenter Hérode et Salomé, selon la tradition des peintres chrétiens, comme des figures de légende; il ne convenait pas de renouveler le rêve adorable dont Ghirlandajo revêtit, à Florence, le chœur de Santa'Maria Novella, où l'on voit la mystérieuse fille d'Hérodiade dansant à la table de quelque riche Florentin, ayant à sa droite les dames de la ville, à sa gauche, seigneurs, banquiers, et même quelques riches artisans. Il ne convenait pas d'imaginer, après Bernardino Luini et notre Gustave Moreau, quelque patricienne exquise et sinistre, ni de se livrer, avec Baudelaire et ce délicat Jean Lorrain, à l'attrait des têtes coupées. Il fallait absolument entrer dans un milieu réel et précis; il fallait être archéologue, et se pénétrer des antiquités judaïques.

HÉRODIAS

M. A. Ferroud, qui a toujours d'excellentes idées, ne fut jamais mieux inspiré que le jour où, voulant donner aux bibliophiles une édition somptueuse d'*Hérodias*, il demanda, pour illustrer ce beau conte, des dessins à M. Georges Rochegrosse.

M. Rochegrosse, très jeune encore (il est né en 1839), s'est fait, dans l'art contemporain, une place large et splendide par l'abondante richesse de son imagination, l'entente, si rare aujourd'hui, des compositions vastes, par sa science quasi-magique à restituer le temps où le mythe se mêle à l'histoire, par son emportement à dérouler des scènes tragiques dans un décor pittoresque, par la fougue du sentiment mêlée aux curiosités de l'archéologie.

M. Georges Rochegrosse était préparé par la nature de son talent à illustrer *Hérodias*. Il y était disposé aussi par l'attachement et l'admiration qui l'avaient lié dès l'enfance à Gustave Flaubert. Beau-fils de Théodore de Banville, élevé dans le culte intime de la poésie et de l'art, M. Rochegrosse n'avait pas beaucoup plus de dix ans lorsque, après avoir lu *Salammbô*, il fit du port de Carthage une aquarelle étrange, barbare, curieuse, enfantine et poétique, que sa mère montrait avec un juste ravissement. Déjà Georges Rochegrosse annonçait une imagination riche et curieuse, un don unique de vision et de reconstitution. Les espérances qu'il donnait alors n'étaient point vaines,

Et les fruits ont passé la promesse des fleurs.

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Je n'ai besoin de rappeler ni la *Mort de Vitellius* du Salon de 1882, ni l'*Andromaque* de l'année suivante, ni la *Jacquerie* (1885), ni la *Folie du roi Nabuchodonosor* (1886), ni la *Curée* (1887), ni le *Bal des Ardents* (1887). Il convient seulement de noter, qu'en cette année 1887 M. Georges Rochegrosse avait déjà terminé une *Salomé dansant devant le roi Hérode*, qui fut justement admirée.

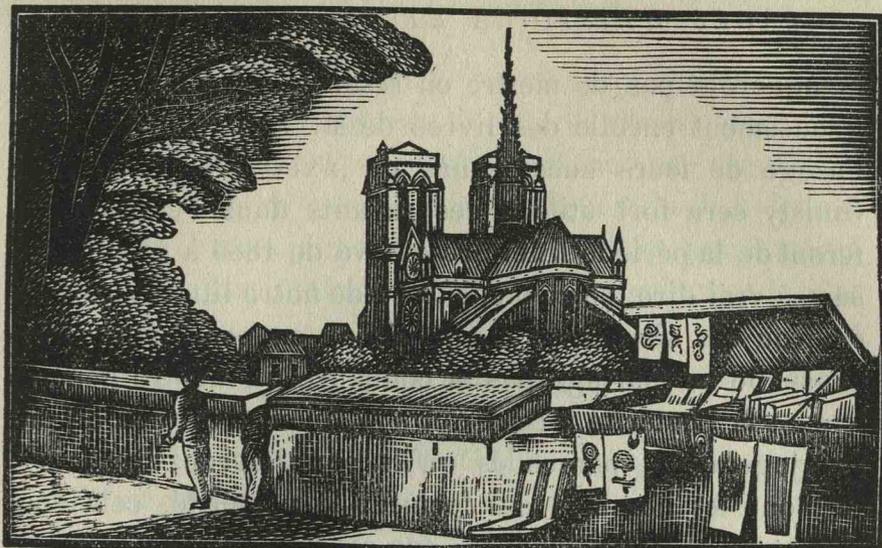
Et, sans rappeler que le jeune maître a déjà fait ses preuves comme aquarelliste et comme illustrateur, je vous dirai seulement : Examinez le présent livre, qui est comme un palais somptueux dont je suis le portier et que M. Rochegrosse a décoré magnifiquement. Chacune de ses compositions, gravées avec une savante élégance, une souple fidélité, par M. Champollion, fut étudiée et exécutée par le peintre, comme un tableau, avec le modèle, ardemment, patiemment, et c'est l'ouvrage de plus d'une année. Les aquarelles originales, qu'on a vues, dans l'hiver de 1892 chez Francis Petit, sont dignes du peintre d'*Andromaque*, de *Vitellius* et du *Festin de Balthazar*.



L'ANNÉE LITTÉRAIRE

Par Paul GINISTY

PRÉFACE



M. PAUL GINISTY est depuis sept ans l'annaliste de la littérature française et il accomplit cette grande tâche avec une équité, un savoir et une élégance vraiment admirables.

La collection de ses excellents *Annuaire*s sera fort précieuse aux rédacteurs de cette *Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins de Saint-Maur et continuée par des membres de l'Institut, quand cet ouvrage concernera les écrivains du XIX^e siècle. M. Ernest Renan, un des collaborateurs, a calculé que ce serait dans cinq cents ans. Si MM. les Académiciens des Inscriptions, chargés aujourd'hui de travailler à cette vaste *Histoire littéraire*, sont prévoyants et soucieux de l'avenir, ils ne

manqueront pas de mettre en réserve un exemplaire soigneusement encollé des livres de M. Paul Ginisty, pour l'usage de leurs successeurs du *xxiv^e* siècle. M. Paul Ginisty sera fort utile à ces savants dans l'étude qu'ils feront de la période littéraire qui va de 1885 à 1892. Je ne sais, à vrai dire, ce qu'on pensera de notre littérature dans cinq ou six siècles, ni même si l'on en pensera quelque chose. Je ne partage pas la confiance qu'inspire généralement la postérité à ceux qui s'inclinent d'avance devant ses jugements, persuadés qu'ils confirmeront les leurs. Ce sont les hommes qui forment la postérité, cela seul m'inspire quelque défiance; car on a vu l'erreur attachée à la race humaine comme une antique et fidèle compagne. Et je ne conçois guère qu'on attende de l'avenir une sagesse que le présent n'annonce point.

Il faut considérer aussi que la postérité est indifférente et mal informée, et que c'est grâce surtout à ces deux qualités qu'elle parvient à établir dans l'opinion une sorte d'accord qui semble majestueux. C'est une des prétentions les plus étranges de l'orgueil littéraire que d'écrire pour l'avenir et d'adresser des ouvrages à une humanité future dont on ne peut deviner les mœurs, les goûts, le caractère et les sentiments.

Il est plus raisonnable et plus sûr de parler aux contemporains si, par aventure, on a quelque chose à leur dire.

En feuilletant ce livre où les ouvrages de prose et de vers publiés en 1891 sont analysés par M. Paul Ginisty en des notices serrées et pleines de sens, on est effrayé de la quantité de pensée qui se met annuellement sur le papier, et l'on ne peut se défendre de craindre que notre littéra-

ture contemporaine ne périclisse bientôt tout entière, ruinée par son abondance même. Comment choisir dans tant d'œuvres où le talent abonde? Il ne faut pas croire que l'imprimeur assure à toute cette *copie* une durée indéfinie. Nos petits livres jaunes ne sont pas faits pour exister longtemps; dans moins d'un siècle, ils tomberont tous en poussière.

Et nous ne savons pas si beaucoup seront réimprimés avant cette destruction certaine.

Les bibliographes enseignent que, depuis l'invention de l'imprimerie, beaucoup de livres ont déjà été perdus irréparablement.

On en a fait la liste, qui serait plus longue si on avait pu y mettre ceux dont toute trace a disparu, et dont il ne reste pas même le titre.

Pourtant les livres anciens, imprimés sur papier de fil et reliés en veau ou en basane, résistaient mieux que ne feront les nôtres aux fatigues des siècles.

Nos in-18 jésus périssent en quelques jours dans les boîtes des bouquinistes, sur ces doctes parapets où la théologie du xvii^e siècle et la vieille controverse se défendent pendant de longs mois, sous leurs épaisses couvertures de cuir, contre les brûlures du soleil et l'humidité des brouillards. A fréquenter la boîte à deux sous, on découvre la vanité tout entière des belles-lettres et de la philosophie.

J'y ai, pour ma part, acquis le sentiment de la fragilité des livres, et c'est naturellement que je songeais tout à l'heure à recommander aux bibliothécaires zélés de faire encoller un exemplaire de l'*Année littéraire*. Un livre

encollé a quelque chance de durer. La pratique de l'encollage serait plus utile ou du moins plus innocente que la fabrication de la mélinite. Mais elle intéresse moins l'homme, qui est un animal violent. Et cette violence, si lente à s'éteindre, ajoute beaucoup à l'incertitude dont s'enveloppe la destinée de nos livres. Pourtant il ne faut pas craindre l'avenir, qui ne peut être ni beaucoup meilleur ni bien pire que le passé dont il sort. Ce qui doit surtout rassurer, c'est que les peuples ont besoin de quelque ordre et de quelque tranquillité seulement pour vivre. Tous les prophètes de malheur se sont trompés en définitive et leurs lamentations font sourire après l'événement.

Il y a dans les plus grandes catastrophes sociales, invasions ou révolutions, une mesure de mal qui n'est jamais dépassée. La société qui se prépare ne sera sans doute ni bien plus méchante, ni bien plus malheureuse que la nôtre, ni même très différente. Elle sera probablement plus démocratique et plus utilitaire. M. Charles Richet a fait à cet égard des prophéties fondées sur la statistique qui semblent très vraisemblables.

On peut douter que notre littérature convienne à cette société. Mais il n'y a pas de raison de croire qu'une démocratie méprise nécessairement toute sorte de littérature.

Il y a dans le peuple un sentiment juste de l'idée et de l'expression, que l'on ne retrouve guère chez nos bourgeois.

Ne nous donnons pas le travers d'annoncer la fin du monde. Ne comptons pas non plus sur un retour prochain de l'âge d'or et croyons plutôt que l'homme de demain se conduira aussi doucement qu'il est possible à un animal

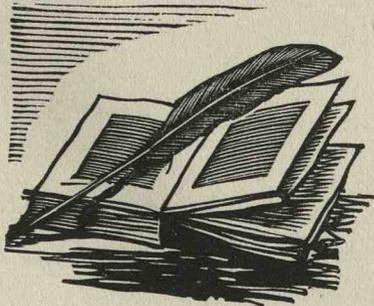
L'ANNÉE LITTÉRAIRE

carnassier doué de quelque réflexion et vivant en société. Il ne saura plus le latin, mais il parlera un langage qui sera après tout un reste de français et par lequel on pourra exprimer l'amour et la haine. Que souhaiter de plus au milieu des vicissitudes sociales et dans l'écoulement universel des choses?

En attendant, on doit féliciter M. Paul Ginisty de s'être voué à un genre d'histoire où il a plus de chances d'inscrire des faits importants que s'il écrivait au jour le jour notre histoire politique.

L'apparition de tel livre, même imparfait, est un événement plus intéressant que la formation de tel ministère. Et les plus grandes affaires humaines sont encore celles de la pensée.

Les historiens rapportent qu'en 1748, les Anglais furent contraints par Duplex de lever le siège de Pondichéry et que, cinq mois après cet échec, la France, la Hollande et l'Angleterre conclurent la deuxième paix d'Aix-la-Chapelle. Ce sont des faits notables. Cette année-là, Montesquieu publia son *Esprit des lois*, et l'on conviendra sans peine que c'est un bien plus grand événement.



UN HOLLANDAIS A PARIS
EN 1891

Par W.-G.-C. BYVANCK

PRÉFACE



IL faut bien qu'il soit dans la petite ville d'Hilversum, où l'on tisse la laine et le coton, un de ces poêles de Hollande, dans lesquels le sage, comme au temps de Descartes, s'enferme pour méditer. Car M. Byvanck qui vit là, sous un ciel humide et doux, est un savant pensif, que la pratique des livres n'a point détourné de l'étude des hommes et qui, tout philologue qu'il est, s'intéresse au mouvement des idées. Il promène sa pensée bien au delà des prairies, des canaux et des moulins qui l'entourent; et son esprit, dans ses veilles, va par les pays et remonte les âges. M. Byvanck a publié sur François Villon des études critiques dont nos villonistes font grand cas et qui témoignent d'une profonde connaissance de notre

vieille langue et de notre vieille littérature. On trouve à la première page d'une de ces études le nom de Jean Richepin rapproché de celui de François Villon, et cette association n'a rien d'affecté chez M. Byvanck, qui connaît aussi bien les poètes français de notre temps que ceux qui vivaient sous les rois Charles VII et Louis XI.

En un bel ouvrage qui s'appelle *la Poésie et la Vie au XIX^e siècle*, M. Byvanck a étudié l'action de la société et des mœurs sur la littérature européenne, dans une période de temps qui embrasse la vie et l'œuvre de Henri Heine, de Carlyle, du cardinal Newman, de Balzac, de Baudelaire, de Hebbel et Clough, d'Emerson, de Walt Whitman et de Henrik Ibsen.

Il achève en ce moment un livre sur le mouvement social et religieux de la Hollande au commencement de ce siècle; il prépare une édition critique de deux pièces de Shakespeare, *Hamlet* et *Juliette et Roméo*; et il met la main à des études sur la poésie française au xv^e siècle et sur le jargon chez les peuples romans. Un tel esprit, contemporain de tous les siècles, concitoyen de tous les poètes et de tous les savants, n'est étranger dans aucun pays de gloire. Et il ne faut point être surpris que M. Byvanck, durant quelques mois passés à Paris, soit entré si avant dans l'intimité des choses et dans le secret des âmes.

Je dirai, si l'on en veut croire un Parisien qui aime Paris comme un Italien du moyen âge ou du bienheureux quinzième siècle aimait sa ville, je dirai que M. Byvanck, doué de ce sens héréditaire du vrai qui anime tout l'art hollandais, découvre et dépeint avec l'exactitude d'un Téniers

UN HOLLANDAIS A PARIS

les coins littéraires de la capitale, cafés, brasseries, et la maisonnette rustique du chansonnier et le grenier du savant poète, où les in-folios montent sur les chaises semblables à ces monstres, témoins des antiques aventures de la terre, « qui devraient fuir la lumière du jour ». Vous pensez bien qu'un Téniers philologue est peu curieux d'étudier les belles-lettres dans les salons et l'éloquence à l'Académie. Le commentateur du *Grant Testament* se plaît mieux sur le boulevard Saint-Michel, dans le café où il rencontrera un nouveau Villon. M. Byvanck a passé une bonne soirée au *Chat-Noir*, en écoutant Alphonse Allais, Georges Courteline et Maurice Donnay, qui y répandaient leur esprit subtil et leur divine fantaisie. Ils y tiennent école de sagesse, nous enseignant, avec une grâce renouvelée d'Aristophane, à mépriser la fausse vertu et le faux génie des heureux de ce monde et à sourire des sots, des méchants, des hypocrites. Ce cabaret est une grande et belle école de morale. Les poètes charmants du *Chat-Noir* professent l'ironie et la pitié, qui de toutes les vertus humaines sont, à y bien regarder, les seules innocentes et les seules exquises. Ils ne respectent point les ministres et les sénateurs; mais ils respectent les pauvres, et ils sont socialistes sans violence et sans haine. M. Byvanck a trop d'esprit pour ne pas se plaire au *Chat-Noir*. Le *Mirliton*, plus rude et plus âpre, l'a charmé. Le *Mirliton* est ce café du boulevard Rochechouart où l'on entend Aristide Bruant, le chansonnier qui le premier exprima le pathétique de la crapule. Ce chantre terrible des filles, des souteneurs et des voleurs a émerveillé le philologue d'Hilversum, comme il a

depuis étonné M. Oscar Wilde, qui fait profession de ne s'étonner de rien.

C'est aussi qu'Aristide Bruant a su donner à sa poésie et à sa personne un caractère soutenu, une physionomie originale et se composer tout entier corps et âme, en grand style canaille, avec une perfection qu'atteignirent seuls avant lui quelques cyniques grecs et, mieux que tout autre, ce Diogène qui fut, vivant, la plus amusante des œuvres d'art.

Pendant son séjour à Paris, M. Byvanck semble avoir eu constamment cette bonne fortune qui favorise les compères de revues et les fait se trouver à propos aux spectacles les plus intéressants. A peine le docte Hollandais a-t-il fait quelques pas sur le boulevard des Italiens, qu'il y rencontre Catulle Mendès. Et le poète aussitôt se répand en propos ingénieux, et, comme Alcibiade avec les joueuses de flûtes, anime le banquet des lettres par des discours subtils et savants sur les lois du rythme et sur les troubles de la chair! M. Byvanck s'assied-il à la table d'un café, Paul Verlaine y prend place auprès de lui, si las, si mystérieux et l'œil plein de telles lueurs, qu'il semble revenir de contrées où nul autre n'est allé.

Et si, vers minuit, remontant le boulevard Saint-Michel et laissant derrière lui le palais ruiné du pieux empereur Julien, il s'achemine vers un café très nocturne, il ne manquera pas d'y rencontrer Jean Moréas, tranquille et superbe, et de recueillir les paroles lapidaires du poète pindarique. Manifeste éloquent, auquel il convient d'ajouter les illustrations ardentes de Charles Maurras, si l'on veut connaître toute l'esthétique de la jeune école romane. Et

toujours le hasard ou quelque bon génie favorise M. Byvanck : dîne-t-il chez des amis : Maurice Barrès est l'un des convives, Maurice Barrès, le plus fin, le plus rare, le plus exquis des causeurs et le plus habile à manier la douce ironie. C'est aussi une heureuse inspiration qui conduisit notre Hollandais chez M. Marcel Schwob, qui fait de si beaux contes, qui sait si bien la vieille langue française et qui a tant d'humour et de philosophie.

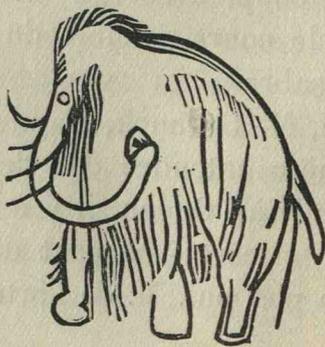
M. Byvanck a recueilli avec soin les propos de M. Marcel Schwob, et il a su les mettre sur le papier dans leur force et leur chaleur, avec tout leur mouvement. On trouve dans le livre du *Hollandais à Paris* d'autres conversations bien intéressantes, entre autres celle de Jules Renard, le plus sincère des naturalistes, sur Flaubert et sur le style. M. Jules Renard ne veut pas que la phrase chante et il en donne pour raison qu'il faut être naturel. Il oublie de prouver qu'il est plus naturel de parler que de chanter, ce qui ne pourrait s'établir par l'exemple des oiseaux et des poètes lyriques. Notons aussi une consultation de Jean Richepin sur J.-K. Huysmans et sur J.-H. Rosny, et un intermède de M. Léon Cahun sur les janissaires et sur les soldats mongols du XIII^e siècle. Ce divertissement interrompt tout à coup, avec des chocs et des éclairs d'armes blanches, le cours paisible du drame littéraire. C'est le ballet des sabres.

Quant au théâtre, M. Byvanck, à qui suffit la comédie humaine, ne va guère entendre des drames. Mais, pour une fois qu'il est allé à l'Odéon, il y a vu *Amoureuse* de M. de Porto-Riche, et certes on peut dire que cette fois encore il ne tomba pas mal. M. de Porto-Riche a l'accent

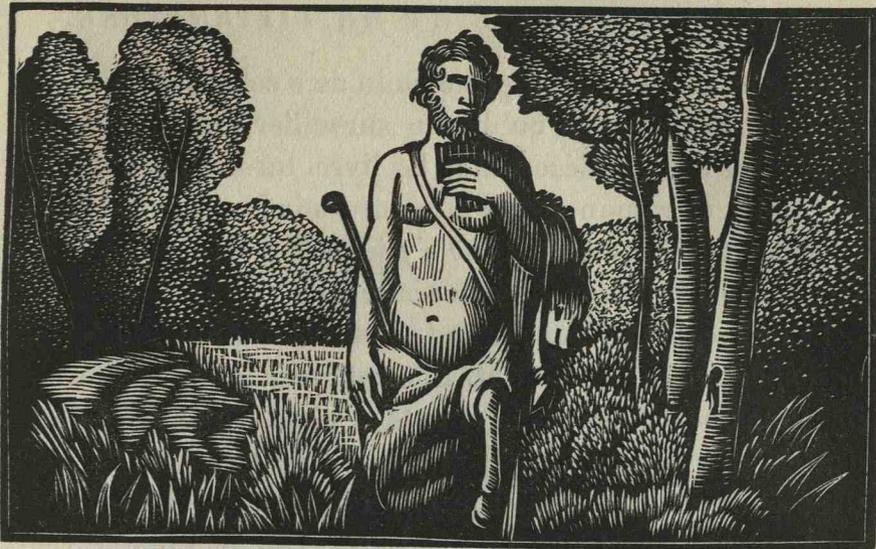
profond et vrai; il porte au théâtre une sincérité inconnue. Il est sensuel et triste; il est tendre et désabusé, il est violent et délicat, et il donne à ses personnages une âme vivante et des paroles qui vont au cœur et le déchirent. Je veux, comme M. Byvanck, aller au théâtre les jours de Porto-Riche.

Il est intéressant aussi de faire avec lui une visite aux ateliers du peintre Carrière, du peintre Claude Monet, du sculpteur Rodin, et là, parmi les toiles impressionnistes et les maquettes mouvementées, de disputer des lois de l'art et de l'idéal nouveau. Querelles amusantes et vaines, qui ne cesseront jamais! Frivolités sublimes! Nous n'en savons pas plus long aujourd'hui sur les lois de l'art que les troglodytes de la Vézère qui dessinaient à la pointe du silex le mammoth et le renne sur l'os et l'ivoire.

En rapportant tous ces propos de lettres et d'art, M. Byvanck y a mis son âme, une âme douce et bienveillante, pieuse et morale, candide et savante, d'un invincible optimisme.



L'ELVIRE
de LAMARTINE



ON n'ignore point que celle que Lamartine appelle Elvire dans les *Méditations* et Julie dans *Raphaël* était, en réalité, Madame Charles, la femme du célèbre physicien. Si l'on a consacré des volumes entiers à Madame de Beaumont et à Madame de Custine, illustrées l'une et l'autre par le culte rapide et même un peu brusque que leur voua Chateaubriand, il sera permis peut-être de rappeler en quelques lignes la mémoire de la jeune femme enthousiaste et malade qui fut la religion de Lamartine jeune. Elle n'était connue jusqu'ici que par les effusions du *Lac* et du *Crucifix*, et par les confidences du poète, voilé négligemment et mal caché sous ce nom d'archange qu'illustra le Sanzio. Le faux Raphaël fait une confession

arrangée, où la passion prend soin de s'écheveler avec art, où rarement le poète oublie de surveiller l'attitude de son extase ou de son désespoir. Le livre lui-même, à la fois mémorial et roman, est d'un genre mixte : circonstances, sentiments, caractères, tout s'y joue sur les confins indéterminés de la fiction et de la réalité.

La figure de l'héroïne prend, dans ces régions indécises, un aspect vague et flottant. Elle est insaisissable, plus chimérique encore qu'idéale. Pourtant, c'est Elvire, c'est Julie, c'est-à-dire la parente, sinon l'égale, de Cynthie, de Béatrice et de Laure. A ce titre elle est sacrée, et c'est avec un tendre respect que l'autre jour, chez M. Étienne Charavay, j'ai feuilleté quelques lettres, écrites par cette Julie, qui fit naître les plus beaux vers des *Méditations*. M. Étienne Charavay n'est jamais si heureux que lorsqu'il a servi les lettres ou les sciences. Non content d'être lui-même un érudit, dont la place est marquée à l'Académie des inscriptions, il fait part aux lettrés, avec une libéralité infatigable, des trésors de son riche cabinet d'autographes. Voyant que les lettres de Madame Charles m'intéressaient, il me pressa de les publier moi-même, avec plusieurs lettres de Charles, jointes au dossier.

Je me suis efforcé de tirer de ces documents, à défaut d'une histoire suivie, quelques notes sur une personne jusqu'ici aussi inconnue qu'illustre¹.

1. Plusieurs personnes m'ont fourni, pour ce petit travail, des indications précieuses. Je prie MM. Gaston Boissier, de l'Académie française; D. Neuville, archiviste du Ministère de la Marine; Le Beau, chef du Service de la Marine, à Nantes; S. de la Nicollière, archiviste de la ville de Nantes; Charles de Grandmaison, archiviste du département de l'Indre; Fernand Bournon, archiviste de la ville de Saint-Denis; Edm. Poinot (Georges d'Heilli), chef du Bureau des Maisons d'édu-

I

Julie-Françoise Bouchaud des Herettes naquit en 1782, à Saint-Domingue, de créoles français, qui avaient leur habitation au fort de Paix¹. En 1791, lors du massacre des blancs, s'il en faut croire un récit que Lamartine met dans la bouche même de Julie, Madame des Herettes, fuyant dans une chaloupe avec ses deux filles, périt en mer. Les deux orphelines, dont Julie était la plus jeune, furent sauvées et rendues à leur père qui, dépouillé de ses biens, proscrit, abandonna la colonie, et se rendit avec elles en France². Ces malheureux furent recueillis par des parents pauvres de Bretagne. A douze ans, selon *Raphaël*, Julie fut placée dans « une de ces maisons somptueuses où l'État recueille les filles des citoyens morts pour le pays³ ». Un homme « célèbre et

cation à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; Maurice Tourneux, Félix Reyssié, avocat à Mâcon; Lucien Faucou, conservateur adjoint du Musée Carnavalet; René Samuel, sous-bibliothécaire du Sénat; Mademoiselle Jeanne Cantel, d'agréer l'expression de ma vive gratitude.

A. F.

1. Voir l'*Appendice*, II, à la fin du volume.

2. *Raphaël*, pages de la vingtième année, édition publiée par la Société des Œuvres de Lamartine, 1892; in-18, p. 52. Le récit de Julie commence ainsi : « Je suis née, dit-elle, près du pays de Virginie, car l'imagination du poète a fait une patrie à son rêve, dans une des îles du tropique. » C'est de Saint-Domingue, comme on le voit un peu plus loin, que Julie veut parler, et l'on est surpris que cette inexactitude ait échappé à l'écrivain qui devait un peu plus tard écrire un drame sur *Toussaint Louverture*.

Un peu plus loin : « Le nom de ma famille est D***. Julie est le mien... Mon père me ramena en France à l'âge de six ans. » Elle devait en avoir au moins neuf. Quant au séjour en Bretagne, il est assez probable. Nous verrons (*Appendice*, II) qu'un M. des Herettes, probablement oncle de Julie, habitait Nantes en 1815.

3. *Raphaël*, p. 52.

âgé¹ » venait de temps en temps, au nom de l'Empereur, visiter la maison d'éducation nationale et s'informer du progrès des études. Ce vieillard regardait la jeune créole avec prédilection. Dès qu'elle eut dix-sept ans, comme elle était près de quitter le pensionnat et d'entrer dans le monde, où elle n'avait ni biens, ni parents, ni amis, il lui offrit sa propre maison et lui proposa d'accepter « aux yeux du monde et pour le monde seulement, le nom, la main, l'attachement d'un vieillard qui ne serait qu'un père, sous le titre d'époux² ».

Elle ne refusa point cet asile honorable et sûr; le jour où elle sortit de pension, elle entra dans la maison du vieillard qui ne souffrit point qu'elle l'appelât jamais d'un autre nom que celui de père. Cette partie du récit que M. de Lamartine met dans la bouche de Julie soulève d'insurmontables difficultés. En parlant d'une de ces maisons somptueuses où l'État recueille les filles des citoyens morts pour le pays, il semble que le poète veuille désigner Saint-Denis, Écouen ou les Loges. Mais les trois maisons d'éducation de la Légion d'honneur ne furent créées qu'en 1805, et nous allons voir que Mademoiselle des Herettes se maria en 1804.

Nous savons d'ailleurs, par une lettre qu'on va lire, que Julie des Herettes avait encore son père et qu'elle habitait avec lui la Grange, près Tours, lorsqu'elle épousa un vieillard « célèbre et âgé ». Ce père paraît avoir été un hobereau buveur, querelleur, n'estimant rien tant que ses fusils et ses chevaux, jurant, sacrant, faisant enrager tout le monde

1. *Raphaël*, p. 53.

2. *Raphaël*, p. 53, 55.

autour de lui. Vous le verrez tout à l'heure comparé à M. Western, ce squire ivrogne que Fielding a peint si vivement dans le roman de *Tom Jones*. Il rendait sa fille Julie horriblement malheureuse. La pauvre enfant, délicate de santé, ne trouvait de repos que chez un oncle, qui était aussi doux et sage que le père était violent et absurde. Nous apprendrons bientôt que, si celui-ci par sa rudesse rappelait Western, l'oncle ressemblait à ce M. Allworthy dont Fielding a tracé dans son roman une sympathique image : « La nature, dit l'auteur de *Tom Jones*, lui avait donné un extérieur agréable, une constitution saine, une raison solide et un cœur bienfaisant... Ni sa maison, ni son cœur n'étaient fermés à aucune sorte d'humains ; mais ils étaient préféralement ouverts aux gens de mérite. Par-dessus tous les autres, les personnes de science et d'esprit avaient part à sa faveur. » Aussi, le prétendant à la main de Julie, se sentant favorisé par l'oncle de la jeune fille, songe-t-il tout de suite à le comparer au bon M. Allworthy.

Ce prétendant était M. Charles (Jacques-Alexandre-César), âgé alors de cinquante-huit ans et fameux physicien. Il eut fort à lutter pour obtenir Mademoiselle des Herettes, qui ne demandait pas mieux que d'épouser un vieillard aimable et bon, resté jeune par la gaieté ingénue de l'âme, la simplicité du cœur¹, l'activité de l'esprit, sain, agréable, illustre. Mais le père, le terrible hobereau, ne voulait pas entendre

1. Charles, très ingénieux, passait pour ingénu. Il avait, dit-on, des candeurs, qui ne déplaisaient pas chez un savant. Je trouve, dans un Catalogue d'autographes, une phrase tirée d'une lettre adressée par le physicien à M. de Livry, le 1^{er} février 1784, qui peut passer pour un exemple de ce tour naïf de la pensée. Voici cette phrase : « Il y a sans doute des hommes qui se sont élevés plus haut en morale que moi en physique. » (Catalogue Laverdet, du 23 janvier 1855).

parler de ce mariage. Il eût dit volontiers comme le squire à Jones : « Mon ami, je n'ai rien à vous refuser, prenez chez moi ce que vous voudrez, hors mes terres, mes chiens, ma jument et ma fille. » Mais il est fort douteux qu'il eût des terres. Il y eut un mois plein d'incertitudes. M. des Herettes refusa d'abord, puis il promit sa fille dans un an, jurant, sacrant, reniant Dieu, pleurant, cédant :

« Eh bien, là ! je vous la donne, ma fille, la voilà. Elle est à vous. A présent, n'en parlons plus. »

Le lendemain, tout était à recommencer. M. des Herettes retirait sa parole et, sans l'excellent oncle, M. Charles n'eût peut-être jamais épousé Julie. Le mariage fut enfin célébré dans les derniers jours de juillet 1804. Voici la lettre par laquelle M. Charles conte avec son ingénuité naturelle à ses bons amis, les Vindé, cette affaire qu'il avait fort à cœur, car il aimait chèrement cette jeune Julie qui paraît avoir été en effet une excellente créature. Il écrit peu de jours avant la cérémonie du mariage, définitivement fixée :

La Grange, près Tours, le 4 thermidor, an XII
(23 juillet 1804).

Enfin, mon très cher, je puis aujourd'hui vous donner des nouvelles positives. Jeudi prochain, j'épouse cette bonne Julie, et dans quinze jours j'espère être de retour avec elle à Paris. Certainement, elle vaut bien plus que toutes les peines que sa possession m'aura coûtées : il n'y a guères de romans qui contiennent plus d'incidens et de caractères singuliers, intéressans et bizarres qu'il ne s'en est trouvé dans cette suite de nouveaux tableaux de famille. Vous connoissiez déjà assés bon nombre d'originaux figurant dans les scènes de Paris. J'en ai trouvé bien d'autres ici. Western n'est rien

auprès du beau-père. L'oncle de Julie est un excellent homme faisant le pendant d'Allworthy ¹. Sans lui, sans son extrême bienveillance et ses soins obligeants, il y a longtemps que cette pauvre enfant ne seroit plus. Je l'ai trouvée dans un délabrement de santé très inquiétant. Elle est revenue à vuë d'œil, et elle se porte maintenant autant bien que peut le permettre une constitution délicate à la suite d'orages aussi multipliés.

Je m'attends bien à la colère de Madame de Vindé : cinq semaines de silence!... Franchement, pendant tout ce temps je ne savois trop que dire, et, tout en travaillant ici chacun de notre côté à la conclusion, nous avions à tout moment la crainte de voir M. Western renverser nos plus chères espérances. Il disoit encore hyer entre ses dents à l'un de nous : « Ah! si j'étois le maître!... » et, si nous ne l'avions pas aussi bien emmailloté, ce gros poupard, qui sait si jeudi matin il ne lui prendroit pas la fantaisie d'apposer son *veto* à la cérémonie!

Je n'ai pas le loisir de vous donner des détails. J'irai quelque beau matin vous conter tout cela moi-même. En attendant, il faut bien que vous et Madame de Vindé vous vous contentiez du titre des chapitres :

1^{er}. — Voyage. Arrivée à Orléans et départ pour Tours.

2^e. — Arrivée chez le bon oncle. Réception de Julie, de l'oncle; accueil terrible de Western.

3^e. — Scène du soir avec le père, il s'amadoue, etc.

4^e. — Western promet sa fille dans un an, jure, sacre, renie Dieu et, au bout de la même phrase, il prend la main de sa fille en pleurant, la met dans celle de son ami. Hé bien, là, je vous la donne, ma fille, la voilà, elle est à vous. A présent, n'en parlons plus.

1. Il ne faut pas être surpris si M. Charles fait si naturellement allusion au roman publié par Fielding, en 1750. Ce roman avait été, dès son apparition, traduit en français par Laplace, et il était aussi goûté pour le moins à Paris qu'à Londres. Desforges en tira une comédie en cinq actes, en vers, qui fut représentée sur le Théâtre-Français en 1782. Charles connaissait peut-être cette pièce. Il est probable que, grand amateur de musique, il connaissait le *Tom Jones* de Philidor, qui, vieux de trente-neuf ans, n'était pas oublié.

On trouve, dans les *Métamorphoses de Melpomène et de Thalie*, un portrait de l'acteur Caillot (Comédie Italienne), dans le rôle de Western (Pl. 20).

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

5°. — Le lendemain, il ne veut plus de tout cela. Enfin, au bout d'un mois de tergiversations, de repentirs et de variantes, Julie est unie à son ami.

CHAPITRE DERNIER

Charles et Julie à la Celle racontent leurs aventures à Madame de Vindé qui parle toujours en les écoutant et qui, lorsque c'est fini, dit : « Vous en passés, ce n'est pas là tout. »

Adieu, cher et bon ami. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même.

CHARLES.

Mes hommages bien tendres à Madame de Vindé. Ne me répondez pas : dans cinq à six jours d'ici je vais faire quelques excursions aux environs de Tours et d'Orléans avant de rentrer à Paris où il me tarde bien de vous revoir.

Suscription :

A Monsieur

Monsieur DE VINDÉ

Rue Grange-Batelière,

A Paris.

Timbres de la poste : { En bleu,
 { En rouge.

Julie Bouchaud des Herettes, ou de Desherettes, avait alors vingt-deux ans.

On apprend, par cette lettre, que les choses se passèrent tout autrement qu'elles ne sont rapportées dans *Raphaël*. D'abord, il y avait un père. Et quel père ! Ivrogne, brutal, reniant Dieu, terrible et faible. Un vieux poupard qu'il fallait savoir prendre et emmailloter. Et puis, le marié, en dépit de ses cinquante-huit ans, ne semble pas si désintéressé et paternel que le veut M. de Lamartine. Il a l'air au

L'ELVIRE DE LAMARTINE

contraire, assez conquérant quand il s'écrie : « Cette bonne Julie vaut bien plus que toutes les peines que sa possession m'aura coûtées. » Ce brave homme fait tout l'effet de se croire marié pour de bon. Il se montre plus inquiet de la santé de Julie que de la sienne. Il l'avait trouvée en ruine malgré sa jeunesse. Il se flattait de réparer par ses soins cette constitution délabrée. Mais Julie devait rester toute sa vie une malade et mourir jeune : de toutes les héroïnes poétiques, celle-là est certainement la plus souffrante; et elle a bien fait, pour sa gloire, de vivre dans un temps où la langueur était un charme chez les femmes.

Avant d'aller plus loin et de tirer les lettres de cette jeune femme du dossier que M. Etienne Charavay m'a gracieusement communiqué, il convient, ce me semble, de rappeler en quelques mots ce qu'était M. Charles à l'époque de son mariage. On fut Madame Charles devant qu'être Elvire. Et Mademoiselle des Herettes n'eut pas tant tort, ce me semble, d'épouser son ami, le vieux physicien. Cet excellent homme la fit vivre en attendant qu'un autre la rendît immortelle.

II

Venu tout jeune et pauvre de sa jolie petite ville de Beaugency, Charles entra comme simple commis dans les bureaux du contrôleur général des finances. Il y était depuis quelques années, lorsque son emploi fut supprimé. Il s'occupa alors d'expériences de physique. Studieux, ingénieux et attentif, il acquit rapidement dans ces sortes de recherches une rare habileté. Comme il joignait à la

dextérité de la main la facilité de l'élocution, les démonstrations qu'il fit d'abord devant quelques amis furent suivies avec tant d'intérêt que l'idée lui vint d'ouvrir un cours public. Le moment était favorable : les sciences expérimentales, mises en honneur par l'esprit philosophique, accomplissaient d'admirables progrès. Le zèle des savants était soutenu par la faveur publique. La découverte récente du paratonnerre excitait une vive curiosité, et la physique, devenue à la mode, occupait les dames. Les leçons de M. Charles attirèrent un public nombreux d'étrangers, de femmes et de savants. On y vit Franklin et Volta.

Le jeune maître savait rendre ses démonstrations frappantes. Il visait à la grandeur des phénomènes. Faisait-il une expérience microscopique, il obtenait des grossissements énormes. Étudiait-il la chaleur rayonnante, il en produisait les effets à une grande distance. Dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait un animal.

« Dès qu'un orage s'annonçait (c'est Fourier qui parle), Charles dirigeait vers le ciel son appareil électrique; il faisait descendre du sein des nuages des milliers d'étincelles formidables de plus de douze pieds de longueur, et qui éclataient avec un bruit pareil à celui des armes à feu¹. » Il ravissait, lui aussi, la foudre au ciel. Franklin admirait son élève. « La nature, disait-il, ne lui refuse rien. Il semble qu'elle lui obéisse². » En 1783, l'invention

1. *Académie royale des Sciences, séance publique du lundi 16 juin 1828. Éloge historique de M. Charles*, par M. le baron Fourier, secrétaire perpétuel. In-4°, p. 3.

2. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*. 1852, 2 vol. in-8°. Article *Charles*.

de l'aérostat exalta encore les espérances sublimes que les hommes de cette génération, nourris de *l'Encyclopédie*, concevaient de la science et de l'intelligence humaine. Aux montgolfières, remplies d'air chaud, Charles substitua l'aérostat gonflé d'hydrogène, qu'on appelait alors air inflammable. Le premier voyage aérien tenté par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes avait eu lieu le 21 novembre 1783. Charles fit le second dix jours après, dans un ballon de soie enduit d'un vernis imperméable, avec une soupape au sommet, lesté, enveloppé d'un filet auquel était suspendu une nacelle d'osier. L'ingénieux physicien avait songé à laisser une ouverture à la partie inférieure du ballon, pour le cas où le gaz se dilaterait excessivement; il s'était muni d'un baromètre pour mesurer la hauteur des régions parcourues et d'une ancre afin d'atterrir. Enfin, il avait créé du premier coup presque toutes les parties de l'art aérostatique. Il partit du jardin des Tuileries avec Robert et s'éleva à sept mille pieds de hauteur, acclamé par la foule immense de spectateurs qui couvraient les places, les avenues, les toits. Beaucoup, dans leur généreuse émotion, pleuraient. D'autres s'embrassaient comme en délire. On fit, en mémoire de cette fête de la science, des poèmes, des estampes avec cette légende : *Sic itur ad astra*. Et les assiettes de faïence, décorées de ballons, portaient la gloire de l'aéronaute jusque dans les campagnes¹.

1. Cf. *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*, par Fanjas de Saint-Fond Paris, 1784, in-8°, t. II (première suite), pages 31 et suivantes.

Consultez aussi : A. Sircos et Th. Pallier, *Histoire des ballons*. Préface de Nadar. Paris, 1876. Grand in-8°, p. 68 et suivantes. On lit dans ce livre, p. 68, note :

Louis XVI s'intéressait au progrès des sciences appliquées. Il encouragea particulièrement les expériences aérostatiques. Mercier suppose, dans son roman prophétique (qui ne s'est guère trouvé véritable)¹, que l'avenir n'oublierait pas cette sollicitude du prince. Il fait dire à un Français de l'an 2440 : « On citait, autour de moi, Montgolfier et Louis XVI, qui avaient imprimé un caractère national à ces premiers globes, à ces globes merveilleux, dont les autres nations furent si jalouses. Car la noble conquête que l'homme avait faite sur un troisième élément était due à un Français et à un monarque qui n'avait pas séparé sa gloire de celle de son peuple. » Et il est de fait que le roi, après avoir vivement redouté pour les deux aéronautes les dangers d'un voyage si nouveau, récompensa Charles par une pension sur sa cassette.

C'est en ce temps que Charles eut avec Jean-Paul Marat une querelle qu'il n'avait point cherchée. Marat, âgé alors de quarante et un ans, était médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Bilieux, hypocondriaque, fiévreux, il se plongeait dans les sciences physiques avec l'ardeur

« En quelques jours, Charles avait créé l'art de l'aérostation et d'un seul coup imaginé les différents appareils qui permettent de s'élever dans l'air sans danger; il fit plus en trois semaines, que tous les aéronautes n'ont fait depuis plus de quatre-vingt-dix ans : pour cette première ascension, il fit usage de la nacelle où se placent les voyageurs, du filet qui soutient la nacelle, de l'enduit de caoutchouc qui tapisse l'extérieur du ballon et empêche la déperdition du gaz, de la soupape qui permet de laisser échapper le gaz hydrogène et de descendre lentement et sans secousse jusqu'à terre, du lest, et enfin du baromètre qui indique, par la pression ou la dépression du mercure, la hauteur à laquelle atteignent les aéronautes. Du premier coup, le célèbre professeur de physique avait créé la science de l'aérostation : depuis lors, on a peu modifié le système de Charles et presque rien ajouté aux dispositions imaginées par lui. »

1. *L'an deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais.* Londres, 1775. In-8°.

d'un corps enflammé par la maladie et d'un cerveau sans cesse bouillant. Il multipliait les expériences et publiait de nombreux mémoires, que les académiciens traitaient avec dédain, ou tout au moins avec négligence. La science de Jean-Paul Marat était-elle si peu digne d'intérêt, et ses travaux sur le feu, la lumière et l'électricité méritaient-ils les mépris des savants en place?

Aujourd'hui, ces expériences d'un physicien, qui croyait que le feu est un élément, nous semblent de vieilles rêveries. Mais ceux qui jetaient au panier dédaigneusement les mémoires de Marat n'en savaient pas plus que lui sur la composition de l'air et sur les phénomènes de la combustion. Avant Lavoisier, cette partie de la physique n'était pas du tout constituée. Il semble bien que Marat, dans ses vieilles ténèbres, ait eu des lueurs. Le docteur Auguste Cabanès a publié, l'an passé, un livre très étudié sur *Marat inconnu*, c'est-à-dire sur Marat savant, et l'on incline à croire, quand on a lu ce livre, que le médecin des gardes du corps du comte d'Artois était un expérimentateur fécond et ingénieux. Il institua deux cent treize expériences sur l'électricité, qui valaient bien, peut-être, qu'on y fit quelque attention, et dont le *Journal des Savants*, organe de l'Académie des Sciences, ne parla pas. Marat, qui avouait son amour de la gloire, souffrit cruellement de ce silence. Une attaque imprévue acheva de l'exaspérer. Un sieur Ledru l'accusa de plagiat. Ces expériences, disait-il, avaient été déjà faites par son père. Or, Ledru père (Nicolas-Philippe) était un physicien si prompt à charmer les curieux par d'ingénieuses démonstrations, qu'on lui avait donné le nom d'un petit dieu fort oublié aujourd'hui, mais très connu

en un temps où l'on raffolait de mythologie, et qui, couronné de roses, s'attachait les olympiens par son art d'égayer leur table et leur lit. On ne connaissait Ledru que sous le nom de Ledru Comus. Ce n'en était pas moins un habile homme et un homme de bien, professeur des enfants de France sous le feu roi. A l'époque où nous sommes, on ne parlait point encore du prestidigitateur Comus, si fameux vers 1800, qui ne demandait pas mieux qu'on le prît pour Ledru Comus, avec lequel on l'a plus d'une fois confondu en effet. Mais Nicolas-Philippe Ledru inclinait lui-même à la physique amusante et son adresse était plus vantée que sa science. Il avait surtout la réputation d'un prodigieux faiseur de tours de passe-passe.

Aussi, quand Marat fut accusé de lui avoir volé ses expériences, ce fut un grand éclat de rire par le monde savant. Charles n'était pas alors de l'Académie, mais il était bien près d'en être. C'est deux ans plus tard qu'il y fut nommé. En attendant, il partageait à l'endroit de Marat les opinions de ses futurs collègues et tenait ce médecin pour un très méchant physicien. A l'une de ses leçons publiques, il ne se gêna pas pour faire, en souriant, entre Comus et Marat, un parallèle où ce dernier était moqué. Il ne faut pas plaisanter avec les fous. Aussitôt averti des propos tenus publiquement sur son compte, Marat sort de sa chambre de la rue du Sépulcre, court jusqu'à la place des Victoires où demeurait Charles et bondit chez le physicien à dix heures de la matinée. Que se passa-t-il entre eux? Marat, si on l'en croit, se borna à demander des éclaircissements sur un parallèle qu'il jugeait offensant. Charles répondit qu'il n'avait aucune explication à donner, et Marat se reti-

rait déjà quand Charles lui asséna un terrible coup de poing sur l'œil. Le malheureux en demeura étourdi. Mais Charles n'était pas encore rassasié de violence. Avec deux hommes accourus à son aide, il arracha du fourreau l'épée de Marat et la brisa. Marat s'échappa à grand'peine de leurs mains. C'est du moins ainsi qu'il rapporte la scène : mais on ne croira jamais qu'il ait été si patient et Charles si lâche et si furieux. A ce récit¹, on peut opposer celui de Charles, qui écrivait le surlendemain à M. G... une lettre dont je trouve un extrait dans un catalogue d'auto-graphes².

Sans vouloir décliner son nom, ses griefs, il (Marat) me provoque injurieusement à sortir en me donnant les dénominations les plus insultantes. J'ai sauté sur lui en brisant son épée déjà toute tirée et j'en ai le tronçon chez moi qui a été jugé par tout le monde comme l'arme la plus dangereuse et la plus meurtrière. Lequel des deux est l'agresseur de celui qui veut vous forcer à mettre l'épée à la main pour de simples opinions, ou de celui qui, assailli chez lui par un homme inconnu, cherche à se soustraire à des intentions très équivoques?

Il n'est pas impossible de concilier ces deux documents, et de se figurer la scène dans son ensemble. Marat entre comme un furieux, il oublie ce qu'il venait dire; il ne sait ce qu'il dit et se répand en invectives. Assailli par ce fou, Charles se croit en danger et appelle au secours. On désarme l'agité médecin des gardes, et Charles croit de bonne foi avoir échappé à la mort. De bonne foi aussi

1. *Marat inconnu*, par le docteur Cabanès, 1891. In-12, p. 318.

2. Catalogue Laverdet, du 23 novembre 1861.

Marat croit qu'on a voulu l'assassiner. Il est une circonstance sur laquelle ils se taisent l'un et l'autre et qui ne nous est révélée que par l'éloge que Fourier lut à l'Institut après la mort de Charles. Celui-ci infligea, dit-on, au visiteur insolent une correction d'un tel genre qu'elle ne peut être indiquée précisément dans un discours académique. Cela est de trop. Mais le bon Charles ne se connaissait plus.

La lettre dont je viens de citer quelques lignes est du 17 mars 1783. Le même jour Charles en adressait une à Monseigneur (le nom manque).

Si, dans mes cours, je me suis laissé aller à la moindre invective personnelle sur M. Marat, qu'il le prouve, et je suis prêt à lui faire réparation publique. J'ai attaqué ses systèmes et je lui promets de le faire encore; s'il falloit se battre pour cela, il faudroit donc armer contre lui l'Europe entière...¹.

Ces lignes ont le mérite d'établir nettement les droits de la critique. En résumé, dans cette affaire, Charles, après un moment de surprise, rentra dans la modération qui lui était naturelle. Quant à Marat, c'était un malade irrité par d'insupportables dédains. Il croyait à la justice humaine; cette fausse idée le rendit de bonne heure insociable; elle le jeta par la suite dans d'horribles violences. Reconnaissons toutefois que l'Ami du peuple, en 1792, ne songea point à venger les offenses faites neuf ans auparavant à l'auteur méprisé des *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière*.

1. Catalogue Charavay, du lundi 10 décembre 1855.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

Au 10 Août, quand le peuple de Paris envahit le palais des Tuileries, une troupe d'hommes armés pénétra dans le cabinet de Charles. Pensionnaire du roi et membre de l'Académie des Sciences, Charles était logé dans la galerie d'Apollon. C'est là que les patriotes, ivres de leur victoire, le trouvèrent au milieu de ses instruments de physique. Nouvel Archimède, il travaillait paisiblement au bruit de la fusillade et du canon. On dit qu'ayant montré aux envahisseurs la nacelle, ou, pour parler la langue du temps, le char dans lequel il s'était élevé dans les airs, et qu'on voyait suspendu au plafond de la galerie, ces hommes simples, saisis de respect, se retirèrent en silence.

Quand le torrent se fut écoulé, le physicien respira comme un homme sorti de la plus cruelle angoisse : il cachait depuis deux mois, dans son logement du Louvre, un de ses frères, prêtre insermenté¹.

Il ne fut pas inquiété pendant la Terreur, et, lors de la création de l'Institut national, en 1795, il fut admis l'un des premiers dans la section des Sciences.

III

Nous avons vu que le professeur Charles, dans l'été de 1804, âgé déjà de cinquante-huit ans, épousa Mademoiselle des Herettes, qui, plus tard, aimée de Lamartine, fut chantée par le poète sous le nom d'Elvire.

Nous avons publié la lettre par laquelle il annonce son

1. Fourier, *loc. cit.*, p. 6. — Le frère de Charles était curé de la paroisse de Saint-Paterne d'Orléans (Brainne, *loc. cit.*).

mariage à ses amis, M. et Madame de Vindé. Ces Vindé appartenaient à cette grosse bourgeoisie riche, qui, dès la fin de l'ancien régime, tenait tous les offices de judicature et de finance.

Gilbert Morel de Vindé, moins âgé de treize ans que le physicien Charles, était, en 1789, conseiller au parlement de Paris¹. C'était un de ces hommes dont on disait alors qu'ils avaient adopté les principes de la Révolution. Il fut appelé, en 1790, à présider l'un des six tribunaux de Paris, celui du quartier des Tuileries. Mais, l'année suivante, après la fuite du roi, il donna sa démission et se tint éloigné de tout emploi public. Monarchiste constitutionnel, esprit très modéré, très prudent, il mit dès lors à se faire oublier l'habileté qu'il avait précédemment employée à paraître. Il sut se cacher, malgré son immense fortune, qu'il tenait de son aïeul Paignon-Dijonval, et se consacra tout entier à l'agriculture. Quand le temps se rasséréna, M. de Vindé reparut et reprit rang dans la société polie. Ce sage pratiquait excellemment l'art difficile de vivre. Il reste à savoir si la vie vaut qu'on en fasse un art.

M. et Madame de Vindé habitaient un beau domaine à la Celle-Saint-Cloud, où ils recevaient leurs amis. M. et Madame Charles étaient souvent priés d'y passer la journée. Mais la santé de Julie ne lui permettait pas toujours de se rendre à ces gracieuses invitations.

Charles écrivait à Madame de Vindé le 2 mars 1806 :

1. Ch. Gilbert Morel de Vindé, né à Paris le 20 janvier 1759, mort à Paris le 20 décembre 1842.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

Je n'espère pas, madame, qu'il nous soit possible de nous rendre demain à votre aimable invitation. Julie est aujourd'hui souffrante et ne quitte pas le coin du feu. Si demain elle alloit mieux, elle iroit sûrement vous embrasser. Quant à moi, vous pensés bien que je n'oserai pas me présenter seul chés vous; vous me reprocheriés encore, comme l'autre jour, de délaisser déjà ma femme. Mais au moins je trouverai le moment d'aller vous dire combien nous vous sommes, l'un et l'autre, sincèrement attachés, ainsi qu'à M. de Vindé.

CHARLES.

Par un billet du 4 du même mois, Charles mande à ses amis que *sa pauvre Julie* est toujours malade. La fièvre qui la dévorait lui donnait une ardeur extraordinaire de dévouement et d'amitié. Les lettres que j'ai sous les yeux la font paraître comme la plus obligeante et la plus serviable des femmes. Nous allons bientôt en voir un exemple. En attendant, nous lirons les compliments de condoléances qu'elle ajouta à une lettre adressée par son mari, le 2 août 1806, aux Vindé frappés par un malheur domestique.

Voici d'abord la lettre de Charles :

Paris, 2 août 1806.

Nous venons d'apprendre, mon cher ami, le malheur et la peine qui vous accablent. Nous aurions été mêler nos regrets avec les vôtres si nous n'avions su que Madame de Vindé, tout entière à sa douleur, ne recevoit personne. Hé! quelle consolation lui porter! Le seul soulagement qui convienne à son désespoir, c'est de s'y livrer sans témoin et sans contrainte. A quoi servent tous les *lieux communs* de morale, de résignation à la nécessité, etc., phrases que le cœur ne comprend pas et auxquelles il ne sait répondre que par des larmes. Le tems et l'abandon même à sa douleur la ramèneront lentement à la simple tristesse dans laquelle elle finira par

trouver quelque douceur. Je ne vous parle pas de vous, mon pauvre ami, hélas !

*Multis illa bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi¹...*

Adieu, je vous embrasse et vous plains du fond de mon cœur.

CHARLES.

Condoléances sincères, délicates, pleines de philosophie, et ornées d'une citation latine. Charles était lettré. Nous l'avons vu citer *Tom Jones*. Nous le verrons tout à l'heure citer *Candide* ; cette fois, il cite Horace et détourne pour celle que pleurait M. de Vindé ce que le poète dit à Virgile de Quintilius Varus, son ami.

A cette lettre Madame Charles ajouta les lignes que voici. Ce sont les premières en date que j'aie de sa main, et, hâtons-nous de le dire, les moins intéressantes :

Et moi, Monsieur. Ah ! comme je sens votre douleur si juste et comme je la partage !... Je n'ose pas écrire à Madame de Vindé, mais j'ai besoin de vous dire et qu'elle sache un jour combien je plains son malheur. Qu'il est affreux ! Comme elle doit souffrir, et vous, monsieur !

Je vous en prie, quand vous pourrez lui parlez de nous, dites-lui que je trouverais de la douceur à pleurer avec elle, que je désire lui aller offrir les plus tendres soins, que je ne me lasserais jamais de sa douleur, que je la partagerais. — Je l'aimais déjà de toute mon âme, à présent elle ne quitte plus mon cœur.

Adieu, Monsieur, donnez-nous, je vous en supplie, des nouvelles de Madame de Vindé, des vôtres et dites-moi quand je pourrai porter à tous deux le tribut du plus sincère, du plus tendre attachement.

JULIE CHARLES.

1. Horat., od. *lib.* I, c. v. xxiv, v. 9-10.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

M. de Vindé, qui n'était pas sans ambition, désirait entrer à l'Institut, tout au moins à titre d'associé, et précisément une place d'associé vint à vaquer, en 1808, dans la section d'agriculture. Charles en avertit son ami par une lettre datée du 13 juin ; j'en tire quelques lignes qui peuvent nous intéresser.

... Je présume bien que vous allez venir faire quelques visites avant lundi ; face d'homme porte vertu...

Ma pauvre Julie, qui vous aime de tout son cœur, veut à toute force que vous soyés de l'Institut et elle me gourmande comme si j'étois à moi seul le corps tout entier. Elle me charge de vous exprimer tous les vœux qu'elle fait pour vous. Sa santé est un peu meilleure depuis qu'elle prend les bains de Barèges, et dès qu'elle sera en état nous irons sûrement vous embrasser, vous et Madame de Vindé.

L'élection fut retardée d'une semaine, et cet ajournement dut causer beaucoup d'inquiétude à Madame Charles. Son mari fit part à M. de Vindé, le 20 juin, des mécomptes qu'il redoutait.

La nomination est remise à lundi prochain. Et, par malheur, Texier¹ part demain pour une longue tournée, et moi je suis ce jour-là juri de jugement au Palais. Je verrai cependant à m'arranger pour que vous ne perdiés pas mon suffrage, dans le cas où je ne serois pas de retour à tems.

Voici, mon très cher, l'ordre de nomination :

Yvart, Wolstein, Morel de Vindé, Pictet, Brugnoni.

Quatre membres viennent de me promettre leurs voix, j'espère vous en faire avoir quelques autres ; peut-être ne ferés-vous pas mal de venir encore attiser le feu. Enfin, à la garde de Dieu, s'il s'en mêle.

1. Il veut dire Tessier, membre de la 9^e section : Économie rurale et art vétérinaire.

Adieu, je vous embrasse ainsi que Madame de Vindé. Autant en fait notre pauvre souffreteuse, qui fait force vœux pour son cher M. de Vindé, qu'elle aime de tout son cœur.

CHARLES.

Quel contretemps! Tessier en voyage! Et Charles juré, ou, comme il dit, *juri*.

Je ne sais où il a pris cette façon de parler. En 1792, on ne disait pas un *juri*; on disait un juré, et l'on disait de même le *juré* pour désigner le corps des jurés. Charles avait brouillé tout cela dans sa tête. Mais il n'importe : M. de Vindé fut nommé membre associé de l'Institut pour la section d'agriculture. Charles eut le plaisir d'annoncer par le billet que voici une nomination à laquelle il avait contribué :

Mon très cher et respectable *confrère*,
J'ai l'honneur de vous présenter mon très humble respect.

CHARLES.

Vous avez eu trente-deux voix sur quarante-huit. Allons, un superbe remerciement en prose et en vers à l'Institut.

M. de Vindé eût été fort capable de suivre ce conseil et de faire un remerciement en vers. Il était poète, comme tout le monde alors, et travaillait dans le genre moral. On vantait un petit ouvrage de sa façon intitulé : *Étrennes d'un père à ses enfants ou Collection de quatrains moraux*, que, dans sa jeunesse, M. Leclerc, le bon doyen, mit en vers latins.

A cette époque, Charles, qui se faisait vieux, sentit les premières atteintes de la maladie dont il devait mourir. Il

souffrait de la pierre et l'incommodité de ce mal devint telle qu'en 1811 il pouvait à peine sortir de chez lui. S'excusant de ne pouvoir aller chez ses amis les Vindé, il écrivait le 27 juin à son vieil ami et nouveau confrère :

J'aurois été vous voir si, dans ce moment-cy, je pouvois me hasarder à rester deux heures en voiture. « Mais comme vous vous portez », me disent ceux qui me regardent à la figure. Je serois tenté de leur répondre, comme la vieille de Candide : « Vous ne diriez pas cela si... »

Je ne puis transcrire le reste. Le vieux Charles parlait de ses infirmités avec une gaieté courageuse. Il lui échappe ici une saillie dont la liberté, relevée de littérature, est très congrue dans une lettre intime, mais qui semblerait un peu cynique dans un livre. Au reste, on sait ce que répondit la vieille à Cunégonde, qui la trouvait plaisante de prétendre être plus malheureuse qu'elle¹. Après avoir pris à son compte la réplique de la vieille, Charles poursuivit de la sorte, avec une bonhomie souriante qui plaît chez un vieillard accablé d'infirmités :

J'ai grand regret qu'il n'y ait pas seulement un pauvre petit ruisseau qui mène de Paris à la Celle; je me laisserois aller à vau-l'eau comme une grenouille. Que diroit Madame de Vindé si j'allois lui répéter l'apparition d'Ulysse à la princesse Nausica, tout au beau milieu de sa prairie?

1. *Candide, ou l'Optimisme*. Chapitre X, vers la fin.

IV

Au commencement de la Restauration, M. et Madame Charles recevaient dans leur appartement de l'Institut une petite société choisie où se rencontraient surtout des hommes politiques, des parlementaires. Quand on publie des lettres, ainsi que je fais ici, on a toutes sortes de petites curiosités. C'est une des plus futiles, peut-être, que de savoir en quelle partie du palais Mazarin logeait le ménage Charles. On souffrira pourtant que je cherche à la satisfaire et l'on excusera cette extrême minutie comme un des défauts du genre. Les documents que j'ai sous les yeux nous apprennent que le logement de Charles, assez petit, était « adjacent à la coupole ». Lorsque mourut, en 1816, le peintre Ménageot¹, le physicien fit des démarches pour obtenir l'appartement du confrère défunt.

Il écrivait le 5 octobre à M. de Vindé :

« Ce logement du pauvre Ménageot est encore plus petit que le mien, mais qu'importe, c'est toujours assez grand pour y finir sa vie. »

Charles était voltairien. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il eut beaucoup goûté la Révolution. Il avait été bien traité par Louis XVI. Il ne bouda pas Louis XVIII. Madame Charles recevait volontiers dans son salon les royalistes modérés. Elle était bienveillante et tolérante; son amitié ne regardait point aux opinions et, ne croyant pas en Dieu, elle était fort attachée à M. de Bonald, qui

1. François-Guillaume Ménageot, 1744-1816.

faisait les affaires de Dieu en ce monde. Il semble que le désir de rendre service à ses amis ait beaucoup contribué au zèle qui la portait vers les gens influents. C'était une obstinée solliciteuse, qui ne demandait rien pour elle-même. Ses lettres, qu'il m'était réservé de publier, sont adressées au baron Mounier. Elle l'accable de demandes aussi pressantes que désintéressées, et l'on admire qu'une femme si malade se donne tant de soins.

Il y en a quatorze. La première est du 6 août 1815 et la dernière du 15 septembre 1817, moins de six semaines avant la mort de celle qui l'écrivit. On y retrouve cette main dont Lamartine, qui la connaissait, dit qu'elle était à la fois légère et ferme; mais non pas ce fin papier de Hollande dont la seule vue troublait le cœur de Raphaël¹. Les lettres au baron Mounier sont sur papier à la mécanique, que le temps a jauni. La tranche est dorée. Quelques-unes de ces lettres sont scellées d'un cachet de cire aux initiales J. C. Avant de donner celles qui sont de nature à intéresser les curieux, il faut dire en quelques mots ce qu'était le correspondant de Julie.

Petit-fils de François Mounier, marchand drapier à Grenoble, et fils de l'illustre Joseph Mounier, avocat au Parlement, député à la Constituante, Edouard Mounier, en 1815, à l'âge de trente et un ans, faisait figure d'un personnage très considéré dans les bureaux; on le savait intelligent, laborieux et modéré. C'était un excellent serviteur de l'État, auquel il consacrait les forces d'un esprit moins brillant que solide. Tout jeune, en 1806, il avait été nommé

1. *Raphaël*, pp. 93 et 131.

auditeur au Conseil d'État. L'empereur faisait alors de l'auditoriat une sorte d'école où se formaient les jeunes gens appelés, par leur nom ou leur fortune, à occuper plus tard de hautes fonctions publiques. Pendant la campagne de Prusse, Mounier fut nommé intendant du duché de Weimar, puis administrateur adjoint de la Silésie et, enfin, intendant de Glogau. En 1808, Napoléon l'attacha à son cabinet en qualité de traducteur des gazettes étrangères, aux appointements de cinquante mille francs par an. Ces fonctions le rapprochaient quotidiennement de l'empereur, qu'il suivit dans les campagnes de 1809, de 1812 et de 1813. Il fut six ans sous une pluie de faveurs, devint maître des requêtes, baron de l'Empire, officier de la Légion d'honneur, fut doté d'un domaine en Poméranie, obtint une des plus grosses places de la liste civile, celle d'intendant des bâtiments de la Couronne, reçut en don gracieux une action de quinze mille francs du *Journal de l'Empire*, alors propriété de l'État, que sais-je encore? Néanmoins, M. de Barante nous assure qu'en 1814 le baron Mounier « accueillit avec une profonde satisfaction » le gouvernement des Bourbons¹. Et il faut l'en croire, car il était l'ami du baron Mounier, qui consentit en effet à garder, sur l'invitation de Louis XVIII, tout ce qu'il tenait de Napoléon.

« Lorsque, l'année suivante, dit M. de Barante, Napoléon revint de l'île d'Elbe, Mounier n'avait pas à craindre une persécution dont il ne pouvait être particulièrement menacé; il se décida toutefois à quitter la France; il pensait que l'Empereur voudrait le rattacher à son service et qu'il valait mieux témoigner, en s'éloignant, sa réso-

1. *Études historiques et biographiques*, par le baron de Barante, 1858, 2 vol. in-18, p. 410.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

lution de ne point se replacer sous un maître dont le retour lui semblait funeste à la France. Il se retira à Weimar, certain d'y trouver d'honorables souvenirs (son père y avait vécu) et une bienveillante hospitalité. Mais bientôt il fut appelé à Gand auprès du roi¹. »

A la seconde Restauration, il reprit l'intendance des bâtiments et fut conseiller d'État². C'est à l'Intendance générale des bâtiments du Roi, place Vendôme, que Madame Charles lui adressa, le 6 août 1815, le billet suivant :

J'aurais besoin, Monsieur, d'un renseignement que je voudrais tenir de votre aimable obligeance. Si vous étiez libre demain, à onze heures, j'aurais un grand plaisir à vous offrir une tasse de thé. J'ai l'honneur de vous prier d'agréer les sentiments distingués que vous inspirez à tous les titres et la reconnaissance que j'aimerai à vous devoir.

J. de DES HERETTES-CHARLES.

Dimanche soir, 6 juillet.

Au mois d'août de cette même année 1815 quand, en vertu de la Charte, on procéda aux élections législatives, plusieurs membres du collège électoral de Grenoble por-

1. Barante, *loc. cit.* p. 411.

2. Conseiller d'État en 1816, président de la Commission mixte de liquidation en 1817, directeur général de l'administration départementale et de la police en 1818, Ed. Mounier perdit ces fonctions à la chute du ministère Richelieu.

Il fut nommé pair de France le 5 mars 1819, reprit ses fonctions d'intendant des bâtiments de la Couronne et rentra au Conseil d'État sous le ministère Martignac.

Il abandonna ses fonctions salariées à la révolution de juillet, prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe et continua de siéger à la Chambre des pairs. Il remplit à Londres une courte mission en 1840. Il mourut à Passy le 11 mai 1843. A la nouvelle de sa mort, la Chambre des pairs ordonna à l'unanimité que son buste serait placé dans la salle de ses séances (Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Bourloton, *Dictionnaire des Parlementaires*).

tèrent comme candidat à la députation le fils du célèbre avocat que le tiers-état dauphinois, vingt-six ans auparavant, avait envoyé à la Constituante. Mais le baron Mounier ne fut pas élu. En apprenant cet échec, madame Charles lui adressa une lettre où elle annonce la fin de la France, puisque son ami n'entre pas à la Chambre. Elle avait de ces élans de cœur.

Mon Dieu, à quoi servent donc le mérite et la vertu, si c'est la sottise et les vices des hommes vulgaires qui règlent tout dans le monde? Quoi! vous ne seriez pas élu? C'est à vous qu'on préfère des gens sans nom, sans talent, sans énergie! On trouve que vous n'avez pas fait assez pour le roi en abandonnant pour le suivre votre patrie, votre femme, vos enfants, votre fortune! Ah! il faudrait fuir au fond des déserts. On y oublierait cette malheureuse France qui va devenir encore une fois la proie des partis et de toutes les passions viles ou insensées. Il n'y a plus d'espérance à conserver quand l'esprit de vertige tient lieu de tout, et qu'on signale comme un danger la noblesse et la force d'un caractère pur.

Mon ami, permettez-moi ce titre que dans mon cœur je vous donne si souvent, je suis navrée de tristesse. Je ressens ce *désappointement* d'une manière si pénétrante que je m'en étonnerais si je ne me sentais pas identifiée avec votre existence. Recevez mes larmes, mes regrets, ma vive et sensible affection. C'est surtout dans la douleur que j'en éprouve toute la puissance.

Lundi soir.

Cette affectueuse dame ne semble pas, dans cette lettre, avoir démêlé le véritable caractère et reconnu les réels mérites du baron Mounier. On avait encore à cette époque le goût romain. Elle met du Plutarque dans ses louanges et fait de Mounier un antique. Ce n'était pas tout à fait cela. Il n'était pas redouté précisément pour la force d'un caract-

L'ELVIRE DE LAMARTINE

tère inflexible, et les royalistes ne pouvaient, quoi qu'en dise cette ardente amie, le tenir pour un exemple de dévouement et de fidélité. Il convenait mieux de le louer de sa modération, de son bon sens et de son aptitude au travail. Mais Madame Charles, sans prévoir ni redouter les folies de la Chambre introuvable, annonce, en 1815, que la France va « devenir encore une fois la proie des parties et de toutes les passions viles ou insensées ». Et il faut lui tenir compte de cette sagesse prophétique. Au reste, elle ne semble pas, d'après la correspondance que j'ai sous les yeux, s'être mêlée de politique; on l'y voit occupée seulement d'amitié. Elle ne tarda pas à ressentir pour M. Mounier, pour Madame Mounier, qui s'appelait Wilhelmine, et pour leurs deux petites filles, Adrienne et Augustine, une sympathie qui, chez cette malade, s'enflamma quelque peu par la suite. Sa santé déclinait. Au printemps de 1816, soit pour ne négliger aucune chance de salut, soit plutôt par un penchant naturel à la faculté d'éloigner les mourants, les médecins lui conseillèrent les bains d'Aix, en Savoie. Elle se rendit à leur avis et se prépara au voyage, qui était long en ce temps-là. Son mari, accablé par l'âge et la maladie, ne pouvait songer à l'accompagner. Il fut convenu qu'elle partirait seule pour ces montagnes et ce lac où elle devait trouver, non pas la guérison, mais l'immortalité. Plusieurs fois différé, son départ fut enfin fixé au 30 juin 1816. Avant de quitter Paris, elle écrivit au baron Mounier :

Je ne pars que jeudi, monsieur, et j'en suis bien soulagée, puisque cela m'assure que je vous verrai avant. Je ne me faisais pas à l'idée

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

de m'en aller sans vous avoir dit adieu autrement qu'à un autre. Quelques heures passées avec vous me sont nécessaires.

Je serai chez moi ce matin et j'espère que je n'y aurai pas ces visites d'indifférens qui empêchent de jouir de celles des amis. Vous me direz quand je pourrai demain me réunir à Madame Mounier. Il faut aussi que je la voye pour satisfaire mon cœur attristé et souffrant des séparations qu'il me faut subir.

Ne m'oubliez pas tout à fait, monsieur, dans ce voyage qu'à présent je ne voudrais plus faire. Si je ne retrouvais pas un ami tel que vous, je ne m'en consolerais jamais.

JULIE.

Lundi, 24 juin 1816.

Depuis six semaines ou deux mois, elle languissait, seule et souffrante, dans la montagne, quand elle y rencontra un jeune homme de vingt-six ans, gentilhomme campagnard, ayant déjà pris l'air de Paris, ayant chevauché comme garde du corps aux portières de la voiture du Roi, très beau, de grande mine, d'une éloquence magnifique, avec un charme d'abandon et de langueur. C'était Alphonse de Lamartine. Il venait soigner à Aix un engorgement de foie et des palpitations de cœur. La beauté de la jeune femme lui fit une impression subite et profonde. Ce serait le moment de peindre Madame Charles. Mais on n'a, que je sache, aucun portrait d'elle. Et nous sommes forcés de nous faire une idée de ce qu'elle était alors par l'image que Lamartine lui-même en a tracée dans sa manière idéaliste et vague. On voit, d'après lui, qu'elle était grande, brune, pâle de la pâleur créole, qu'elle avait des yeux couleur de mer claire sous des cils noirs, le front petit et le nez droit des statues antiques, les lèvres minces, des dents de nacre et l'ovale du visage aminci par

la souffrance¹. Elle était plus âgée que lui de quelques années, et cette beauté, à son déclin, lui semblait plus touchante. Il était dans cet état que montre admirablement saint Augustin quand il dit : « J'aimais à aimer. » Comme René, il désirait les orages. Il avait la curiosité des joies et des douleurs. Moins de deux ans auparavant, il avait confié à son ami de Virieu le vague de son âme :

Je sens, lui avait-il dit, mon cœur aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse. Je ne sais quelles idées vagues et sublimes et infinies me passent au travers de la tête à chaque instant; le soir surtout, quand je suis, comme à présent, enfermé dans ma cellule et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. Oui, je le crois, si, pour mon malheur, je trouvais une de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur la terre aime jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends...².

Cette figure de rêve, cette apparition vague, Madame Charles, avec ses bandeaux noirs et ses beaux yeux battus, la réalisa.

En la voyant pour la première fois, le jeune Lamartine la reconnut et l'aima. Mais qu'il l'ait aimée « autant que l'homme sur la terre aime jamais », c'est ce dont on peut douter; il était capable, sans doute, d'effusions religieuses, d'emportements lyriques, d'amoureuses ardeurs, si vous voulez; mais il avait sa part de cet égoïsme qui est une des vertus de l'homme de génie. Ces amants sonores, ces mélancoliques éloquents, ces René et ces Raphaël se regar-

1. *Raphaël*, pp. 22-24.

2. *Correspondance de Lamartine*, publiée par Madame Valentine de Lamartine. Paris, 1863. In-8°, tome II, p. 58.

daient aimer, s'écoutaient gémir et ne prenaient de trouble et de douleur que ce qu'il en fallait pour agiter mélodieusement leurs phrases. Sans doute, Lamartine aima Julie. Mais elle fut surtout pour lui un motif lyrique dont il tira des effets merveilleux.

Nous n'avons pas à chercher ici quels liens les unirent, jusqu'où ils poussèrent l'abandon du cœur et des sens, et s'ils gardèrent jusqu'à la fin, sur le lac du Bourget et sous les arbres de Meudon, cette chasteté lascive uniformément répandue dans toutes les scènes de *Raphaël*. Ce roman, où le poète ne se cache que pour s'admirer plus à l'aise, n'est point un témoignage qui s'impose. On n'y entend guère l'accent de la nature et il serait très hasardeux de tenter d'y démêler le vrai du faux. Lamartine composa cet ouvrage vingt ans après l'année où il avait aimé. Parvenu alors au midi lumineux de sa vie, il avait contracté des habitudes d'éloquence, et son génie abondant jeta beaucoup d'eau tiède sur des cendres refroidies. La *Correspondance* qui a été publiée donne au contraire, pour les années 1816 et 1817, des indications sûres, mais trop incomplètes. C'est encore dans les *Méditations* qu'il faut chercher l'empreinte toute chaude de l'amour. C'est *le Lac*, *l'Immortalité*, *le Temple*, *le Crucifix*, qui peuvent nous révéler le mieux les joies et les douleurs dont ces poèmes sont le retentissement harmonieux et vague.

Encore ne faudrait-il pas trop épiloguer. Une première version du *Lac*, retrouvée dans les papiers du poète, et publiée par les soins pieux de sa nièce, Madame de Cessiat, a paru à quelques-uns très significative. On y lit ces *délices sublimes*, au lieu de ces *extases sublimes*. « *Extases*,

L'ELVIRE DE LAMARTINE

nous dit-on, s'accordait avec une entière pureté de sentiments; mais *délices* nous prouve que Julie n'avait rien refusé à son compagnon de barque. *Délices* est une révélation. » C'est peut-être donner trop de précision à la langue poétique de M. de Lamartine. De plus, on ne remarque pas qu'il y avait *délices, délices rapides* une vingtaine de vers plus haut, dans toutes les éditions; cela se chantait durant la jeunesse de nos mères :

O temps, suspends ton vol! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours!
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours.

Je ne vois pas bien comment *délices sublimes* serait plus compromettant pour Madame Charles que *délices rapides*. Ce devrait être plutôt le contraire, car enfin on peut se figurer des délices rapides et l'on ne sait pas précisément ce que c'est que des délices sublimes.

Quant au sentiment général du poème, on ne peut s'y tromper; c'est celui d'un amour entier, d'un abandon sans réserves. *Le Lac* est le plus voluptueux des chants funèbres. Tout y est avoué. Dans *Raphaël*, l'amant retira expressément les aveux du *Lac*.

Le mystère subsiste. Peut-être sera-t-il dévoilé un jour. Peut-être les lettres de Julie à M. de Lamartine existent-elles encore. Le poète, parlant sous le nom de Raphaël, dit qu'il les a détruites.

Je les ai retrouvées toutes, ces lettres. Je l'ai feuilletée page à page, cette correspondance, classée et reliée soigneusement, après la mort, par la main d'une pieuse amitié; une lettre répondant à

l'autre, depuis le premier billet jusqu'au dernier mot écrit d'une main saisie déjà par la mort, mais que l'amour affermissait encore. Je les ai relues et je les ai brûlées en pleurant, en m'enfermant comme pour un crime, en disputant vingt fois à la flamme la page à demi-consumée pour la relire encore!... — Pourquoi? me dis-tu. — Je les ai brûlées parce que la cendre même en eût été trop chaude pour la terre, et je l'ai jetée aux vents du ciel!¹

Ce motif ne satisfait pas une sévère raison; à vrai dire, il est à peu près inintelligible. On ne conçoit pas, si ces lettres étaient innocentes, que Raphaël ait détruit les monuments de la vertu de Julie. Mais il se peut qu'il ait dit là ce qu'il avait dessein de faire et non ce qu'il fit réellement. Il se peut que, chastes ou passionnées, brûlantes d'un feu pur ou profane, les lettres de Julie subsistent encore et que le cahier relié soit gardé quelque part. Très souvent des lettres d'amour se retrouvent, qu'on croyait perdues. Il en coûte d'anéantir ces restes fragiles et durables, ces témoins des heures envolées, cet entretien des chères douleurs. Nous sommes tous ainsi : les reliques nous sont sacrées. Quelle est donc cette belle pénitente du dix-septième siècle qui, pour sauver son âme, quitta son amant et le monde, et puis se révolta contre son directeur spirituel, qui exigeait d'elle encore le sacrifice d'un portrait? Le souvenir du bonheur nous est plus précieux que le bonheur même, sans doute parce que le présent nous échappe et que nous ne vivons vraiment que dans le passé. Si l'on en croit M. Alexandre, le plus sincère et le plus vrai des hommes, les lettres de Julie ont été trouvées à Saint-Point, dans le cabinet du poète, au

1. *Raphaël*, p. 137.

fond d'un tiroir secret où il les avait cachées avec le manuscrit de sa mère. A ce sujet, nous ne pouvons que dire avec M. Félix Reyssié : « Ce n'est pas à nous de soulever le voile qu'a voulu étendre Lamartine sur cette correspondance. C'est à Madame Valentine de Lamartine seule de le faire¹. » Si le cahier relié des lettres sur fin papier de Hollande existe, il sera publié un jour.

V

Madame Charles parla à Lamartine de M. de Bonald, dont elle était l'amie et qui venait aux thés de l'Institut. Le jeune poète fit une ode au grand écrivain catholique. Comme les comparaisons sont essentielles à la poésie lyrique, il compara M. de Bonald au chêne contre lequel écume le torrent et à Moïse gravant sur le Sinaï les Tables de la Loi. Il a pris soin, plus tard, de nous avertir que son inspiration « n'était pas la politique, mais l'amour ». « Peu importait, dit-il, que M. de Bonald connût ou non ces vers : ma récompense était dans le sourire que j'obtiendrais le lendemain de mon idole². » Il lui lut son ode. Il crut voir qu'elle était étonnée et pleine d'admiration, bien qu'elle n'aimât pas beaucoup les vers, et encore moins la philosophie théologique. Nourrie dans la science du XVIII^e siècle, elle n'avait aucun sentiment romantique et religieux, et le spiritualisme de son nouvel ami lui semblait une grande rêverie. Mais elle s'empressa d'envoyer

1. *La Jeunesse de Lamartine*, in-18, p. 193. Paris, 1892.

2. *Méditations*. — Commentaires du *Génie*.

l'ode à M. de Bonald, désireuse sans doute de ménager à un jeune inconnu, sans fortune et sans état, la protection d'un homme illustre.

Je ne rappellerai ici aucune autre circonstance du mémorable séjour d'Aix. Nous n'avons sur cette époque d'autre source que *Raphaël*, où la vérité et la fiction coulent trop mêlées. Au mois de septembre 1816, Julie, de retour à Paris, écrivait au baron Mounier la lettre que voici :

Ne vous laissez pas, monsieur, de voir de mon écriture. Ma pauvre tête est si faible que les idées dans lesquelles mon cœur n'est pour rien sont fugitives comme l'ombre et ne laissent pas plus de traces qu'elle. Je ne me rappelle pas ce que vous avez bien voulu me dire relativement au général Dijesa. Faut-il encore une fois copier la demande de mon neveu, y joindre la lettre de M. de Vaudreuil¹ et la lui renvoyer directement? Ou bien auriez-vous un moyen pour qu'elle lui fût remise de manière à ce qu'il la remarquât et qu'on pût avoir une réponse? Ce serait un vrai service. Je n'espère aucun succès de nos tentatives; mais rien ne m'étant plus insupportable que l'incertitude, je serais bien aise d'en sortir. Si l'influence des Princes est telle qu'on la dit, ne ferais-je pas bien de tâcher de faire apostiller le mémoire de Loménie par Monsieur? Je crois que M. de Vaudreuil ne se refuserait pas à le lui demander et vous savez peut-être qu'il est très aimé de ce bon Prince. Ce qui décourage, c'est la prestesse qu'il faut mettre à toutes ces démarches avec la presque certitude d'arriver toujours trop tard. Veuillez une dernière fois me donner votre avis.

Puisque je vous écris, laissez-moi, monsieur, vous parler de votre charmante femme. Oh! non, ce n'est pas le désir de dire une chose agréable qui me fait parler de l'impression qu'elle a faite sur moi. Comment n'être pas touchée de ses grâces, émue par le son de sa voix et pénétrée de son doux accueil? Quand elle m'a dit, avec ce sourire d'une mère adorable, qu'elle avait eu l'envie de m'envoyer

1. J.-H. François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, né à Saint-Domingue, le 2 mars 1741; pair de France, le 4 juin 1814, et lieutenant général en septembre suivant. — Il avait été, sous l'ancien régime, gouverneur des îles françaises Sous-le-Vent.

son enfant le matin, je ne puis vous dire ce qui s'est passé en moi. Mon cœur s'est gonflé et j'aurais eu le besoin de lui dire avec des larmes que j'étais indigne de tant de bontés, mais que, si elle me permettait de continuer avec elle des rapports auxquels je tiens à présent comme à ceux que j'ai avec vous, je les mériterais un jour. La crainte de paraître exagérée ou sensible hors de propos fait retenir comme cela beaucoup de mouvements qu'au fond je crois bons, mais auxquels on ne peut se laisser aller qu'avec d'anciens amis. Comprenez celui-là, monsieur, et qu'il vous fasse perdre le souvenir de tous les autres.

Cette lettre est écrite à une date décisive de la vie de Julie, qui vient de laisser à Aix M. de Lamartine. Sa santé n'est pas meilleure; elle est toujours occupée à solliciter pour des proches, pour les gens qui l'entourent; elle met toujours dans l'amitié une exaltation étrange. Elle n'a pas changé. La lettre suivante nous intéressera davantage. Madame Charles l'écrivit à une date que l'on ne saurait fixer précisément, mais qu'il faut renfermer entre les mois de janvier et d'avril 1817. Alphonse de Lamartine était alors à Paris depuis la fin de décembre 1816, et elle le voyait tous les jours.

C'est à grand'peine que le jeune poète avait pu faire ce voyage. Ses parents étaient alors dans une gêne étroite. Pour obtenir le peu d'argent qui lui était nécessaire, il lui avait fallu recourir à la ruse. Il avait prié son ami de Virieu de l'appeler à Paris.

Écris-moi, lui avait-il dit, dans ta première lettre, que tu m'engages à venir à Paris, que tu pourras peut-être m'être utile, m'aider à me caser dans quelque bonne sous-préfecture, cela engagera beaucoup mon père à me donner les moyens d'y aller en effet¹.

1. *Correspondance*, t. II, p. 97.

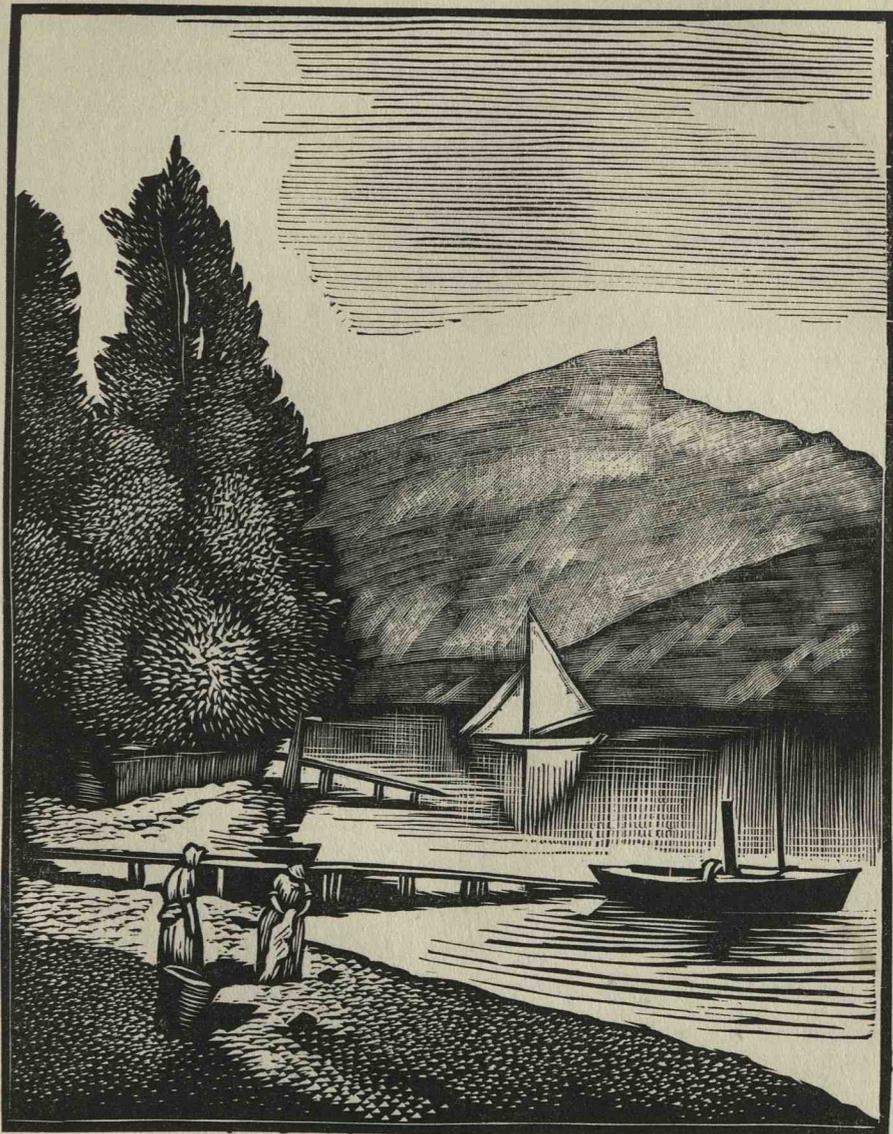
M. de Virieu fit ce qu'on lui demandait et l'artifice réussit. La bonne mère s'imposa tous les sacrifices pour que son fils ne manquât pas cette occasion d'entrer dans la diplomatie. Elle vendit une charmille, et l'amoureux partit à la fin de décembre. M. de Virieu lui donna l'une des deux chambres qu'il habitait dans l'ancien hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin. Madame Charles présenta à son mari le jeune ami d'Aix. Lamartine vit le vieux physicien. Il le vit avec ces yeux qui adoucissaient et vaporisaient tout, et il en fit plus tard, dans *Raphaël*, un portrait qui pêche par un excès d'abondance et de suavité. Je le réduis ici aux traits essentiels.

Les traits de cet homme illustre, dit le pseudo-Raphaël, étaient réguliers comme ces lignes pures des profils antiques que le temps décharne un peu sans les altérer. Ses yeux bleus avaient le regard adouci mais pénétrant d'une vue usée qui regarde à travers une brume légère. Sa bouche était fine... enjouée... Ses cheveux, éméchés par l'étude et par l'âge, avaient la souplesse et les inflexions d'un duvet de cygne. Ses mains étaient effilées et blanches'...

Au risque d'interrompre la suite d'une correspondance qui maintenant touche à sa fin, nous rechercherons si l'on peut saisir plus exactement que n'a fait Lamartine l'aspect de cet aimable homme que quelques lettres retrouvées nous ont fait connaître et aimer.

La ville de Cluny garde dans son musée un portrait au pastel du physicien Charles; c'est un ouvrage de Pasquier, membre de l'Académie royale de peinture. Ce portrait vient du frère de Charles qui était, en son vivant, curé de Saint-Paterne, à Orléans. Je ne l'ai pas vu. Mais

1. *Raphaël*, p. 164, 165.



M. Félix Reyssié nous apprend, dans son livre sur la jeunesse de Lamartine, que le vieux savant y ressemble assez à l'image que M. de Lamartine a vagement tracée dans *Raphaël* : « La physionomie, dit M. Reyssié, est fine, intelligente : les yeux sont bleus, riants, expressifs ; le front est haut ; les cheveux blancs, rares sur le sommet de la tête, s'envolent en ailes de pigeon sur les tempes. Les lèvres sont minces, bien découpées, spirituelles, prêtes à décocher le trait. Vêtu d'un habit de soie de couleur grisâtre, il tient à la main droite un jonc à boule d'ivoire¹. » Cela donne une idée très agréable de M. Charles. Il faut croire que c'était un vieillard d'une physionomie avenante et belle. Son buste, mis après sa mort dans la mairie de Beaugency, sa ville natale, « est, m'écrit M. Jules Lemaître, le buste d'un très joli homme, cheveux bouclés, front noble, nez droit un peu long, visage aminci par le bas, une expression de finesse et de douceur ». Le buste qu'on voit à la bibliothèque de l'Institut et quelques bons portraits de peu de temps postérieurs à l'ascension qui le rendit célèbre, donnent plutôt l'idée d'une belle figure et d'un esprit satisfait, assuré, content de soi et des autres.

Une lithographie de J. Boilly, datée de 1820, nous donne à souhait le bonhomme Charles, tel qu'on se le figure écrivant à M. Morel de Vindé ce que disait la vieille à Candide et à Mademoiselle Cunégonde. On conçoit que chacun répétait en le voyant : « Vous avez bon visage. » La face s'est épaissie, les joues sont tombées, le menton est lourd. Le nez, très large à la racine, est gros et busqué. La bouche

1. *La Jeunesse de Lamartine*, pp. 190 et 191.

reste fine et le regard beau. C'était un aimable vieillard. Il ne porte plus le catogan. Les cheveux abondants et sombres, taillés à la Titus, retombent sur le front dans un si beau désordre qu'on craint que ce ne soit le chef-d'œuvre d'un artiste en perruques. Rien dans ce visage très plaisant qui rappelle le fantôme pensant qu'a vu, ou cru voir, l'amant d'Elvire; rien qui fasse songer, comme l'octogénaire de *Raphaël*, aux vieillards troyens, n'ayant ni chair ni sang et semblables aux cigales¹.

1. Voici la description des portraits de Charles que j'ai eus sous les yeux :

1. — Profil tourné à droite. Médaillon élevé dans les airs par des cordes. Au fond, un ballon entrevu à travers les nuées. Au-dessus, un aigle tenant entre ses serres un fanion portant cette légende :

CHARLES AUX THUILLERIES
Le 1^{er} DÉCEMBRE M. DCCLXXXIII.

Au-dessus :

*Jusqu' alors sans égal,
Le Monarque des airs y suivit son rival,*

Au-dessous :

*Gravé par S.-C. Miger, graveur du roi. — A Paris,
chez Miger, la grande Maison neuve. Place de l'Estrapade.*

2. — Portrait satyrique.

Profil tourné à droite.

Médaillon avec exergue : Charles P. de Physique. Au-dessous du médaillon, un cartouche représentant une foule d'hommes s'efforçant de tirer Charles du char de son aérostat, avec cette légende :

Moi, premier, M. Charles.

Au-dessous :

*Charles par un prodige a terrassé l'envie,
Par l'éloquence, le génie,
Le savoir, l'intrépidité,
Il assure ses droits à l'immortalité.*

Se vend à Paris chez Frieze, graveur, rue de Harlay, maison de M. Berthoud.

Ce profil tourne à la caricature par l'effet du front trop fuyant, du nez énorme et busqué, de la bouche entr'ouverte.

3. — Le même retourné.

Profil tourné à gauche.

4. — Profil tourné à droite, dans un médaillon surmonté d'un nœud Louis XVI.

Un cartouche placé au-dessous du médaillon porte :

L'ELVIRE DE LAMARTINE

M. Jules Lemaître possède à Tavers, près Beaugency, la maison où le physicien se retira pendant la Terreur et dans laquelle il revint, jusque dans les premières années de la Restauration, tant que le mal dont il était atteint, la pierre, lui permit d'aller en voiture. On l'appelle encore la maison Charles. Dans un de ces exquis *Billets du matin* envoyés au *Temps* en 1889, notre confrère décrivait cette maison. « Elle n'est pas belle, disait-il; ce n'est qu'une grande maison de paysans. Mais il y a au premier une chambre assez vaste, avec une large fenêtre, d'où l'on voit de beaux prés et, à l'horizon, de l'autre côté de la Loire, la ligne bleuâtre des bois de Sologne¹. » M. Lemaître, qui est en ce moment même à Tavers, m'écrit, de la chambre de Charles, qu'il y a encore dans le pays deux vieux vigneron qui se souviennent de l'avoir vu. « C'était un fort brave homme, pas fier, et qui causait volontiers avec les habitants. On retrouve plusieurs fois son nom dans les registres de l'état civil du temps de la Révolution, au bas d'actes de

CHARLES AUX THUILLERIES

le 1^{er} décembre 1783.

Légende :

*Jusqu'alors sans égal,
Le Monarque des airs
Y suivit son rival.*

A Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques, à la Ville de Coutances.

NOTA. — Quelques exemplaires de ce portrait, sans nom d'éditeur ni légende, portent dans le cartouche, où figurait le nom de Charles, celui du marquis de Villette.

5. — Profil tourné à gauche. Les accessoires du n^o 1 sont reproduits sur cette gravure et retournés. Mais le profil semble procéder du n^o 4. Le visage est moins gras, moins court que dans 1, 2 et 3.

Légende :

Charles aux Tuileries, le 1^{er} décembre 1783.

Signature : *P.-J. Tavenard, sculp.*

1. Voir l'Appendice, VI.

naissance ou de mariage. » Ou je me trompe bien, ou les lettres que j'ai publiées confirment cette impression et laissent deviner un brave homme, à la fois ingénu et fin, très simple, très affectueux, et ayant su garder, à travers les maux de la vie, une gaieté courageuse et charmante pour orner sa vieillesse.

Julie recevait tous les soirs les amis de son mari dans sa chambre ou dans son salon. C'était, pour l'ordinaire, Suard, Lally-Tollendal, Lainé, Rayneval, M. de Bonald et le baron Mounier, à qui elle adressa la lettre suivante, entre plusieurs autres, pendant le séjour de Lamartine à Paris :

Ne vous lasserez-vous pas, monsieur, d'avoir assez de bonté pour permettre que tout ce qui se plaint s'adresse à vous? Voilà que moi aussi je suis du nombre des importuns; mais comment refuser à M. de St-Morys de mettre une enveloppe à sa lettre? Vous lui serez utile si vous le pouvez, j'en suis bien sûre; car vous n'êtes pas du nombre de ceux qui ne connaissent que la haine entre les partis. Vous tendez la main à tout le monde; aussi comme on vous distingue, et combien vous êtes béni!

J'ai dit à M. de Lamartine votre bienveillance pour lui. Il en est fort touché et, s'il n'a pas été vous remercier encore, c'est que sûrement il est malade. Je voudrais bien que nous parvinssions à faire quelque chose qui fût agréable à cet intéressant jeune homme et à sa famille. J'aimerais à leur rendre un peu du bien qu'ils m'ont fait.

Je suis encore trop souffrante pour aller trouver votre aimable femme. Dites-lui que c'est la privation que je sens le plus. Votre amitié à tous deux m'est plus chère que jamais, et je ne puis seulement pas aller vous dire que je la sens et que je l'aime de toutes les facultés que de longues douleurs m'ont laissées.

JULIE.

Samedi soir 8.

De vos nouvelles, je vous en prie. J'embrasse tendrement mon amie Adrienne.

Nous savions déjà par les confidences de pseudo-Raphaël, que Madame Charles avait recommandé obligeamment son jeune ami au baron Mounier. Lamartine nous apprend, en effet, qu'il fit, à cette époque, un mémoire sur le rôle de la noblesse dans une démocratie. « Julie, ajoute-t-il, à qui j'avais prêté ce manuscrit pour la mettre de moitié dans mes travaux comme dans ma vie, l'avait fait lire à un homme distingué de sa société intime, pour le jugement duquel elle avait une extrême déférence. C'était M. M... (Mounier), digne fils de l'illustre membre de l'Assemblée constituante, longtemps secrétaire particulier de l'empereur, alors royaliste constitutionnel : un de ces esprits qui n'ont point de jeunesse, qui naissent mûrs et qui meurent jeunes en laissant un grand vide dans leur temps¹. »

La lettre précédente donne aux choses leur véritable physionomie. L'obligeante Julie pousse dans le monde un jeune homme qui l'intéresse. Elle lui fait des relations. D'abord M. de Bonald, puis M. Mounier. Celui-ci ne fut pas inutile à Lamartine, qu'il présenta à M. Rayneval, chef de la chancellerie au ministère des affaires étrangères. Il se trouvait donc que M. de Virieu n'avait pas trompé Madame de Lamartine autant qu'il aurait pu craindre. On se coulait dans la diplomatie. Vous avez remarqué sans doute que Madame Charles parle comme si elle était connue des parents d'Alphonse de Lamartine, et comme si elle avait reçu d'eux quelques bons offices. « J'aimerais, dit-elle, à leur rendre un peu du bien qu'ils m'ont fait. » Il ne subsiste, ni dans le *Journal d'une mère*, ni dans la *Correspondance*

1. *Raphaël*, p. 156.

publiée, aucune trace de relation entre Madame Charles et la famille de Lamartine. La mère du poète ignore toujours les sentiments de son fils pour Julie, et, si elle soupçonna une femme dans les mélancolies du jeune homme, ses soupçons ne se précisèrent point. Mais ce n'est point une raison pour accuser Madame Charles d'avoir eu recours devant le baron Mounier à un petit artifice de langage.

Les perpétuelles demandes de services où s'emploie cette dame nous mettent à chaque instant sous les yeux des noms nouveaux. Celui de M. de Saint-Morys n'est pas tout à fait inconnu. Le comte de Saint-Morys, ancien émigré, était alors lieutenant des gardes du corps. C'était un royaliste voltairien et un homme d'esprit. Il fut tué en duel à Paris, le 21 juillet de cette même année 1817.

Pseudo-Raphaël parle beaucoup des promenades que, durant son séjour à Paris, il faisait seul à pied avec Madame Charles dans les bois de Fleury et de Meudon. « Le vieillard, dit-il, encouragea ces courses dans les belles forêts autour de Paris¹. »

Ils s'asseyaient sous les arbres, et l'on nous dit même que, sous un de ces arbres, Julie, athée jusque-là, crut subitement en Dieu. Mais nous voyons que Madame Charles était bien malade pour courir les bois l'hiver et, comme nous savons d'ailleurs qu'en mai Lamartine avait déjà quitté Paris, il reste peu de temps pour ces courses amoureuses.

Lamartine alla à Moulins, puis à Mâcon. Ils ne devaient plus se revoir.

1. *Raphaël*, p. 186.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

En juin 1817, Madame Charles écrivait au baron Mounier :

Je ne puis assez vous dire le plaisir que vous me faites en me procurant le moyen d'être utile à cet estimable M. Trouvé. Si vous le connaissiez, vous sauriez quels torts on a envers lui. J'insiste pour que vous ne présentiez pas son nom à M. de C... Je suis sûre qu'il me saurait très mauvais gré de lui faire ce qu'il appellerait une bassesse. Il ne faut pas gâter une vie pure pour un misérable intérêt. Mieux vaut cent fois une souscription de moins.

Je vous envoie *le Moniteur de Gand*. Je vous le réserve depuis que je sais que vous ne l'avez pas. Mais j'en ai inutilement fait chercher un numéro qui me manque et que j'attendais pour les faire relier et vous les présenter ayant au moins une enveloppe.

J'espère qu'il vous sera plus facile qu'à moi de le compléter et tel qu'il est il trouvera toujours sa place dans quelque coin autour de vous. Pour moi, j'aime à vous l'offrir et j'aime à mettre sous vos yeux quelque chose qui vous parle de mon amitié. Vous n'aurez jamais de souvenir d'un sentiment plus vrai et plus solide.

A minuit, jeudi.

Elle avait la maladie des recommandations. Ce baron Trouvé n'était pas du tout intéressant. C'était un personnage agité, turbulent et d'une inconstance extraordinaire, même pour l'époque. Que nous dit-elle, qu'on a eu des torts envers M. Trouvé? Ancien rédacteur en chef du *Moniteur universel*, Trouvé fut, pendant quelques jours, secrétaire général du Directoire, puis diplomate, puis membre du Tribunat. La Restauration, qui le trouva préfet de l'Aude, le maintint dans ce poste. Mais il y déploya un royalisme tellement furieux et persécuteur, que M. Lainé dut se séparer d'un serviteur compromettant. Il le destitua le 26 septembre 1816. Voilà le tort qu'on fit à M. Trouvé.

Madame Charles, dont la santé donnait alors les plus

grandes inquiétudes, passa l'été à Viroflay, près Versailles. De là, elle écrivait le dimanche 20 juillet au baron Mounier :

Dimanche, 20 juillet.

Quel ami êtes-vous devenu, monsieur? Quoi, pas un mot de quinze jours et pas plus de signe de vie que si j'étais à la Chine! Ah! que je voudrais être comme vous, ne vous plus aimer du tout et ne m'occuper dans ma solitude que du chant du rossignol! Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Je vous désire dans ces bois et je me rappelle avec tristesse que j'y ai vu votre aimable femme et vous, et que j'y suis seule.

Ma santé n'est pas assez bonne pour que j'aille à Paris. J'ai été passer deux heures avec mon mari et c'était un jour de si ennuyeuses souffrances que je n'ai pas pu aller vous voir.

Si vous voulez que j'écrive, soyez assez bon pour me faire faire chez votre bon papetier une provision de papier semblable au vôtre, de votre encre bien noire, de votre cire, de vos bonnes plumes taillées à l'anglaise. Je n'ai plus rien de tout cela et c'est comme si je manquais d'eau à boire.

S'il vous était possible de faire porter le tout dans une boîte, mardi matin, chez moi, je l'aurais le soir ici.

Vous voyez si, malgré tous vos torts, j'ai besoin de compter sur vous. — Venez donc. Je vous assure qu'on est bien ici. J'embrasse tendrement votre chère Wilhelmine, vos chers petits anges et j'attends et je désire toute la famille. J'aurais bien aussi à prier madame Mounier de me faire faire quelques emplettes, mais je crains l'indiscrétion. Pour vous, monsieur, il faut bien que vous ayez les charges de l'amitié puisque vous en avez le profit.

JULIE.

Je vous recommande mon pauvre François.

Des nouvelles, des nouvelles, je vous en prie. On ne sait ce que c'est dans mes bois. Adieu, monsieur.

A Viroflay, par Versailles. Maison de M. Labé.

Ce qui frappe dans cette lettre, c'est l'exaltation croissante de l'amitié. Je laisse à juger aux grands connaisseurs des âmes, si ces ardeurs amicales peuvent se concilier dans une femme avec les soins d'un ardent amour, si cette Julie enfin, si occupée de la famille Mounier, mari, femme, enfants, peut tout à fait être la Julie de *Raphaël*.

Ce doute grandira quand on aura sous les yeux la lettre suivante. Elle est datée de Viroflay le 15 septembre 1817.

C'est la dernière qui soit entre mes mains. Julie, quand elle l'écrivit, n'avait plus guère que trois mois à vivre. Elle était très malade. L'absence et le silence de M. Mounier, alors chez sa sœur à Grenoble, lui causaient une tristesse qu'elle sut exprimer avec abondance et d'une façon touchante :

Viroflay, 15 septembre 1817.

Je ne sais, monsieur, ni où vous prendre ni si vous allez nous revenir. Vous gardez avec moi un bien cruel silence. Quand j'examine tout ce que j'ai perdu auprès de vous et que je vois les mois et les semaines qui s'écoulent augmenter encore ces pertes irréparables et si douloureuses, je me demande s'il n'y a pas de ma faute, et il faut bien qu'oui. Mais je ne suis pas moins à plaindre, car, assurément, l'intention n'y est pas et Dieu sait si je vous regrette! Enfin, passons sur ces amertumes. La vie en est pleine et on a beau la repousser de toutes ses forces, elle est longue, bien longue!

Vous êtes, vous, monsieur, des heureux de ce monde; cette pensée me console. Elle me prouve que le ciel est juste. Elle m'avertit que j'aurais tort de troubler vos plaisirs; que peut-être j'aurais mieux fait de ne pas vous dire ce qui précède. Ne vous y arrêtez pas. Ce n'est pas moi qui voudrais, pour un épanchement qui me soulage, rembrunir une seule minute de votre vie.

Je devais vous écrire aussi. Je vous l'avais promis, et je comptais y trouver des jouissances : hélas! je ne l'ai pas pu. Votre départ m'a porté malheur. J'étais déjà accablée sous le poids de la souffrance

et de mille impressions pénibles, mais la maladie n'était pas encore la plus forte, c'était moi. — Après avoir couru pour notre affaire pendant quelques jours et après avoir acquis la certitude que vous l'aviez arrangée par vos bonnes et pressantes recommandations, je suis revenue ici pour me reposer. Mais j'y apportais la fièvre, une maladie de poitrine qu'on appelle, je crois, un catarrhe suffoquant et de grands maux de nerfs. C'est avec toutes ces gentillesses que je vis depuis plus de cinq semaines sans presque avoir quitté mon lit; et c'est tout au plus si je puis vous dire que cela va mieux. Le seul bien sensible que j'aye obtenu depuis quelques jours, c'est de pouvoir passer deux ou trois heures assise dans mon jardin. Le reste du tems je vous ferais pitié. — Je n'ai pas été absolument sans secours. Un médecin de Versailles vient me voir. Le bon M. Alix a même quitté son lit pendant vingt-quatre heures pour venir auprès du mien. Mais, du reste, ma solitude a été complète et, ce qui est presque intolérable dans cet état, je suis sans femme de chambre faute de pouvoir en chercher une.

Madame Mounier, à son retour, voudra bien, j'en suis sûre, se charger de ce soin pour moi, qui devient de jour en jour plus pressant. Je voudrais qu'elle fit la bonne action de *séduire* celle qu'elle m'a fait espérer quelque tems. Je suis si malade, j'ai tant besoin d'une femme douce, entendue et soigneuse, que je me persuade qu'on ne ferait pas un grand mal en l'ôtant à une belle dame qui trouvera partout à se faire habiller et coiffer, pour la donner à une pauvre femme qui ne trouvera peut-être nulle part les qualités que celle-là réunit. Peut-être aurions-nous tort cependant, et je m'en réfère là-dessus à votre bon jugement à tous deux. Mais je me recommande toujours à votre chère Wilhelmine pour me faire chercher une femme quelconque qui me serve sans me faire parler; car un des plaisirs que procure la maladie que j'ai, c'est de faire presque entièrement perdre la voix.

Pardon de vous parler si longuement de moi. Ce n'est pas que je ne pense à vous, que je ne vous aye suivi longtems et que je n'aye senti le bonheur que vous avez goûté en retrouvant cette sœur comme il n'y en a point, dont vous avez été si longtems séparés. Il m'est arrivé bien des fois de m'indentifier avec vos scènes de famille, de prendre ma part des larmes et de la joie, d'écouter d'une

L'ELVIRE DE LAMARTINE

oreille attentive vos intéressants entretiens et de vous suivre jusques dans ces montagnes où vous êtes né et que j'aime sans les avoir encore vues. — Mais ces traits fugitifs se sont bientôt effacés. Pour se maintenir, ces douces illusions auraient eu besoin de vos récits, qui m'ont manqué. Aussi, à présent, je ne vois plus que dans un nuage, vous, votre ange de femme, mes chères petiotes; et je vous vois si loin, si loin, et je suis sur votre retour tellement dans le vague que j'en pleure.

Voyez la sottise d'aimer des ingrats? C'est égal, je ne m'en corrigerai pas. Je ne sais si vous reconnaîtrez mon visage, mais mon âme venez parler à elle et vous verrez si elle a changé. J'aimerai toute ma vie le mari, la femme, les enfants; je ne peux pas faire autrement.

Adieu, monsieur, me voilà bien accablée quoique je me sois reposée souvent. Vous n'aurez rien de Paris et même de Viroflay, car je ne sais plus comment se portent mes bois. Mon mari est bien. Il ira sûrement vous voir à votre arrivée. C'est un plaisir que je lui envie et dont je jouirai bien tard si vous ne pouvez pas venir me trouver. Comme j'ai du moins du repos dans ma retraite, j'y resterai jusqu'à ce que les pluies et le froid m'en chassent et cela peut me mener jusqu'à la fin d'octobre.

Caressez bien pour moi ma chère Adrienne qui m'aura oubliée aussi, et embrassez à mon intention les grosses joues de Tine-tine. Que j'aime ce petit monde! Mais que j'aime donc aussi leur mère et pourquoi ne le lui dirais-je pas? Vous le savez, vous, monsieur, si elle m'est chère et si je sens sa grâce, son charme, ses vertus! Dites-lui donc de m'aimer un peu, et vous, si tout n'est pas anéanti, rendez-moi un peu d'amitié.

Le lendemain du jour où la pauvre malade écrivait avec tant de peine cette lettre affectueuse et triste, Lamartine, de retour à Aix, où il ne l'attendait point, commençait l'ode au *Lac*, qu'il termina sept jours après, le 23 septembre. Il la savait perdue et la chantait déjà comme une morte.

Le mois suivant, il écrivait à mademoiselle de Canonge, confidente de ses sentiments :

Rien n'a changé qu'en plus mal dans la santé de la personne dont je vous ai parlé et je ne puis, à chaque courrier, attendre que la confirmation de mon malheur ou recevoir les détails d'un état pire que la mort; elle serait un bienfait pour tous deux et j'en suis à cet excès de la désirer pour elle et pour moi¹.

Ce funèbre désir fut exaucé. Julie Charles, après quelques jours de rémission où elle sentit moins son mal, mourut à Paris le 18 décembre, dans la trente-sixième année de son âge. On dit qu'elle mourut en chrétienne, convertie par les soins de M. de Bonald. M. de Virieu prit le crucifix qu'on avait placé sur le lit mortuaire et l'envoya à Lamartine. A la nouvelle de cette mort, le poète erra trois jours et trois nuits dans les bois. Puis il se mit à travailler à une tragédie de Saül et à des comptes rendus pour l'Académie de Mâcon. La vie l'avait repris. C'est une de ces grandes misères dont parle Chateaubriand, à qui le vieil abbé Morellet répondait, dans son bon sens, que c'était, au contraire, un bonheur que les deuils ne fussent point durables.

Charles survécut de cinq ans et quatre mois à sa jeune femme. Il fut inhumé, seul, le 9 avril 1823, au Père-Lachaise.

Un de ses confrères de l'Académie des Sciences, M. de Rossel, prononça sur sa tombe un discours dans lequel il rappela le souvenir gracieux de la jeune femme à laquelle, je ne sais pourquoi, le vieillard ne fut pas réuni dans la mort :

Quoiqu'il fût doué d'une âme sensible, dit-il, il a vécu longtemps sans contracter de mariage; enfin, dans un âge assez avancé, il

1. *Correspondance*, t. II, p. 128.

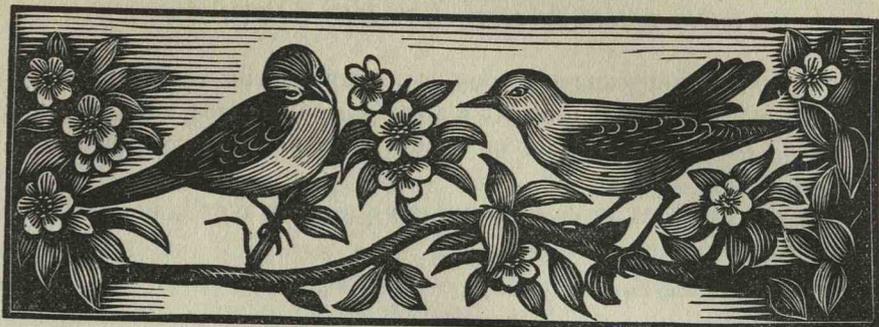
L'ELVIRE DE LAMARTINE

épousa une jeune femme aimable qui l'a précédé dans la tombe; il la rendit heureuse, comme tous ceux qui l'ont entouré, et n'a jamais cessé de lui prodiguer les soins les plus assidus¹.

La tombe du physicien occupe, dans la onzième division, l'allée qui porte le nom du poète Delille. En cette partie désolée et charmante du cimetière, le lierre recouvre les pierres moussues des tombes, sur lesquelles apparaissent çà et là des cippes rompus et des croix penchantes. Mais la tombe de Charles est entretenue par des parents pieux. Un petit fusain verdit devant la pierre funèbre.

1. *Académie Royale des Sciences. Funérailles de M. Charles.* In-4°, p. 4.





APPENDICE

I

Lettres de madame Charles.

Nous donnons ici les cinq lettres de notre dossier qui n'ont pas trouvé place dans le texte.

1

Je vous remercie mille fois, monsieur, de votre aimable intérêt. Je me suis trouvée un peu lasse hier, mais je suis restée chez moi le reste du jour à penser avec plaisir à cette promenade. — Je vais à quatre heures chez M. de Poix¹ avec M. C. ou M. de Landrieve. Si

1. Artur-Jean-Tristan Charles-Languedoc de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy, député de 1815 à 1816, et pair de France, né à Paris en 1771, mort en 1834. Servait dans les armées du roi à l'époque de la Révolution; il ne prit aucune part aux événements politiques; et à la deuxième Restauration, fut promu maréchal de camp en 1815, et lieutenant-général le 17 mai 1816.

Le 22 août 1815, élu député du grand collège de la Meurthe, il siégea dans la majorité de la Chambre introuvable.

Capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis et de la Toison-d'Or, il fut admis à siéger à la Chambre des pairs le 20 mars 1819.

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

je n'ai pas la jouissance de vous voir avant, seriez-vous libre après diner et vous conviendrait-il d'aller à neuf heures chez madame Suard? Je m'y rendrai de mon côté si je ne vous vois pas auparavant.

Je vais lire tout de suite l'ouvrage que vous avez la bonté de me prêter. Adieu, monsieur.

Mercredi, 10 heures.

2

J'étais sortie quand vous avez bien voulu envoyer chez moi. J'ai fait l'effort d'aller chez une femme de ma connaissance que je croyais malade: je rentre accablée. Il faut que j'aille chez madame S.¹, que je n'ai pas vue depuis quinze jours. Mais, je vous en prie, revenons chez moi avant le thé, afin que je puisse jouir sans contrainte de l'heure que vous me destiniez. Le monde m'est insupportable.

Voici les livres que vous avez eu la bonté de me prêter. Vous me pardonneriez d'avoir oublié de vous les renvoyer depuis quatre jours qu'ils sont lus. Je ne sais plus de quoi je me souviens.

Mercredi, 3 heures.

3

Donnez-moi, je vous prie, monsieur, de vos nouvelles ce matin. J'irais en chercher moi-même sans un long courrier et un peu de fatigue. J'espère que votre aimable femme n'en aura pas ressenti de notre course d'hier dans laquelle elle a été si bonne pour moi! Dites-lui, je vous en prie, combien je l'aime, et recevez pour vous-même l'expression d'un attachement que la réflexion, le tems et les comparaisons fortifient tous les jours.

Mercredi 11.

4

Je suis bien triste, monsieur, d'avoir perdu hier les momens que vous et madame Mounier vouliez bien m'accorder. Veuillez le lui dire et être assez bon pour me dédommager bientôt de cette priva-

1. Probablement madame Suard.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

tion. J'étais allée pour mes péchés chez madame S., où je me suis ennuyée mortellement. Je suis bien décidée à n'y plus retourner.

Je ne saurais trop vous remercier de l'accueil aimable que M. de Barante a fait à M. de L(andrieve). Dès qu'il lui a prononcé votre nom, il l'a comblé. Il lui a dit qu'il n'avait rien à refuser à une personne à laquelle vous vous intéressiez; que vous étiez son ami le plus cher; qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour vous être agréable, etc. — M. de Landrieve est sorti de chez lui pénétré, et il n'oubliera jamais non plus que moi la bienveillance qu'il faut que vous lui ayez accordée pour lui valoir une réception aussi parfaitement obligeante.

Ces Messieurs sont convenus que M. de L(andrieve) adresserait un nouveau mémoire à M. de Barante, plus explicatif que le premier. J'ai l'honneur de vous l'envoyer pour que vous veuillez bien l'appuyer par un mot. M. de L(andrieve) est convaincu que la grande affaire de la Direction tient au billet que vous ne refuserez pas d'écrire. Je vous le demande avec la confiance que je dois à votre intérêt.

M. de Landrieve me prie de vous dire qu'il serait heureux de vous voir; mais qu'il sait tous vos momens si occupés que la discrétion le retient. Je vous le mènerai cependant un jour pour avoir le plaisir de vous dire avec lui combien je suis reconnaissante et touchée.

Recevez, je vous prie, monsieur, et veuillez offrir à madame Mounier l'expression de mon attachement.

Jeudi 16 novembre.

5

J'ai déjà refusé, monsieur, d'aller avec madame de Tilly voir ce joli ballet. Je l'ai fait sans effort; le spectacle m'inspire toujours le même éloignement. Mais qu'il est loin d'en être de même de la perspective de passer quatre heures avec vous et votre aimable femme! C'est une jouissance que je sens vivement, quelque part que je la goûte, et je m'étonne moi-même d'avoir le courage de m'en imposer la privation. Il le faut cependant. Il faut tenir à quelque chose dans le monde et ne pas plus oublier, je crois, les promesses qu'on se fait à soi-même que celles que l'on fait aux

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

autres. — Remerciez mille fois madame Mounier de sa bonté. J'irai la voir demain matin pour me consoler de ne pas la voir ce soir. Pour vous, monsieur, je ne vous vois plus ; c'est un parti pris. Je suis tentée de dire comme madame Suard : J'espère que vous croyez à mes regrets.

Point de réponse encore de M. de Maleteste. Nous avons cependant une bonne lettre de M. de Vaudreuil, mais je ne sais qu'espérer quand je vois que rien ne marche et qu'on parle pourtant de l'organisation pour la fin du mois. Je suis assez triste de tous ces mécomptes dont je me prends au sort et non point à vous, vous le croyez bien. Je crois que vous m'avez servie comme l'eût fait mon frère si j'avais le bonheur d'en avoir un. Mais je suis habituée à ne réussir à rien. Je ne sais absolument que faire de mon pauvre Loménie. Je vous assure que j'ai souvent de la vie plus que je n'en peux porter.

Pardon de vous écrire sur ce ton. Je me reproche de rembrunir vos idées à vous à qui le bonheur sourit. Mille choses bien affectueuses, je vous prie, autour de vous et pour vous-même si vous voulez les agréer.

Mardi.

*
* *

De janvier à avril 1817.

Mille et mille remerciemens à l'aimable ménage qui veut bien s'occuper de moi. Je suis mieux ce matin et il faudrait que je souffrisse davantage pour ne pas aller demain soir jouir du seul plaisir que je trouve à Paris.

M. de Saint-Morys demeure hôtel de Valois, rue de Richelieu.

M. de Landrieve suivra tous les conseils que vous voudrez bien lui donner. Vous êtes pour lui, monsieur, d'une bienveillance que je sens jusqu'au fond de l'âme.

Je vous prie de recevoir et de partager avec madame Mounier les expressions de la plus affectueuse amitié.

JULIE.

II

Sébastien-Raimond Bouchaud
des Herettes,
propriétaire à Saint-Domingue.

Le 13 décembre 1815, Sébastien-Raimond Bouchaud des Herettes adressa au ministre de la marine, qui était alors le comte Beugnot, une demande à l'effet d'obtenir, comme propriétaire de Saint-Domingue, un secours dont il avait été privé depuis 1801 ¹.

Voici cette pièce :

*A Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État
au département de la Marine,*

Monseigneur,

Propriétaire d'une habitation située au Port-de-Paix (Isle Saint-Domingue), j'avais été admis à partager les secours accordés par le gouvernement aux malheureux colons.

1. Cette pièce et les suivantes sont conservées aux archives coloniales. — Personnel individuel. Dossier Bouchaud des Herettes.

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Privé de ces secours en l'an 1801, je suis forcé aujourd'hui de supplier Votre Excellence de vouloir bien me faire rétablir sur la liste des colons. Mon grand âge, le dénuement absolu où je me trouve ne me donnent que trop de droits à cette faveur que je sollicite.

J'ose espérer de votre justice, Monseigneur, que cette faveur ne me sera pas refusée.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monseigneur,
de Votre Excellence, le très humble
et très obéissant serviteur,

BOUCHAUD DESHERETTES

A Nantes, le 13 décembre 1815.

Le Comité des colons est prié de vouloir bien adresser la réponse à M. Charles, membre de l'Institut, au palais de l'Institut, à Paris¹.

Les deux attestations qui suivent furent jointes à la demande de Sébastien-Raimond Bouchaud des Herettes.

Nous, soussignés, habitans de cette ville de Nantes, colons propriétaires à Saint-Domingue et admis à recevoir les secours donnés par le gouvernement aux propriétaires dans les colonies, certifions à tous qu'il appartiendra que monsieur Sébastien-Raimond des Herettes, demeurant à Nantes, est propriétaire à Saint-Domingue.

En foi de quoi nous lui avons donné le présent.

A Nantes, le 13 décembre 1815.

Le Comte de BERLAYMONT,
Maréchal des camps et armées du Roy.

DELINÉE.

Vu par nous, officier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Nantes, pour légalisation de la signature Delinée apposée ci-dessus.

En mairie, à Nantes, le 11 décembre 1815.

ROSSEL

Je soussigné certifie qu'il est à ma parfaite connoissance que Monsieur Bouchaud des Herettes, âgé d'environ soixante-dix-huitans,

1. Cet avis est de la main de Madame Charles.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

étoit propriétaire de l'habitation du Cap-Rouge, située au quartier de Port-de-Paix, isle Saint-Domingue.

A Paris, le 1^{er} may 1816.

BEGOUEN

Le 24 mai 1816, M. Bouchaud des Herettes fut avisé, par la lettre suivante, que le ministre avait fait droit à sa demande :

MARINE
7^e Division

Paris, le 24 mai 1816.

—
DIRECTION DES COLONIES

—
BUREAU D'ADMISSION

—
Avis de son admission
aux secours du gouver-
nement.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que vos titres à obtenir les secours du gouvernement en qualité de propriétaire à Saint-Domingue, ayant été reconnus par le Comité des colons notables, à qui votre demande à cet égard avait été renvoyée, Son Excellence le Ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des colonies a ordonné de vous comprendre dans l'état n° 49, qui va être incessamment adressé à son Excellence le Ministre secrétaire d'Etat de la police du Royaume. Vous voudrez bien vous présenter avec cette lettre d'avis à votre municipalité, pour qu'elle certifie que, n'ayant en France ni propriétés, ni ressources industrielles, les secours du gouvernement vous deviennent nécessaires. Vous ferez également attester par elle le nombre et l'âge des enfants que vous pourriez avoir, et pour chacun desquels vous auriez droit à un supplément de secours. Vous aurez, en outre, à transmettre, le plus tôt qu'il sera possible, au Ministre de la police générale le certificat qui vous sera délivré.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Conseiller d'État, chargé de la direc-
tion supérieure de l'administration
des Colonies,

PORTAL

Sébastien-Raimond Bouchaud des Herettes est très probablement un oncle de madame Charles. Né à Nantes et baptisé le 6 août 1738, il fut inscrit sur le registre de la paroisse Saint-Nicolas sous les noms de Sébastien-Raymon. Il mourut dans sa ville natale le 7 janvier 1821. Il porte sur son acte de décès les noms de Sébastien-Raymond Bouchaud. Sébastien-Raymond était fils de René Bouchaud sieur des Herettes, qui eut quatre fils : René-Nicolas, François-Joseph, André-Pierre et Sébastien-Raymond.

III

Sur la date de la mort
de madame Charles.

De l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*.

« Madame Charles. — Est-il indiscret de demander, à qui le pourrait savoir facilement par les registres de l'État civil de Paris, le nom que portait, avant son mariage, la jeune fille qui épousa le savant Charles, mort en 1823, membre de l'Institut? L'acte de décès en fait certainement mention. (Angers.) C. — P.P. »

T. II, col. 196 (10 avril 1865).

L'ELVIRE DE LAMARTINE

« Madame Charles. — En mesure, depuis longtemps, de répondre à la question de M.C. — P.P., j'ai pourtant hésité à le faire : il comprendra parfaitement le motif de ma réserve. Mais on me fait observer que le voile qu'il s'agit d'enlever entièrement a été, déjà, bien haut et très complaisamment soulevé, et que la discrétion ne semble plus commandée par les convenances. La jeune fille qui épousa le savant Charles, l'aéronaute intrépide, se nommait *Julie-Françoise* Bouchaud des Herettes. Elle est morte à Paris, le 18 décembre 1817, dans toute la force de l'âge et « comme un fruit encor vert du rameau détaché ». Son mari avait trente-six ans de plus qu'elle. »

VALLERS J.

T. II, col. 374 et 375 (25 juin 1865).

IV

Sur la sépulture de madame Charles.

« Au cimetière du Père-Lachaise, dans le massif dit des Musiciens, à côté du tombeau de la famille Breguet, se trouve une pierre très simple, couchée, portant les noms suivants :

J.A.C. CHARLES.

C'est la tombe du savant membre de l'Institut, bien connu par ses expériences aérostatiques, né à Beaugency en 1746, mort le 7 avril 1823. Quoique la tombe soit ancienne, il est visible qu'elle

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

est l'objet de soins; un petit arbrisseau toujours vert en témoignerait au besoin. Là repose¹ en effet celle qui fut Elvire, de son nom de femme madame Charles, et de son nom de fille Julie-Françoise Bouchaud des Herettes, morte à Paris le 18 décembre 1817, à trente-cinq ans; elle avait trente-six ans de moins que son mari Charles. Lamartine a agréablement romancé sa liaison avec Elvire. Ceux qui l'ont connue savent qu'elle n'était nullement poitrinaire. La réalité est beaucoup plus triste. « O ironie du destin! une fille est née à Aix (Savoie) des amours de Lamartine et d'Elvire. Elle tient une gargote dans un coin de la ville. » (*Moniteur Universel* du 17 juillet 1877².)

1. M. Nauroy se trompe. Le physicien Charles repose au Père-Lachaise dans la 11^e division, 3^e ligne du chemin Méhul. Il y repose seul, sous une pierre plate qui porte cette inscription :

J. A. C. CHARLES
Membre de l'Académie des Sciences
et de la Légion d'honneur,
bibliothécaire de l'Institut,
décédé le 7 avril 1823
âgé de 76 ans.

Concession à perpétuité.

Sur une autre pierre, celle-là arrondie et levée, on lit :

O Charles,
la science aérostatique
que tu as créée
transporta ton corps au-dessus des nues
et la sagesse conseillère de Socrate
éleva ton âme
au-dessus des passions.
Tu avais essayé
ton vol vers les cieux
avant que de nous quitter pour jamais.

N. Lemercier, de l'Institut de France.

Les registres du cimetière de l'Est (cimetière du Père-Lachaise) mentionnent que Charles fut inhumé seul. On n'y trouve aucune trace de l'inhumation de sa femme.

2. *Le Curieux*, par Charles Nauroy, 15 octobre 1883.

V

Sur une gargotière d'Aix-les-Bains.

Sous la rubrique *Courrier des Eaux*, on lit, dans le *Moniteur* du 17 juillet 1877, un article sur la saison d'Aix-les-Bains, dans lequel se trouvent ces lignes :

Hier, c'était M. Lemercier de Neuville avec un pupazzi qui a obtenu peu de succès. Demain, ce seront Dupuis, des Variétés, et Mademoiselle Zulma Bouffar.

Puis vient ce paragraphe.

Je n'ai pas eu le temps de faire l'excursion de la Dent-du-Chat; mais, par contre, j'ai fait le tour du lac du Bourget. C'est celui que Lamartine a chanté :

Un soir, t'en souvient-il?

Qui n'a chanté cela? O ironie du destin! Une fille est née à Aix des amours du grand poète et d'Elvire. Savez-vous ce qu'elle fait aujourd'hui? Elle tient une gargote dans un coin de la ville.

Il est inutile de faire remarquer que cette fable impertinente n'a et ne saurait avoir aucun fondement réel. Après trois mois de séjour, madame Charles quitta Aix pour n'y plus revenir.

VI

Sur la maison de Charles à Beaugency.

On lit dans *le Temps* du 9 juillet 1889, sous ce titre :
Billet du matin :

G..., 8 juillet.

Je suis sûr, ma cousine, que vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi la vieille maison que j'habite¹ s'appelle la « maison Charles ». Eh bien, je vais vous le dire, même si vous n'êtes pas autrement curieuse de le savoir.

Elle s'appelle la maison Charles parce qu'elle a appartenu à Charles et que Charles s'y est réfugié pendant la Terreur.

Qui cela, Charles?

Charles (Alexandre-César), né en 1746, mort en 1823, est une gloire de chez nous. Son buste est à la mairie de mon chef-lieu de canton, où il décore la cheminée de la bibliothèque municipale. Charles fut membre de l'Académie des Sciences. Il était physicien de son état. Je sais, depuis que je suis au monde, qu'il perfectionna les ballons et qu'il eut le premier l'idée de les gonfler avec de l'hydrogène. Voilà!

Ma maison n'est pas belle; ce n'est qu'une grande maison de paysans. Mais il y a, au premier, une chambre assez vaste, avec une large fenêtre, d'où l'on voit de beaux prés et, à l'horizon, de l'autre côté de la Loire, la ligne bleuâtre des bois de Sologne. J'étais très

1. A Beaugency.

L'ELVIRE DE LAMARTINE

ému jadis en songeant qu'un homme aussi considérable que le physicien Charles n'avait pas dédaigné d'occuper cette chambre où je couchais.

Un jour, mon émotion et ma fierté redoublèrent.

Voici pourquoi (je fais beaucoup de paragraphes pour soutenir votre attention) :

Je venais d'apprendre que la créature idéale rencontrée par Lamartine au lac du Bourget, célébrée dans les *Méditations* sous le nom d'Elvire, et sous le nom de Julie dans *Raphaël*, n'était autre que la jeune femme du physicien Charles, remarié sur ses vieux jours.

Ainsi, Elvire avait peut-être dormi dans mon alcôve! Julie s'était peut-être accoudée à ma fenêtre! Les arbres de mon jardin s'étaient peut-être reflétés dans les yeux que Lamartine aimait! Je couchais « approximativement » dans le lit du grand poète! Quel honneur, ma cousine! Je ne fus pas éloigné de croire que la Providence avait des vues sur moi, et c'est alors que je fis mes premiers mauvais vers.

Malheureusement, je voulus m'assurer de mon bonheur, je m'informai et j'acquis la triste certitude que le physicien Charles n'était pas revenu sur notre coteau depuis le séjour qu'il y avait fait en 1793 (époque où il n'avait pas encore épousé Elvire-Julie) et que, par conséquent, rien de l'âme de Julie-Elvire, absolument rien, ne pouvait flotter dans la vieille chambre...

La désillusion fut rude au premier moment. Maintenant j'y suis fait. Je rentre à Paris, ma cousine.

T. (1)

1. Ces *Billets du matin* furent signés dans *le Temps* de la lettre T. L'auteur, M. Jules Lemaître, en publia plusieurs dans la 5^e série des *Contemporains* (1892, in-48); celui du 9 juillet n'a pas été admis dans ce recueil.

LE ROI CANDAULE

Par THÉOPHILE GAUTIER

PRÉFACE



I

Hérodote, I, vi et seq.

CRÉROS était Lydien de naissance, fils d'Alyatte, et roi des peuples qui habitent sur le fleuve Halys, lorsque, entre les Syriens et les Paphlagoniens, il coule au midi pour s'aller répandre au septentrion dans le Pont-Euxin. Ce Crésos fut, entre les barbares, le premier que nous sachions qui soumit plusieurs peuples hellènes à son pouvoir, les assujettit au tribut et conclut amitié avec certains autres. Il soumit les Ioniens, les Éoliens et les Doriens de l'Asie. Il fit amitié avec les Lacédémoniens. Avant le règne de Crésos tous les Hellènes étaient libres, car l'incursion

des Cimmériens en Ionie, avant Crésos, fut, non point la conquête des cités, mais une course de pillards.

« La souveraineté, qui appartenait aux Héraclides passa à la famille de Crésos, qu'on nommait les Mermnades. Voici de quelle manière : Candaule, que les Hellènes nomment Myrsile, roi de Sardes, descendait d'Alcée, fils d'Héraclès. Car Agron, fils de Ninos, petit-fils de Bélos, arrière-petit-fils d'Alcée, fut le premier des Héraclides qui régna sur Sardes ; et Candaule, fils de Myrsos, le dernier. Ceux qui avaient été rois de ce pays avant Agron descendaient de Lydos, fils d'Atys, de qui le nom passa aux peuples lydiens qu'on appelait avant cela Méoniens. Tenant déjà le pouvoir de ces premiers rois, les Héraclides, issus d'une esclave d'Iardanos et d'Héraclès, obtinrent la royauté par l'ordre d'un oracle. Ils régnèrent sur vingt-deux générations d'hommes, durant cinq cent cinq années, se succédant de père en fils jusqu'à Candaule, fils de Myrsos.

« Or, ce Candaule aimait sa femme d'un tel amour qu'il la pensait de beaucoup la plus belle des femmes. Dans cette pensée, ayant un garde nommé Gygès, fils de Dascyle, qu'il aimait chèrement, jusqu'à s'entretenir avec lui des plus graves affaires, il lui vantait à l'excès la beauté de sa femme. Après peu de temps (car il fallait qu'il arrivât malheur à Candaule) il parla de la sorte à Gygès : « Gygès, « tu sembles ne pas croire ce que je te dis de la beauté « de ma femme ; aussi bien les hommes se fient moins à « leurs oreilles qu'à leurs yeux. Fais donc en sorte de la « voir nue. »

« Mais Gygès, se récriant : « Maître, dit-il, quelles « paroles non sensées tu prononces, quand tu m'ordonnes

LE ROI CANDAULE

« de voir ma reine nue ! La femme avec sa robe dépouille
« sa pudeur. Anciennement d'honnêtes préceptes furent
« trouvés par les maîtres de la sagesse, et l'une de ces
« maximes nous enseigne que chacun doit regarder ce qui
« lui appartient. Je suis persuadé que tu as la plus belle
« des femmes. Je te supplie de ne point me demander ce
« qui n'est pas permis. »

« Il résistait par de tels discours, craignant qu'il ne lui
arrivât mal de cette affaire. Mais Candaule reprenait :
« Rassure-toi, Gygès, et ne crains rien ni de moi, dont
« les discours ne sont point pour t'éprouver, ni de ma
« femme, de qui ne peut rien te venir de nuisible. Car,
« avant tout, je m'arrangerai si bien, qu'elle ne pourra
« pas savoir qu'elle a été vue par toi. En effet, je te
« placerai derrière la porte ouverte de la chambre où est
« le lit. Après que je serai entré, ma femme viendra se
« mettre au lit. Or, il y a près de la porte une chaise sur
« laquelle elle pose ses vêtements, à mesure qu'elle les
« dépouille l'un après l'autre. Là, il te sera possible de
« la regarder tout à loisir. Ensuite, quand elle ira de
« cette chaise au lit, te tournant le dos, tu n'auras plus
« qu'à prendre garde qu'elle ne te voie pas sortir. »
Donc, Gygès, ne pouvant échapper, se tint prêt. Et Can-
daule, quand vint l'heure de reposer, l'introduisit dans la
chambre du lit. Bientôt sa femme vint aussi. L'ayant
regardée pendant qu'elle enlevait ses vêtements, sitôt
qu'elle lui tourna le dos en se mettant au lit, il s'échappa
furtivement. Mais la femme le vit sortir. Elle comprit ce
qu'avait accompli son mari. Pourtant elle ne fit point d'éclat,
retenue par la pudeur, et elle ne publia pas ce qu'elle

avait vu, ayant dessein de se venger de Candaule. Chez les Lydiens, en effet, comme chez presque tous les autres barbares, c'est une honte, même pour un homme, d'avoir été vu nu.

« C'est pourquoi elle dissimula dans l'instant et se tint tranquille. Mais, dès qu'il fit jour, elle appela ceux de ses serviteurs qu'elle savait les plus fidèles, puis elle fit venir Gygès. Celui-ci, croyant qu'elle ne savait rien de ce qui s'était fait, vint aussitôt, car il avait coutume d'accourir chaque fois que la reine l'appelait. Dès qu'il vint, elle lui adressa ces paroles : « Maintenant, de deux chemins
« ouverts devant toi, Gygès, je te laisse le choix de celui
« que tu devras prendre. Ou, Candaule tué, prends-moi et
« le royaume des Lydiens, ou meurs toi-même à l'instant
« pour ne plus voir, par obéissance à Candaule, ce qu'il
« ne t'est pas permis de voir. Il faut en effet que périsse
« ou celui qui a conçu une telle chose, ou toi qui me vis
« nue, ce que tu ne devais pas faire. »

« A ces mots, Gygès fut d'abord étonné. Puis il la supplia de ne pas le contraindre à choisir entre ces deux voies. Mais il ne changea pas la volonté de la femme, et il dut reconnaître la nécessité qui lui était faite, ou de tuer son maître ou de tomber sous des mains meurtrières. C'est pourquoi il choisit de vivre, et il demanda :
« Puisque, malgré moi, tu me pousses à tuer mon maître,
« parle, dis comment je dois le frapper. » Et elle répondit :
« Il doit être frappé de l'endroit où tu m'as vue nue.
« C'est pendant son sommeil que tu porteras la main
« sur lui. »

« S'étant ainsi concertés, quand vint la nuit (car Gygès

LE ROI CANDAULE

était gardé, et il ne pouvait fuir, et il fallait qu'il pérît, ou Candaule), il suivit la femme dans la chambre où était le lit; elle lui donna un couteau, puis elle le cacha derrière la porte. Lorsque Candaule fut endormi, Gygès s'approcha doucement et, l'ayant tué, il posséda la femme et le royaume : ce dont Archiloque de Paros, qui vivait en ce temps, laissa mémoire en iambes trimètres.

« Il obtint le royaume et y fut confirmé par l'oracle de Delphes. Car des Lydiens, indignés du meurtre de Candaule, ayant pris les armes, il fut convenu entre les amis de Gygès et les autres Lydiens, que si l'oracle répondait que celui-ci était roi des Lydiens il régnerait; et qu'autrement il rétablirait la puissance des Héraclides. Désigné par l'oracle, Gygès obtint la royauté. Mais en même temps la Pythie avait annoncé que les Héraclides seraient vengés sur le cinquième descendant de Gygès. »

Hérodote, dans ses voyages, écoutait volontiers les contes qu'on lui faisait. En Égypte, il recueillit de la bouche des gens du peuple des récits merveilleux, qui se retrouvent dans le folk-lore de tous les pays. C'est avec la même crédulité aimable que, chez les Lydiens, il se plut à retenir l'histoire de Candaule, qui a tout l'air d'un conte des *Mille et une Nuits*, et qui est en réalité quelque chose d'assez semblable. Comme plus tard en Arabie les califes abbassides, ces rois lydiens, de mœurs somptueuses et violentes, faisaient rêver le crocheteur borgne couché sous le mur du palais à des aventures de harem, où des femmes voilées tendaient des poignards aux chefs des cavaliers. Le pauvre homme, en soupant d'un oignon, se figurait des baisers et des crimes somptueux. L'histoire de

la belle et funeste femme de Candaule, imaginée sur un tas de briques, passait de bouche en bouche dans les cabanes de boue et de roseaux, où l'on n'avait pas une idée bien claire des catastrophes qui emportent les dynasties royales.

Il est certain qu'au temps d'Hérodote il courait en Lydie des contes innombrables sur ce Candaule et sur Gygès, et le plus merveilleux de ces contes n'était pas celui que l'historien voyageur a recueilli. Hérodote, plein de sagesse, n'aimait point les imaginations démesurées. Ce pur Hellène pratiquait d'instinct le « rien de trop », et il ne prenait en chemin que ce qui convenait à son heureux tempérament.

Curieux de mythes étranges, qu'il interprétait ingénieusement, Platon¹ nous a conservé un conte plus extraordinaire du cycle du premier des Mermnades. Celui-là, Scheherazade assurément l'eût pu conter dans les nuits du harem. On y voit que Gygès était berger et qu'il paissait les troupeaux du roi de Lydie. Un jour, après un effrayant orage, il découvrit une fissure du sol par laquelle il descendit dans une fosse où se trouvait un grand cheval de bronze. Les flancs de ce cheval étaient ouverts, et l'on y voyait un géant mort, qui portait au doigt un anneau d'or. Gygès prit cet anneau et en reconnut bientôt la propriété merveilleuse. La bague du géant rendait invisible à volonté quiconque l'avait à la main. Muni de ce talisman, le berger alla chercher fortune dans le palais et dans le sérail des Héraclides. Il devint l'amant de la reine, tua le roi et se fit roi².

1. République, II, 3.

2. M. Georges Radet a bien finement apprécié ce conte et c'est d'une façon très ingénieuse qu'il a tenté d'en indiquer le fondement historique. « Ce qui donna lieu,

Il était inutile de rapporter ce conte, dont Théophile Gautier n'a fait aucun usage dans sa nouvelle. Le poète n'a pas employé non plus une troisième légende merveilleuse, conservée par Nicolas de Damas¹. Assurément il connaissait toutes ces sources, mais il les a dédaignées, étant, comme Hérodote, enclin à ne goûter, dans la fable même, que la nature et une sorte de vérité humaine.

Les Héraclides de Lydie sont fabuleux comme les Atrides d'Argos. Dans leur généalogie se trouve un roi qui, ayant faim, dévore sa femme, et une reine qui accouche d'un lion. L'histoire ne sait rien encore du dernier de ces dynastes, qu'Hérodote nomme Candaule, et Xanthos de Lydie, Sadyattès, nom théophile où figure l'Atis phrygien. Gygès a laissé plus de souvenirs, et c'est avec lui que la Lydie entre dans l'histoire. Son nom se lit dans une inscription babylonienne, sous la forme Guggu².

Ce n'était pas un berger, comme dit la légende; mais il était d'origine carienne et, venu de l'autre rive du Méandre, il sortait de quelque rocher de la côte, nid de pirates et d'aventuriers³.

Ces audacieux Cariens faisaient fortune à l'étranger dans

dit-il, au mythe (de l'anneau), ce fut sans doute l'abus que fit Gygès, créé majordome, du sceau royal dont il était dépositaire et gardien. » *Loc. cit.*, p. 120. Je crois toutefois qu'il ne faut voir dans cette particularité que le souvenir d'un vieux conte populaire.

1. Fragments, 49.

2. F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, grand in-8°, t. IV, pp. 344 et suiv., t. V, p. 466. — Maspéro, *Histoire des peuples de l'Orient*, in-18, pp. 524 et suiv. — Georges Radet, *la Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, 1892, in-8.

3. Je ne me suis pas attaché à rétablir ici la figure historique de Gygès. Cela ne tenait pas à mon sujet, et, à vrai dire, j'avais terminé mon introduction après avoir cité Hérodote, source unique de mon auteur. — Sur le vrai Gygès, cf. Radet, *loc. cit.*, pp. 8-121 et suiv.

les palais et dans les harems. Chef des cavaliers sous Candaule-Sadyattès, ce Gygès portait la hache à deux tranchants, symbole de la puissance royale¹. Il est certain qu'il prit la place de son maître et probable qu'il le tua. Mais les circonstances de cette révolution de palais ne sont pas connues. Gygès avait le sombre et violent génie des conquérants. Sous son règne, la haute et rocheuse Sardes devint un camp retranché d'où il fondait à tout moment avec ses cavaliers sur le territoire des Mysiens ou sur les riches cités grecques d'Ionie, Smyrne, Milet, Colophon. Il fut battu et tué par les Cimmériens en 650.

II

Hors quelques monnaies, lingots d'électrum marqués de poinçons de style asiatique, et peut-être quelques bijoux ou talismans, d'une rudesse enfantine et sacrée, il ne nous reste aucun monument de l'art et de l'industrie des Lydiens au temps du roi Gygès. Sardes, à cette époque, n'était sans doute qu'un grand village semé de cabanes en claies de roseaux et de huttes de brique couvertes de chaume. Des femmes, accroupies dans ces huttes, travaillaient à teindre ou à tisser la laine. C'est dans la vallée de l'Hermodon qu'on fabriqua de tout temps avec le plus d'abondance ces tapis magnifiques qu'on appelle aujourd'hui les tapis de Smyrne.

1. « C'est d'Omphale, que les rois de Lydie tiennent la hache qui symbolise leur pouvoir... Il suit de là que les Orientaux attachaient à la transmission de l'autorité royale par les femmes une sorte d'importance religieuse et de valeur sacrée. » Georges Radet, *loc. cit.*, p. 121.

LE ROI CANDAULE

Les formes changent peu en Orient, et Théophile Gautier aurait pu, sans trop faillir à la couleur locale, mettre sous les pieds nus de sa belle Nyssia un de ces tapis de prières, d'un éclat profond, que les agents de nos grands magasins font venir aujourd'hui de Constantinople¹.

On peut imaginer le palais du roi Sadyattès orné, non point de cette frise de style grec archaïque si bien décrite par Gautier², mais de lions et de géants de rude style hittite ou assyrien. Peut-être aussi n'y voyait-on que des tapis et des jets d'eau, dans des cours, au milieu de jardins.

Non loin s'élevaient déjà, sans doute, des tertres immenses surmontés de phallus de pierre : c'étaient les sépultures des rois. Voilà tout ce qu'il est possible d'entrevoir de la civilisation lydienne au temps de Gygès.

III

Gautier, qui était grand lecteur, se flatte d'avoir consulté, pour faire sa nouvelle, « Hérodote, Éphestion, Platon, Dosithee, Archiloque de Paros, Hésychius de Milet, Ptolémée, Euphorion et tous ceux qui ont parlé longuement ou en

1. Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, grand in-8°, t. V, pp. 265 et suiv.

2. On ne croit pas aujourd'hui que les Lydiens soient d'origine sémitique. Mais les influences hittites et assyriennes étaient profondes dans leur civilisation à l'époque très reculée où nous sommes. Ce n'est que sous les Mermnades que le génie hellène agit sur eux. — Cf. Maspéro, *loc. cit.*, p. 522. Toutefois, le plus récent historien de la Lydie, M. Georges Radet (1892) croit que le peuple lydien était formé d'éléments divers.

« Il est à la fois prudent et logique, dit-il, de n'adopter aucune solution exclusive et de considérer les Lydiens non pas comme une race absolument aryenne ou purement sémitique, mais comme une race de sang mêlé. » *Loc. cit.*, p. 56.

peu de mots de Nyssia, de Candaule et de Gygès ». Je l'en crois, mais ne l'en loue pas excessivement.

Il semble, par contre, qu'il n'a pas connu un endroit de Nicolas de Damas où celle que notre Gautier, d'après Hérodote, appelle Nyssia est nommée Trydo, ce qui est plus rude.

On voit par ce que nous venons de dire qu'il ne fallait pas songer à faire une restitution de la Sardes préhistorique. Les matériaux font défaut pour un tel ouvrage, et Gautier fut bien inspiré de suivre son imagination et sa fantaisie.

Je vous parlais tout à l'heure de bijoux ou amulettes lydiens qui peuvent remonter aux temps quasi fabuleux du dernier Héraclide et du premier Mermnade. Pour dire plus exactement, ce ne sont pas ces objets qui nous restent, mais un moule en serpentine dans lequel on les coulait. Ce moule est conservé au Louvre¹. Grand comme la paume de la main, il est couvert de figures en creux parmi lesquelles on voit une femme nue, ou plutôt une déesse, Istar ou Anahit. Ses mains s'approchent de ses seins dans un geste hiératique par lequel elle rappelle qu'elle est la très maternelle et la très féconde. Sa nudité expressive et grossière confirme cette idée. Elle est parfaitement hideuse. Son sexe, indiqué par une toison triangulaire, exactement bouclée en étages, comme la barbe des rois assyriens, offre évidemment une signification générale et religieuse. Elle est l'amante universelle et tranquille. Et l'ouvrier qui essaya de la

1. Cf. Salomon Reinach, *Esquisses archéologiques*, in-8°, p. 44 et suiv., et Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, t. V, p. 300. — Le moule en serpentine y est représenté dans sa grandeur réelle.

former, d'après son rêve divin, sut à peine donner à sa Vénus très sainte un corps humain reconnaissable. Ces caractères féminins se lisent comme un rébus. Or la belle Nyssia du roi Candaule devait cacher sous sa robe des idoles d'or semblables à celle-là. Au temps où l'on coulait des figures telles que cette Anahit du Louvre, la vie avait un goût que nous ne pouvons sentir, des formes que nous ne pouvons imaginer.

Il n'est pas besoin d'indiquer aux curieux et aux connaisseurs, à qui cette édition est destinée, les transformations que l'habile écrivain français a fait subir au récit du vieil Hérodote. Théophile Gautier a fait sienne l'histoire de Gygès en y introduisant un sentiment de la beauté plastique tout à fait étranger à l'historien grec¹, et en y composant des paysages, des architectures et des mobiliers d'un goût que nous pouvons déjà préciser et définir en disant que c'est le goût antique qui commence à Quatremère de Quincy, à Ottfried Müller, à l'architecte Hittorf, que Mazois vulgarisa dans son *Palais de Scaurus* et qui aboutit, sous Napoléon III, au genre Campana. *Le Roi Candaule* du peintre Gérôme, que la photographie a fait connaître, est un monument caractéristique de ce style, qui semblait tout grec dans sa nouveauté, et que nous commençons à trouver mêlé de style Louis-Philippe et de style second Empire. Ce n'est pas ce mélange qui nous le rend moins intéressant. Plus archéologue, Théophile Gautier eût été moins aimable.

1. M. Georges Radet (p. 131) veut voir dans le vrai Candaule un archéologue, un dilettante et un esthète. Il m'est impossible d'entrer sur ce point dans les vues de ce savant. Il est dommage qu'il n'ait pas écrit la préface qui m'a été demandée. Il comprend un peu Candaule comme Gautier l'a compris.

IV

Le Roi Candaule fut publié dans *la Presse* les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 octobre 1844. Ce récit entra, en 1845, dans les *Nouvelles* de Théophile Gautier, qu'il n'a plus quittées depuis.

M. Michel Carré a tiré du *Roi Candaule* le sujet d'un opéra en deux actes, mis en musique par M. Eugène Diaz, qui fut représenté par le Théâtre-Lyrique, le 6 juin 1865. Le livret du *Roi Candaule* n'a pas été imprimé¹.

La présente édition, publiée par M. Ferroud, avec sa magnificence coutumière, a été illustrée par M. Paul Avril. On estime justement les délicates merveilles dues à la pointe de cet habile artiste, M. Paul Avril a interprété la pensée de Gautier en une suite d'eaux-fortes élégantes et d'une suavité délicieuse. Le grand Théo y eût reconnu les images de ses rêves.

1. *Histoire des œuvres de Gautier*, par le vicomte de Spoelberch de Lowenjoul (Charles de Lowenjoul). Charpentier, 1887, t. I, p. 275.

M. le vicomte de Spoelberch de Lowenjoul cite la lettre suivante de Victor Hugo à Théophile Gautier, relative au *Roi Candaule*. Cette lettre lui a été communiquée par M. P. Lalanne :

4 octobre 1844.

« Vous êtes un grand poète et un charmant esprit, cher Théophile, je lis votre *Roi Candaule* avec bonheur. Vous prouvez avec votre merveilleuse puissance, que ce qu'ils appellent la poésie romantique a tous les génies à la fois, le génie grec comme les autres. Il y a à chaque instant dans votre poème d'éblouissants rayons de soleil. C'est beau, c'est joli et c'est grand.

» Je vous envierais de toute mon âme si je ne vous aimais de tout mon cœur.

» VICTOR HUGO. »

LE CHEMIN DE PARADIS

Par CHARLES MAURRAS

ÉPIGRAMME



Au bord des eaux de lumière fleuries,
Sur l'antique chemin où le Vieillard des mers,
Entre les oliviers de la Vierge aux yeux pers,
Vit dans leur manteau bleu passer les trois Maries,
Tu naquis. Ton enfance heureuse a respiré
L'air latin qui nourrit la limpide pensée
Et favorise au jour sa marche cadencée.

Le long du rivage sacré,
Parmi les fleurs de sel qui s'ouvrent dans les sables,
Tu méditais d'ingénieuses fables,
Charles Maurras; les dieux indigètes, les dieux
Exilés et le dieu qu'apporta Madeleine
T'aimaient : ils t'ont donné le roseau de Silène

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Et l'orgue tant sacré des pins mélodieux,
Pour soutenir ta voix qui dit la beauté sainte,
L'Harmonie, et le chœur des Lois traçant l'enceinte
Des cités, et l'Amour et sa divine sœur,
La Mort, qui l'égale en douceur.

ANATOLE FRANCE.

Voici, cher ami, l'épigramme dans la manière de Christodore de Coptos, qui mit des inscriptions aux statues du Zeuxippe. J'aurais voulu qu'elle fût plus digne de votre beau livre.



JEUNES MADAMES

Par BRADA

PRÉFACE



JE le savais, je le disais, qu'il ne fallait pas mettre de préface à ce livre, que ce serait le gâter. Mais on n'a pas voulu me croire, et me voilà engagé malgré moi dans une entreprise impertinente et disgracieuse, où je suis sûr de déplaire. A moins d'être un très grand docteur, un des directeurs spirituels que la foule est toujours avide de consulter, on a mauvaise grâce à faire une préface, « grand sujet d'ostentation », dit mon maître Condillac. Le lecteur n'aime pas cette sorte d'avance prise sur lui, ni qu'on lui explique les choses avec l'importunité d'un guide embusqué sous le porche. Les guides m'ont gâté l'Italie. Ils m'ont gâté même l'église souterraine d'Assise et le tombeau de Galla Placidia à Ravenne, lieux où règne une sainte et délicieuse

horreur. J'ai tenté d'échapper aux cicérones par la force en luttant avec courage. Mais ils m'ont vaincu. J'ai essayé de fuir. Ils m'ont rattrapé et ramené captif. Je serais leur victime encore si je n'avais pas eu recours à la ruse. C'est la ruse qui m'a sauvé et qui me sauve dans les nouvelles rencontres.

Sitôt que, devant le dôme d'une de ces petites villes adorables de Toscane ou d'Ombrie, un Italien en guenilles s'approche de moi, terrible dans sa riante douceur, et me dit d'une voix inspirée et persuasive : « Signore, je suis guide », je lui réponds : « Moi aussi ! » Ulysse, en ses voyages, n'imagina point d'artifice plus ingénieux. L'Italien, qui, tout à coup, découvre en moi un funeste rival, s'éloigne en me jetant un regard de haine et d'effroi.

« Moi aussi, je suis guide ! » Cette parole, qui n'était dans ma bouche que le jeu d'un esprit subtil, est devenue aujourd'hui l'expression fatale de la réalité. Et, malheureusement pour moi, il est moins facile de conduire les curieux chez les *Jeunes Madames* de Brada, que de promener les étrangers dans le Campo Santo de Pise, sur la terre sainte recouverte de roses. Quelle affaire que de tourner autour des corbeilles d'orchidées ! Je suis timide et le monde m'a toujours fait peur. Il me donne cette sorte d'effroi qu'inspirait la cour aux sages du xvii^e siècle. Et c'est dans le monde qu'il faut que je vous conduise, moi qui fuis le monde. Je n'en pense pas de bien, je n'en dirai pas de mal. Je ne pense pas que c'est tout, mais je ne dirai pas que ce n'est rien. C'est l'écume argentée au bord de l'Océan humain. C'est chose brillante et légère. Et Brada, qui est du monde, en parle très bien. J'ai été émer-

veillé jadis, en lisant la *Vie parisienne*, de tout ce que Brada sait de jolies choses sur le monde diplomatique. Et je vois qu'elle sait de plus jolies choses encore sur les femmes du monde.

Si du moins j'étais peintre, je pourrais essayer, en un croquis, mis comme frontispice, de donner un avant-goût des grâces fines semées dans les pages qu'on va lire. Et puisque c'est une manière de comédie que cette suite de dialogues, je serais musicien que je tenterais d'écrire une ouverture en notes claires, non sans beaucoup de trilles, pour imiter le joli babil de vos mondaines, Brada. Mais décrire, expliquer avec des mots, avec les ordinaires termes du langage des créatures chatoyantes, d'un éclat capricieux, telles que Paule d'Haspre, Roseline ou Luce, le moyen, je vous prie? Je l'ai dit, elles m'intimident, vos *Jeunes Madames*. La frivolité charmante des femmes est un grand sujet d'effroi pour le philosophe. Et puis les vôtres sont très compliquées. Il faut toute votre adresse pour démonter et remonter les petits rouages innombrables de ces jolies machines qui ne servent à rien. S'il s'agissait d'amour, je chercherais quelque chose à dire, comme tout le monde. C'est un beau sujet. Vous ne connaissez pas sans doute l'histoire de ce jeune philosophe qui dissertait sur l'amour, après dîner, dans un cabaret du quartier Latin, avec une douzaine d'hommes de lettres et de professeurs. Il mettait dans l'exposition de ses théories un ordre parfait. Mais un de ses interlocuteurs lui contesta l'expérience. Aussitôt, le jeune philosophe se leva, et, s'étant assuré qu'il avait dans sa poche deux écus de cent sous, il mit son chapeau et sortit. Dix minutes

après, on le vit rentrer avec calme dans la salle du cabaret. Il reprit sa place à table et dit :

— Messieurs, maintenant que j'ai acquis l'expérience nécessaire, je poursuis l'exposé de ma théorie.

Sans doute, il avait fait un peu vite l'expérience de l'amour. Encore en possédait-il les éléments. La connaissance d'une Roseline ou d'une Paule est beaucoup plus difficile. De plus, les méditations et expériences sur l'amour n'y seraient d'aucun secours. Les *Jeunes Madames* sont tout à fait étrangères à l'amour, et, si elles en donnent l'idée, c'est le pur effet de leur forme extérieure qui suggère à l'homme simple une désastreuse association d'idées. Il faut savoir d'abord que les jeunes madames sont tout autre chose que des amoureuses; sans quoi l'on s'égarerait. Ce qui m'émerveille, c'est l'art avec lequel Brada fait vivre ces monstres vains et charmants. La manière de mon auteur est indulgente et moqueuse à la fois, elle est précieuse sans snobisme. Enfin, je la tiens pour grande et hardie, puisqu'elle a l'audace de se passer du péché. Oui, cet impérissable attrait de la femme, cette parure d'Ève, cette gloire de Madeleine, cette couronne antique et toujours fraîche, le péché, Brada dédaigne d'en orner ses créatures. Les hommes, d'ordinaire, n'ont point ce courage. Le doux Berquin l'eut, en son temps, et son nom fait encore sourire. Il est vrai que Berquin était naïf. Brada ne l'est pas. Si ses petites madames s'abstiennent du péché, ce n'est point en considération de la malice qu'il renferme ni en vue des effets qu'il produit (dit-on) en ce monde et dans l'autre. Non, elles le méprisent comme une façon grossière, comme une grâce surannée et trop simple. Elles n'éprou-

JEUNES MADAMES

vent de sentiments d'aucune sorte. Où il n'y a rien, le diable perd ses droits. Elles ne peuvent tomber dans le commun précipice, parce qu'il est dans la nature et qu'elles n'y sont pas.

C'est le progrès des mœurs. Il ne subsiste plus rien de la vieille humanité, plus rien des premières vertus, plus rien de l'ancienne morale, pas même la faute.



LETTRE DE SICILE

SUR

L'OARISTYS

De THÉOCRITE



A Monsieur Édouard Pelletan.

Palerme, le 1^{er} octobre 1896.

Cher Monsieur,

Vous pensez que j'ai retrouvé Théocrite à Syracuse et vous voulez que je vous parle de l'*Oaristys*. Mais les jardins de myrtes et d'orangers ne me conseillent pas les doctes études. Et que vous dirais-je? J'ai vu la fontaine Aréthuse. Elle coule entre des terrasses à l'italienne dont les murs moisissés s'écaillent misérablement; ses eaux disparaissent sous les panaches légers des papyrus, apportés par les Arabes. Mais, comme aux jours du roi Hiéron, on entend chanter le pin qui dresse sous le ciel bleu sa cime aiguë et sombre.

Dans cette île d'Ortygie, déchue de sa gloire et de sa beauté, j'ai reconnu le petit satyre de votre idylle. Daphnis s'appelle aujourd'hui Letterino. On lui voit ces cheveux frisés que Théocrite compare au persil. Il a la face camuse, comme le chevrier qui offrit en vain des pommes à la nymphe Amaryllis. Il est petit et brun. Sa peau revêt le ton fauve des rochers sur lesquels il dort étendu au soleil. Il a oublié les chants bucoliques. Il ne sait plus faire avec des roseaux et de la cire une syrinx à sept tuyaux. On m'assure pourtant qu'il chante la chanson à l'abeille :

*Lu cunusci lu miu amuri
Nici mia di l'occhi beddi?
'Ntra ddi labri c'è un sapuri,
'Na ducizza, chi mai speddi.*

J'ai eu plus de peine à reconnaître la jeune fille dont il délie la ceinture. Maintenant ses beaux yeux fauves sont creusés et luisent dans un grand cercle d'ombre. La fièvre des marais la consume et la glace sur cette terre ardente où chantent les cigales. Le long de ce rivage voluptueux, où glissaient les nymphes, maintenant c'est la mal'aria qui passe. J'ai emporté de Syracuse une immense tristesse, qui s'efface peu à peu dans la splendeur de Palerme. Palerme est une belle esclave que ses maîtres musulmans et chrétiens, émirs, rois normands, vice-rois espagnols, ont parée tour à tour. Appesantie de joyaux, elle dort au soleil.

Puisque vous voulez, cher monsieur, que je vous parle du poète syracusain, je vous dirai que les Siciliens huma-

nistes et lettrés de Palerme gardent pieusement son souvenir. A la Flora, des allées parfumées mènent, entre des feuillages sombres et luisants, d'une vigueur africaine, à un petit rond-point où des cénotaphes d'un style qui veut être antique et qui trahit le goût du commencement de ce siècle, sont rangés en cercle sous des cyprès. Quelque vieil académicien, amateur de jardins et de belles-lettres, les fit élever, il y a moins de cent ans, aux mânes des philosophes, des poètes et des savants qui fleurirent dans l'antique Trinacrie. On voit là, entre les monuments d'Épicharme et d'Empédocle, un fût de colonne dorique, à vive arête et sans base, à l'imitation des colonnes de Sélinonte. Une urne, posée sur ce fût, porte cette inscription : *Theocrito Syracusano, Bucolici Carminis Inventori.*

Vous auriez comme moi, cher monsieur, regardé avec plaisir ce monument un peu naïf et pourtant aimable. Mais que n'avez-vous vu au Musée le bélier antique d'airain connu sous le nom de bélier de Syracuse, morceau fait pour tenter la cupidité artiste d'un Verrès et digne de servir de sujet à quelque épigramme descriptive de l'Anthologie ! L'animal couché dresse la tête et soulève un pied de devant. Il regarde, il écoute, il flaire. On croit sentir avec lui l'herbe aromatique des coteaux qui descendent vers la mer ; on croit voir ses brebis paissant tranquilles, et soudain paraître le rival cornu qui trouble son repos : car il est inquiet, et de sa bouche ouverte semble sortir un cri long et rauque. Son corps est chargé d'une laine épaisse. Telle était la toison, sans doute, que le poète enroula à la quenouille qu'il offrit à la chaste Theugénis. Il respire, il est vivant. On voit se tendre la pointe de ses

oreilles attentives. Et c'est un bélier divin. Son mufle est d'une ampleur héroïque, et les cornes enroulées des deux côtés de la tête seraient dignes d'orner le front de Jupiter Ammon.

Ce bélier de Syracuse m'apparaît comme le symbole de la poésie de Théocrite, comme l'image de ce génie large et précis qui, dans de petits tableaux traités grandement, sut unir à la vérité du mouvement la beauté de la ligne.

N'en doutez pas, la « coré » de votre idylle, la fille de Ménalcas, qui converse amoureusement avec le bouvier Daphnis, ne menait pas paître sous les gris oliviers un plus beau bélier que celui-là. Mais ici même je me heurte à une petite difficulté de l'*Oaristys*. Le poète nous dit bien, au vers 67, que la jeune fille se releva de la couche furtive pour paître ses brebis, *μᾶλα*; mais il nous avait précédemment donné à croire qu'elle était chevrière, en lui faisant dire à elle-même : *Αἴγες ἐμαί*, vers 45.

Je ne suis pas du tout en état, cher monsieur, d'étudier l'*Oaristys* avec quelque exactitude. Ce petit poème, que vous aimez avec raison, donne lieu à des doutes plus graves que celui que je viens de soulever. On vous a peut-être dit que j'étais enclin à douter. C'est un reproche qu'on me fait quelquefois. Croyez bien que, si je l'ai mérité, ce fut pour avoir voulu serrer de trop près la certitude. Souvent, la vérité que nous poursuivons est une Byblis qui nous coule entre les doigts. Je vous avoue que je ne suis pas du tout sûr que l'*Oaristys* soit de Théocrite. De bons philologues le nient, vous le savez, pour plusieurs raisons. L'une de ces raisons est, je crois, que Vénus est désignée dans ce petit poème sous le nom de Paphia,

qui ne se retrouve dans aucun poème attribué à Théocrite. Un autre motif est que la langue de l'*Oaristys*, singulière par endroits, n'est pas exempte d'affectation ni de jeux de mots. Je n'aurai pas l'impertinence de me prononcer à ce sujet. Si j'étais à Paris, j'irais demander à mon savant confrère de l'Institut, M. Henri Weil, son avis sur cette difficile question. Vous savez que le délicieux petit recueil qui nous est parvenu sous le nom de Théocrite est composé de morceaux très divers de ton, de style et de dialecte. L'*Oaristys* y tient bien sa place. André Chénier goûtait assez cette idylle pour en faire une imitation qui d'ailleurs n'est pas très heureuse. On vous saura gré, cher monsieur, d'offrir cette pièce à vos bibliophiles. On y trouve de l'esprit; on y trouve aussi du naturel. Le καὶ ἀποπτύω τὸ φίλαμα est bien dans la manière vive et forte de Théocrite.

Au reste, je sais vos desseins et que vous n'avez choisi l'*Oaristys* que comme un thème à motifs gracieux et pour amuser notre attente. Je sais que vous vous préparez à nous donner *les Syracusaines*, poème où reluit la vérité, ouvrage parfait de Théocrite. Mais il vous fallait le temps de rassembler les documents. Car vous voulez illustrer *les Syracusaines* d'après ces vases peints et ces figurines de terre cuite où le génie des potiers et des coroplastes a marqué l'empreinte de la vie hellénique.

Excusez ces paroles mal liées et recevez du voyageur le souhait antique : « Réjouis-toi. »

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

BIBLIOGRAPHIE

Les diverses études, qui, sous le titre PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, composent le présent volume, se trouvent rassemblées aujourd'hui pour la première fois.

Quelques-unes, comme *l'Elvire de Lamartine*, constituent des travaux indépendants, se suffisant à eux-mêmes et qui furent publiés, par conséquent, sous le seul nom d'Anatole France.

Le plus grand nombre ont été composées soit pour servir de préfaces à des rééditions d'œuvres anciennes, soit pour présenter au public des œuvres nouvelles, qui avaient brigué le patronage d'un grand nom.

Dans quel ordre convenait-il de classer des textes si divers d'origine et d'âge?

La question ne comportait guère qu'une réponse.

Les opinions d'Anatole France se sont si profondément modifiées au cours des quarante années, sur lesquelles s'étendent les textes réunis ici, que tout ordre qui se fût écarté de l'ordre de composition et de publication, — qui eût voulu, par exemple, pour fixer sa place à une étude, faire état de son contenu et de son objet, — eût risqué de prêter à la pensée de l'écrivain une apparence de chaos.

BIBLIOGRAPHIE

Anatole France avait pu, dans LE GÉNIE LATIN, adopter, pour le groupement des quinze notices qui composent ce livre, un ordre méthodique conduisant le lecteur de l'antiquité à la fin du XIX^e siècle, en le faisant passer, sans un retour, par la Renaissance, nos deux siècles classiques, le romantisme. C'est que, par un jeu délicat de retouches, il a effacé les disparates au point de faire régner, dans un tout, d'abord passablement hétérogène, une unité qui paraît innée.

Nous ne disposons pas de cette ressource.

L'ordre dans lequel s'offrent les préfaces et les études d'Anatole France qu'on vient de lire est donc celui-là même où elles ont vu le jour pour la première fois.

Si ce plan n'a pas d'autre mérite, au moins permet-il de suivre, avec une fidélité à peu près parfaite, les mouvements d'une pensée trop libre et trop riche pour s'être stabilisée jamais.

I. MADAME DE LA SABLIERE

A. Édition originale.

LES FABLES || DE LA FONTAINE || Publiées d'après les textes originaux || avec la Vie de l'Auteur || par Perrault || Son éloge par Chamfort || des notes, un glossaire, etc. || Tome I [II] || Paris. Charavay frères éditeurs || 51 rue de Seine 51 || 1881.

2 vol. in-16, de LVI-258 et 387 pages, de la collection « *Bibliothèque des Français*. » Imprimés par Gustave Retaux, à Abbeville, sur papier vergé à la cuve fabriqué spécialement pour cette collection.

La NOTICE SUR MADAME DE LA SABLIERE, publiée en appendice, occupe les pages 285 à 307 du tome II. Elle ne porte aucune signature. Son attribution à Anatole France, directeur littéraire de la *Bibliothèque des Français*, n'en est pas moins certaine, comme l'a établi l'étude publiée par MM. Jacques Lion et Ernest Marx dans la CHRONIQUE DES LETTRES FRANÇAISES, n° 38, mars-avril 1929, pp. 137-173.

Comme ces auteurs le rappellent au cours de leur démonstration, Anatole

BIBLIOGRAPHIE

France s'est occupé à cinq autres reprises de Madame de la Sablière, dame, selon lui, « peu connue et pourtant bien intéressante à étudier ». Des six études qu'il lui a consacrées, les deux premières sont antérieures, les trois dernières postérieures à la notice qui accompagne l'édition Charavay :

1°. — *Madame de la Sablière*, par Anatole France. JOURNAL OFFICIEL de la République Française, 15 septembre 1877 (pp. 6622-6624) et 7 octobre 1877 (pp. 6682-6684).

2°. — *Une amie de La Fontaine : Madame de la Sablière*, par Anatole France. LA JEUNE FRANCE, 1^{er} avril 1881, pp. 533-545.

Note de l'auteur :

« Ce travail diffère entièrement de celui que j'ai publié à peu près sous le même titre il y a trois ans dans le *Journal Officiel*. »

3°. — *Notice sur Madame de la Sablière* (Édition Charavay).

4°. — *Madame de la Sablière*, Appendice VIII, pp. 456-457, de l'édition des Fables de la Fontaine publiée par Lemerre, en 1883, « avec une notice sur La Fontaine et des notes par Anatole France ».

5°. — *Madame de la Sablière d'après des documents inédits*, LE TEMPS, 20 septembre et 27 septembre 1891.

Repris avec d'assez nombreuses corrections dans la quatrième série de LA VIE LITTÉRAIRE, pp. 325-346 de l'édition originale; pp. 685-703 du tome VII des « Œuvres Complètes Illustrées d'Anatole France ».

6°. — Courrier de Paris... *Ce qu'on voyait autrefois à la place du passage Delorme*, UNIVERS ILLUSTRÉ, 11 mai 1895.

B. Manuscrits.

a. Un important dossier de notes manuscrites, presque toutes de la main d'Anatole France et concernant Madame de la Sablière ou ses familiers, se trouve en la possession de M. Jacques Lion. Les 106 feuillets, presque tous in-4°, qui composent ce dossier, sont pour la plupart classés dans des chemises, dont les titres, également de la main de France, indiquent très brièvement le contenu : « Monsieur et Madame de la Sablière » ; « La Fontaine » ; « La Fare » ; « Rancé » ; « Conversion de Madame de la Sablière » ; « Plans de Paris »...

Une trentaine de feuillets, dont certains présentent une numérotation suivie, n'ont fait l'objet d'aucun classement.

BIBLIOGRAPHIE

Divers jeux de découpures imprimées, provenant des articles que France a consacrés à Madame de la Sablière (*JOURNAL OFFICIEL, TEMPS*) et montés par lui sur feuillets blancs in-4° et in-8°, complètent, — par leurs corrections, leurs titres courants autographes, ou simplement par le reliquat qu'elles font immédiatement connaître, — les multiples indications fournies par les 106 feuillets du dossier manuscrit. Ils sont également aux mains de M. Jacques Lion.

L'un d'eux faisait partie des Bibliothèques de Mesdames Arman et Gaston de Caillavet. Le Catalogue de ces Bibliothèques (Paris, Andrieux, juin 1932) le décrit sous le n° 46.

b. Des lettres de Madame de la Sablière à Rancé, auxquelles France fait allusion dans une note liminaire (p. 5, n. 1, de la présente édition), il existe une copie manuscrite, entièrement de la main d'Anatole France, couvrant 90 feuillets in-4°. Cette copie appartient à la Bibliothèque Nationale, à laquelle elle a été léguée par Madame Arman de Caillavet (Fonds Français, Nouv. acquis., n° 10811).

C. Réimpression moderne.

La *Notice sur Madame de la Sablière*, publiée à la fin de l'Édition Charavay des Fables de la Fontaine (Paris, 1881), a été reproduite in-extenso par la *CHRONIQUE DES LETTRES FRANÇAISES*, n° 34, juillet-août 1928, pp. 433-447.

II. LE MARQUIS DE SADE

DORCI || OU LA BIZARRERIE DU SORT || Conte inédit par ||
Le M^{rs} de Sade || publié sur le manuscrit || avec une notice || sur l'auteur ||
Charavay frères éditeurs || Paris 1881.

Un vol. in-8 carré de 61 pp., orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte de G. Charpentier.

La Notice, signée des initiales A. F., occupe les pp. 7 à 29.

Au verso du faux titre : « Il a été tiré de ce livre, par Cl. Motteroz, rue du Four, à Paris, deux cent soixante-neuf exemplaires numérotés, dont six exemplaires sur papier du Japon (n^{os} 1 à 6); douze ex. sur papier de Chine (n^{os} 7 à 18); deux cent cinquante ex. sur papier de Hollande (n^{os} 19 à 269). »

BIBLIOGRAPHIE

Anatole France s'est occupé une seconde fois du Marquis de Sade, quatre ans plus tard, dans un de ses *Courriers de Paris* de l'UNIVERS ILLUSTRÉ, signés Gérode.

L'article qu'il lui consacre, le 16 mai 1885, se termine par ces mots :

« Le personnage est curieux, si l'on veut, et je me suis laissé aller à vous parler de lui. Cette complaisance peut se pardonner à un amateur de singularités comme je suis. Mais il faut en revenir à ce que nous disions : les livres du Marquis de Sade sont fort ennuyeux, et, s'ils sont empoisonnés de toutes manières, leur plus sûr poison est un ennui mortel. »

III. JOCKO

Jocko || par || C. M. de Pougens || précédé d'une || Notice par || Anatole France || Charavay frères, Éditeurs || Paris 1881.

Un vol. pet. in-16 de XXI-140 pages, plus 3 ff. pour la Table et l'achevé d'imprimer, avec un frontispice gravé à l'eau-forte. Couverture bleu clair rempliée reproduisant le titre.

La préface, signée Anatole France, occupe les pp. VII à XXI; l'appendice : « Jocko au théâtre », signé des initiales A. F., occupe les pp. 132-140.

Ce livre, imprimé par J. Mersch et C^{ie}, à Paris, a été tiré à 392 exemplaires, dont 5 (nos 1 à 5) sur japon, 12 (nos 6 à 17) sur chine, 25 (nos 18 à 42) sur hollande et 350 sur « papier vélin mécanique teinté ».

IV. HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE

HISTOIRE || D'HENRIETTE || D'ANGLETERRE || par Madame de || La Fayette || avec une introduction || par || Anatole France || Paris. Charavay frères Éditeurs || 4, rue de Furstenberg, 4 || 1882.

Un vol. in-16, de LXXXIV-188 pages, de la « Bibliothèque des Français ».

BIBLIOGRAPHIE

Imprimé par Gustave Retaux, à Abbeville, sur papier vergé à la cuve fabriqué spécialement pour cette collection.

L'Introduction, signée Anatole France, occupe les pages VII à LXXXIV.

Huit ans plus tôt, dans un article intitulé : « *Louis XIV et Henriette d'Angleterre* » et paru sans nom d'auteur dans la REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES, avril 1874, deuxième année, n° 13, pp. 1-2, Anatole France avait déjà abordé la biographie de cette princesse.

L'attribution de cet article à France est certaine. Le catalogue de la vente Richtenberger (Paris, Henri Leclerc, 1921) décrit, p. 106, un volume constitué par la réunion de trois études parues dans la REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES : « La Fauconnerie au Moyen Age. » — « Dernière maladie de Louis XV, mort et funérailles. » — « Louis XIV et Henriette d'Angleterre. »

Sur la feuille de garde du volume, A. France a écrit et signé la déclaration suivante : « *Ces articles sont de moi. L'étude sur la fauconnerie a été écrite en collaboration avec Fernand Calmettes.* »

V. LA PRINCESSE DE CLÈVES

Madame de La Fayette || LA || PRINCESSE DE CLÈVES || Préface par Anatole France || Un portrait || et douze compositions de Jules Garnier || gravés par A. Lamotte || Paris || Librairie L. Conquet || 5, rue Drouot, 5 || 1889.

Un vol. in-8° de xxviii-344 pages.

La préface, signée Anatole France, occupe les pages v à xxiv. Les pp. xxv-xxviii contiennent la lettre de Pierre Laffitte, que nous reproduisons ci-dessous.

Tiré à 500 exemplaires, dont 150 sur japon impérial et vélin du Marais (nos 1 à 150) et 350 sur vélin du Marais (nos 151 à 500).

Le texte a été imprimé par A. Lahure; les eaux-fortes, par Chardon.

Sur Madame de La Fayette et son roman de « *la Princesse de Clèves* », on peut se reporter à trois articles d'Anatole France, dont le dernier seul a été repris en volume :

— « *La Princesse de Clèves ou Doit-on le dire? — Essai moral* », TEMPS, du 16 juin 1889.

BIBLIOGRAPHIE

- « Doit-on le dire? — Lettre sur *la Princesse de Clèves...* », UNIVERS ILLUSTRÉ, du 29 juin 1889 (*Courrier de Paris.*)
— « Madame de La Fayette. — Les grands Écrivains Français : *Madame de La Fayette*, par le Comte d'Haussonville », TEMPS, du 7 juin 1891.

Repris dans la VIE LITTÉRAIRE, quatrième série, pp. 291-299 de l'édition originale; tome VII, pp. 653-660 de la présente édition.

LETTRE DE PIERRE LAFFITTE

à ANATOLE FRANCE

au sujet de *la Princesse de Clèves*.

(Voir ci-dessus, p. 143, n. 2.)

Paris, 28 décembre 1888.

(28 Bichat, 100 Gall.)

Mon cher monsieur France,

Je suis heureux de vous voir publier *la Princesse de Clèves*, et satisfait que vous vouliez bien accepter quelques observations, non pas sur le mérite littéraire, il y aurait peu de convenance de ma part de vous en parler, mais bien sur la situation mentale que ce chef-d'œuvre traduit, d'autant mieux que c'est tout à fait spontanément.

Ce qui m'a toujours frappé en lisant cette œuvre éminente de l'esprit féminin, c'est l'absence complète de toute considération surnaturelle; le nom de Dieu n'y est pas même

prononcé, et cependant l'évolution d'une vie humaine, et spécialement d'une vie de femme dans une crise décisive, s'accomplit sans que rien nous paraisse ni étrange, ni illogique; et cela est tellement vrai que personne avant moi, du moins je le crois, n'avait remarqué cette absence de Dieu. Lisez surtout cette merveilleuse consultation où madame de Clèves expose les raisons qui lui font rejeter le mariage avec M. de Nemours. Les raisons qui lui font prendre une décision capitale sont toutes d'ordre naturel; elle arrive à *vaincre* un entraînement profond et légitime par des motifs délicats et sensés. L'absence de surnaturel est d'autant plus frappante ici, que les motifs humains assurent la prépondérance de la raison sur les passions et non la brutale prépondérance de celles-ci.

Il est évident qu'une telle œuvre traduit un nouvel état d'équilibre mental atteint, par une *femme*, supérieure il est vrai, dans lequel la vie humaine se construit par des considérations purement tirées de l'appréciation des conséquences de nos actes, sans aucune préoccupation d'ordre surnaturel. L'élite, dans les femmes, avait atteint cet état vraiment élevé, où la vie se développe sensée, digne et délicate, sans crainte comme sans espoir, je ne dis pas chimérique, soyons polis, mais tout au moins douteux. Car cela n'est pas propre à madame de La Fayette : lisez les *Avis à mon fils*, de madame de Lambert, et vous verrez que, sauf quelques formules de simple politesse envers Dieu, tous les motifs pour se conduire avec dignité dans la vie réelle sont tous d'ordre humain. N'y a-t-il pas là une démonstration expérimentale de la possibilité de concevoir une vie non seulement honnête, mais élevée et déli-

BIBLIOGRAPHIE

cate, par de simples considérations d'ordre naturel? La démonstration est d'autant plus frappante, qu'elle n'a rien de systématique; on ne cherche pas à démontrer : on décrit. L'évolution lente de l'humanité a produit un tel état, dans les âmes supérieures, qui du reste ne font que précéder les autres; la systématisation viendra plus tard.

Sans doute, me dira-t-on, mais l'échafaudage surnaturel a été d'abord nécessaire; j'en conviens, mais on arrive à s'en passer. Ainsi l'homme ne fait pas partie des espèces animales spontanément propres. Cela devient grave dans les sociétés nombreuses : aussi les conducteurs de notre espèce ont cherché dès le début à y pourvoir. Mais il leur a fallu invoquer et Dieu et le Diable pour obtenir des hommes qu'ils veuillent bien se tenir propres. Aujourd'hui l'Occident se débarbouille sans crainte de l'enfer ni espoir du paradis. Pourquoi l'évolution accomplie par les peuples civilisés, dans un cas simple, ne peut-elle être atteinte dans les cas les plus compliqués? *La Princesse de Clèves* nous en donne la démonstration, non point scolastique, mais vivante, dans un chef-d'œuvre esthétique : et cette absence de Dieu conduit à peindre la prépondérance suprême, type normal de notre espèce, de la raison sur la passion.

Mais faisons la contre-partie; et toujours en consultant, non la science, mais l'art. Jean-Jacques Rousseau, par un mouvement rétrograde, réintroduit Dieu; lisez la *Nouvelle Héloïse* et voyons le rôle qu'il lui fait jouer : il faut bien le dire, avec toute la politesse possible, ce rôle est scabreux. Dieu intervient surtout pour justifier les tendres

faiblesses, ou tout au moins pour les accueillir avec une souriante tolérance. Et comme cela s'est développé au XIX^e siècle! Dans George Sand, quand les dames veulent doucement céder, Dieu est toujours là pour faciliter l'affaire. On lui fait jouer là un singulier rôle. Que nous sommes loin de ces décisions suprêmes où l'âme se dompte, et que madame de La Fayette nous a peintes avec une connaissance si profonde de la nature humaine!

Quoi qu'il en soit, *la Princesse de Clèves* me paraît l'œuvre la plus parfaite sortie de la main d'une femme. Celle-ci reste toujours étrangère aux œuvres de grande force, et dans tous les genres. Mais le champ qui lui appartient a été parcouru par madame de La Fayette avec une plénitude complète. Son œuvre sera lue tant qu'il restera des hommes de goût et de sens; on est heureux de se sentir en communion avec l'élite qui, depuis le XVII^e siècle, goûte ce charmant chef-d'œuvre, et l'on pense à l'élite qui après nous en jouira encore.

Bien à vous,

P. LAFFITTE.

VI. LE PALAIS DE FONTAINEBLEAU

GUIDE || ARTISTIQUE ET HISTORIQUE || AU || PALAIS || DE || FONTAINEBLEAU || par || Rodolphe Pfnor || Auteur des monographies du Palais de Fontainebleau, des châteaux || d'Anet, de Heidelberg, de Vaux-le-Vicomte, etc. || Préface || par || Anatole France || Paris || Librairie générale de l'architecture et des travaux publics || André, Daly fils et C^e || 51, rue des Écoles, 51 || 1889.

BIBLIOGRAPHIE

Un volume in-8° de VIII-215 pages, sous couverture bleue reproduisant le titre. Imprimerie Charaire et fils, à Sceaux.

La préface, signée Anatole France, occupe les pages v à VIII.

Elle a été reproduite, aux deux derniers alinéas près, lors de l'apparition du volume de Pfnor, dans la revue L'AMI DES MONUMENTS, tome III, 1889, pp. 196-197.

VII. LE CAFÉ PROCOPE

A. Édition originale.

Gérôme || LE || CAFÉ PROCOPE || [Dessin] || aux dépens d'un amateur.

Une plaquette brochée, sous couverture ocre jaune reproduisant le titre, de 3 ff. n. ch. (1 f. blanc, faux titre, titre); 5 ff. (pp. 7 à 16) pour le texte; 4 ff. non ch. (1 f. blanc avec dessin d'A. France au recto, identification du texte, achevé d'imprimé, 1 f. blanc).

Les douze croquis ornant le volume ont été dessinés par Anatole France. Le faux titre et la signature ont été reproduits d'après le manuscrit.

LE CAFÉ PROCOPE, achevé d'imprimer le 8 septembre 1928, a été tiré à soixante-sept exemplaires, tous hors commerce, numérotés à la presse et nominatifs.

B. Publication antérieure.

LE CAFÉ PROCOPE a été publié pour la première fois, sous le pseudonyme de Gérôme, dans L'UNIVERS ILLUSTRÉ du 26 juillet 1890, p. 467, col. 1 à 3.

C. Manuscrit.

Le manuscrit du CAFÉ PROCOPE appartient à M. Jacques Lion. Il se compose de 20 feuillets in-4°, dont 1 pour le titre et 19 pour le texte, numérotés de 12 à 30, reliés plein maroquin marron, plats intérieurs maroquin crème (*Canape et Corriez*).

Quelques semaines après la parution de l'édition originale, un fac-simile intégral du manuscrit a été tiré à part sur grand vélin d'Arches à la forme, constituant une brochure, in-4°, sous couverture bleue imprimée, de 2 ff. non ch. (1 f. blanc, titre), 19 pages et un verso blanc (fac-simile du manuscrit), 2 ff. non ch. (1 f. blanc, achevé d'imprimer).

L'achevé d'imprimer, daté du 12 octobre 1929, nous apprend que cette reproduction, tirée, pour quelques amis de Jacques Lion, à quarante-huit exemplaires numérotés et non mis dans le commerce, sort des presses de Frazier-

BIBLIOGRAPHIE

Soye et est destinée au numéro de novembre-décembre du *MANUSCRIT AUTOGRAPHE*, revue dirigée par Jean Royère et publiée par A. Blazot et fils.

A son tour, et à la date indiquée, *LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE* (4^e année, n^o 24, pp. 7 à 25) faisait paraître la reproduction ci-dessus décrite.

VIII. VIEUX PÉCHÉS

Docteur J. Garat || *VIEUX PÉCHÉS* || avec une préface || d'Anatole France || Bordeaux || Feret et Fils || Éditeurs || 15, Cours de l'Intendance, 15 || G. Gounouilhou || Impr. Éditeur || 8, rue de Cheverus, 8 || 1890.

Un vol. in-12 de x-174 pages. Couverture jaune reproduisant le titre. Imprimé par G. Gounouilhou, 11, rue Guiraude.

La préface, signée Anatole France, occupe les pp. v-viii.

IX. FAUST

A. Édition originale.

Œuvres || de || J.-W. Gœthe¹ || *FAUST* || (Première [Deuxième] Partie) || Traduction nouvelle par Camille Benoît || Préface par A. France || Paris || Alphonse Lemerre, Éditeur¹ || 23-31, Passage Choiseul, 23-31 || MDCCCXCI.

Deux vol. pet. in-12, de xix-272 et 350 pages, imprimés par A. Lemerre, Paris, 25, rue des Grands-Augustins.

La préface, signée Anatole France, occupe les pp. [1] à xix du tome I^{er}.

L'achèvement d'imprimer de ce premier tome est daté du 25 mai 1889, celui du tome II, du 16 juin 1891.

Le tirage de luxe comprend 20 exemplaires sur hollandaise et 20 sur chine, tous numérotés et paraphés par l'éditeur.

De la « Petite Bibliothèque Littéraire » (Auteurs Contemporains).

B. Publication antérieure.

Sous le titre : « *Le FAUST* de Gœthe, à propos d'une traduction nouvelle de M. Camille Benoît, par M. Anatole France », la *REVUE BLEUE* du 3 août 1889 publiait, pp. 146-150, la préface écrite par Anatole France pour l'édition Lemerre.

1. Imprimé en rouge.

X. LE DERNIER ABBÉ

Paul de Musset || LE || DERNIER ABBÉ¹ || Illustré de dix-neuf compositions || par || Ad. Lalauze¹ || Préface par Anatole France || Paris || Librairie des Amateurs || A. Ferroud, Libraire-Éditeur¹ || 192, Boulevard Saint-Germain, 192 || 1891.

Un vol. in-8° de xvi-64 pages. Imprimé par Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères, Paris.

La préface, signée Anatole France, occupe les pp. v-xvi.

Tiré à 525 exemplaires, dont 210 sur japon ou grand vélin d'Arches (nos 1 à 210) et 310 sur vélin d'Arches (nos 211 à 525).

XI. PROMENADES FÉLIBRÉENNES

A. Édition originale.

PROMENADES || FÉLIBRÉENNES || par || Anatole France || Nouvellement imprimé || MCMXXV.

Une plaquette in-16 carré de 3 ff. n. ch. (1 f. blanc, faux titre, titre), pp. 5 à 38 (texte), 2 ff. n. ch. (achevé d'imprimer, 1 f. blanc). Sous couverture repliée chamois, caractères noirs.

L'achevé d'imprimer est ainsi conçu : « Ce volume, formant l'édition originale des *Promenades Félibréennes*, par Anatole France, a été établi, sur l'initiative et aux dépens de M. Louis Barthou, par M. Claude Aveline. Il a été composé et tiré, sur papier à la cuve de Montgolfier d'Annonay, à cinq exemplaires, numérotés de un à cinq, nominatifs et non mis dans le commerce, par M. Albert Delayance, maître-imprimeur à la Charité-sur-Loire. Il est sorti des presses le vingt février mil neuf cent vingt-cinq. »

L'exemplaire n° 1 a été imprimé au nom de M. Louis Barthou; les exemplaires nos 2, 3, 4, 5, au nom de MM. Léon Barthou, Jacques Lion,

1. Imprimé en rouge.

BIBLIOGRAPHIE

Édouard Champion, Claude Aveline. Cette justification figure au verso du faux titre.

B. Publication antérieure.

a) Les PROMENADES FÉLIBRÉENNES ont été publiées pour la première fois, — sous le titre : « *Les Fêtes Félibréennes* », — dans le journal LE TEMPS, en cinq feuillets s'échelonnant du 12 août au 24 août 1890 :

TEMPS, du Mardi	12 août 1890	: Agen, Dimanche.
—	Mercredi 13 août 1890	{ Agen, Dimanche. Montauban, Lundi.
—	Samedi 16 août 1890	{ Montauban, Lundi. Auch, 12 août.
—	Samedi 23 août 1890	{ Tarbes, 14 août. Bagnères-de-Bigorre, 14 août. Argelès Gazost, 15 août. Pau, 16 août.
—	Dimanche 24 août 1890	: Saint-Sébastien, 18 août.

Le feuillet du TEMPS du Mardi 12 août contient un paragraphe de 19 lignes qui n'a pas été repris dans l'édition originale des PROMENADES FÉLIBRÉENNES, où sa suppression est marquée par les trois points qui accompagnent les mots : « ... publia ses vers... » (p. 200 du présent volume, l. 26). Voici ce paragraphe :

M. Amy, le sculpteur bien connu à qui on doit *le Figaro* de la rue Drouot, a représenté Cortète de Prades sous les traits d'un fier cavalier, coiffé du feutre à plumes et portant la collerette de dentelle. La tête est belle. M. Amy n'a pu s'aider d'aucun portrait de ce seigneur Cortète. Tous ont péri par l'injure du temps. M. Amy ne le regrette que médiocrement. Peut-être que Cortète de Prades ne se ressemblait pas à lui-même et qu'il n'avait pas la tête de son état et de son caractère. Tel que l'a représenté l'habile sculpteur, il est ce qu'il doit être : un poète mousquetaire. La gloire de ce Cortète vient d'être rehaussée d'un discours de M. Sextius Michel, d'une poésie gasconne de M. Ratier et d'une ode française de M. Élie Fourès, qui a été fort applaudie et qui mérite de l'être, car elle est d'un bel élan et faite pour l'air et le soleil. En voici quelques strophes...

Anatole France cite alors quatre de ces strophes (de six vers chacune) et le texte reprend avec les mots : « M. Sextius Michel parla... »

Le feuillet du samedi 16 août offre un certain nombre de détails dont

BIBLIOGRAPHIE

l'édition originale n'a pas, non plus, fait état. Nous rétablissons ci-dessous les passages supprimés.

(P. 206, l. 6, du présent volume, à la place des trois points qui accompagnent : « ... décore son église... »)

Le souvenir charmant du curé-poète de Moissac ne nous quittera jamais.

Je ne vous parle pas du banquet : il fut grand et suivi de beaux discours. On porta beaucoup de toasts qui montrent le bon cœur de nos hôtes et le nôtre.

(P. 208, l. 2, du présent volume, à la place des trois points qui accompagnent : « ... parmi les Montalbanais... » :)

On a lu le discours prononcé par M. Henry Fouquier au banquet de Montauban, sous le buste d'Ingres, aux applaudissements de la ville entière et des poètes voyageurs.

(Même page, l. 4, à la place des trois points qui précèdent : « ... Sous un soleil... » :)

C'est un maire, c'est une municipalité amis des poètes, que la municipalité d'Auch, et que M. le maire Aucoin.

(Même page, à la place des trois points qui terminent le même alinéa :)

M. Henry Fouquier prononce, avec sa grâce coutumière, un discours d'une sagesse aimable et douce, d'une raison fine, d'un art facile et sûr. M. Maurice Faure, dont la chaude éloquence nous anime et nous emporte depuis trois jours, récite un beau sonnet à du Bartas. Car il est poète comme il est orateur.

Le feuillet se continue alors par un alinéa que l'édition originale a légèrement modifié :

M. Élie Fourès lit un autre sonnet au même seigneur du Bartas et fait applaudir le nom de Léon Barracand.

[Ici le sonnet de Léon Barracand.]

Voilà qui est beau, sans doute, mais d'une mélancolie étrange, etc.

Le bref alinéa que précède la mention : « Pau, 15 août » (pp. 214-215 du présent volume) est extrait d'un compte rendu paru dans LE TEMPS du Dimanche

BIBLIOGRAPHIE

17 août 1890, sous le titre : « *Les Fêtes Félibréennes* ». Ce compte rendu, non signé, n'est pas d'Anatole France. Il fait, d'ailleurs, double emploi avec la chronique francienne publiée le Samedi 23 août.

Le feuilleton du Samedi 23 août 1890 présente la leçon suivante :

... Ceux qui ont entendu le vénérable successeur d'Auguste Comte savent comment il unit dans ses conférences une bonhomie souriante, égayée la rigueur des déductions philosophiques...

Ce passage, évidemment fautif, a été corrigé comme suit par les éditeurs de 1925 (p. 215 du présent volume, alinéa central) :

« ... savent comment il unit dans ses conférences une bonhomie souriante, égayée, à la rigueur des déductions philosophiques... »

La présente édition reproduit la correction de 1925. Mais, dans l'ignorance où nous sommes de ce que France a réellement écrit, — ou voulu écrire, — il était nécessaire de faire connaître le texte initial, qui constitue notre unique témoin.

b. *Les Fêtes Félibréennes*, auxquelles France assista, et qu'il raconta presque au jour le jour dans les cinq chroniques du TEMPS que nous venons d'étudier, lui fournirent quelques mois plus tard l'occasion d'un nouveau travail.

Lorsque Paul Arène et Albert Tournier publièrent chez E. Flammarion, en 1891, « *Des Alpes aux Pyrénées — Etapes Félibréennes* », c'est à France, leur compagnon de route, qu'ils demandèrent de présenter au public leur volume.

France se rendit à leur prière et écrivit la préface que nous publions ci-dessous. Elle occupe les pp. vii à xx du livre d'Arène et Tournier, in-18 dont il fut fait un tirage de luxe, limité à 50 exemplaires, sur papier du Japon, et dont l'édition ordinaire, bien qu'ornée de plus de deux cents illustrations, parut à 3 fr. 50.

PAUL ARÈNE ET ALBERT TOURNIER
DES ALPES AUX PYRÉNÉES
ÉTAPES FÉLIBRÉENNES

PRÉFACE

PAUL ARÈNE et ALBERT TOURNIER ont voulu qu'un livre fût le monument de ces fêtes gasconnes et pyrénéennes de l'an 1890, auxquelles ils eurent tous deux tant de part, et qu'un texte durable témoignât des choses qui ont été faites et dites dans ces jeux pour la patrie et pour les Muses. C'est pourquoi ils ont publié le recueil que voici. Ils en recevront des louanges; mais on ne comprendra point d'abord qu'ils m'en aient demandé la préface, à moi qui, n'étant ni Cigalier ni Félibre, ne fus que le témoin charmé de ces belles fêtes.

Ma naissance même semblait m'interdire les honneurs qu'on m'offrait : je suis né dans Paris de parents angevins et beaucerons. Mais, si l'on y songe, on se persuadera que, si Paul Arène et Albert Tournier m'ont désigné, c'est surtout en considération de cette origine étrangère. Ils

ont voulu qu'un barbare, qui fut leur hôte, portât témoignage en leur faveur. Je le ferai de bon cœur, et pour l'amour des Félibres et des Cigaliers qui vont de ville en ville honorant les poètes.

J'ai gardé de notre course en fête un souvenir délicieux. Le moment que je voudrais fixer en quelques traits, c'est celui de notre première réunion au début du voyage, c'est l'heure cordiale où se formèrent les sympathies. Nous étions à Agen. La ville s'était réveillée ce jour-là au bruit des salves qui faisaient gronder l'écho de la colline au pied de laquelle elle est couchée avec sa tour romaine, ses rues en arcades et son fleuve aux grandes eaux argentées. Cette colline de calcaire doré, nue, taillée droite et couverte de verdure sombre, a la fierté d'un paysage historique. La ville n'est pas riche en monuments des anciens jours, mais les Agenaises, sous le foulard éclatant qui couronne leur noire chevelure, sont belles d'une beauté latine et classique.

Je ne parlerai ni de l'inauguration du buste de Cortète de Prade, ni de notre pèlerinage à la maisonnette du poète Jasmin, ni de ce banquet où ne manquèrent ni les saumons de la Garonne, ni les vins que nous avons bus aux poètes et à la patrie. Ces choses ne manqueront pas d'historiographes. Je rappellerai seulement les causeries, qu'après la fête, nous prolongeâmes bien avant dans la nuit. C'était une nuit chaude et caressante, aux ombres légères. Nous étions rassemblés autour des tables d'un café, sous de petits lauriers. Le plus aimable des hôtes, M. Jean-François Bladé, qui nous avait si bien reçus à la gare, nous tenait compagnie. Sa face glabre de vieux Romain s'ani-

mait quand il contait, à notre demande, un de ces anciens contes de l'Agenais, dont il a fait des recueils, ou quand il disait d'une voix mordante quelque anecdote sur *Moussu Jansemin*, ou bien encore quand il commentait avec une imagination vive et savante l'inscription funéraire de Donnia Italia qu'il avait lue dans son enfance à Lectoure : *Non sum, non curo*. Visiblement il aimait Donnia, morte à vingt ans, au temps des Césars. Mais il la plaignait d'être morte sans espérance. Car il est spiritualiste et chrétien, un peu plus qu'Ausone, mais un peu moins que saint Paulin, tous deux ses compatriotes, et qu'il rappelle par l'élégance du style, par l'abondance de la doctrine, par l'aménité des mœurs.

Et, tandis qu'il parlait, Noulens, son collaborateur à la *Revue d'Aquitaine*, nous disait à l'oreille : « Il est exquis. » Maurice Faure était là, tout vibrant encore du toast qu'il avait porté aux femmes de Gascogne et de Provence; et il se répandait naturellement en éloquence et en poésie, étonnant les Agenais par l'habileté spontanée avec laquelle il parlait leurs dialectes populaires. L'incomparable président du félibrige, Sextius Michel, mêlait à la conversation les traits de sa bonhomie fine et de sa gaieté attendrie. Pierre Laffitte, distrait parmi nous de ses spéculations profondes, montrait la joie d'un sage. Et tous, Félibres et Cigaliers, témoignaient en quelque manière de leur gai savoir : Élie Fourès, dont on venait d'applaudir les strophes lyriques, Georges Niel, Léon Barracand, le sculpteur Amy, Ratier, Jacques Gardet, Étienne Guary, Emmanuel Ratoïn, Magen, Xavier de Lassalle, Charles Maurras.

Charles Maurras, dont le visage fiévreux et doux ressem-

blait plus que jamais, cette nuit-là, à un bronze florentin, tournait tour à tour sur les interlocuteurs son œil agile qui voit et entend tout. Sans doute il lui souvint tout à coup de sa chère ville de Martigues, car il nous confia qu'il ne retrouvait pas dans la Gascogne, pourtant si aimable, l'âme hellène de la Provence.

La Gascogne est romaine, ajouta-t-il. Un de ses fils a véridiquement comparé le cœur de sa vieille patrie au cœur grave et pensif d'un bœuf du Latium.

Tout à coup une voix chaude et profonde chanta :

De céu blu n'a plen si bârri
 Dré dins li gourg dou Gardoun,
 Lou porto-aigo soulitâri,
 Lou viéi pont à l'abandoun.

Celui qui chantait ainsi n'est pas né pourtant près des gouffres du Gardon. Le soleil qui chauffe les monts de l'Ariège a doré son front large et découvert. Albert Tournier, le promoteur des fêtes cigalières, est né à Pamiers. Le félibrige doit beaucoup à cet enfant d'adoption. Albert Tournier est un organisateur admirable. Si son activité facile prend volontiers des airs de paresse et de nonchalance, c'est coquetterie pure. Il a la main à tout. Il est de ces natures riches qui se dépensent sans cesse. Il faut qu'il agisse. Il n'avait pas dix-huit ans quand il s'est jeté ardemment dans la politique.

Gambetta vivait encore. A vingt ans, Tournier devint l'ami du grand orateur. Il a gardé de ces temps héroïques de la démocratie l'enthousiasme, l'ardeur, un goût vif de la lutte. Il semble que, par une instinctive loyauté, il offre

BIBLIOGRAPHIE

toujours la poitrine à l'adversaire. Et cet homme terrible est un homme excellent. Il y a beaucoup de finesse et de sens dans tous ses emportements, et il est impétueux avec adresse.

Une des plus belles médailles florentines du xv^e siècle nous montre l'éléphant guerrier d'Isotta. C'était un noble animal. Ses pieds, qui, sur le champ de bataille, écrasaient les chevaux et les cavaliers, passent dans un jardin sans froisser les roses. Je ne sais pourquoi Isotta de Rimini le fit mettre sur le revers de ses médailles, mais je ne puis m'empêcher de le donner pour emblème à Albert Tournier, démocrate impétueux et fin lettré, très sensible à toutes les belles et bonnes choses. Donc il chantait. Et les Félibres se mirent tous à chanter parce que la nuit était belle. Ils ont chanté *Magali*, la *romance de Pierre d'Aragon* et bien d'autres chansons de Provence. Puis ils ont dit en chœur le *Midi rouge*, et l'un de nos amis m'a conté, au sujet de cette chanson patriotique, une anecdote que je veux vous dire.

On sait que Paul Arène fut, en 1870, capitaine de francs-tireurs, et qu'il mena cent Provençaux à la guerre. Il avait composé, paroles et musique, une belle chanson martiale que ses hommes chantaient en marchant.

Il n'est que juste d'ajouter qu'ils se conduisirent au feu comme de braves gens qu'ils étaient. Aussi bien leur capitaine était-il un vaillant petit homme, point maladroit ni manchot, car il avait dans sa prime jeunesse, pour son plaisir, couru les taureaux en Camargue. On dit même, mais je n'en crois rien, que notre bon confrère Francisque Sarcey n'a jamais parlé de Paul Arène que comme torero.

BIBLIOGRAPHIE

Quoi qu'il en soit, après la guerre, Paul Arène déposa le képi et le ceinturon. Vers 1875, se trouvant à Paris qu'il aime, parce que c'est une ville où il y a beaucoup d'arbres, il fut invité à une soirée chez une dame qui lui promit de lui faire entendre une chanson populaire, une chanson vraiment naturelle, celle-là, dont on n'avait jamais connu le père et qui avait été recueillie chez des bergers.

Paul Arène se rendit à l'invitation. On chanta : *le Midi bouge*, — *Tout est rouge*. Et quand ce fut fini, tout le monde d'admirer et d'applaudir. Il n'y avait point à s'y tromper. C'était bien la poésie naturelle, née de l'amour et formée sans étude; sa beauté le disait assez. Comme on entendait bien dans ces vers, dans ce chant, la voix de ces héros paysans qui ont donné leur vie sans dire leur nom! L'art se trahit toujours par quelque chose de froid et d'emphatique, de bizarre ou de convenu. Quel poète aurait trouvé ce ton si juste, ces accents si vrais de colère et de bonne haine? Non, certes, ce n'était pas un artiste, un poète de métier, qui avait conçu *le Midi rouge*.

Notre ami écoutait ces propos de l'air que nous lui connaissons, et de ce visage immobile qui semble avoir été taillé dans le buis d'un bois sacré par un chevrier aimé des dieux, au temps des faunes et des dryades. Il écouta et se tut. Un autre, de moins d'esprit, se serait plu à rassembler sur soi les louanges égarées. Il eût troublé les enthousiasmes. Arène aima mieux en jouir; et il y trouva un plaisir plus délicat. Il approuva d'un signe de la tête. Peut-être même se donna-t-il le plaisir de partager l'illusion générale et de considérer pour un moment sa chanson comme une chanson populaire, comme

BIBLIOGRAPHIE

un chant de l'alouette française, jeté un matin sur le bord du sillon ensanglanté. Et après tout il en avait le droit. Quand il la fit, sa chanson, il n'était plus seulement Paul Arène, il était le peuple de France, il était tous ceux qui allaient, le fusil sur l'épaule, se battre pour la patrie. Sa chanson était devenue une chanson populaire. Elle courait les routes, faisant halte le dimanche dans les cabarets du village. Il en est de celle-là comme des autres. Il a bien fallu quelqu'un pour les faire et le poète n'était pas toujours berger : c'était, j'imagine, quelquefois un monsieur. Pourquoi un monsieur ne ferait-il pas, d'aventure, aussi bien qu'un paysan, des couplets de guerre ou d'amour ?

Et c'est ainsi que le Midi chante, c'est ainsi que des poètes, comme Mistral, continuent la tradition classique avivée par le sentiment populaire.

Le lendemain de la belle et poétique fête, comme nous cherchions, Paul Arène et moi, un peu d'ombre, de fraîcheur et de silence dans la salle du Musée, nous vîmes parmi des débris gallo-romains une petite figure antique, à demi-nue, mutilée et si belle que le regard ne peut s'arrêter d'en caresser les formes fines.

C'est une Vénus gracile et suave, la Vénus d'Agen. Taillée dans du marbre de Paros, elle n'est point du pays; elle fut apportée en Gascogne par quelque homme riche au temps des Césars. Elle est là comme un don, comme un symbole de cette beauté dont les femmes d'Agen devaient garder le trésor à travers les âges, et qu'elles portent tranquillement ainsi qu'un héritage antique.

L'année prochaine, s'il m'est donné de vivre et de

BIBLIOGRAPHIE

respirer encore la douce lumière du jour, mes amis, nous irons ensemble porter nos hommages pieux à la Vénus d'Arles. Je sais bien que l'Aphrodite de la *Colonia Julia Arelatensis* est captive sur les bords de la Seine. Elle a été portée en trophée dans les jardins de Versailles, puis au musée du Louvre. Mais son âme et son génie sont encore en Provence. On les retrouve dans la pure beauté des femmes, dans les lignes du paysage, dans la poésie vivante des félibres.

ANATOLE FRANCE.

XII. HÉRODIAS

A. Édition originale.

Gustave Flaubert || HÉRODIAS¹ || compositions || de || Georges Rochegrosse¹ || gravées à l'eau-forte || par || Champollion || Préface par Anatole France || Paris || Librairie des Amateurs || A. Ferroud, Libraire-Éditeur¹ || 127, Boulevard Saint-Germain, 127 || 1892.

Un vol. in-8°, sous couverture rempliée blanc crème, reproduisant le titre (à l'exception des lignes 6, 7, 8 et 9). 4 ff. non ch. (2 ff. blancs, faux titre, avec justification du tirage au verso, titre), xxxii-88 pages (préface, texte et notes), 4 ff. non ch. (mention de l'imprimeur, 3 ff. blancs).

Imprimé par Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères, Paris.

Tiré à 500 exemplaires numérotés, dont 50 sur papier du Japon ou grand

1. Imprimé en rouge

BIBLIOGRAPHIE

vélin d'Arches (n^{os} 1 à 200), 50 sur grand papier vélin d'Arches (n^{os} 201 à 250), 250 sur papier vélin d'Arches (n^{os} 251 à 500).

La préface, signée Anatole France, occupe les pages [1] à xxxii.

B. Publication antérieure.

Cette préface a été publiée d'abord, sous le titre « *Hérodiade dans l'Histoire* », par la REVUE HEBDOMADAIRE, tome I, 2^e livraison, 4 juin 1892, pages 282-296,

Une note de l'éditeur apprend que : « Cette étude est la première partie d'une préface que M. Anatole France vient d'écrire pour l'édition artistique du conte de Gustave Flaubert, *Hérodias*, en préparation chez M. A. Ferroud, éditeur. Reproduction interdite. »

Le texte publié par la REVUE HEBDOMADAIRE s'arrête à : « Ils moururent tous deux obscurément en Espagne » (p. 243 du présent volume).

C. Projet de publication en édition ordinaire.

Dans le courant de l'année 1911, Anatole France se proposa de reprendre son étude sur *Hérodiade* dans un recueil qui eût porté le titre de Récits Historiques et dont il reste seulement des épreuves, conservées par M. Jacques Lion (voir tome XXI, LE GÉNIE LATIN, *Bibliographie*, section H, § 8).

Hérodiade est la première des dix études qu'eût offertes au public ce recueil.

Elle remplit le placard 1 (21 juillet 1911), le placard 2 (22 juillet) et occupe le début du placard 3 (24 juillet).

Anatole France ayant corrigé de sa main les neuf premiers placards des Récits Historiques, nous avons utilisé jusqu'à ses moindres corrections pour établir le texte que donne le présent volume et qui se trouve ainsi, pour la première fois, « revu par l'auteur ».

XIII. L'ANNÉE LITTÉRAIRE

Paul Ginisty || L'ANNÉE || LITTÉRAIRE || avec une préface de Anatole France || Septième année || 1891 || Paris || Bibliothèque-Charpentier || G. Charpentier et E. Fasquelle, Éditeurs || 11, rue de Grenelle, 11 || 1892 || Tous droits réservés.

Un vol. in-18 de x-364 pages. — Émile Colin, imprimerie de Lagny.

La préface, signée Anatole France, occupe les pages v à x.

XIV. UN HOLLANDAIS A PARIS

W. G. C. Byvanck || UN HOLLANDAIS A PARIS || en 1891 || Sensations de Littérature et d'Art || Préface d'Anatole France || Paris || Librairie Académique Didier || Perrin et C^{ie}, Libraires-Éditeurs || 35, quai des Grands-Augustins, 35 || 1892 || Tous droits réservés.

Un vol, in-12 broché, sous couverture bleue, de xvi-308 pages. Imprimé par Blais, Roy et C^{ie}, rue Victor-Hugo, 7, à Poitiers.

La préface, signée Anatole France, occupe les pages vii à xiv.

XV. ELVIRE

A. Édition originale.

L'ELVIRE || de Lamartine || Notes sur || M. et M^{me} Charles || par || Anatole France || (avec fac-simile.) || Paris || H. Champion, Libraire || 9, quai Voltaire, 9 || 1893.

Un vol. in-12, sous couverture bleue reproduisant le titre. Imprimé par Gauthier-Villars et fils, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

4 ff. n. ch. (1 f. blanc, faux titre, titre, fac simile d'une lettre de

BIBLIOGRAPHIE

M^{me} Charles); 121 pages et un verso blanc (texte et appendice); 1 f. blanc n. ch.

Le second plat de la couverture porte la liste des ouvrages publiés à cette date par la « *Petite Bibliothèque historique et littéraire* » d'H. Champion.

B. Publication antérieure.

Sous le titre : « *ELVIRE. M. et M^{me} Charles, d'après des documents inédits* », l'étude d'Anatole France fut d'abord publiée par le journal LE TEMPS dans ses n^{os} des dimanche 4, dimanche 11, mercredi 21 et dimanche 25 septembre 1892.

Sur les circonstances de la composition de cette étude, voir deux lettres écrites par Anatole France à M^{me} Arman de Caillavet dans le courant du mois d'août 1892.

Le catalogue des « *Livres, manuscrits, dessins provenant des bibliothèques de M^{mes} Arman et Gaston de Caillavet* » (Paris, Georges Andrieux, juin 1932) présente, sous les n^{os} 188 et 189, une analyse détaillée et des extraits de ces deux lettres.

Environ six mois avant d'écrire lui-même une étude sur Elvire, Anatole France avait consacré l'une de ses « *Vie Littéraire* » à M^{me} Charles :

« *ELVIRE. — Dialogue. — La Jeunesse de Lamartine, d'après des documents nouveaux et des lettres inédites*, par M. Félix Reyssié, un vol. in-18. »
(TEMPS, du 24 janvier 1892.)

XVI. LE ROI CANDAULE

A. Édition originale.

Théophile Gautier || LE ROI CAUDAULE¹ || Illustré de vingt et une compositions || par || Paul Avril¹ || Préface par Anatole France || Paris || Librairie des Amateurs || A. Ferroud, Libraire-Éditeur¹ || 127, Boulevard Saint-Germain, 127 || 1893.

Un vol. in-8 raisin, imprimé par Chamerot et Renouard. Tirage des planches par Wittmann.

1. Imprimé en rouge.

BIBLIOGRAPHIE

3 ff. non ch. (faux titre, frontispice, titre); xvi-111 pages (texte); 3 ff. non ch.

Tiré à 500 exemplaires numérotés, dont 200 sur papier du Japon ou grand vélin d'Arches (n^{os} 1 à 200), 50 sur grand papier vélin d'Arches (n^{os} 201 à 250), 250 sur papier vélin d'Arches (n^{os} 251 à 500), le détail du tirage dépendant du nombre et de l'état des eaux-fortes.

La Préface, signée Anatole France, occupe les pages [I] à xvi.

B. Publication antérieure.

L'étude d'Anatole France sur le Roi Candaule a paru pour la première fois dans L'ÉCHO DE PARIS du mercredi 1^{er} mars 1893, sous forme de lettre adressée au poète Catulle Mendès.

Le début de cette lettre n'a pas été repris par France dans la préface de l'édition Ferroud. Nous le reproduisons ci-dessous (voir page 411).

Le texte de L'ÉCHO DE PARIS permet de constater trois autres suppressions de moindre importance :

P. 346, l. 17 du présent volume.

... *conservé au Louvre*, où vous l'avez dû voir, car je vous sais curieux de tous les monuments qui nous font toucher au mystère des origines et confinent à l'inconnu. *Grand comme la paume*, etc.,

P. 346, l. 23.

... *Elle est parfaitement hideuse*, une tête énorme de grenouille triste, un cou plus gros et plus long que le buste et des petites jambes en pieds de chaise. Elle rit, elle est épouvantable. Elle est auguste. Songez-y, cher ami, c'est par elle que, incessamment, la vie succède à la mort et la mort à la vie. Elle est debout sur les générations. *Son sexe*, etc.

Le texte publié par L'ÉCHO DE PARIS s'arrêtait aux mots : « ... des formes que nous ne pouvons imaginer » (p. 347, l. 8, du présent volume).

Ces mots étaient suivis de la formule : « Croyez, mon cher poète, à mon amitié et à mon admiration. »

LE ROI CANDAULE

(Voir *Bibliographie*, XVI, section B.)

A Catulle Mendès

Cher poète ami,

Un libraire du boulevard Saint-Germain m'a demandé une préface pour une édition ornée et magnifique du *Roi Candaule* de Théophile Gautier. Permettez-moi de vous soumettre, dans cette lettre publique, un résumé de ce que je voudrais dire en présentant aux bibliophiles le petit chef-d'œuvre du vieux maître que nous aimons et vénérons tous deux. Un plus habile que moi aurait sans doute, cher ami, étudié dans le Candaule du bon Théophile un cas d'amour morbide, et recherché curieusement les raisons pour lesquelles l'amant de la belle Nyssia voulut être vu et *assisté* dans ses tendresses par le beau Gygès. C'est là sans doute un exemple intéressant de psychologie érotique, et l'on pourrait illustrer cette aventure ancienne d'un grand nombre d'observations nouvelles. J'ai craint, à vrai dire, de m'égarer dans les chaudes ténèbres d'une sensualité troublée. Et je me suis tout de suite réfugié dans la paix d'une érudition facile.

J'ai été bibliothécaire, et assez excellent dans mon état.

BIBLIOGRAPHIE

Il m'en souvient; et j'ai du penchant à regagner, dès que je le peux, le silence imagé des vieux livres, qui me charme. Je me propose donc de traduire d'abord l'endroit d'Hérodote que Théophile Gautier a paraphrasé avec une exactitude méthodique et délicateuse.

Il faut donc se rappeler I, VI *et seq.* des *Histoires*. Puis il conviendrait d'ajouter à peu près ceci :

Hérodote, dans ses voyages...

XVII. LE CHEMIN DU PARADIS

LE CHEMIN DE PARADIS || Mythes et Fabliaux || par || Charles Maurras || Il répondit à cette déesse non dans la || pure vérité, mais en forgeant sur-le-champ || une fable. Odyssée, XIII. || Paris || Calmann-Lévy, éditeur || ancienne Maison Michel Lévy frères || 3, rue Auber, 3 || 1895.

1 vol. grand in-18, de xxxii-325 pp., imprimé par Paul Brodard, Coulommiers [297-94].

L'épigramme, signée Anatole France, qui précède la préface, signée Charles Maurras, occupe le recto du feuillet [I-II] (non paginé).

XVIII. JEUNES MADAMES

A. Édition originale.

JEUNES || MADAMES || par || Brada || Préface de || Anatole France || Paris || Calmann-Lévy Éditeur || Ancienne Maison Michel Lévy frères || 3, rue Auber, 3 || 1895.

BIBLIOGRAPHIE

Un volume gr. in-18, de VII-272 pp. — Imprimerie Chaix, rue Bergère 20, Paris [7304-4-95].

La préface, signé Anatole France, occupe les pages [1] à VII.

B. Publication antérieure.

La préface écrite par Anatole France pour *Jeunes Madames* a d'abord paru dans L'ÉCHO DE PARIS du mardi 2 juillet 1895, sous le titre : *le Progrès des Mœurs*. Elle était amenée par un préambule qui n'a pu trouver place dans le volume de Brada (comtesse de Puliga) et que nous reproduisons ci-dessous (p. 414).

Elle était suivie de ces mots également non repris :

... Voilà ma préface faite. Je crois y avoir assez montré cette aimable gravité, cette profondeur limpide, cette sagesse ferme et bienveillante qui sont les qualités nécessaires à tout faiseur de préfaces.

Le texte de L'ÉCHO DE PARIS et celui du volume de 1895 sont identiques, à la réserve d'un développement de quelques lignes, qui paraphrasait d'abord le mot de Condillac (p. 355, l. 8, du présent volume) et que France n'a pas cru devoir retenir.

Un peu moins de trois semaines après l'avoir publiée dans L'ÉCHO DE PARIS, Anatole France reprenait sa chronique dans le *Courrier de Paris* de L'UNIVERS ILLUSTRÉ (20 juillet 1892).

Le sommaire du *Courrier* l'annonce par ces mots : « Ce que m'a demandé Brada. — Préfaces et Préfaciers. — Les *Jeunes Madames*... »

Elle reproduit exactement le texte de L'ÉCHO DE PARIS, à la réserve des trois premiers alinéas, qu'elle n'a pas gardés.

LE PROGRÈS DES MOEURS

(Voir *Bibliographie*, XVII, section B.)

Mon ami Fernand Calmettes est venu me voir hier, farouche, le crin hérissé. Il méditait un roman mondain. On sait suffisamment ce qu'on appelle le monde, une femme du monde, un homme du monde, *ἄνθρωπος τοῦ κόσμου*, comme on dit à Athènes. Mon ami Fernand Calmettes affirme que c'est très méchant, et son roman, consacré à la peinture des gens du monde, s'appellera : *le Vice*.

Je croirais volontiers que le vice a sa place dans notre société polie, mais je ne vois pas que cette place ait beaucoup grandi depuis le temps où Brantôme écrivait les livres *des Capitaines* et *des Dames*.

Et j'ai lu, dans la chronique d'un certain moine, que, du vivant de la reine Éléonore de Guyenne, la dissolution des mœurs était déjà parvenue à la plus détestable perfection. La continuité du mal inspire une douleur tranquille. Je crains plutôt la violence des remèdes. Je n'oublie pas que la Terreur ne fut qu'un essai de pure morale. J'ai suggéré ces idées à mon ami Fernand Calmettes. Mais il demeure persuadé que le feu du ciel va tomber sur les arrondissements riches de Paris.

De son côté, un charmant écrivain de *la Vie Parisienne*,

BIBLIOGRAPHIE

Brada, est venu me demander mon avis sur son roman mondain, les *Jeunes Madames*, qui n'est pas encore publié.

— De votre opinion vous ferez, m'a dit Brada, une préface à mon livre, je le veux.

On ne peut rien refuser à Brada. Et voici les réflexions que le gracieux auteur des *Jeunes Madames* mettra, s'il lui plaît, dans son petit volume in-18 jésus.

XIX. L'OARISTYS

A. Édition originale.

Théocrite || L'OARISTYS¹ || Texte grec et Traduction de M. André Bellesort || Précédée d'une || Lettre de Sicile¹ || par || M. Anatole France || de l'Académie Française || Illustrations de Georges Bellenger || gravées par E. Froment || Paris || Edouard Pelletan, Éditeur¹ || 125, Boulevard Saint-Germain, 125 || MDCCCXCVI.

Un vol. in-8°, de 54 pages :

6 ff. non ch. (1 f. blanc, n° de l'exemplaire, faux titre, titre, hors texte, titre de la préface); pp. [III] à XI (Préface d'Anatole France, verso blanc); pp. [14] à 41 (Titres et texte de l'Oaristys); pp. 43-46 (Table des matières et des gravures); p. [48] (Note sur l'établissement du texte); pp. [49-50] (Justification du tirage et achevé d'imprimer); 2 ff. non ch.

Tiré à 350 exemplaires numérotés à la presse, dont 2 sur Whatman in-4 raisin (n^{os} 1 et 2); 25 sur japon ancien à la forme in-4° (n^{os} 3 à 27); 3 sur vélin du Marais à la forme in-4° raisin (n^{os} 28 à 30); 50 sur japon des manufactures impériales (n^{os} 31 à 80); 270 sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, in-8° raisin (n^{os} 81 à 350).

Ont été tirés, en outre, 50 exemplaires de présent numérotés à la presse, en chiffres romains, de CCCLI à CD et portant imprimé le nom du destinataire.

Achévé d'imprimer, sur les presses à bras de Lahure, pour l'in-4°, le 15 décembre 1876, et, pour l'in-8, le 24 du même mois.

1. Imprimé en rouge.

BIBLIOGRAPHIE

B. Publication antérieure.

La *Lettre de Sicile*, qui sert de préface à l'édition Pelletan de L'OARISTYS, a été publiée pour la première fois dans L'ÉCHO DE PARIS du mardi 22 décembre 1896, sous le titre qu'elle conservera dans le volume. Elle est adressée : « A Monsieur Édouard Pelletan, libraire-éditeur à Paris », et s'accompagne de la note que voici :

« Cette lettre fut écrite à Palerme le 1^{er} octobre de cette année. M. Édouard Pelletan me la rapporte aujourd'hui en m'autorisant à la publier. »

L'édition Pelletan donne un texte identique à celui de L'ÉCHO DE PARIS. Une seule différence est à noter. Les deux citations grecques de l'édition Pelletan (p. 366, l. 17, et p. 367, l. 15, du présent volume) ne figurent pas dans le journal, où France les a remplacées par leur traduction : « *mes chèvres* » (p. 366); « *je crache ton baiser* » (p. 367).

TABLE

PAGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

MADAME DE LA SABLIÈRE.	3
LE MARQUIS DE SADE	29
JOCKO.	47
HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE.	59
LA PRINCESSE DE CLÈVES.	123
LE PALAIS DE FONTAINEBLEAU	145
LE CAFÉ PROCOPE.	151
VIEUX PÉCHÉS	159
LE FAUST DE GËTHE.	165
LE DERNIER ABBÉ.	185
PROMENADES FÉLIBRÉENNES.	197
HÉRODIAS	223
L'ANNÉE LITTÉRAIRE	249
UN HOLLANDAIS A PARIS	257
L'ELVIRE DE LAMARTINE	265
LE ROI CANDAULE.	335
LE CHEMIN DE PARADIS	349
JEUNES MADAMES	353
LETTRE DE SICILE SUR L'OARISTYS	361
<hr/>	
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.	369

